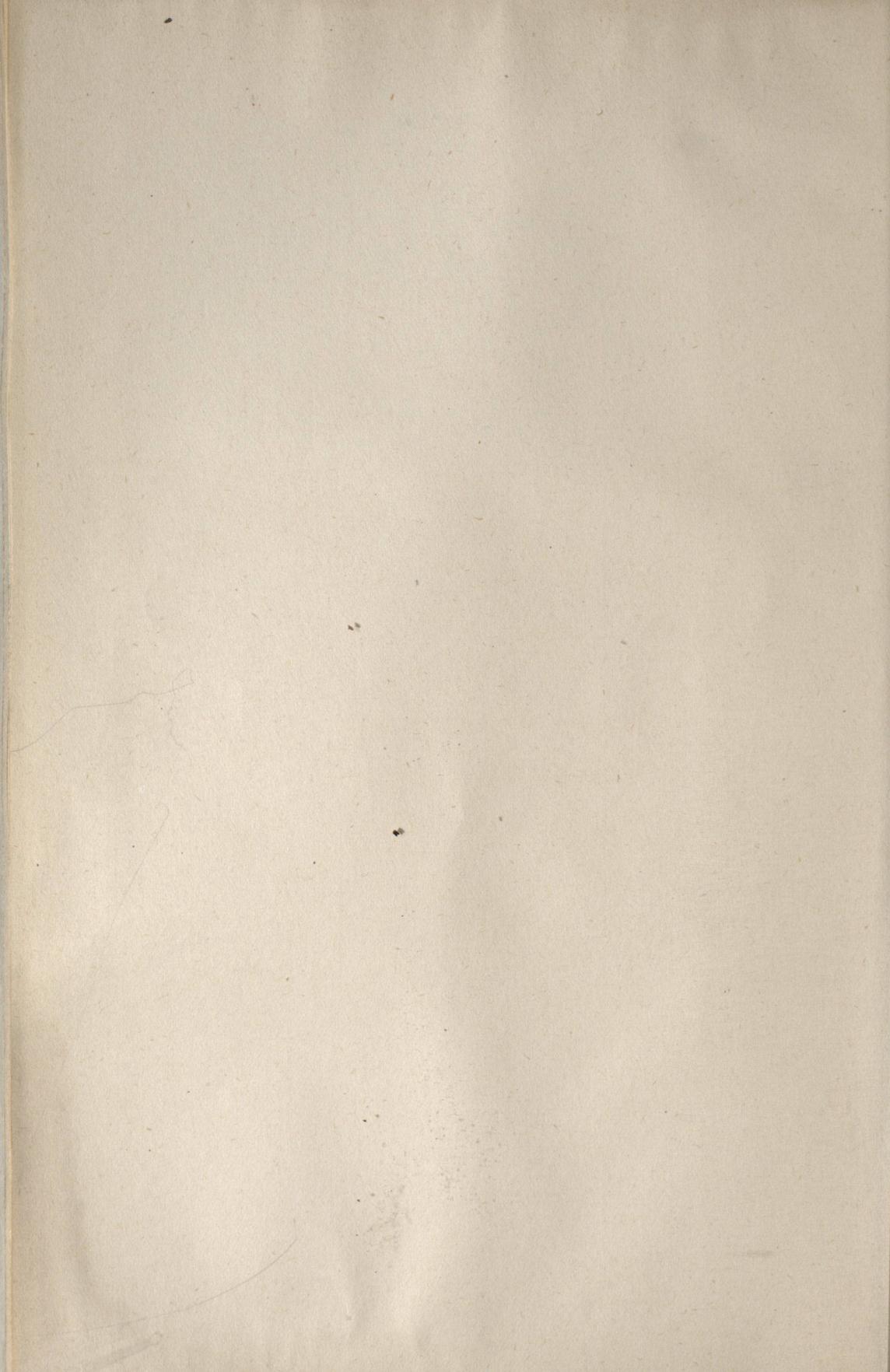


J
103
H43
1918

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.



377
69812
798

N^o 1.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 18 mars 1918.

PREMIERE SEANCE DISTINCTE.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à onze heures et demie de l'avant-midi, étant la première session du treizième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents dans la salle du Sénat étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Domville	Lynch-Staunton,	Richardson,
Béique,	(Lt-col.),	Macdonnell,	Robertson,
Belcourt,	Donnelly,	Mason	Schaffner,
Blain,	Edwards,	(Brig.-gén.),	Sharpe,
Bostock,	Farrell,	McCall,	Talbot,
Boyer,	Fisher,	McLaren,	Taylor
Bradbury,	Forget,	McLennan,	(Leeds),
Casgrain,	Foster,	McMeans,	Tessier,
Choquette,	Gordon,	Michener,	Thibaudeau,
Cloran,	Harmer,	Milne,	Thompson,
Crosby,	Landry,	Mitchell,	Todd,
Curry,	Lavergne,	Nicholls,	Watson,
Dandurand,	Legris,	Planta,	Webster,
David,	L'Espérance,	Poirier,	White,
Dennis,	Lougheed	Prince,	Wilson,
De Veber,	(Sir James),	Pringle,	Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu les communications suivantes du secrétaire du Gouverneur général.

Elles ont été alors lues par Son Honneur le Président comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 14 mars 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Juge en chef du Canada, en qualité de Député-gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, lundi, le 18 mars, à onze heures de l'avant-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, Lieutenant-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 14 mars 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir formellement la session du Parlement de la Puissance, lundi, le 18 mars, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, Lieutenant-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu des certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire connaître que l'honorable George Henry Barnard, l'honorable Wellington B. Willoughby, l'honorable James Davis Taylor, l'honorable Frederick L. Schaffner, l'honorable William H. Bennett, l'honorable George Henry Bradbury, l'honorable Edward Mitchener, l'honorable William James Harmer, l'honorable Irving R. Todd, l'honorable John Webster et l'honorable Robert Alexander Mulholland avaient été appelés au Sénat.

Les dits certificats ont alors été lus par le greffier, et ils sont comme suit:—



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.
OTTAWA, le 29 octobre 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le vingt-troisième jour d'octobre, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917).

George Henry Barnard, écuyer, de Victoria, Colombie-Britannique, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province de la Colombie-Britannique.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 29 octobre 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le vingt-troisième jour d'octobre, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917).

Wellington Bartley Willoughby, écuyer, B.A., LL.B., de Moosejaw, Saskatchewan, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province de la Saskatchewan.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 29 octobre 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le vingt-troisième jour d'octobre, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917).

Lieutenant-colonel James Davis Taylor, écuyer, de New-Westminster, Colombie-Britannique, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province de la Colombie-Britannique.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 29 octobre 1917.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le vingt-troisième jour d'octobre, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917).

Frederick Laurence Schaffner, écuyer, B.A., M.D., C.M., de Boissevain, Manitoba, comme membre du Sénat, et un sénateur pour la province du Manitoba.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le treizième jour de novembre, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917).

William H. Bennett, écuyer, de Midland, Ontario, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 9 février 1918.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le dix-septième jour de décembre, A.D., mil neuf cent dix-sept (1917).

George Henry Bradbury, écuyer, de Selkirk, Manitoba, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province du Manitoba.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 15 février 1918.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le cinquième jour de février, A.D., mil neuf cent dix-huit (1918).

Edward Michener, écuyer, de Red-Deer, Alberta, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Alberta.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 15 février 1918.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le cinquième jour de février, A.D., mil neuf cent dix-huit (1918).

William James Harmer, écuyer, d'Edmonton, Alberta, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Alberta.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 9 mars 1918.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le septième jour de mars, A.D., mil neuf cent dix-huit (1918).

Irving R. Todd, écuyer, de Milltown, Nouveau-Brunswick, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province du Nouveau-Brunswick.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Ottawa.
Greffier du Sénat,



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 12 mars 1918.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le douzième jour de mars, A.D., mil neuf cent dix-huit (1918).

John Webster, de Brockville, Ontario, marchand, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa.



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, 12 mars 1918.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le douzième jour de mars, A.D., mil neuf cent dix-huit (1918).

Robert Alexander Mulholland, du Port-Hope, Ontario, marchand, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Ontario.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A A. E. BLOUNT, Ecuyer,
Greffier du Sénat,
Ottawa

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait des sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable Frederick Lawrence Schaffner a été introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M. McMeans, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Frederick Lawrence Schaffner, B.A., M.D., C.M., de Boissevain, dans Notre Province du Manitoba, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez

et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Schaffner s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat que l'honorable M. Schaffner a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable George Henry Bradbury a été introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M. Sharpe, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé George Henry Bradbury, écuyer, de Selkirk, dans Notre Province du Manitoba, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous

avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-septième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Bradbury s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat l'honorable M. Bradbury a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable William James Harmer a été introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M. Robertson, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé William James Harmer, écuyer, d'Edmonton, dans Notre Province de l'Alberta, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous

commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarrettière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce cinquième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Harmer s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Harmer a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable Edward Michener a été introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M. Robertson, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Edward Michener, écuyer, de Deer-River, dans Notre Province de l'Alberta, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous

avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarrettière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce cinquième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Michener s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Michener a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable Irwing R. Todd a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Thompson, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Irwing R. Todd, écuyer, de Millton, dans Notre Province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous

commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce septième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Todd s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Todd a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable John Webster a été introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M. Taylor (Leeds), et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé John Webster, marchand, de Brockville, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous

avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur, mil-neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Webster s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Webster a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant assis aux pieds du Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Très Honorable le Député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président a dit:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai reçu ordre du très honorable Député-gouverneur général, de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais, à trois heures cet après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu au très honorable Député-gouverneur de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à cet après-midi, à deux heures et demie.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président

Les honorables messieurs

Belcourt,	Forget,	McCall,	Robertson,
Blain,	Foster,	McLaren,	Schaffner,
Bostock,	Harmer,	McMeans,	Sharpe,
Bradbury,	Lavergne,	Michener,	Taylor
Crosby,	Lougheed	Milne,	(Leeds),
Curry,	(Sir James),	Nicholls,	Thompson.
De Veber,	Lynch-Staunton,	Poirier,	Todd,
Donnelly,	Macdonnell,	Prince,	Watson,
Edwards,	Mason	Pringle,	Webster,
Fisher,	(Brig.-gén.),	Richardson,	White.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le Trône.

Son Honneur le Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur, l'honorable Edgar N. Rhodes a dit:—

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des Communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs il m'arrive jamais de tomber en erreur je prie que la faute me soit imputée et non aux Communes dont je suis le serviteur.

Son Honneur le Président du Sénat a alors dit:

M. l'Orateur, j'ai l'ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous assurer que vos paroles et vos actes recevront toujours de sa part l'interprétation la plus favorable.

Il a plu alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Vous avez été convoqués à cette première session d'un nouveau parlement au milieu d'une lutte mondiale qui intéresse d'une façon vitale les libertés, les institutions et la destinée de notre pays et celle de tout l'univers. Aussi les responsabilités et les devoirs qui vous incombent sont beaucoup plus sérieux et d'une plus grande portée que ceux du cours ordinaire des affaires. Investis par le peuple d'un nouveau mandat et animés par cet esprit de détermination qui vous a inspirés durant ces longues

et anxieuses années d'efforts et de sacrifices, vous apporterez, j'en suis persuadé, dans l'exécution de vos devoirs publics une résolution inébranlable de défendre la grande cause à laquelle notre pays a pris une si belle part.

Après quatre années de guerre, le dénouement du conflit est encore incertain. L'effort qui nous attend exige de nous la volonté la plus décidée, mais nous ne reculerons pas devant la tâche, si nos cœurs sont aussi fermes et notre courage aussi indomptable que ceux de nos concitoyens qui maintiennent notre ligne de bataille au delà des mers. Le Corps Expéditionnaire Canadien soutient la série interrompue de ses états de service distingués, et y a ajouté notablement depuis la dernière session.

En dépit d'un délai plus considérable que celui que l'on prévoyait dans la mise en vigueur de la Loi du Service Militaire, il a été possible de trouver les renforts nécessaires pour conserver nos troupes à leur plein effectif, et pareille ligne de conduite sera suivie à l'avenir.

Dans le but d'appliquer le principe de la Loi du Service Civil actuelle au Service Extérieur et de pourvoir ainsi à ce que toutes les nominations au service public soient faites sur la seule base du mérite, il sera nécessaire de faire une loi qui permettra ce changement. En attendant, l'on a appliqué le principe ainsi adopté, autant que possible, au moyen d'un arrêté en conseil qui sera mis entre vos mains.

Mes conseillers sont convaincus de la nécessité d'une politique d'immigration et de colonisation forte et progressive, appuyée sur des mesures convenables pour engager l'établissement de colons sur nos terres, encourager une production agricole plus considérable, et aider au développement de nos ressources agricoles. Pour arriver à ce but, un arrêté en conseil a été passé, créant un ministère de l'immigration et de colonisation, et la législation nécessaire pour confirmer cette action vous sera soumise.

Relativement à la démobilisation de nos troupes, mes conseillers sont persuadés de la nécessité urgente de prendre soin des soldats de retour du front, et de leur donner de l'emploi selon leurs aptitudes. La tâche d'organiser et de préparer cet entraînement pour les aider à obtenir de l'emploi et à faciliter leur retour dans le mouvement de la vie civile, est non seulement importante mais essentielle. Un ministère a été constitué à cette fin, et muni des pouvoirs et des attributions nécessaires. Une loi confirmant ce projet vous sera soumise.

Des mesures qui ont été prises au moyen d'un arrêté en conseil pour prévenir les profits excessifs tirés de certaines industries, pour stimuler et augmenter la production des vivres, et pour encourager et développer l'industrie de la construction des navires, vous seront soumises, et toute législation s'y rapportant, jugé nécessaire, sera mise entre vos mains.

Un projet de loi donnant le droit de suffrage aux femmes, avec les dispositions appropriées concernant la naturalisation, vous sera soumis et recommandé à votre étude.

Vous serez aussi invités à étudier une loi pour refondre et amender les lois concernant les chemins de fer; un projet de loi relatif à l'utilisation de la lumière du jour; d'autres projets de loi concernant la taxe des profits de guerre et des revenus, et autres mesures.

Dans le but d'assurer une plus complète coopération avec le gouvernement des Etats-Unis, et pour aider à nous assurer l'utilisation la plus efficace des ressources des deux pays pour les fins de la guerre, une mission canadienne de guerre a été établie à Washington et un Bureau de commerce de guerre constitué à Ottawa.

Vu la nécessité de conserver le plus possible toutes les ressources du pays durant la guerre, et pour assurer l'application des lois provinciales, il a été décidé en vertu de la Loi des Mesures de Guerre de 1914, de prohiber l'importation et la distillation des liqueurs enivrantes, et d'interdire leur transport dans toute partie du pays où la vente est défendue par la loi.

Mes conseillers étant arrivés à la décision que l'enregistrement complet de tous les hommes et de toutes les femmes valides du Canada, âgés de plus de 16 ans, est non seulement important, mais essentiel dans les circonstances actuelles, une mesure nécessaire a été prise à cette fin en vertu de la Loi des Mesures de Guerre de 1914.

Les arrêtés en conseil contenant les mesures ci-dessus vous seront soumis.

L'épouvantable catastrophe d'Halifax qui a causé des centaines de pertes de vie et la destruction d'une partie considérable de cette cité et de la ville de Dartmouth, sise en face, à provoqué une sympathie générale pour les sinistrés. Mes conseillers vous proposeront des moyens de soulager leur détresse et de réparer leurs pertes.

En dépit des circonstances critiques et difficiles à travers lesquelles le pays a passé durant les trois dernières années, la stabilité commerciale, industrielle et financière du Canada s'est fermement maintenue. Le volume du commerce avec l'étranger dépasse de beaucoup le chiffre qu'il avait atteint durant toute période correspondante des années précédentes et la balance du commerce a été beaucoup augmentée en notre faveur.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics pour l'année dernière et le budget pour la prochaine année fiscale vous seront soumis sans délai, et l'on vous demandera de voter les subsides nécessaires pour la poursuite efficace de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En dépit du désappointement causé par l'état des affaires au théâtre de la guerre en Orient, il n'est pas permis de douter du triomphe de notre cause. L'effort des nations comprises dans l'Empire Britannique est encore irréductible, et continuera de l'être jusqu'à la fin. La détermination de toutes les nations alliées et surtout de la puissante République, notre voisine et parente, dont l'immense pouvoir et les ressources illimitées commencent maintenant à se faire sentir pour hâter le dénouement, est également sincère et résolue.

Je recommande vos travaux à la direction divine, plein de confiance qu'ils seront dignes des fins suprêmes vers lesquelles tend notre effort national.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat un bill () intitulé : "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Son Honneur le Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il a été lu par Son Honneur le Président.

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Excellence le Gouverneur général demain.

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—Les honorables MM. Béique, Bostock, Casgrain, Daniel, Robertson, Tanner, Taylor (Leeds), Watson et Sir James Lougheed G.C.M.G., ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat

Copies des ordres émis par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour l'admission des vaisseaux de pêche canadiens dans ses ports.

(Voir Documents de la Session 1918 No....)

Arrêté en conseil n° 560, 8 mars 1918, admettant les vaisseaux des Etats-Unis d'Amérique, dans les ports canadiens.

(Voir Documents de la Session 1918 No....)

Copies des arrêtés en conseil entre le 16 juin 1917 et le 12 mars 1918, relatifs au contrôle des vivres.

(Voir Documents de la Session 1918 No....)

Ordonné, qu'ils soit déposés sur la Table.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 19 mars 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 19 mars 1918.

No. 1.

18 mars—Prise en considération du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la première session du treizième parlement.—(L'honorable M. L'Espérance).

No 1.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Lundi, 18 mars 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. de L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 2.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 19 mars 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	De Veber,	Lynch-Staunton,	Pringle,
Beith,	Domville	Macdonell,	Ratz,
Belcourt,	(Lt-col.),	Mason	Richardson,
Bennett,	Donnelly,	(Brig.-gén.),	Robertson,
Blain,	Edwards,	McCall,	Schaffner,
Bostock,	Farrell,	McHugh,	Sharpe,
Bourque,	Fisher,	McLaren,	Talbot,
Boyer,	Forget,	McLennan,	Taylor
Bradbury,	Foster,	McMeans,	(Leeds),
Casgrain,	Girroir,	Michener,	Tessier,
Choquette,	Gordon,	Milne,	Thibaudeau,
Cloran,	Harmer,	Mitchell,	Thompson,
Crosby,	Landry,	Montplaisir,	Todd,
Curry,	Lavergne,	Mulholland,	Watson,
Dandurand,	Legris,	Nicholls,	Webster,
David,	L'Espérance,	Planta,	White,
Dennis,	Lougheed	Poirier,	Yeo.
Dessaulles,	(Sir James),	Prince,	

PRIÈRES

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait des sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable William H. Bennett a été introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Taylor (Leeds), et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé William H. Bennett, de Midland, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce treizième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronné en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Bennett s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Bennett a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable Robert Alexander Mulholland a été introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M. Pringle, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Robert Alexander Mulholland, marchand, de Port-Hope, dans Notre Province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce douzième jour de mars, en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Mulholland s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Mulholland a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Taylor (Leeds):

De Frederick Ernest Zang, des environs de Vulcan, dans la province de l'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec sa femme Barbara Christina Zang.

Par l'honorable M. Gordon:—

De William Leo Walpole, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Angus Elizabeth McCartney.

Par l'honorable M. Bostock:

De la *Burrard Inlet and Tunnel and Bridge Company*;

De la *Fraser Lumber Company, Limited* et des *Fraser Companies, Limited*; et

De la *Western Power Company of Canada, Limited*.

Par l'honorable M. McMeans:

De M. J. McMichael et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, (*Merchants Casualty Company*); et

De R. T. Riley et autres de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, directeurs provisoires de la *Canadian Indemnity Company*; et

Par l'honorable M. Casgrain:

De la *Canadian Society of Civil Engineers*.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 70,

MARDI, 19 mars 1918.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir:—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement:—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Dennis, Douglas, Godbout, Gordon, Laird, Landry, McHugh, McLennan, Poirier, Power, C.P., Richardson, Taylor (New-Westminster) et Webster,—16.

Comité mixte des Impressions du Parlement:—

Les honorables messieurs Crosby, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Gillmor, Légris, McCall, McLean, Pope, Prince, Ratz, Robertson, C.P., Sharpe, Talbot et Taylor (Leeds), Thibaudeau, Todd, White,—21.

Comité des Ordres Permanents:—

Les honorables messieurs Bostock, Lavergne, Macdonell, Power, C.P., Pringle, Tanner, Tessier, Willoughby et Yeo,—9.

Comité des Banques et du Commerce:—

Les honorables messieurs Beaubien, Béique, Bennett, Boyer, Casgrain, Curry, Danduraud, C.P., Daniel, Edwards, Fisher, Foster, Lougheed (Sir James, C.C.M.G.,

C.P.), L'Espérance, Mason, McLennan, McSweeney, Nicholls, Planta, Ratz, Roche, Ross (Moosejaw), Ross (Middleton), Shatford, Schaffner, Smith Tanner, Taylor (Leeds), Taylor (Westminster), Thompson, Thorne et Willoughby,—32.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres:—

Les honorables messieurs Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt, C.P., Blain, Bostock, Bourque, Bradbury, Casgrain, Choquette, Crosby, Dandurand, C.P., David, Daniel, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, Lougheed (Sir James, C.C.M.G., C.P.), Lynch-Staunton, Macdonell McCall, McHugh, Michener, Milne, Mitchell, Murphy, Poirier, Pope, Power, C.P., Richardson, Robertson, C.P., Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Talbot, Tessier Thompson, Watson et White,—50.

Comité des Bills Privés Divers:—

Les honorables messieurs Barnard, Béique, Beith, Belcourt, C.P., Bénard, Bostock, Boyer, Cloran, Domville, Farrell, Girroir, Godbout, King, Harmer, Legris, Lynch-Staunton, McHugh, Mulholland, Murphy, Planta, Prince, Pringle, Tanner, Todd, Watson et Wilson,—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité:—

Les honorables messieurs Beith, Bennett, Blain, Bolduc (Président), Bostock, Bradbury, Daniel, Fisher, Gordon, Landry, Lavergne, Legris, Lougheed, (Sir James, C.C.M.G., C.P.), McLean, McSweeney, Michener, Montplaisir, Pope, Power, C.P., Prowse, Ross (Middleton), Sharpe, Taylor (Leeds), Thompson, Watson,—25.

Comité du Compte rendu des Débats:—

Les honorables messieurs Bostock, Dandurand, C.P., Dennis, Forget, L'Espérance, Mason, Nicholls, Poirier et Power,—9.

Comité des Divorces:—

Les honorables messieurs Bostock, Daniel, Fisher, Lougheed (Sir James, C.C.M.G., C.P.), Ross (Middleton), Talbot, Tanner, Taylor (Leeds) et Watson,—9.

Comité de l'Agriculture et des Forêts:—

Les honorables messieurs Beith, Béique, Boyer, Douglas, Edwards, King, Prince, Ross (Middleton) et Smith,—9.

Comité de l'Immigration et du Travail:—

Les honorables messieurs Beith, Dandurand, C.P., Dessaulles, McMeans, Nicholls, Prowse, Robertson, C.P., Sharpe et Todd,—9.

Comité du Commerce et des Relations commerciales du Canada:—

Les honorables messieurs Girroir, Milne, Mitchell, McSweeney, Nicholls, Schaffner, Shatford, Tessier et Thibaudeau,—9.

Comité de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires:—

Les honorables messieurs Belcourt, P.C., Bourque, Daniel, David, De Veber, Douglas, Edwards, Murphy et Wilson,—9.

Comité de l'Administration du Service civil:—

Les honorables messieurs Belcourt, C.P., Bénard, Dessaulles, Donnelly, Foster, Lougheed (Sir James, C.C.M.G. C.P.), Power, C.P., Roche et Yeo,—9.

Comité des Edifices et Terrains publics:—

Les honorables messieurs Casgrain, Choquette, Forget, Harmer, McLaren, McLennan, Mulholland, Power et Watson,—9.

Comité mixte du Restaurant:—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Landry, Taylor (Leeds), Thompson et Watson,—5.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1917.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

Ottawa, 18 mars 1918.

A l'honorable Président de la Chambre des Communes.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport à la Chambre des Communes, pour l'année 1917.

Les achats de livres pour la Bibliothèque durant l'année dernière ont été d'un caractère assez restreint.

Aucun des nombreux ouvrages publiés sur la guerre, ayant quelque valeur, n'a été oublié.

En plus, il a été publié un grand nombre de brochures, qu'ils se sont procurées (quelques unes à plusieurs exemplaires). Ces brochures ont été reliées en volumes pour plus de sûreté.

Un grand nombre de livres relativement à la guerre et au droit international ont été publiés.

Vû la quantité d ces ouvrages sur la guerre, brochures et publications de droit, il a paru sage de réduire les achats de livres d'un caractère moins sérieux.

Ils se sont procuré les publications officielles du Gouvernement britannique et des Etats-Unis, et elles ont été mises au service des députés et des différentes commissions durant l'année.

Ces nombreuses publications ont occasionné une assez forte dépense.

Les difficultés de transport ont, pendant l'année, causé un retard considérable dans les envois et il a fallu faire fréquemment usage du télégraphe et de la poste.

Aucun achat n'a été fait dans le but de remplacer les ouvrages détruits lors de l'incendie du Parlement, vû qu'il n'y a point de local disponible, dans les conditions actuelles.

Les bibliothécaires ont appris qu'un local sera réservé dans la nouvelle bâtisse pour l'usage de la bibliothèque. Comme le manque d'espace est un fait connu de tous depuis longtemps et qu'ils déplorent eux-mêmes tous les ans, ils ont lieu d'espérer que ce local, au moins temporaire, sera suffisant.

Les arrangements ordinaires pour le service des députés pendant la Session sera continué comme d'habitude.

Parmi les dons reçus pendant la vacance, un des plus importants et des plus utiles, est celui du Smithsonian Institution qui comprend quatre-vingt volumes de leurs Rapports annuels, pour remplacer la collection perdue dans l'incendie de 1916.

Le catalogue annuel des ouvrages achetés pendant l'année est sous presse, et sera distribué dèsqu'il sera imprimé.

La liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire a été préparée comme d'habitude et fera partie des documents sessionnels lorsqu'ils seront imprimés.

Le tout respectueusement soumis,

A. D. DECELLES, B. G.

MARTIN J. GRIFFIN, B. P.

Bibliothèque du Parlement,

18 mars 1918.

Pour l'annexe à ce rapport, voir Documents de la Session No. 40.

(Pour liste des dons faits à la Bibliothèque du Parlement, voir Documents de la Session, 1918, No.).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement, ayant été lu,

L'honorable M. L'Espérance, secondé par l'honorable M. Michener, a proposé :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Dovenshire, marquis d'Hartington comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Belcourt, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite adresse soit remise à demain.

Le Sénat s'est ajourné.

No 4.

Par l'honorable M. David :

19 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produit un état donnant le nombre approximatif des soldats et des personnes qui ont voté aux dernières élections sans avoir jamais résidé au Canada, ou sans avoir leur domicile au Canada au moment des élections.

No 5.

Par l'honorable M. David :

19 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produit un état indiquant le nombre de femmes qui ont voté aux dernières élections générales, et les divisant comme suit :—

- (a) les mères, femmes ou sœurs de soldats domiciliés au Canada ;
- (b) les mères, femmes ou sœurs de soldats ne résidant pas au Canada ;
- (c) les femmes employées comme infirmières ou remplissant d'autres fonctions dans les hôpitaux et autres institutions de secours en Angleterre et en France.

Par l'honorable M. Landry :

19 mars—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour un état indiquant, province par province, au 15 mars courant, en autant de colonnes distinctes :

1. Le nombre des hommes de la première classe pouvant être appelés au service militaire à la date fixée par la proclamation du gouvernement.
2. Le nombre de ceux qui ont répondu à tel appel, distinguant :
 - a) ceux qui ont pris service de suite ;
 - b) ceux qui ont demandé leur exemption du service pour l'une des raisons énoncées dans l'Acte du Service Militaire.
3. Du nombre de conscrits demandant ainsi leur exemption :
 - a) le nombre de ceux qui l'ont obtenue définitivement ;
 - b) le nombre de ceux qui l'ont obtenue temporairement ;
 - c) le nombre de ceux dont la demande a été refusée ;
 - d) le nombre de ceux dont la demande d'exemption n'a pas encore été prise en considération :
 - 1° par les tribunaux d'exemption (de première instance) ;
 - 2° par les tribunaux d'appel.
4. Le nombre de volontaires et de conscrits actuellement en service actif, depuis que la loi du Service militaire est en force, distinguant :
 - a) les enrôlés volontaires ;
 - b) les conscrits de plein gré ;
 - c) les conscrits de par les jugements des tribunaux.
5. Le nombre des hommes de la première classe qui n'ont en aucune manière répondu à l'appel.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 20 mars 1918.

No 1.

19 mars—Reprise du débat ajourné sur prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la première session du treizième Parlement, et l'avis de motion par l'honorable M. L'Espérance, appuyé par l'honorable M. Michener, que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence, au nom du Sénat du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—(L'honorable M. David).

No 2.

19 mars—Prise en considération du premier rapport du comité de sélection chargé de nommer les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session.—(Sir James Lougheed).

No. 2.

1re Session, 1^{er} Parlement, 8-9 George V, 1918

Mardi, 19 mars, 1918.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 3.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 20 mars 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Dessaullès,	Lynch-Staunton,	Prince,
Béique,	De Veber,	Macdonell,	Ratz,
Beith,	Domville	Mason	Richardson,
Belcourt,	(Lt-col.),	(Brig.-gén.),	Robertson,
Bennett,	Donnelly,	McCall,	Schaffner,
Blain,	Edwards,	McHugh,	Sharpe,
Bostock,	Farrell,	McLaren,	Talbot,
Bourque,	Fisher,	McLennan,	Taylor
Boyer,	Forget,	McMeans,	(Leeds),
Bradbury,	Foster,	Michener,	Tessier,
Casgrain,	Girroir,	Milne,	Thibaudeau,
Choquette,	Gordon,	Mitchell,	Todd,
Cloran,	Landry,	Montplaisir,	Watson,
Crosby,	Lavergne,	Mulholland,	Webster,
Daniel,	Legris,	Nicholls,	White,
David,	L'Espérance,	Planta,	Yeo.
Dennis,	Lougheed	Poirier,	
	(Sir James),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. McMeans:

De Frank D. Goff et autres, de Clarksburg et d'autres lieux, dans la province d'Ontario. (*Gospel Workers Church in Canada*).

Par l'honorable M. Nicholls:

De Ida Sophia Wardell, de la cité de Toronto; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Thomas James Wardell; et

Par l'honorable M. Belcourt:

De James B. Klock et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, directeurs provisoires de la Compagnie du canal de Montréal, Ottawa et la baie Georgienne.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Rapport du ministère du Service naval

(*Documents de la Session, 1918, No 38*).

Service des Pêcheries, ministère du Service naval.

(*Documents de la Session, 1918, No 39*).

Rapport annuel du ministère du Revenu de l'Intérieur.

Partie I. Accise.

Partie II. Poids et mesures, gaz et électricité.

(*Documents de la Session, 1918, Nos 12, 13*).

Procès-Verbaux de la conférence interprovinciale tenue à Ottawa au cours du mois de février, 1918.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Conférence des femmes sur la guerre.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Copie des décrets du Conseil relatifs aux sujets suivants:—

Renvoi de fonctionnaires pour cause de partisanerie offensive.

Nominations dans le Service civil.

Loi du Service militaire.

Mission canadienne de guerre.

Taux de fret, taxes spéciales sur les bénéfices du C.P.R.

Bureau d'information publique.

Immigration et colonisation, et salaire du Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères.

Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Commission des hôpitaux militaires.

Commission des achats pour la guerre.

Commission de secours pour Halifax.

Comité militaire et comité de reconstruction et de développement.

Bureau d'enregistrement du Canada.

Prohibition de l'importation des liqueurs.

Défense du Canada.

Bureau du commerce de guerre.

Comité d'impression.

Conservation des combustibles.

C.P. 17, daté le 4 janvier 1918.—Port des uniformes militaire et naval par des personnes non autorisées.

C.P. 86, daté le 15 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada, 1917”; approvisionnement de charbon pour les vaisseaux.

C.P. 87, daté le 17 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada 1917”; exportation des armes à feu.

C.P. 91, daté le 15 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada 1917”; équipement de radiotélégraphie sur les navires.

C.P. 261, daté le 1er janvier 1918.—Transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 329, daté le 8 février 1918.—Echelle de paye de la R. N. C. V. R.

C.P. 387, daté le 20 février 1918.—Allocation aux officiers et aux hommes qui voyagent en devoir.

C.P. 462, daté le 2 mars 1918.—Traitement des membres aliénés du service naval.

C.P. 524, daté le 2 mars 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada, 1917”; mise en force de telle loi.

C.P. 2769, daté le 4 octobre 1917.—Amendement à l'ordre concernant la défense du Canada, 1917”: *re* les lumières sur les navires.

C.P. 2791, daté le 9 octobre 1917.—Rétention des services des hommes de la R. N. C. V. R. après la fin de la guerre.

C. P. 3017, daté le 3 décembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la défense du Canada, 1917”: *re* transport des explosifs sur les navires marchands.

C.P. 3064, daté le 2 novembre 1917.—Echelle de paye pour les officiers qui siègent devant les conseils de guerre et les cours disciplinaires de la marine royale canadienne.

C.P. 3072, daté le 6 novembre 1917.—Règlements concernant l'émission des insignes de guerre.

C.P. 3192, daté le 13 novembre 1917.—Echelle de paye lors du renvoi des hommes qui n'ont pas droits à une gratification de trois mois.

C.P. 3306, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* fournir des renseignements concernant les mouvements des navires.

C.P. 3307, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* élargissement des prisonniers marins.

C.P. 3319, daté le 29 novembre 1917.—“Amendement à l'ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* port d'allumettes dans le voisinage de matières inflammables.

C.P. 3362, daté le 24 décembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 3391, daté le 24 décembre 1917.—Rétention des services des hommes dans la marine royale canadienne après la fin de la guerre.

C.P. 3392, daté le 22 décembre 1917.—Création du rang de commandant, R. N. C. V. R.

C.P. 3470, daté le 26 décembre 1917.—Création de grade à brevet, marine royale canadienne.

C.P. 3474, daté le 27 décembre 1917.—Echelle de paye pour les paie-maîtres R. N. C. V. R.

C.P. 3475, daté le 5 janvier 1918.—Allocation de séparation.

C.P. 558, daté le 8 mars 1918.—Vigie sur les navires marchands.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan, secondé par l'honorable M. Sharpe, que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la

Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité de Sélection chargé de nommer les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session.

Le dit rapport a été adopté.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il a été

Ordonné, que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans le dit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autre et pour faire rapport; et le comité des Ordres Permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis; et aussi que le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908*, et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Dennis, Douglas, Gordon, Laird, Landry, McHugh, McLennan, Poirier, Power, C.P., Richardson, Taylor (New-Westminster) et Webster ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur la dite bibliothèque.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Crosby, Dennis, Desaulles, De Veber, Domville, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, Pope, Prince, Ratz, Robertson, Sharpe, Talbot, Taylor (Leeds), Thibaudeau, Todd et White ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable Sir James Loughheed, il a été
Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des greffiers, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Landry, Taylor (Leeds), Thompson et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit restaurant.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 21 mars 1918.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION.

Pour jeudi, 21 mars 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David :

19 mars—Qu'il demandera à quelle somme s'élèvent, jusqu'à cette date, les emprunts contractés par le gouvernement en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada; et quelle est la somme des intérêts payés sur ces emprunts depuis le commencement de la guerre?

MOTIONS.

Pour jeudi, 21 mars 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

19 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport donnant le détail de certains états de l'estimation du coût de la construction d'égouts, etc., établie aux tableaux 29 et 30 qui se trouvent entre les pages 96 et 97 du livre intitulé: *Rural Planning and Development*, écrit par Thomas Adams, et qui constitue un rapport de la Commission de Conservation, daté de 1917. Les états ci-dessus donnent les totaux suivants; \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533.

No 2.

Par l'honorable M. David :

19 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état donnant le détail des dépenses qui ont été faites, jusqu'à la date du 1er mars, à l'occasion des dernières élections, de la Loi de la conscription et du Service national.

No 3.

Par l'honorable M. David :

19 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant, jusqu'à la date du 1er mars de cette année, combien d'officiers et de soldats ont traversé outre-mer depuis le commencement de la guerre, le temps que ces officiers et soldats ont séjourné en Angleterre et le coût de leur entretien durant ce temps, ainsi que le nombre et les noms des officiers qui ne se sont pas rendus au front.

No 4.

Par l'honorable M. David :

19 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produit un état donnant le nombre approximatif des soldats et des personnes qui ont voté aux dernières élections sans avoir jamais résidé au Canada, ou sans avoir leur domicile au Canada au moment des élections.

No 5.

Par l'honorable M. David :

19 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produit un état indiquant le nombre de femmes qui ont voté aux dernières élections générales, et les divisant comme suit :—

- (a) les mères, femmes ou sœurs de soldats domiciliés au Canada ;
- (b) les mères, femmes ou sœurs de soldats ne résidant pas au Canada ;
- (c) les femmes employées comme infirmières ou remplissant d'autres fonctions dans les hôpitaux et autres institutions de secours en Angleterre et en France.

No 6.

Par l'honorable M. Landry :

19 mars—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour un état indiquant, province par province, au 15 mars courant, en autant de colonnes distinctes :

1. Le nombre des hommes de la première classe pouvant être appelés au service militaire à la date fixée par la proclamation du gouvernement.
2. Le nombre de ceux qui ont répondu à tel appel, distinguant :
 - a) ceux qui ont pris service de suite ;
 - b) ceux qui ont demandé leur exemption du service pour l'une des raisons énoncées dans l'Acte du Service Militaire.
3. Du nombre de conscrits demandant ainsi leur exemption :
 - a) le nombre de ceux qui l'ont obtenue définitivement ;
 - b) le nombre de ceux qui l'ont obtenue temporairement ;
 - c) le nombre de ceux dont la demande a été refusée ;
 - d) le nombre de ceux dont la demande d'exemption n'a pas encore été prise en considération :
 - 1° par les tribunaux d'exemption (de première instance) ;
 - 2° par les tribunaux d'appel.
4. Le nombre de volontaires et de conscrits actuellement en service actif, depuis que la loi du Service militaire est en force, distinguant :
 - a) les enrôlés volontaires ;
 - b) les conscrits de plein gré ;
 - c) les conscrits de par les jugements des tribunaux.
5. Le nombre des hommes de la première classe qui n'ont en aucune manière répondu à l'appel.

MOTIONS.

Pour vendredi, 22 mars 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant en autant de colonnes distinctes :

1. Les différents camps d'aviation établis par le gouvernement canadien et leur location, avec la date de leur établissement ;

2. le nombre d'aviateurs qui ont passé par iceux depuis leur formation et qui ont obtenu leurs certificats;

3. Le nombre d'aviateurs présentement en formation dans chacun de ces camps;

4. Le nombre d'accidents survenus dans chacun de ces camps distinguant (a) les accidents mortels; (b) les accidents graves; (c) les accidents légers, avec leurs dates respectives;

5. Le nombre d'avions mis hors d'usage comme perte totale ou comme gravement endommagés.

No 2.

Par l'honorable M. Landry:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 3.

Par l'honorable M. Béique:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant:

1. Le nombre d'officiers et de soldats canadiens qui sont revenus d'Angleterre, depuis le commencement de la guerre, sans avoir fait du service au front, et ce qu'ils ont coûté au pays, en spécifiant le montant de leur solde et le prix de leur subsistance;

2. Le nombre d'officiers et de soldats canadiens qui sont encore en Angleterre, et de ceux qui s'y trouvent depuis au-delà d'une année, sans avoir été au front et ce qu'ils ont coûté au pays, en spécifiant le montant de leur solde et le prix de leur subsistance.

No 4.

Par l'honorable M. Béique:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nombre et le titre de toutes les commissions instituées par décret ministériel depuis les élections générales de 1911, ainsi que la date desdits décrets, les noms des commissaires, le temps qu'ils ont rempli ces fonctions, le montant qui leur a été payé et le coût total de chacune de ces commissions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

ORDRE DU JOUR

No 3.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mercredi, 20 mars, 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SEANCES DU SENAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 4.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 21 mars 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bennett,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Boyer,
Bradbury,
Casgrain,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,

Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville
(Lt-col.),
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Girroir,
Harmer,
King,
Landry,
Lavergne,

Legris,
L'Espérance,
Lougheed
(Sir James),
Macdonell,
McHugh,
McLaren,
McLennan,
McMeans,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Planta,
Poirier,
Pope,

Prince,
Ratz,
Robertson,
Schaffner,
Sharpe,
Talbot,
Tanner,
Taylor
(Leeds),
Tessier,
Thibaudeau,
Todd,
Watson,
Webster,
White,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. Belcourt :

De l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*; et

Par l'honorable M. Edwards:—

De Henry Ernest Saxby, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec sa femme, Emily May Saxby.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*; demandant une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour commencer la construction autorisée de ses voies ferrées, pont et tunnel et à d'autres fins;

De la *Fraser Lumber Company, Limited* et de la *Fraser Companies, Limited*; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier et de confirmer l'achat de la première par la *Fraser Company, Limited* et de lui accorder tous les privilèges et les droits que possédait la *Fraser Lumber Company, Limited*;

De la *Western Power Company of Canada, Limited*; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de l'autoriser à posséder, exploiter et gérer le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*;

De M. J. McMichael et autres, de Winnipeg; demandant une charte sous le nom de *Merchants Casualty Company*;

De R. T. Riley et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, directeurs provisoires de la *Canadian Indemnity Company*; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger de deux ans le délai fixé par le ministre des Finances pour l'émission de leur permis pour commencer ses opérations; et

De la *Canadian Society of Civil Engineers*; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de "*The Engineering Institute of Canada*".

L'honorable M. Beique, du comité permanent des Bills privés divers, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 70,

JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent des Bills privés divers, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,

Président.

Avec la permission du Sénat, il a été Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.
Le tout respectueusement soumis.

RICHARD BLAIN,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Dennis, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

WM DENNIS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Dennis, du comité permanent du Compte rendu des Débats, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent du Compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande de retenir les services de M. A. B. Hanney pour la prochaine session aux mêmes conditions que celles qui sont stipulées dans le rapport du comité du Compte rendu des Débats du 3 juin 1913; et que M. E. Fortier, garde son emploi aux conditions stipulées dans le même rapport.

Le tout respectueusement soumis.

WM DENNIS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Foster, président du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE G. FOSTER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. McMeans, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail, à l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918.

Le comité permanent de l'Hygiène publique et de l'Inspection des substances alimentaires a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Edifices et Terrains publics, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918,

Le comité permanent des Edifices et Terrains publics, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918,

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR BOYER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Girroir, du comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918,

Le comité permanent du Commerce et des Relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

LAVIN GIRROIR,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir James Loughheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918,

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres pour tous les objets, y compris l'audition des témoignages sous serment sur les faits allégués dans les pétitions en obtention de bills de divorce, excepté dans le cas d'une contestation au sujet d'une pétition; le quorum devant être alors de cinq (5) membres, qui feront rapport au Sénat des conclusions auxquelles ils sont arrivés et de la recommandation faite par le comité.

2. Votre comité recommande aussi qu'en conséquence du grand nombre de demandes en obtention de bills de divorce, il soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat et aussi durant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent de l'Administration du Service civil, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 21 mars 1918,

Le comité permanent de l'Administration du Service civil, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il a été
Ordonné, que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que, en conformité de la règle 103, le greffier du Sénat a déposé sur la table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'exercice clos le 31 mars 1917.

Ordonné, que les dits comptes et pièces justificatives soient renvoyés au comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un rapport donnant le détail de certains états de l'estimation du coût de la construction d'égouts, etc., établie aux tableaux 29 et 30 qui se trouvent entre les pages 96 et 97 du livre intitulé: *Rural Planning and Development*, écrit par Thomas Adams, et qui constitue un rapport de la Commission de Conservation, daté de 1917. Les états ci-dessus donnent les totaux suivants; \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533.

Sur motion de l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de faire déposer devant cette Chambre un état donnant le détail des dépenses qui ont été faites, jusqu'à la date du 1er mars, à l'occasion des dernières élections, de la Loi de la conscription et du Service national.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant jusqu'à la date du 1er mars de cette année, combien d'officiers et de soldats ont traversé outre-mer depuis le commencement de la guerre, le temps que ces officiers et soldats ont séjourné en Angleterre et le coût de leur entretien durant ce temps, ainsi que le nombre et les noms des officiers qui ne se sont pas rendus au front.

Sur motion de l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produit un état donnant le nombre approximatif des soldats et des personnes qui ont voté aux dernières élections sans avoir jamais résidé au Canada, ou sans avoir leur domicile au Canada au moment des élections.

Sur motion de l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produit un état indiquant le nombre de femmes qui ont voté aux dernières élections générales, et les divisant comme suit:—

- (a) les mères, femmes ou sœurs de soldats domiciliés au Canada;
- (b) les mères, femmes ou sœurs de soldats ne résidant pas au Canada;
- (c) les femmes employées comme infirmières ou remplissant d'autres fonctions dans les hôpitaux et autres institutions de secours en Angleterre et en France.

Sur motion de l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre de cette Chambre pour un état indiquant, par l'honorable M. Landry:

19 mars—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour un état indiquant, province par province, au 15 mars courant, en autant de colonnes distinctes:

1. Le nombre des hommes de la première classe pouvant être appelés au service militaire à la date fixée par la proclamation du gouvernement.
2. Le nombre de ceux qui ont répondu à tel appel, distinguant:
 - a) ceux qui ont pris service de suite;
 - b) ceux qui ont demandé leur exemption du service pour l'une des raisons énoncées dans l'Acte du Service Militaire.
3. Du nombre de conscrits demandant ainsi leur exemption:
 - a) le nombre de ceux qui l'ont obtenue définitivement;
 - b) le nombre de ceux qui l'ont obtenue temporairement;
 - c) le nombre de ceux dont la demande a été refusée;
 - d) le nombre de ceux dont la demande d'exemption n'a pas encore été prise en considération:
 - 1° par les tribunaux d'exemption (de première instance);
 - 2° par les tribunaux d'appel.
4. Le nombre de volontaires et de conscrits actuellement en service actif, depuis que la loi du Service militaire est en force, distinguant:
 - a) les enrôlés volontaires;
 - b) les conscrits de plein gré;
 - c) les conscrits de par les jugements des tribunaux.
5. Le nombre des hommes de la première classe qui n'ont en aucune manière répondu à l'appel.

L'honorable Sir James Loughheed, a présenté au Sénat un bill (A) intitulé: "Loi modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture le 8 avril prochain

L'honorable Sir James Lougheed, a présenté au Sénat le rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries.—Marine.

(Voir Documents de la Session, 1918, No 21).

Inspection des bateaux à vapeur.

(Voir Documents de la Session, 1918, No 23).

Ordonné qu'ils soient déposés sur la table.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 22 mars 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

MOTIONS.

Pour vendredi, 22 mars 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant en autant de colonnes distinctes :

1. Les différents camps d'aviation établis par le gouvernement canadien et leur location, avec la date de leur établissement;
2. le nombre d'aviateurs qui ont passé par iceux depuis leur formation et qui ont obtenu leurs certificats;
3. Le nombre d'aviateurs présentement en formation dans chacun de ces camps;
4. Le nombre d'accidents survenus dans chacun de ces camps distinguant (a) les accidents mortels; (b) les accidents graves; (c) les accidents légers, avec leurs dates respectives;
5. Le nombre d'avions mis hors d'usage comme perte totale ou comme gravement endommagés.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 3.

Par l'honorable M. Béique :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant :

1. Le nombre d'officiers et de soldats canadiens qui sont revenus d'Angleterre, depuis le commencement de la guerre, sans avoir fait du service au front, et ce qu'ils ont coûté au pays, en spécifiant le montant de leur solde et le prix de leur subsistance;
2. Le nombre d'officiers et de soldats canadiens qui sont encore en Angleterre, et de ceux qui s'y trouvent depuis au-delà d'une année, sans avoir été au front et ce qu'ils ont coûté au pays, en spécifiant le montant de leur solde et le prix de leur subsistance.

No 4.

Par l'honorable M. Béique:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nombre et le titre de toutes les commissions instituées par décret ministériel depuis les élections générales de 1911, ainsi que la date desdits décrets, les noms des commissaires, le temps qu'ils ont rempli ces fonctions, le montant qui leur a été payé et le coût total de chacune des dites commissions.

No 5.

Par l'honorable Sir James Lougheed, K.C.M.G.:

21 mars—Que le Sénat, en s'ajournant aujourd'hui, reste ajourné jusqu'au lundi, 8 avril prochain, à trois heures de l'après-midi.

Pour lundi, 8 avril 1918.

No 1.

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

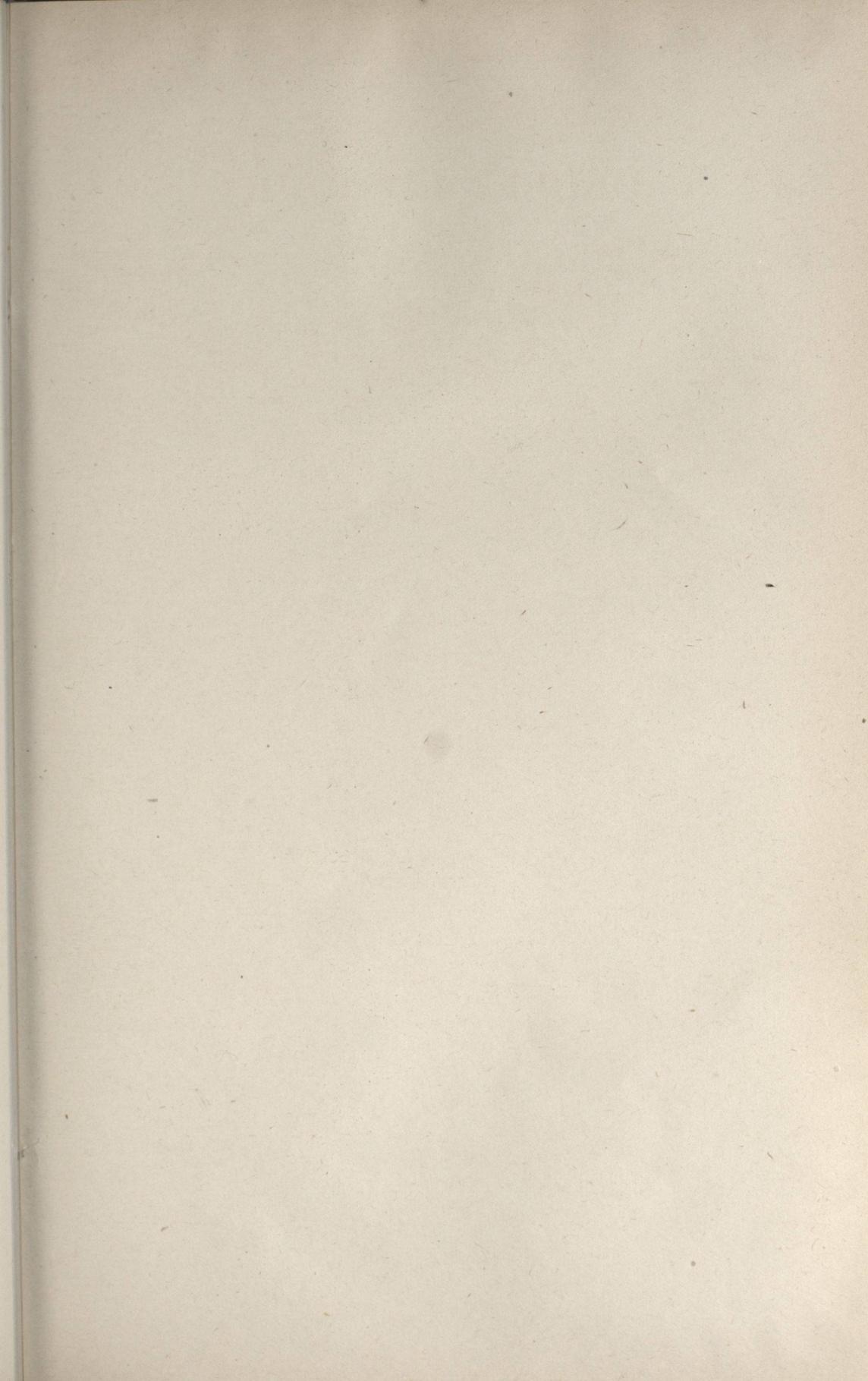
21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

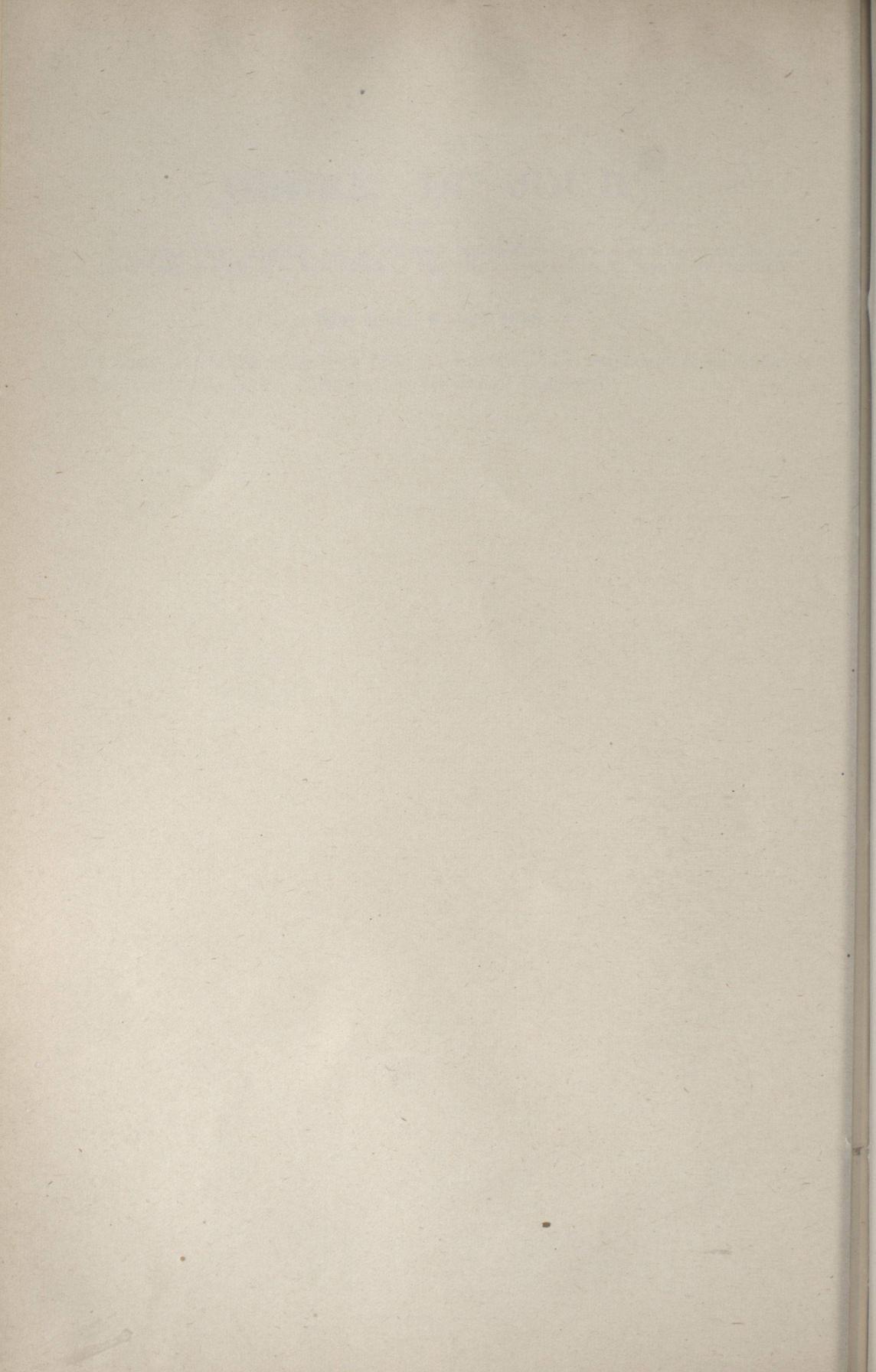
ORDRE DU JOUR

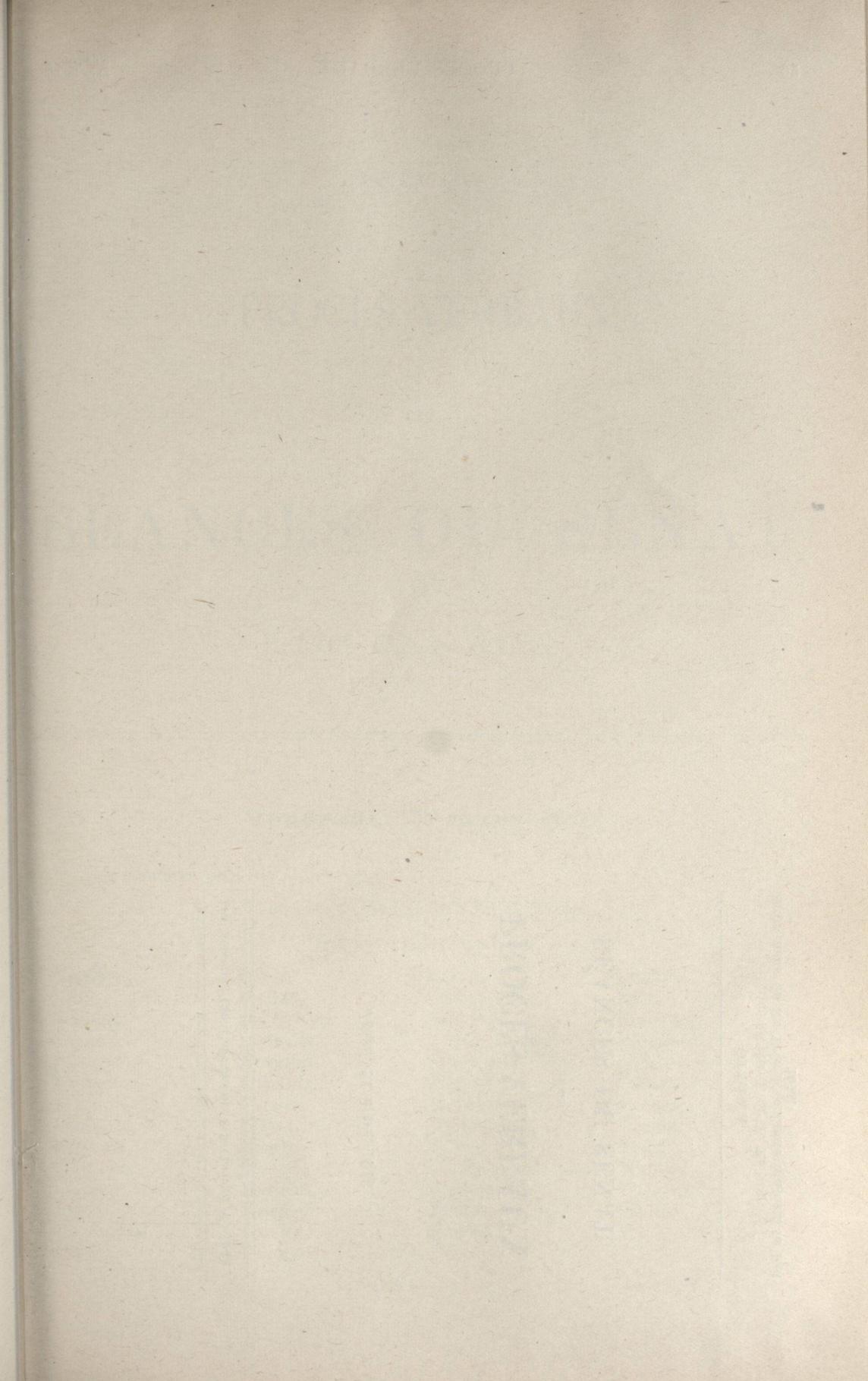
NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 8 avril 1918.

21 mars—Deuxième lecture du (Bill A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable Sir James Lougheed).







No 4.

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Jeu'di, 21 mars, 1918.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 5.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 22 mars 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	David,	Legris,	Prowse,
Beith,	Dennis,	L'Espérance,	Ratz,
Belcourt,	De Veber,	Lougheed	Robertson,
Bennett,	Donnelly,	(Sir James),	Schaffner,
Blain,	Douglas,	Macdonell,	Sharpe,
Bostock,	Edwards,	McHugh,	Talbot,
Bourque,	Farrell,	McLennan,	Tanner,
Bradbury,	Fisher,	Michener,	Tessier,
Casgrain,	Forget,	Milne,	Todd,
Choquette,	Girroit,	Montplaisir,	Watson,
Cloran,	Harmer,	Mulholland,	Webster,
Crosby,	King,	Planta,	White,
Dandurand,	Landry,	Poirier,	Yeo.
Daniel,	Lavergne,	Prince,	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 22 mars 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à cinq heures et quarante-cinq cet après-midi, pour sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAMES F. CROWDY,
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Bradbury:—
De Brazeau Collieries, Limited;
De *Toronto, Niagara and Western Railway Company*; et
De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*; et

Par l'honorable M. Blain pour l'honorable M. Gordon:—
De Mary Garland Lewis, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Victor Lewis.

Par l'honorable M. Blain:—
De Francis Newman, du canton de Dunn, dans le comté de Haldimand, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tincy May Newman.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De Frank D. Goff et autres, de Clarksburg et d'autres lieux, dans la province de l'Ontario; demandant une charte sous le nom de "*The Gospel Workers Church in Canada*"; et

De James B. Klock et autres, directeurs provisoires de la compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs canaux autorisés, et de lui permettre de changer quelques uns de ses directeurs provisoires.

Sur motion de l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant en autant de colonnes distinctes:

1. Les différents camps d'aviation établis par le gouvernement canadien et leur location, avec la date de leur établissement;
2. le nombre d'aviateurs qui ont passé par iceux depuis leur formation et qui ont obtenu leurs certificats;
3. Le nombre d'aviateurs présentement en formation dans chacun de ces camps;
4. Le nombre d'accidents survenus dans chacun de ces camps distinguant (a) les accidents mortels; (b) les accidents graves; (c) les accidents légers, avec leurs dates respectives;
5. Le nombre d'avions mis hors d'usage comme perte totale ou comme gravement endommagés.

Sur motion de l'honorable M. Watson pour M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant :

1. Le nombre d'officiers et de soldats canadiens qui sont revenus d'Angleterre, depuis le commencement de la guerre, sans avoir fait du service au front, et ce qu'ils ont coûté au pays, en spécifiant le montant de leur solde et le prix de leur subsistance;

2. Le nombre d'officiers et de soldats canadiens qui sont encore en Angleterre, et de ceux qui s'y trouvent depuis au-delà d'une année, sans avoir été au front et ce qu'ils ont coûté au pays, en spécifiant le montant de leur solde et le prix de leur subsistance.

Sur motion de l'honorable M. Watson, pour l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nombre et le titre de toutes les commissions instituées par décret ministériel depuis les élections générales de 1911, ainsi que la date desdits décrets, les noms des commissaires, le temps qu'ils ont rempli ces fonctions, le montant qui leur a été payé et le coût total de chacune des dites commissions.

L'honorable Sir James Loughheed, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé que le Sénat, en s'ajournant aujourd'hui, reste ajourné jusqu'au lundi, 8 avril prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion l'honorable M. Bostock, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé en amendement,

Que les mots "trois heures de l'après-midi" soient retranchés de la dite motion et remplacés par les suivants "huit heures du soir".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (18) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1919" auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23f, 24a et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant venu et étant assis aux pieds du Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Député-gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue:—

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes a alors adressé la parole au très honorable Député-gouverneur général, comme suit:—

“QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

“Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

“Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1919”, que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner”.

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur le Député-gouverneur général, a dit:—

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député-gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill”.

Il a plu au très honorable Député-gouverneur de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 8 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 8 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain :

22 mars—1. Le gouvernement a-t-il pris possession du chemin de fer Nord-Canadien, ou d'une partie quelconque de ce chemin de fer?

2. Dans l'affirmative, à quelle date?

3. S'il a pris possession d'une partie de ce chemin de fer, quelle partie est-ce?

4. Le gouvernement a-t-il pris possession du *Montreal Tunnel and Terminal Railway*? Dans l'affirmative, à quelle date?

5. Qui devra payer les travaux actuellement en cours, et ceux qui ont été exécutés depuis la dernière session du Parlement, sur le *Montreal Tunnel and Terminal Railway*?

6. Le gouvernement a-t-il, depuis la dernière session, effectué des paiements pour le compte des deux chemins de fer susmentionnés?

7. Dans l'affirmative, à quelle date? Combien a-t-il été fait de semblables paiements, et à quelles dates?

8. Le gouvernement a-t-il payé quelques coupons des obligations des diverses compagnies subsidiaires faisant partie de la compagnie de chemin de fer Nord-Canadien?

9. Le gouvernement a-t-il payé des billets dus par la compagnie de chemin de fer Nord-Canadien, ou l'une de ses compagnies subsidiaires?

10. Le gouvernement a-t-il donné quelque valeur ou garantie pour payer les obligations de quelqu'une des dites compagnies?

11. Dans l'affirmative, quels sont les montants qui ont été ainsi payés ou garantis? A qui, pour quelle considération et à quelle date?

No 2.

Par l'honorable M. Prowse :

22 mars—Le gouvernement se propose-t-il de poser une voie normale sur le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, ou sur une partie de ce chemin de fer, pour que cette voie ferrée corresponde à la largeur de voie des chemins de fer du pays et de la voie sur le bateau qui traverse les wagons. Si le gouvernement projette de poser une voie normale sur une partie du dit chemin de fer, quelle sera cette partie?

MOTIONS.

Pour lundi, 8 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 8 avril 1918.

21 mars—Deuxième lecture du (Bill A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Vendredi, 22 mars, 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 6.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 8 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McSweeney,	Shatford,
Beaubien,	Fisher,	Milne,	Talbot,
Béique,	Girroir,	Mitchell,	Tanner,
Beith,	Gordon,	Mulholland,	Taylor
Benard,	Harmer,	Murphy,	(Leeds),
Bostock,	King,	Nicholls,	Taylor
Bourque,	Laird,	Planta,	(New Westminster),
Boyer,	Lavergne,	Poirier,	Tessier,
Bradbury,	Legris,	Pringle,	Thibaudeau,
Casgrain,	Lougheed	Prowse,	Thompson,
Choquette,	(Sir James),	Richardson,	Todd,
Cloran,	Macdonell,	Robertson,	Watson,
David,	McCall,	Ross	Webster,
Dessaulles,	McHugh,	(Middleton),	White,
De Veber,	McLaren,	Ross	Willoughby,
Donnelly,	McLean,	(Moosejaw),	Yeo.
Douglas,	McLennan,	Schaffner,	
Edwards,	McMeans,	Sharpe,	

Le greffier, à la table, a informé le Sénat que Son Honneur le Président a été inévitablement retenu et ne pourrait pas assister à la séance.

L'honorable sir James Loughheed, secondé par l'honorable M. Bostock, a proposé :

Que pendant l'absence inévitable de Son Honneur le Président, l'honorable M. Blain soit nommé président du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le greffier l'a déclarée résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Blain a pris place au fauteuil.

PRÛÈRES.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat un état du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Le dit état a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
5 avril 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer, pour l'information du Sénat, une liste des noms des membres du Sénat qui ont signé et renouvelé leur déclaration de qualification de propriété pendant les vingt premiers jours de la présente session du Parlement, en conformité de la règle 105 de cette Chambre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

A l'honorable JOSEPH BOLDOC,
Président du Sénat.

Les honorables messieurs

- | | |
|------------------------|--|
| 1. Beaubien, | 36. Loughheed, sir James, G.C.M.G.,
C.R., |
| 2. Béique, | 37. Lynch-Staunton, |
| 3. Beith, | 38. Macdonell, |
| 4. Belcourt, | 39. Mason, |
| 5. Blain, | 40. McCall, |
| 6. Bolduc (Président), | 41. McHugh, |
| 7. Bostock, | 42. McLaren, |
| 8. Bourque, | 43. McLean, |
| 9. Boyer, | 44. McLennan, |
| 10. Casgrain, | 45. McMeans, |
| 11. Choquette, | 46. Milne, |
| 12. Cloran, | 47. Mitchell, |
| 13. Crosby, | 48. Montplaisir, |
| 14. Curry, | 49. Nicholls, |
| 15. Dandurand, | 50. Planta, |
| 16. Daniel, | 51. Poirier, |
| 17. David, | 52. Pope, |
| 18. Dennis, | 53. Prince, |
| 19. Dessaulles, | 54. Pringle, |
| 20. De Veber, | 55. Prowse, |
| 21. Domville, | |

22. Donnelly,
23. Douglas,
24. Edwards,
25. Farrell,
26. Fisher,
27. Forget,
28. Foster,
29. Girroir,
30. Gordon,
31. King,
32. Landry,
33. Lavergne,
34. Legris,
35. L'Espérance,

56. Ratz,
57. Richardson,
58. Robertson,
59. Sharpe,
60. Shelyn,
61. Talbot,
62. Tanner,
63. Taylor (Leeds),
64. Tessier,
65. Thibaudeau,
66. Thompson,
67. Watson,
68. White,
69. Yeo.

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que le greffier du Sénat soit autorisé à recevoir le renouvellement de déclaration de qualification de propriété des membres du Sénat qui n'ont pas encore eu l'occasion de faire et souscrire la dite déclaration, conformément à la règle 105 de cette Chambre et à présenter un état supplémentaire en conséquence.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait des sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable George Henry Barnard, a été introduit entre l'honorable sir James Lougheed et l'honorable M. Planta, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé George Henry Barnard, C.R., de Victoria, dans Notre Province de la Colombie-Britannique, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Barnard s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Barnard a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable Wellington Bartley Willoughby, B.A., LL.B., a été introduit entre l'honorable sir James Loughheed et l'honorable M. Laird, et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Wellington Bartley Willoughby, B.A., LL.B., de Moose-Jaw, dans Notre Province de Saskatchewan, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Willoughby s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Willoughby a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable James Davis Taylor a été introduit entre l'honorable sir James Lougheed et l'honorable M. Shatford et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre bien-aimé lieutenant-colonel James Davis Taylor, de New-Westminster, dans Notre Province de la Colombie-Britannique, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce vingt-troisième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné, que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Taylor s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat que l'honorable M. Taylor a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Mitchell:

De Mary Claire Dawson Hislop, de la cité de Westmount, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter MacKay Hislop, son mari.

Par l'honorable M. Nicholls:

De Lillie May Billing, du village de Fenwick, dans le comté de Welland, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Billing (connu sous le nom de Joseph Box Billings) son mari;

Par l'honorable M. Talbot:

De Martin Halfner, demeurant près de la ville de Tofield, dans la province de l'Alberta; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Florence Halfner, sa femme;

Par l'honorable M. Laird:

De Walter Starkey, du village de Start City, dans la province de la Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Elizabeth Starkey, sa femme;

De Edward David Hill, de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Anna Hill, sa femme;

Par l'honorable M. Foster:

De Thomas Bailey Wainwright, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Bernice Wainwright, sa femme;

Par l'honorable M. Ross (Middleton):

De la Compagnie de filatures Cosmos;

Par l'honorable M. Edwards:

De Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Edna Gertrude Gordon, sa femme;

Par l'honorable M. Watson:

De la *Kettle Valley Railway Company*;

Par l'honorable M. Gordon:

De la *Nipissing Central Railway Company*;

Par l'honorable M. Shatford:

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*; et

Par l'honorable M. Pringle:

De Emily Kathleen Cockrane Lackey, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Melville Selkirk Lackey, son mari.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à commencer dans les trois ans, la construction de ses travaux autorisés par le chapitre 142 des Statuts de 1910 et à les compléter dans les cinq ans à partir de l'adoption de la présente loi, et demandant aussi l'abrogation du chapitre 63 des Statuts de 1913.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Etat détaillé des remises des droits faites par le ministre des Douanes.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Mémoire sur la conférence entre les représentants du travail et le comité de la guerre du Cabinet, 16 janvier 1918.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Etat des terres vendues par la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, pendant l'exercice expiré le 30 septembre 1917, avec les noms des acheteurs, en conformité des Statuts de 1886, chapitre 9, article 8.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er janvier 1916 et le 31 décembre 1917, conformément à l'article 19 du chapitre 10, 1-2 George V, intitulé: "Loi des Réserves forestières et des Parcs".

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918 en conformité des dispositions de l'alinéa (d) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, intitulé: "Loi des Terres fédérales".

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1917.

(Documents de la Session, 1918, No 15).

Rapport sur la Loi de l'Instruction agricole pour l'exercice 1916-1917.

(Documents de la Session, 1918, No 15c).

Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'année 1917.

(Documents de la Session, 1918, No 20).

Statistiques des téléphones de la Puissance du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1917.

(Documents de la Session, 1918, No 20d).

Rapport des fermes expérimentales de la Puissance pour l'exercice clos le 3 mars 1917.

(Documents de la Session, 1918, No 16).

Etat annuel détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat depuis le 31 janvier 1917.

(Documents de la Session, 1918, No).

Etat des permis donnés par le ministère de l'Intérieur pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1917, en conformité de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts révisés du Canada.

(Documents de la Session, 1918, No).

Ordonné qu'ils soient déposés sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (2) intitulé: "Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (4) intitulé: "Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (11) intitulé: "Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (15) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (17) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 26 mars 1918.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Allan, Andrews, Borden (sir Robert), Boyer, Chaplin, Clark (Red-Deer), Cooper, Copp, Cronyn, Crothers, Foster (sir George), Lapointe (Kamouraska), Laurier (sir Wilfrid), Lemieux, Meighen, Myers, Pardee, Rowell, Sheard et Widden, comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité collectif (des deux Chambres) de la Bibliothèque.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

MERCREDI 27 mars 1918.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: Messieurs Bowman, Brouillard, Buchanan, Burnham, Cardin, Charters, Clark (Bruce), Clark (Wellington), Crowe, Currie, Fontaine, Hocken, Hughes (sir Sam), Keefer, Maclean (Halifax), Michaud, Murphy, Prévost, Reid (Mackenzie), Richardson, Shaw, Verville, White (Victoria), et Wilson (Wentworth), agiront, à titre de représentants de cette Chambre comme membres du dit comité collectif des Impressions du Parlement.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 26 mars 1918.

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Steels, Stewart, Tobin et Douglas (Strathcona), pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des

Communes, et pour agir en qualité de membres d'un comité conjoint des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Ordonné.—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 4 avril 1918.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a approuvé la recommandation de l'honorable Orateur de la Chambre des Communes à l'effet de payer l'augmentation annuelle de traitement d'un fonctionnaire du bureau conjoint de distribution de la Chambre des Communes et du Sénat, conformément à l'article 8 du chapitre 9 des Lois de 1917.

Ordonné.—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Son Honneur le Président ayant recommandé que la dite augmentation soit accordée.

L'honorable Sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé:

Que le Sénat concoure avec la Chambre des Communes en accordant la dite augmentation annuelle de salaire à un employé du bureau conjoint de distribution.

La dite motion a été adoptée.

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 9 avril 1918.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS.

Pour mardi, 9 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 10 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

8 avril—Le gouvernement a-t-il été prié, par une compagnie représentant des intérêts financiers de la Grande-Bretagne et de New-York, d'approuver la construction de dix navires d'acier à Prince-Rupert, à un certain prix par tonneau?

Le gouvernement a-t-il objecté au prix réclamé par cette compagnie, ce prix lui paraissant trop élevé?

Le prix dont il s'agit est-il plus élevé que celui que le gouvernement a convenu de payer à la *Wallace Shipbuilding Company* de Vancouver, pour les navires d'acier que cette compagnie construit?

Dans l'affirmative, quelle est la différence du prix, par tonneau?

La compagnie à laquelle il a été référé a-t-elle conclu des arrangements pour louer, durant un certain nombre d'années, l'outillage de construction maritime de la *Grand Trunk Pacific Railway Company* situé à Prince-Rupert?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner:

8 avril—Relativement au rapport produit en vertu d'un ordre du Sénat (No 7, 23 août 1917, au sujet du 78e régiment écossais du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse),

1. (a) Quels sont ceux des officiers mentionnés dans le dit rapport qui, depuis que ce rapport a été dressé, ont fait du service au front avec les troupes d'outre-mer?

(b) Dans quelle unité et à quelle date chacun de ces officiers a-t-il servi?

(c) Si quelques-uns de ces officiers furent tués ou blessés, quels sont ceux qui le furent, et quand le furent-ils?

2. Quelle est la situation, dans les troupes d'outre-mer, de chacun des officiers que ce rapport mentionne, qu'elle est sa liaison et quel est son grade, présentement.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 9 avril 1918.

No 1.

8 avril—Discussion en comité du (Bill A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.

Pour mercredi, 10 avril 1918.

No 1.

8 avril—Deuxième lecture du (Bill 2) intitulé: "Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public.—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 2.

8 avril—Deuxième lecture du (Bill 4) intitulé: "Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 3.

8 avril—Deuxième lecture du (Bill 11) intitulé: "Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 4.

8 avril—Deuxième lecture du (Bill 15) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 5.

Deuxième lecture du (Bill 17) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

ORDER OF THE

...

...

...

...

...

...

...

...

...

No 6.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Lundi 8 avril 1918.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 7.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 9 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RICHARD BLAIN, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Edwards,	McLennan,	Schaffner,
Beaubien,	Farrell,	McMeans,	Sharpe,
Béique,	Forget,	McSweeney,	Shatford,
Beith,	Girroir,	Milne,	Talbot,
Benard,	Gordon,	Mitchell,	Tanner,
Bennett,	Harmer,	Montplaisir,	Taylor
Bostock,	King,	Mulholland,	(Leeds),
Bourque,	Laird,	Murphy,	Taylor
Boyer,	Lavergne,	Nicholls,	(New-Westminster),
Bradbury,	Legris,	Planta,	Tessier,
Casgrain,	Lougheed	Poirier,	Thibaudeau,
Choquette,	(Sir James),	Pringle,	Thompson,
Cloran,	Macdonell,	Prowse,	Todd,
David,	Mason	Ratz,	Watson,
Dennis,	(Brig-gén.),	Richardson,	Webster,
Dessaulles,	McCall,	Robertson,	White,
De Veber,	McHugh,	Ross	Willoughby,
Donnelly,	McLaren,	(Middleton),	Yeo.
Douglas,	McLean,	Ross	
		(Moosejaw),	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat le rapport suivant du greffier ainsi que sa recommandation à ce sujet.

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
1er avril 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que les officiers, commis et employés dont les noms suivent pourraient recevoir l'augmentation annuelle de salaire, en conformité des dispositions de l'article 8 du chapitre 9 des Statuts de 1917 et qu'ils ont tous mérité de l'obtenir, sans aucune exception.

J. C. Young, Siméon Lelièvre, E. J. Chambers, Arthur Hinds, Charles H. Jones, Alfred J. Garneau, Alphonse Roy, mademoiselle K. C. O'Brien, Harrison Gross, Jean A. Choquette, Thos. B. Weston, Louvigny De Montigny, Joseph Bouchard, Ralph Albert Benoit, Albert Horton, D. J. Halpin, H. H. Emerson, Edward Ashe, Joseph H. Pelletier, Ernest Bérubé, Norman McL. Wood, Chas H. Larose, J. Chas Carleton, Abraham Dalaire, W. D. Perkins, H. Gilman, Robt. Mackie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT.

A Son Honneur

Le Président du Sénat,

Ottawa.

Le soussigné a l'honneur de recommander que cette partie des dispositions de la Loi citée dans le rapport ci-dessus du greffier, soit appliquée à ceux des membres du personnel du Sénat qui y ont droit.

RICHARD BLAIN,
Président du Sénat.

Ordonné, que la dite recommandation soit placée sur l'ordre du jour pour être prise en considération demain.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Edwards, pour l'honorable M. Belcourt:

De Jacob David Wolf, de la cité de Londres, Angleterre;

De George Simpson et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario; et

D'Emile Alphonse Langlais, de la cité de Saint-Hyacinthe, province de Québec, et d'autres du même endroit ou d'ailleurs. (L'ordre des Dominicains ou Frères Prêcheurs au Canada).

Par l'honorable M. Milne:

Du très honorable Baron Shaughnessey, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux, (*The Canadian Niagara Bridge Company*); et

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

Des houillères Brazeau, à responsabilité limitée; demandant l'adoption d'une loi concernant certains porteurs d'obligations ou de coupons qui étaient en pays ennemis au commencement de la guerre, et pour protéger les actionnaires légitimes;

De la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses lignes de chemin de fer autorisées par les alinéas (a) et (b) du chapitre 51 des Statuts de 1916; et

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de la voie ferrée autorisée par l'alinéa (b) du chapitre 37 des Statuts de 1916.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer.

(*En comité*).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les articles 1 et 2 ont été lus séparément et agréés.

Les aliéna (a) et (b) de l'article 3 ont été lus et agréés; la prise en considération de l'alinéa (a) a été remise.

Les articles 4 à 51 inclusivement ont été lus séparément et agréés.

Les paragraphes 1 et 2 de l'article 52 ont été lus et agréés.

Le paragraphe 3 ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit:—Dans la ligne 5, retrancher "Commission" et insérer "Cour Suprême ou de trois juges de cette cour". Considération remise.

Les paragraphes 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ont été agréés.

Les articles 53 à 140 inclusivement ont été lus séparément et agréés.

L'article 147 a été lu et remis pour être pris en considération plus tard.

Les articles 148 à 150 inclusivement ont été séparément lus et agréés.

Les paragraphes 1, 2, 3, 4, 5 et 7 de l'article 151 ont été séparément lus et agréés.

Le paragraphe 6 a été lu et la prise en considération en a été remise.

Les articles 152 à 218 inclusivement ont été séparément lus et agréés.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 10 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 10 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

8 avril—Le gouvernement a-t-il été prié, par une compagnie représentant des intérêts financiers de la Grande-Bretagne et de New-York, d'approuver la construction de dix navires d'acier à Prince-Rupert, à un certain prix par tonneau?

Le gouvernement a-t-il objecté au prix réclamé par cette compagnie, ce prix lui paraissant trop élevé?

Le prix dont il s'agit est-il plus élevé que celui que le gouvernement a convenu de payer à la *Wallace Shipbuilding Company* de Vancouver, pour les navires d'acier que cette compagnie construit?

Dans l'affirmative, quelle est la différence du prix, par tonneau?

La compagnie à laquelle il a été référé a-t-elle conclu des arrangements pour louer, durant un certain nombre d'années, l'outillage de construction maritime de la *Grand Trunk Pacific Railway Company* situé à Prince-Rupert?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner :

8 avril—Relativement au rapport produit en vertu d'un ordre du Sénat (No 7, 23 août 1917, au sujet du 78^e régiment écossais du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse),

1. (a) Quels sont ceux des officiers mentionnés dans le dit rapport qui, depuis que ce rapport a été dressé, ont fait du service au front avec les troupes d'outre-mer?

(b) Dans quelle unité et à quelle date chacun de ces officiers a-t-il servi?

(c) Si quelques-uns de ces officiers furent tués ou blessés, quels sont ceux qui le furent, et quand le furent-ils?

2. Quelle est la situation, dans les troupes d'outre-mer, de chacun des officiers que ce rapport mentionne, qu'elle est sa liaison et quel est son grade, présentement.

MOTIONS.

Pour mercredi, 10 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémen Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 10 avril 1918.

No 1.

9 avril—Discussion en comité du (Bill A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.

No 2.

8 avril—Deuxième lecture du (Bill 2) intitulé: "Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

8 avril—Deuxième lecture du (Bill 4) intitulé: "Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

8 avril—Deuxième lecture du (Bill 11) intitulé: "Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

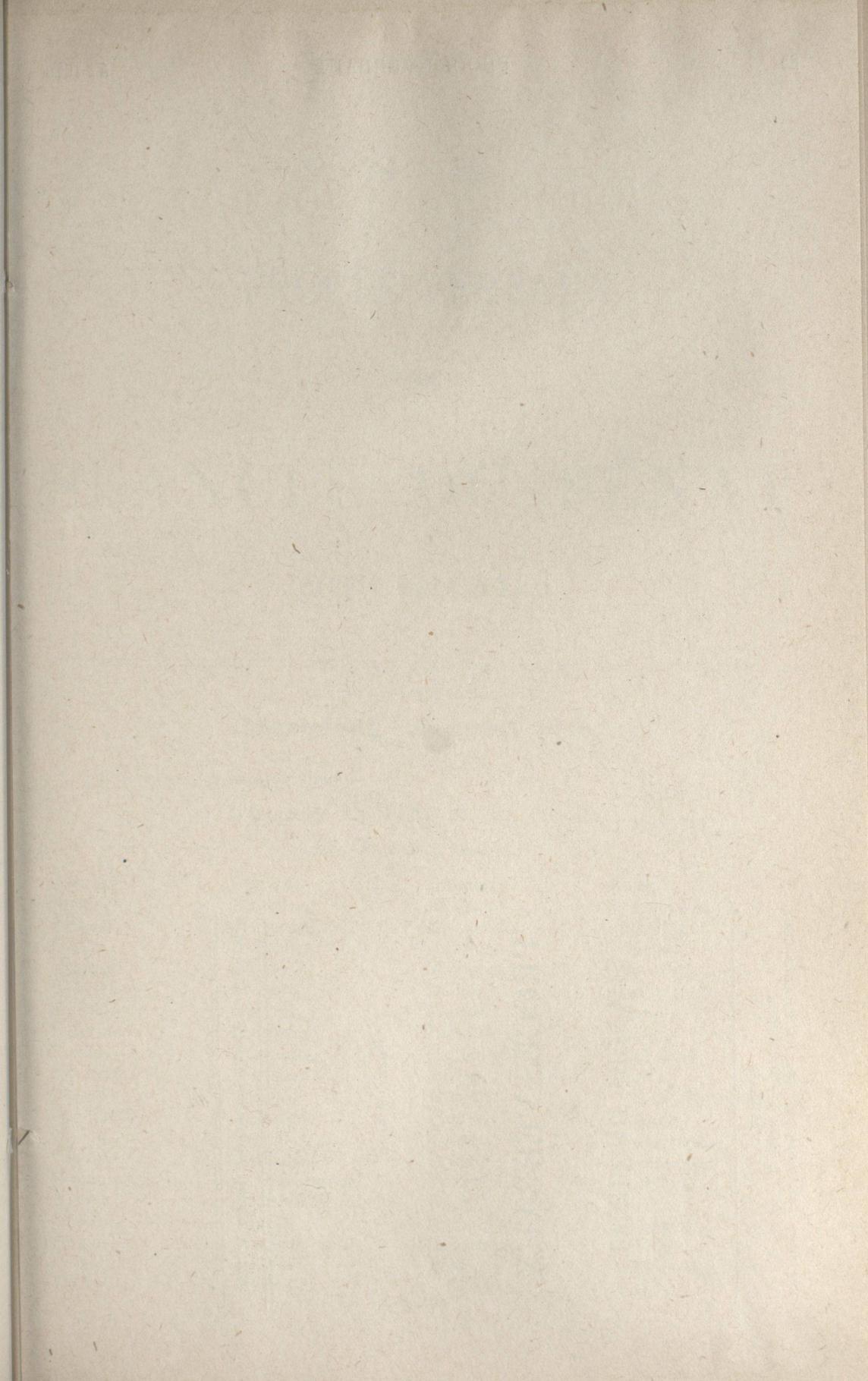
8 avril—Deuxième lecture du (Bill 15) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

8 avril—Deuxième lecture du (Bill 17) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

9 avril—Prise en considération de la communication du greffier du Sénat et de la recommandation de l'honorable président concernant l'augmentation statutaire des traitements des fonctionnaires et des employés du Sénat.—(L'honorable sir James Lougheed).



No 7.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mardi, 9 avril 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. de L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 8.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 10 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RICHARD BLAIN, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLaren,	Ross
Beauhien,	Douglas,	McLean,	(Moosejaw),
Béique,	Edwards,	McLennan,	Schaffner,
Beith,	Farrell,	McMeans,	Sharpe,
Benard,	Fisher,	McSweeney,	Shatford,
Bennett,	Forget,	Milne,	Talbot,
Bostock,	Girroir,	Mitchell,	Tanner,
Bourque,	Gordon,	Montplaisir,	Taylor
Boyer,	Harmer,	Mulholland,	(Leeds),
Bradbury,	King,	Murphy,	Taylor
Casgrain,	Laird,	Nicholls,	(New-Westminster),
Choquette,	Lavergne,	Planta,	Tessier,
Cloran,	Legris,	Poirier,	Thibaudeau,
Crosby,	Lougheed	Pringle,	Thompson,
Dandurand,	(Sir James),	Prowse,	Todd,
Daniel,	Macdonell,	Ratz,	Watson,
David,	Mason	Richardson,	Webster,
Dennis,	(Brig.-gén),	Robertson,	White,
Dessaulles,	McCall,	Ross	Willoughby,
De Veber,	McHugh,	(Middleton),	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Pringle:

De la Compagnie de gaz d'Ottawa; et
De la *Belleville, Prince-Edward Bridge Company*; et

Par l'honorable M. Barnard:

De Charles Kennett Graham, du canton de Hull, dans le comté de Wright, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaré Catherine Jane Rose Malloch, sa femme.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la *Kettle Valley Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des débetures pour un montant de pas plus de \$70,000 par mille, pour le commencement et l'achèvement de ses lignes de chemin de fer autorisées par la loi;

De la Compagnie de filature Cosmos; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer le nombre de ses directeurs;

De la *Nipissing Central Railway Company*; demandant de prolonger de cinq ans le délai fixé dans la loi pour l'achèvement de ses lignes de chemin de fer;

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*; demandant l'adoption d'une loi qui confirme un contrat passé entre elle et la *Northern Pacific Railway Company*.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 70,

MERCREDI, 10 avril 1918.

Le comité permanent des Divorcés à l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*; demandant une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour commencer la construction autorisée de ses voies ferrées, ponts et tunnel et à d'autres fins;

De la *Fraser Lumber Company, Limited* et de la *Fraser Companies, Limited*; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de ratifier et de confirmer l'achat de la première par la *Fraser Company, Limited* et de lui accorder tous les pouvoirs, privilèges, franchises et immunités que possédait la *Fraser Lumber Company, Limited*;

De la *Western Power Company of Canada, Limited*; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de l'autoriser à posséder, exploiter et gérer le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*;

De la R. T. Riley et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, directeurs provisoires de la *Canadian Indemnity Company*; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger de deux ans le délai fixé par le ministre des Finances pour l'émission de leur permis pour commencer ses opérations;

De la *Canadian Society of Civil Engineers*; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*;

De M. J. McMichael et autres, de Winnipeg, dans la province du Manitoba; demandant une charte sous le nom de *Merchants Casualty Company*;

De Frank D. Goff et autres, de Clarkburg et d'autres lieux, dans la province de l'Ontario; demandant une charte sous le nom de *The Gospel Workers Church of Canada*;

De James B. Klock et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne; demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs canaux autorisés, et de lui permettre de changer quelques uns de ses directeurs provisoires;

Des houillères Brazeau, à responsabilité limitée; demandant l'adoption d'une loi concernant certains porteurs d'obligations ou de coupons qui étaient en pays ennemis au commencement de la guerre, et pour protéger les actionnaires légitimes;

De la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de ses lignes de chemin de fer autorisées par les alinéas (a) et (b) du chapitre 51 des Statuts de 1916;

De la *Canadian Northern Ontario Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée autorisée par l'alinéa (b) du chapitre 37 des Statuts de 1916; et

De l'*Ottawa and Montreal Transmission, Limited*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à commencer dans les trois ans, la construction de ses travaux autorisés par le chapitre 142 des Statuts de 1910 et à les compléter dans les cinq ans à partir de l'adoption de la présente loi, et demandant aussi l'abrogation du chapitre 63 des Statuts de 1913.

Le tous respectueusement soumis,

HEWITT BOSTOCK,

Président.

Ordonné, que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (2) intitulé: "Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé: "Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération la communication du greffier et la recommandation de Son Honneur le Président concernant l'augmentation statutaire des traitements des fonctionnaires et des employés du Sénat.

La dite recommandation de Son Honneur le Président a été agréée.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer.

(En comité.)

L'article 218 est repris en considération et modifié dans le texte anglais, le texte français ne donnant pas lieu à correction. Après avoir été ainsi modifié, le dit article est adopté.

A l'article 219, il est proposé de substituer le suivant:—

Arbitre.

Si la somme offerte n'est pas acceptée. 219. (1) Si, dans les dix jours qui suivent la signification de cet avis, ou, lorsque la signification est faite par annonce, dans le délai d'un mois après la première publication de cette annonce, la partie adverse ne signifie pas à la compagnie qu'elle accepte son offre, l'une ou l'autre partie peut s'adresser au juge de la Cour de comté dans le ressort de laquelle les terrains sont situés, ou, dans le cas de la province de Québec ou d'autres parties du Canada où il n'y a pas de Cour de comté, à un juge de la Cour supérieure dans le ressort de laquelle les terrains sont situés, afin de faire établir l'indemnité qui doit être payée comme susdit.

Nomination d'un arbitre.

N.B.—Pour la définition de "comté", "cour de comté" et "cour supérieure", voir a. 2. paragraphes 6 et 7, page 2.

Avis.

Signification par voie d'annonce.

(2) La compagnie doit donner de sa requête six jours d'avis à la partie adverse, ou *vice versa*.

(3) Si la partie adverse est absente du district ou du comté ou sont situés les terrains, ou si elle est inconnue, la signification de cet avis de six jours peut s'effectuer par voie d'annonce ainsi que l'autorise l'article 217. Toutefois, le juge peut dispenser de la publication de l'avis, et en raccourcir ou prolonger la période lorsqu'il le juge à propos. S.R., c. 37, a. 196; 1901, c. 37, a. 1. Mod.

Le dit article est adopté tel que ci-dessus.

A l'article 220, il est proposé de substituer le suivant:—

220. Ce juge, lorsque la demande susdite lui est faite, devient l'unique arbitre pour fixer l'indemnité. Toutefois, lorsque ce juge possède des intérêts dans le terrain qui fait l'objet du litige ou qu'il est intéressé dans le chiffre de l'indemnité ou des dommages-intérêts à déterminer, ou que pour toute autre raison la chose est nécessaire, l'une ou l'autre partie, en donnant un avis de six jours à la partie adverse, s'adresser à un juge d'une Cour supérieure pour lui demander de nommer, et ce juge peut nommer, un juge d'une Cour de comté ou d'une Cour supérieure pour servir d'arbitre, et en ce cas le juge ainsi nommé doit être l'arbitre pour les fins susdites.

Constitution d'arbitre.

Procédure.

Sentence arbitrale.

(2) L'arbitre doit procéder de la manière qu'il juge la meilleure à la détermination de l'indemnité et, sauf en ce qui est ci-après prévu, sa sentence est finale et décisive. S.R., c. 37, a. 197. Mod.

Le dit article est adopté tel que ci-dessus.

L'article 221 est lu et modifié comme suit:—

Page 87, ligne 14.—Remplacer "les arbitres doivent" par "l'arbitre doit".

Page 87, ligne 19.—Remplacer "ils doivent" par "il doit".

Page 87, ligne 31.—Remplacer "Les arbitres peuvent" par "L'arbitre peut".

L'article 221 est adopté tel que modifié.

L'article 222 est lu et modifié comme suit:—

Page 87, ligne 41.—Remplacer "des arbitres" par "de l'arbitre".

Page 87, ligne 42.—Remplacer "les arbitres" par "l'arbitre".

Page 88, ligne 3.—Remplacer "des arbitres" par "de l'arbitre".

Page 88, ligne 4.—Remplacer "les arbitres l'approuvent" par "l'arbitre l'approuve".

Le dit article est adopté tel qu'amendé.

L'article 223 est lu et modifié comme suit:—

Page 88, lignes 12 et 13.—Remplacer “des arbitres” par “de l'arbitre”.

Page 88, ligne 14.—Remplacer “les arbitres les font retomber” par “l'arbitre les fait retomber” et “des arbitres” par “de l'arbitre”.

Page 88, ligne 15.—Remplacer “leur” par “son” et “s'ils accordent” par “s'il accorde”.

Page 88, ligne 23.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe (3):

“(3) L'arbitre n'a droit à aucun honoraire ni à aucune rémunération pour ses services comme arbitre; mais doivent être payées, comme faisant partie des frais de l'arbitrage, toutes ses dépenses de voyage et autres réellement nécessaires et raisonnables, faites relativement à l'arbitrage”.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 224 est lu et modifié comme suit:—

Page 88, ligne 24.—Remplacer “Les arbitres” par “L'arbitre”.

Page 88, ligne 26.—Remplacer “eux” par “lui”.

Page 88, ligne 28.—Remplacer “les arbitres peuvent” par “l'arbitre peut”.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 225 est lu et modifié comme suit:—

Page 88, ligne 34.—Remplacer “Les arbitres” par “L'arbitre”.

Page 88, ligne 39.—Remplacer “leur” par “lui”.

Page 88, ligne 45.—Remplacer “eux” par “lui”.

Page 89, ligne 3.—Remplacer “Ils ont” par “Il a”.

Page 89, ligne 9.—Remplacer “semblables arbitres” par “semblable arbitre”.

Page 89, ligne 16.—Remplacer “tous tels arbitres” par “un semblable arbitre”.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 226 est lu et modifié comme suit:—

Page 89, ligne 18.—Remplacer “Les arbitres doivent” par “L'arbitre doit”.

Page 89, ligne 21.—Remplacer “les arbitres nomment” par “l'arbitre nomme”.

Page 89, lignes 24 et 25.—Remplacer “les arbitres” par “l'arbitre”.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 227 est lu et modifié comme suit:—

Page 89, lignes 29 et 30.—Remplacer “les arbitres doivent” par “l'arbitre doit”.

Page 89, ligne 32.—Remplacer “leur” par “sa”.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 228 il est proposé de substituer le suivant:—

L'arbitre doit
procéder
rapidement.

228. Après la présentation de la demande par laquelle il est constitué arbitre, ou, dans le cas de nomination par ordre d'un juge d'une Cour supérieure, sur réception de cet ordre ou d'une copie de cet ordre, l'arbitre doit procéder à l'arbitrage, le compléter et rendre sa sentence aussi promptement que possible, ayant en vue l'intérêt des parties, et peut donner, relativement aux procédures, les instructions qu'il juge à propos de donner pour prévenir les retards. S.R., c. 37, a. 204. Mod.

Instructions
pour prévenir
les retards.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 229 est lu et modifié comme suit:—

Décès ou
retard de
l'arbitre.

229. (1) Si l'arbitre décède avant que la sentence ait été rendue, ou est frappé d'incapacité, ou est rendu inhabile ou inapte à agir, l'une ou l'autre partie peut en donnant un avis de six jours à la partie adverse, peut demander à un juge de la Cour supérieure de nommer, et ce juge peut nommer, un juge d'une cour de comté ou d'une cour supérieure pour remplir les fonctions d'arbitre en remplacement de l'arbitre décédé, ou frappé d'incapacité, ou rendu inhabile ou inapte à agir. S.R., c. 37, a. 206. Mod.

Demande à
une cour ou
à un juge.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 230 est lu et adopté.

L'article 231 est lu et modifié comme suit:—

Page 90, ligne 28.—Remplacer “ un arbitre ” par “ l’arbitre ”.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L’article 232 est lu et modifié comme suit:—

Page 90, lignes 33 et 34.—Remplacer “ des arbitres ” par “ de l’arbitre ”.

Page 90, lignes 39 et 44. Remplacer “ les arbitres ” par l’arbitre ”.

Page 91, ligne 4.—Remplacer “aux arbitres” par “à l’arbitre”.

Page 91, lignes 5 et 6.—Remplacer “qu’ils étudient” par “qu’il étudie”.

Le dit article reste à l’étude.

L’article 233 est lu ainsi que les suivants jusqu’au 250e inclusivement, et tous sont adoptés tels quels.

L’article 251 reste à l’étude.

L’article 252 est lu ainsi que les suivants jusqu’au 301e inclusivement, et tous sont adoptés tels quels.

L’article 302 reste à l’étude.

L’article 303 est lu ainsi que les suivants jusqu’au 311e inclusivement, et tous sont adoptés tels quels.

L’article 312 est lu et modifié comme suit:

Page 126, ligne 10.—Après le mot “fer” ajouter “selon que l’ordonne la Commission”.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L’article 313 est lu ainsi que les suivants jusqu’au 324e inclusivement, et tous sont adoptés tels quels.

L’article 325 est lu et modifié comme suit:—

Page 134, ligne 23.—Après le mot “édition” ajouter ce qui suit comme paragraphe (5):—

“(5) Les pouvoirs que le présent article conféré à la Commission ne seront restreints ni limités par aucune disposition d’une loi spéciale antérieurement adoptée, ou d’une convention passée ou future”.

Le dit article reste à l’étude.

L’article 326 est lu ainsi que les suivants jusqu’au 354e inclusivement, et tous sont adoptés tels quels.

L’article 355 est lu et modifié comme suit:—

Page 146, ligne 32.—Après droit” ajouter ce qui suit “ et elle peut poursuivre le recouvrement de la somme qui manque pour former le montant dû devant une cour de juridiction compétente”.

Le dit article reste à l’étude.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L’honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité qu’il avait encore examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l’avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Un message confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu’il soit placé sur l’ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (27) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la Cour suprême”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu’il soit placé sur l’ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s’est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 11 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 11 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

8 avril—Le gouvernement a-t-il été prié, par une compagnie représentant des intérêts financiers de la Grande-Bretagne et de New-York, d'approuver la construction de dix navires d'acier à Prince-Rupert, à un certain prix par tonneau?

Le gouvernement a-t-il objecté au prix réclamé par cette compagnie, ce prix lui paraissant trop élevé?

Le prix dont il s'agit est-il plus élevé que celui que le gouvernement a convenu de payer à la *Wallace Shipbuilding Company* de Vancouver, pour les navires d'acier que cette compagnie construit?

Dans l'affirmative, quelle est la différence du prix, par tonneau?

La compagnie à laquelle il a été référé a-t-elle conclu des arrangements pour louer, durant un certain nombre d'années, l'outillage de construction maritime de la *Grand Trunk Pacific Railway Company* situé à Prince-Rupert?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner :

8 avril—Relativement au rapport produit en vertu d'un ordre du Sénat (No 7, 23 août 1917, au sujet du 78^e régiment écossais du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse),

1. (a) Quels sont ceux des officiers mentionnés dans le dit rapport qui, depuis que ce rapport a été dressé, ont fait du service au front avec les troupes d'outre-mer?

(b) Dans quelle unité et à quelle date chacun de ces officiers a-t-il servi?

(c) Si quelques-uns de ces officiers furent tués ou blessés, quels sont ceux qui le furent, et quand le furent-ils?

2. Quelle est la situation, dans les troupes d'outre-mer, de chacun des officiers que ce rapport mentionne, qu'elle est sa liaison et quel est son grade, présentement.

MOTIONS.

Pour jeudi, 11 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Landry:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 12 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. McLennan:

10 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires.

No 2.

Par l'honorable M. David:

10 avril—Est-il vrai que le gouvernement a fourni une partie du cautionnement que la Cour a exigé pour remettre en liberté Charles Desjardins, *alias* "Ti-Noir", membre de la police fédérale et accusé de plusieurs crimes, en particulier d'avoir de concert avec plusieurs individus comploté la mort de lord Atholstan, de sa femme et de sa fille?

Dans l'affirmative, quels sont les motifs qui ont déterminé le gouvernement à accorder cette faveur au dit Charles Desjardins?

No 3.

Par l'honorable M. Bostock:

10 avril—1. Quels sont les noms des membres de la Commission canadienne des vivres, et de toutes les personnes à l'emploi de cette Commission?

2. Quel salaire reçoivent-ils respectivement?

3. En est-il parmi eux à qui le gouvernement paie des frais de subsistance ou qui bénéficient d'autres allocations?

4. Quelle occupation chacun d'eux tenait-il antérieurement?

5. Où résidaient-ils avant de venir à Ottawa?

MOTION.

Pour vendredi, 12 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Tanner:

10 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soient produits:

(1) un état donnant le nom, la condition et les titres de toutes les personnes sur l'avis et la recommandation desquelles ont été fermés les parcs de homards dont le département du Service naval a eu charge jusqu'ici au Canada;

(2) une copie des rapports et recommandations (ou, si ces rapports et recommandations ont été publiés, les renvois aux documents officiels qui les contiennent) qui exposent tous les faits, les motifs et les raisons qui ont amené le département à abandonner les parcs de homards.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 11 avril 1918.

No 1.

10 avril—Discussion en comité du bill 2, intitulé: "Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

10 avril—Discussion en comité du bill 4, intitulé: "Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

10 avril—Discussion en comité du bill 11, intitulé: "Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

10 avril—Discussion en comité du bill 15, intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

10 avril—Discussion en comité du bill 17, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

10 avril—Discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour vendredi, 12 avril 1918.

No 1.

10 avril—Deuxième lecture du bill 14, intitulé: "Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

10 avril—Deuxième lecture du bill 27, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

ORDRE DU JOUR

No 8.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mercredi, 10 avril, 1918.

DES
PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 9.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 11 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RICHARD BLAIN, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Douglas,	McLennan,	Ross
Beaubien,	Edwards,	McMeans,	(Moosejaw),
Béique,	Farrell,	McSweeney,	Schaffner,
Beith,	Fisher,	Milne,	Sharpe,
Benard,	Forget,	Mitchell,	Shatford,
Bennett,	Foster,	Montplaisir,	Talbot,
Bostock,	Girroir,	Mulholland,	Tanner,
Bourque,	Harmer,	Murphy,	Taylor
Boyer,	King,	Nicholls,	(Leeds),
Bradbury,	Laird,	Planta,	Taylor
Casgrain,	Lavergne,	Poirier,	(New-Westminster),
Choquette,	Legris,	Power,	Tessier,
Cloran,	Lougheed	Pringle,	Thibaudeau,
Crosby,	(Sir James),	Prowse,	Thompson,
Dandurand,	Macdonell,	Ratz,	Todd,
Daniel,	Mason	Richardson,	Watson,
David,	(Brig-gén.),	Robertson,	Webster ,
Dennis,	McCall,	Roche,	White,
Dessaulles,	McHugh,	Ross	Willoughby,
De Veber,	McLaren,	(Middleton),	Yeo.
Donnelly,	McLean,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Bennett:

De Richard Wilson Crashley, de la cité de Toronto, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Lillian Louise Crashley, sa femme; et

Par l'honorable M. Mulholland:

Du bureau de l'église presbytérienne en Canada.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

Du révérend Emile Alphonse Langlais, de Saint-Hyacinthe, province de Québec, et d'autres, d'autres lieux; pour l'octroi d'une charte sous le nom de "L'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs au Canada";

De Jacob David Wolf, de Londres, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir du propriétaire de brevet y mentionné, le versement des droits pour un nouveau terme de six ans.

Du très honorable Baron Shaughnessey, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Niagara Bridge Company*; et

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à conclure un contrat avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et qui ratifie un autre contrat avec la *Hamilton and Dundas Street Railway Company*;

L'honorable sir James Loughheed a présenté au Sénat:—

Décret, No 834 du C.P., pour la mise en force de la Loi du Service Militaire en cas de troubles et d'émeutes.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Décret, No 815 du C.P., concernant l'utilisation de l'énergie humaine du Canada pour les fins essentielles à la poursuite de la guerre.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Rapport de la Commission des Chemins de fer pour l'exercice clos le 31 mars 1917. Vols 1 et 2.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la Table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat, s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (2) intitulé: "Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (4) intitulé: "Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance de l'heure réglementaire acceptée".

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le deuxième article a été lu et il a été proposé de l'amender comme suit:—

Page 1, ligne 5.—Retrancher "pour chaque année".

La question de concours ayant été posée sur la dit amendement, il a été rejeté.

Le dit article a alors été agréé.

L'article 3 ayant été lu, il a été proposé de lui substituer l'article suivant:—

"3. Le Gouverneur en conseil peut prescrire ou limiter, d'une année à l'autre, la période d'application de la présente loi durant l'année".

Le dit amendement a été retiré.

Il a été encore proposé de l'amender, comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Retrancher "au" et y substituer "seulement durant le" et après "année", ligne 12, insérer "puis".

La question de concours ayant été posée sur l'adoption du dit amendement, il a été rejeté.

Le dit article a alors été agréé.

Les articles 4 et 5 ont été lus séparément et agréés.

Le préambule a été lu de nouveau, et agréé.

Le titre a été lu de nouveau, et agréé.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance et l'honorable M. Poirier a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (11) intitulé: "Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation."

(En comité.)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (15) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914."

(En comité.)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Murphy a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (17) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Nicholls a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".

(En comité.)

Les articles 355 à 371 sont séparément lus et agréés.

L'article 372 est lu et modifié comme suit:—

Page 152, ligne 27.—Après le mot "entretiens" insérer les mots "le long ou".

Le dit article, tel que modifié est alors adopté.

Les articles 373 et 374 restent à l'étude.

L'article 375 est lu ainsi que les suivants jusqu'à 379 inclusivement et tous sont adoptés.

L'article 380 est lu et modifié comme suit:—

Page 163, ligne 10.—Après "formules" insérer "et les classifications".

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 381 est lu ainsi que les suivants jusqu'au 386 inclusivement et adoptés.

L'article 387 reste à l'étude.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 63 soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour Suprême", et que le dit bill devienne le premier article de l'ordre du jour demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier avec le bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 12 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 12 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

8 avril—Le gouvernement a-t-il été prié, par une compagnie représentant des intérêts financiers de la Grande-Bretagne et de New-York, d'approuver la construction de dix navires d'acier à Prince-Rupert, à un certain prix par tonneau?

Le gouvernement a-t-il objecté au prix réclamé par cette compagnie, ce prix lui paraissant trop élevé?

Le prix dont il s'agit est-il plus élevé que celui que le gouvernement a convenu de payer à la *Wallace Shipbuilding Company* de Vancouver, pour les navires d'acier que cette compagnie construit?

Dans l'affirmative, quelle est la différence du prix, par tonneau?

La compagnie à laquelle il a été référé a-t-elle conclu des arrangements pour louer, durant un certain nombre d'années, l'outillage de construction maritime de la *Grand Trunk Pacific Railway Company* situé à Prince-Rupert?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner :

8 avril—Relativement au rapport produit en vertu d'un ordre du Sénat (No 7, 23 août 1917, au sujet du 78^e régiment écossais du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse),

1. (a) Quels sont ceux des officiers mentionnés dans le dit rapport qui, depuis que ce rapport a été dressé, ont fait du service au front avec les troupes d'outre-mer?

(b) Dans quelle unité et à quelle date chacun de ces officiers a-t-il servi?

(c) Si quelques-uns de ces officiers furent tués ou blessés, quels sont ceux qui le furent, et quand le furent-ils?

2. Quelle est la situation, dans les troupes d'outre-mer, de chacun des officiers que ce rapport mentionne, qu'elle est sa liaison et quel est son grade, présentement.

No 3.

Par l'honorable M. McLennan :

10 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires.

No 4.

Par l'honorable M. David:

10 avril—Est-il vrai que le gouvernement a fourni une partie du cautionnement que la Cour a exigé pour remettre en liberté Charles Desjardins, *alias* "Ti-Noir", membre de la police fédérale et accusé de plusieurs crimes, en particulier d'avoir de concert avec plusieurs individus comploté la mort de lord Atholstan, de sa femme et de sa fille?

Dans l'affirmative, quels sont les motifs qui ont déterminé le gouvernement à accorder cette faveur au dit Charles Desjardins?

No 5.

Par l'honorable M. Bostock:

10 avril—1. Quels sont les noms des membres de la Commission canadienne des vivres, et de toutes les personnes à l'emploi de cette Commission?

2. Quel salaire reçoivent-ils respectivement?

3. En est-il parmi eux à qui le gouvernement paie des frais de subsistance ou qui bénéficient d'autres allocations?

4. Quelle occupation chacun d'eux tenait-il antérieurement?

5. Où résidaient-ils avant de venir à Ottawa?

MOTIONS.

Pour vendredi, 12 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Tanner:

10 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soient produits:

(1) un état donnant le nom, la condition et les titres de toutes les personnes sur l'avis et la recommandation desquelles ont été fermés les parcs de homards dont le département du Service naval a eu charge jusqu'ici au Canada;

(2) une copie des rapports et recommandations (ou, si ces rapports et recommandations ont été publiés, les renvois aux documents officiels qui les contiennent) qui exposent tous les faits, les motifs et les raisons qui ont amené le département à abandonner les parcs de homards.

No 2.

Par l'honorable M. Landry:

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 4.

Par l'honorable M. Landry:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 5.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

11 avril—Que soit approuvée la proclamation du Gouverneur en conseil, datée du 20 février 1918, et publiée comme suit dans la *Gazette du Canada* :—

DEVONSHIRE.

[L.S.]

CANADA.

GEORGE CINQ, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

eA tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner,—SALUT :

PROCLAMATION.

E. L. NEWCOMBE,

Sous-ministre de la Justice, Canada.

Attendu que dans et par l'article 4 d'une loi du parlement du Canada passée en les quatrième et cinquième années de Notre Règne et intitulée *Loi ayant pour objet de conserver les Intérêts commerciaux et financiers du Canada*, il est entre autres choses statué que dans les cas de guerre réelle ou appréhendée, et dans les cas de crises financières quelconques, réelles ou appréhendées, Notre Gouverneur en conseil peut, par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*, autoriser les différentes banques chartées à émettre un excédant de circulation, à compter du premier jour de mars d'une année quelconque, inclusivement, jusqu'au dernier jour d'août suivant, inclusivement, ou durant toute partie de cette période, jusqu'à concurrence de montants ne dépassant pas 15 pour 100 de l'ensemble du capital intact et du fonds de réserve de leurs banques respectives, tels qu'énoncés dans leurs rapports statutaires mensuels respectifs au Ministre des Finances du Canada, pour le mois qui précède immédiatement celui dans lequel est émis le montant supplémentaire,—

SACHEZ DONC que par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et décrétons par la présente que les diverses banques chartées seront autorisées à émettre un excédent de circulation, tel que défini dans la dite loi, à compter du premier jour de mars 1918, jusqu'au dernier jour d'août 1918, inclusivement.

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller; Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant-en-chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, ce VINGTIÈME jour de FÉVRIER en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre

THOMAS MULVAY.

Sous-Secrétaire d'Etat.

INTERPELLATION.

Pour lundi, 15 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Nicholl:

11 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes: é

1. L'échange de la main-d'œuvre agricole;
 2. L'échange des mécaniciens, des constructeurs de navires et d'autres hommes de métier;
 3. Les méthodes adoptées pour permettre aux employeurs canadiens d'obtenir les ouvriers qu'il leur faut;
 4. La méthode ou les méthodes de faire le choix des ouvriers et de les examiner au point de vue de leurs aptitudes;
 5. L'utilisation à cette fin de l'enregistrement qui se fera de tous les hommes domiciliés au Canada;
- Et qu'il demandera si les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont conclu une entente à cet égard.

MOTIONS.

Pour lundi, 15 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Edwards:

11 avril—Que les procès-verbaux des séances du comité des Divorces concernant la pétition qu'Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto, Ontario, a présentée au Sénat à la dernière session du Parlement pour obtenir son divorce d'avec Edna Gertrude Gordon, soient transmis au comité des Divorces pour être pris en considération lors de l'audition de la pétition que présente à cette session Albert Edwin Gordon.

No 2.

Par l'honorable M. Edwards:

11 avril—Que les honoraires qu'Albert Edwin Gordon a versés durant la session de 1917 en présentant une demande de divorce soient appliqués à une demande semblable qu'il fait à cette session.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 12 avril 1918.

No 1.

11 avril—Deuxième lecture du bill 27, intitulé : “Loi modifiant la Loi de la Cour Suprême.”—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

11 avril—Troisième lecture du bill 2, intitulé : “Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public.”—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

11 avril—Troisième lecture du bill 11, intitulé : “Loi concernant le ministère de l'Immigration et de la Colonisation.”—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

11 avril—Troisième lecture du bill 15, intitulé : “Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914.”—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

11 avril—Troisième lecture du bill 17, intitulé : “Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.”—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

11 avril—Deuxième lecture du bill 14, intitulé : “Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*.”—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

11 avril—Discussion en comité du bill A, intitulé : “Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer.”—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour lundi, 15 avril 1918.

No 1.

11 avril—Deuxième lecture du bill 5, intitulé : “Loi modifiant la Loi des terres fédérales.”—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

*Jeu*di, 11 avril, 1918.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 10.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 12 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable RICHARD BLAIN, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Edwards,	McLean,	Ross
Beith,	Farrell,	McLennan,	(Moosejaw),
Belcourt,	Fisher,	McMeans,	Schaffner,
Benard,	Forget,	McSweeney,	Sharpe,
Bennett,	Foster,	Milne,	Shatford,
Bostock,	Girroir,	Mitchell,	Talbot,
Bourque,	Harmer,	Mulholland,	Tanner,
Boyer,	King,	Murphy,	Taylor
Bradbury,	Laird,	Nicholls,	(New-Westminster),
Casgrain,	Lavergne,	Planta,	Tessier,
Choquette,	Lougheed	Poirier,	Thibaudeau,
Cloran,	(Sir James),	Power,	Thompson,
Crosby,	Macdonell,	Ratz,	Todd,
Dandurand,	Mason	Robertson,	Watson,
Daniel,	(Brig.-gén.),	Roche,	Webster,
Dennis,	McCall,	Ross	White,
De Veber,	McHugh,	(Middleton),	Willoughby,
Douglas,	McLaren,		Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 12 avril 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à cinq heures et demie cette après-midi, pour sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. Macdonell:—

De l'*International Bridge and Terminal Company*.

Par l'honorable M. McLennan, pour l'honorable M. Foster:—

De Jean Donaldson Sifton, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Winfield Burrows Sifton; et

Par l'honorable M. Watson:—

De la *Protective Association of Canada*.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la Compagnie de gaz d'Ottawa; demandant l'adoption d'une loi qui lui permette d'augmenter son capital de deux millions à cinq millions de dollars et augmenter son pouvoir d'emprunt;

De la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*, de Belleville, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter les taxes des péages sur son pont.

L'honorable M. McLennan a attiré l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, il a demandé au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Crosby, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite interpellation soit remise à mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soient produits:

(1) un état donnant le nom, la condition et les titres de toutes les personnes sur l'avis et la recommandation desquelles ont été fermés les parcs de homards dont le département du Service naval a eu charge jusqu'ici au Canada;

(2) une copie des rapports et recommandations (ou, si ces rapports et recommandations ont été publiés, les renvois aux documents officiels qui les contiennent) qui exposent tous les faits, les motifs et les raisons qui ont amené le département à abandonner les pares de homards.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, il a été

Ordonné, que soit approuvée la proclamation du Gouverneur en conseil, datée du 20 février 1918, et publiée comme suit dans la *Gazette du Canada*:—

DEVONSHIRE.

[L.S.]

CANADA.

GEORGE CINQ, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner,—SALUT :

PROCLAMATION.

E. L. NEWCOMBE,

Sous-ministre de la Justice, Canada.

Attendu que dans et par l'article 4 d'une loi du parlement du Canada passée en les quatrième et cinquième années de Notre Règne et intitulée *Loi ayant pour objet de conserver les Intérêts commerciaux et financiers du Canada*, il est entre autres choses statué que dans les cas de guerre réelle ou appréhendée, et dans les cas de crises financières quelconques, réelles ou appréhendées, Notre Gouverneur en conseil peut, par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*, autoriser les différentes banques chartées à émettre un excédant de circulation, à compter du premier jour de mars d'une année quelconque, inclusivement, jusqu'au dernier jour d'août suivant, inclusivement, ou durant toute partie de cette période, jusqu'à concurrence de montants ne dépassant pas 15 pour 100 de l'ensemble du capital intact et du fonds de réserve de leurs banques respectives, tels qu'énoncés dans leurs rapports statutaires mensuels respectifs au Ministre des Finances du Canada, pour le mois qui précède immédiatement celui dans lequel est émis le montant supplémentaire,—

SACHEZ DONC que par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous proclamons et décrétons par la présente que les diverses banques chartées seront autorisées à émettre un excédent de circulation, tel que défini dans la dite loi, à compter du premier jour de mars 1918, jusqu'au dernier jour d'août 1918, inclusivement.

De ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant-en-chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGTIÈME jour de FÉVRIER en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-huit et de Notre Règne la huitième.

Par ordre

THOMAS MULVEY,

Sous-Secrétaire d'Etat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour Suprême" a été lu la deuxième fois.

Sur motion de l'honorable sir James Loughheed, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (2) intitulé: "Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi concernant le Ministère de l'Immigration et de la Colonisation", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Le très honorable sir Charles Fitzpatrick, G.C.M.G., juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Député Gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son orateur.

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance de l'heure réglementaire acceptée.

Loi modifiant la Loi de la cour Suprême.

Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le Service public

Loi concernant le Ministère de l'Immigration et de la Colonisation.

Loi ayant pour objet de modifier la Loi des avances au havre de Montréal, 1914.

Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Il a plu au très honorable Député Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

Le Sénat a repris sa séance.

L'ordre du jour, appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (A) intitulé: “Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer” ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 15 avril 1918.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 15 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Nicholl:

11 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes: é

1. L'échange de la main-d'œuvre agricole;
2. L'échange des mécaniciens, des constructeurs de navires et d'autres hommes de métier;
3. Les méthodes adoptées pour permettre aux employeurs canadiens d'obtenir les ouvriers qu'il leur faut;
4. La méthode ou les méthodes de faire le choix des ouvriers et de les examiner au point de vue de leurs aptitudes;
5. L'utilisation à cette fin de l'enregistrement qui se fera de tous les hommes domiciliés au Canada;

Et qu'il demandera si les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont conclu une entente à cet égard.

No 2.

Par l'honorable M. Tanner:

8 avril—Relativement au rapport produit en vertu d'un ordre du Sénat (No 7, 23 août 1917, au sujet du 78e régiment écossais du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse),

1. (a) Quels sont ceux des officiers mentionnés dans le dit rapport qui, depuis que ce rapport a été dressé, ont fait du service au front avec les troupes d'outre-mer?
 - (b) Dans quelle unité et à quelle date chacun de ces officiers a-t-il servi?
 - (c) Si quelques-uns de ces officiers furent tués ou blessés, quels sont ceux qui le furent, et quand le furent-ils?
2. Quelle est la situation, dans les troupes d'outre-mer, de chacun des officiers que ce rapport mentionne, qu'elle est sa liaison et quel est son grade, présentement.

No 3.

Par l'honorable M. David:

10 avril—Est-il vrai que le gouvernement a fourni une partie du cautionnement que la Cour a exigé pour remettre en liberté Charles Desjardins, *alias* "Ti-Noir", membre de la police fédérale et accusé de plusieurs crimes, en particulier d'avoir de concert avec plusieurs individus comploté la mort de lord Atholstan, de sa femme et de sa fille?

Dans l'affirmative, quels sont les motifs qui ont déterminé le gouvernement à accorder cette faveur au dit Charles Desjardins?

MOTIONS.

Pour lundi, 15 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ail-

No 4.

Par l'honorable M. Edwards :

11 avril—Que les procès-verbaux des séances du comité des Divorces concernant la pétition qu'Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto, Ontario, a présentée au Sénat à la dernière session du Parlement pour obtenir son divorce d'avec Edna Gertrude Gordon, soient transmis au comité des Divorces pour être pris en considération lors de l'audition de la pétition que présente à cette session Albert Edwin Gordon.

No 5.

Par l'honorable M. Edwards :

11 avril—Que les honoraires qu'Albert Edwin Gordon a versés durant la session de 1917 en présentant une demande de divorce soient appliqués à une demande semblable qu'il fait à cette session.

INTERPELLATION.

Pour mardi, 16 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

12 avril—1. Quel est le montant des frais encourus pour impressions et papeterie dans le département du Contrôle des vivres, depuis la nomination d'un contrôleur des vivres jusqu'à date?

2. Combien a-t-on fait imprimer de circulaires et de brochures?

3. Combien a-t-on distribué de circulaires et de brochures?

MOTIONS.**No 1.**

Par l'honorable M. Dennis :

12 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant :

(1) les noms des personnes employées au rapport sténographique et à la traduction des débats de chacune des deux Chambres du Parlement;

(2) depuis combien de temps chacune de ces personnes est ainsi employée;

(3) le traitement payé à chacune de ces personnes, ainsi que le total payé à chaque classe de ces employés;

(4) le nombre d'exemplaires des Débats de chaque Chambre publiés (a) en anglais et (b) en français, en spécifiant le nombre d'exemplaires tirés en édition non-revisée et en édition révisée;

(5) le coût de l'impression et de la reliure des Débats pour chaque année, depuis 1900 inclusivement;

(6) les montants payés en sus des sommes ci-dessus, chaque année depuis 1900 inclusivement, pour (a) le rapport sténographique, (b) la traduction, (c) la transcription dactylographique, et (d) l'impression des procédures des comités du Parlement, des Commission d'enquête et de toutes autres enquêtes faites par le gouvernement ou par l'un de ses départements, ou de leur part, en anglais et en français respectivement, avec le nom des personnes auxquelles ces versements ont été effectués relativement aux services (a) (b) et (c), le montant payé à chacune de ces personnes à titre de salaire ou d'autre compensation, et le montant payé à chacune de ces personnes en frais de voyage ou de subsistance.

No 2.

Par l'honorable M. Dennis:

12 avril—Qu'instructions soient données au greffier de fournir au Sénat les renseignements suivants:

1. Le nombre de pages que comprenaient les Débats du Sénat de la dernière session, en spécifiant le nombre de pages de l'édition non-revisée et celles de l'édition révisée?

2. La traduction française se fait-elle d'après l'édition non-revisée ou d'après l'édition révisée?

3. La traduction française des Débats de la dernière session est-elle terminée? Dans l'affirmative, à quelle date la dernière copie a-t-elle été remise à l'Imprimeur? Si cette traduction n'est pas encore terminée, combien de pages restait-il à traduire au 18 mars dernier?

4. Combien de traducteurs composent le personnel régulier de la traduction des Débats?

5. Quel est le nom et le salaire de chacun d'eux?

6. Ont-ils été occupés à exécuter d'autres travaux pour le Sénat durant ou depuis la dernière session? Dans l'affirmative, quels sont ces travaux?

7. D'autres personnes ont-elles été employées à aider le personnel régulier pour la traduction des Débats de la dernière session? Dans l'affirmative, donner les noms de ces personnes, la durée de leur emploi et la rémunération qu'elles ont touchée?

8. Chaque traducteur est-il tenu de traduire un nombre minimum de pages des Débats par journée? Dans l'affirmative, combien de pages chaque traducteur est-il censé pouvoir convenablement traduire par jour?

9. Les traducteurs réguliers ont-ils traduit en anglais les discours qui ont été prononcés en français au cours de la dernière session? Dans l'affirmative, combien de pages ont-ils traduites de français en anglais? Dans le négative, qui a fait cette traduction, et quelle rémunération supplémentaire a été payée pour ce travail?

No 3.

Par l'honorable M. Dennis:

12 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant:

(1) les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-Verbaux, de l'Ordre du jour et du Journal de chacune des deux Chambres du Parlement (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le salaire ou autres rémunération payée à chacune de ces personnes;

(2) la quantité de chacun de ces documents imprimée (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 15 avril 1918.

No 1.

11 avril—Deuxième lecture du bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

12 avril—Reprise de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

12 avril—Discussion en comité du bill 14, intitulé: "Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour mardi, 16 avril 1918.

No 1.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

No 10.

1re Session, 13e Parliement, 8-9 George V, 1918

Vendredi, 12 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 11.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA**Lundi, 15 avril 1918.**

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLean,	Ross
Béique,	Fisher,	McMeans,	(Moosejaw),
Beith,	Forget,	McSweeney,	Schaffner,
Belcourt,	Foster,	Mitchell,	Sharpe,
Benard,	Girroir,	Mulholland,	Shatford,
Bennett,	Harmer,	Murphy,	Talbot,
Blain,	King,	Planta,	Tanner,
Bostock,	Laird,	Poirier,	Taylor
Boyer,	Lavergne,	Pope,	(Leeds),
Bradbury,	Legris,	Power,	Taylor
Casgrain,	Lougheed	Pringle,	(New-Westminster),
Cloran,	(Sir James),	Prowse,	Tessier,
Crosby,	Lynch-Staunton,	Ratz,	Thompson,
Dandurand,	Macdonell,	Richardson,	Todd,
Daniel,	Mason	Robertson,	Watson,
Dennis,	(Brig.-gén.),	Roche,	White,
Dessaulles,	McCall,	Ross	Willoughby,
De Veber,	McHugh,	(Middleton),	Yeo.
Douglas,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table:—

Par l'honorable M. McHugh:

De O. G. C. L. J. Overbeck, du township de Greensby, Angleterre;

Par l'honorable M. Bennett:

D'Alonzo Jesse Chapman, du village de Scarboro Jonction, dans le comté de York, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Chapman, sa femme.

Par l'honorable M. Popè:

De Charles W. Butler, et d'autres, tous de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario *The Montreal Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

Les pétitions suivantes ont été lues et reçues:—

De la Commission des églises et presbytères de l'Eglise Presbytérienne du Canada; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à gérer les affaires de la Commission des missions au pays et des organisations de charité de l'église presbytérienne au Canada;

De *l'International Bridge and Terminal Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire et à exploiter des lignes d'embranchement d'une longueur de pas plus de six milles; de faire servir son pont à d'autres compagnies de chemin de fer, et d'émettre des débetures pour un montant n'excédant pas \$40,000 par mille; et

De la *Protective Association of Canada*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des polices d'assurance sur la vie et contre la maladie pour des montants plus élevés que ceux qui sont spécifiés dans sa charte.

Sur motion de l'honorable M. Lynch-Staunton, pour l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné,—que les procès-verbaux des séances du comité des Divorces concernant la pétition qu'Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto, Ontario, a présentée au Sénat à la dernière session du Parlement pour obtenir son divorce d'avec Edna Gertrude Gordon, soient transmis au comité des Divorces pour être pris en considération lors de l'audition de la pétition que présente à cette session Albert Edwin Gordon.

Conformément à l'ordre du jour le bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", a été lu la deuxième fois.

Ordonné,—que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".

(En comité.)

L'article 372 est pris de nouveau en considération et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 387 à 406 sont lus séparément et adoptés.

L'article 407 étant lu, il est proposé de le modifier comme suit:—

Ligne 2.—Retrancher "volontairement".

Le dit amendement est rejeté et l'article adopté.

L'article 408 et les suivants jusqu'à l'article 433 inclusivement sont lus et adoptés.

L'article 434 reste à l'étude.

Les articles 435 et 436 sont lus et adoptés.

L'article 437 et lu et modifié comme:—

Page 190, ligne 10.—Après "forme" insérer "indiquée dans la classification".

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 438 est lu ainsi que les suivants jusqu'à l'article 461 inclusivement et ils sont adoptés.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné,—que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (14) intitulé: "Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*", ayant été lu, il a été

Ordonné,—qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (12) intitulé: "Loi concernant le Ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (42) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du Ministère des Chemins de fer et Canaux", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

LUNDI, 15 avril 1918.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que, mercredi prochain, le dix-septième jour d'avril courant, la Chambre des Communes siégera en séance secrète dont la durée sera déterminée par la Chambre elle-même, et qu'il sera enjoint à tous les étrangers de se retirer durant cette séance secrète.

Pourvu toutefois qu'il soit entendu que cette injonction n'affectera en rien le privilège dont les membres du Sénat jouissent; celui d'être présents aux débats de la Chambre des Communes.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.
Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat du 21 mars 1918, pour la production d'un rapport donnant le détail de certains états de l'estimation du coût de la construction d'égouts, etc., établie aux tableaux 29 et 30 qui se trouvent entre les pages 96 et 97 du livre intitulé: *Rural Planning and Development*, écrit par Thomas Adams, et qui constitue un rapport de la Commission de Conservation, daté de 1917. Les états ci-dessus donnent les totaux suivants; \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Aussi une réponse à un ordre du Sénat du 22 mars 1918, pour que soit produit un état indiquant en autant de colonnes distinctes:

1. Les différents camps d'aviation établis par le gouvernement canadien et leur location, avec la date de leur établissement;
2. Le nombre d'aviateurs qui ont passé par iceux depuis leur formation et qui ont obtenu leurs certificats;
3. Le nombre d'aviateurs présentement en formation dans chacun de ces camps;
4. Le nombre d'accidents survenus dans chacun de ces camps distinguant (a) les accidents mortels; (b) les accidents graves; (c) les accidents légers, avec leurs dates respectives;
5. Le nombre d'avions mis hors d'usage comme perte totale ou comme gravement endommagés.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Copie de la Loi des électeurs militaires, 1917 et de la Loi des élections en temps de guerre avec les décrets du conseil et les règlements adoptés.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Ordonné, qu'elle soient déposées sur la Table.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 16 avril 1918.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 16 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Nicholl:

11 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes: 6

1. L'échange de la main-d'œuvre agricole;
 2. L'échange des mécaniciens, des constructeurs de navires et d'autres hommes de métier;
 3. Les méthodes adoptées pour permettre aux employeurs canadiens d'obtenir les ouvriers qu'il leur faut;
 4. La méthode ou les méthodes de faire le choix des ouvriers et de les examiner au point de vue de leurs aptitudes;
 5. L'utilisation à cette fin de l'enregistrement qui se fera de tous les hommes domiciliés au Canada;
- Et qu'il demandera si les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont conclu une entente à cet égard.

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

12 avril—1. Quel est le montant des frais encourus pour impressions et papeterie dans le département du Contrôle des vivres, depuis la nomination d'un contrôleur des vivres jusqu'à date?

2. Combien a-t-on fait imprimer de circulaires et de brochures?
3. Combien a-t-on distribué de circulaires et de brochures?

MOTIONS.

Pour mardi, 16 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry:

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ail-

No 4.

Par l'honorable M. Edwards :

11 avril—Que les honoraires qu'Albert Edwin Gordon a versés durant la session de 1917 en présentant une demande de divorce soient appliqués à une demande semblable qu'il fait à cette session.

No 5.

Par l'honorable M. Tanner :

15 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état relatif au rapport du Sénat (No 7, 23 août 1917, au sujet du 78e régiment écossais du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse), indiquant :

1. (a) les noms des officiers mentionnés dans ledit rapport qui, depuis que ce rapport a été dressé, ont fait du service au front avec les troupes d'outre-mer?
 - (b) dans quelle unité et à quelle date chacun de ces officiers a ainsi servi;
 - (c) le nombre de ces officiers qui furent tués ou blessés, et quand ils le furent;
2. La situation, dans les troupes d'outre-mer, de chacun des officiers que ce rapport mentionne, sa liaison et son grade à l'heure actuelle.

No 6.

Par l'honorable M. Dennis :

12 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant :

- (1) les noms des personnes employées au rapport sténographique et à la traduction des débats de chacune des deux Chambres du Parlement;
- (2) depuis combien de temps chacune de ces personnes est ainsi employée;
- (3) le traitement payé à chacune de ces personnes, ainsi que le total payé à chaque classe de ces employés;
- (4) le nombre d'exemplaires des Débats de chaque Chambre publiés (a) en anglais et (b) en français, en spécifiant le nombre d'exemplaires tirés en édition non-revisée et en édition révisée;
- (5) le coût de l'impression et de la reliure des Débats pour chaque année, depuis 1900 inclusivement;
- (6) les montants payés en sus des sommes ci-dessus, chaque année depuis 1900 inclusivement, pour (a) le rapport sténographique, (b) la traduction, (c) la transcription dactylographique, et (d) l'impression des procédures des comités du Parlement, des Commission d'enquête et de toutes autres enquêtes faites par le gouvernement ou par l'un de ses départements, ou de leur part, en anglais et en français respectivement, avec le nom des personnes auxquelles ces versements ont été effectués relativement aux services (a) (b) et (c), le montant payé à chacune de ces personnes à titre de salaire ou d'autre compensation, et le montant payé à chacune de ces personnes en frais de voyage ou de subsistance.

No 7.

Par l'honorable M. Dennis :

12 avril—Qu'instructions soient données au greffier de fournir au Sénat les renseignements suivants :

1. Le nombre de pages que comprenaient les Débats du Sénat de la dernière session, en spécifiant le nombre de pages de l'édition non-revisée et celles de l'édition révisée?

2. La traduction française se fait-elle d'après l'édition non-revisée ou d'après l'édition révisée?

3. La traduction française des Débats de la dernière session est-elle terminée? Dans l'affirmative, à quelle date la dernière copie a-t-elle été remise à l'Imprimeur? Si cette traduction n'est pas encore terminée, combien de pages restait-il à traduire au 18 mars dernier?

4. Combien de traducteurs composent le personnel régulier de la traduction des Débats?

5. Quel est le nom et le salaire de chacun d'eux?

6. Ont-ils été occupés à exécuter d'autres travaux pour le Sénat durant ou depuis la dernière session? Dans l'affirmative, quels sont ces travaux?

7. D'autres personnes ont-elles été employées à aider le personnel régulier pour la traduction des Débats de la dernière session? Dans l'affirmative, donner les noms de ces personnes, la durée de leur emploi et la rémunération qu'elles ont touchée?

8. Chaque traducteur est-il tenu de traduire un nombre minimum de pages des Débats par journée? Dans l'affirmative, combien de pages chaque traducteur est-il censé pouvoir convenablement traduire par jour?

9. Les traducteurs réguliers ont-ils traduit en anglais les discours qui ont été prononcés en français au cours de la dernière session? Dans l'affirmative, combien de pages ont-ils traduites de français en anglais? Dans le négative, qui a fait cette traduction, et quelle rémunération supplémentaire a été payée pour ce travail?

No 8.

Par l'honorable M. Dennis:

12 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant:

(1) les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-Verbaux, de l'Ordre du jour et du Journal de chacune des deux Chambres du Parlement (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le salaire ou autres rémunération payée à chacune de ces personnes;

(2) la quantité de chacun de ces documents imprimée (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918.

No 9.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):

15 avril—Que, à la reprise de l'étude en comité du bill A, intitulé: "Loi et modifiant et refondant la Loi des chemins de fer", il proposera que l'article 374 soit biffé et remplacé par le suivant:

374. (1) Dans le présent article:

a) "compagnie" signifie toute personne ou compagnie légalement autorisée par le Parlement du Canada à acquérir, construire, exploiter ou entretenir des ouvrages, machines, outillage, lignes, poteaux, tunnels, conduits ou autres moyens de recevoir, produire, transmettre, distribuer ou fournir de l'électricité ou autre énergie ou force motrice, mais ne s'applique ni à une compagnie de chemin de fer ni à une compagnie de télégraphe, ni à une compagnie de téléphone;

b) "municipalité" signifie le conseil municipal ou toute autre autorité ayant juridiction sur les grandes routes, squares ou lieux publics, d'une cité, d'une ville, d'un village ou d'un township ou sur la grande route, le square ou le lieu public dont il s'agit.

(2) La compagnie ne doit, sauf tel que prévu dans le présent article, ni maintenir ni exploiter aucuns travaux, machines, outillage, ligne, poteau, tunnel, conduit ou autre artifice sur, le long de, ou à travers une grande route, un square ou autre lieu public dans les limites d'une cité, d'une ville, d'un village ou d'un township sans le consentement de la municipalité.

(3) Si la compagnie ne peut obtenir le consentement de la municipalité, ou ne peut obtenir ce consentement qu'en se conformant à des conditions inacceptables pour elle, la compagnie peut s'adresser à la Commission pour en obtenir la permission d'exercer ses pouvoirs sur tels grande route, square ou lieu public; et toutes les dispositions de l'article 373 de la présente loi relativement aux pouvoirs et aux droits de toute compagnie relevant de cet article, et relativement à la procédure à suivre lorsque la compagnie ne peut obtenir le consentement de la municipalité, s'appliquent, subordonnément aux dispositions du présent article, à la compagnie, à toute requête à la Commission, à toutes les procédures à ce sujet et aux pouvoirs de la Commission en l'espèce.

(4) Rien de ce que contient le présent article n'est censé donner à la compagnie l'autorisation d'acquérir, construire, entretenir ou exploiter aucun système de distribution, ni de distribuer l'éclairage, la chaleur, la force motrice ou l'électricité dans aucune cité, dans aucune ville, dans aucun village ou dans aucun canton; ni d'ériger d'installer, dans, sur, le long ou au-dessous de quelque grande route ou lieu public dans aucune cité, dans aucune ville, dans aucun village ou canton, aucuns travaux, machine, outillage, poteau, tunnel, conduits ou autre artifice pour les fins de telle distribution, sans que la compagnie ait au préalable obtenu le consentement à cet effet au moyen d'un règlement de la municipalité; toutefois, le présent paragraphe n'empêchera pas la compagnie de délivrer ou fournir telle force motrice par tout moyen actuellement existant ou en vertu des dispositions de tout contrat actuellement en vigueur pour être utilisée dans l'exploitation de tout chemin de fer ou utilisée par toute autre compagnie légalement engagée dans la distribution de telle force motrice dans les limites de toute cité, de toute ville, de tout village ou de tout canton.

(5) Les dispositions du présent article n'affectent aucun des pouvoirs spéciaux qui auraient été conférés à une compagnie par une loi spéciale ou par une autre loi, ou sous l'autorité du Parlement du Canada ou d'une province, et qui se trouveraient incompatibles avec les dispositions du présent article; mais si une municipalité se plaint à la Commission qu'une compagnie, constituée en vertu d'une loi spéciale ou d'une autre loi, ou sous l'autorité du Parlement du Canada ou d'une province, exerce ses pouvoirs de façon oppressive ou avec mauvaise foi, la Commission peut entendre cette plainte et, s'il y a lieu, surveiller l'exercice de ces pouvoirs.

MOTION.

Pour mercredi, 17 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Béique:

15 avril—Qu'un comité spécial soit nommé pour s'occuper de déterminer les droits que possède le Sénat relativement à la législation financière, et la question de savoir si, sous l'empire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Sénat a la faculté—et dans quelle mesure—ou est dans l'impossibilité d'amender un bill renfermant des clauses financières (bill financier), et que le dit comité soit prié de faire rapport au Sénat le plus tôt possible, ce comité devant se composer des membres suivants: honorables messieurs Béique, Belcourt, Bolduc (Président), Bostock, Dandurand, Landry, Lougheed, sir James, Power, Ross (Middleton), et Tanner.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 16 avril 1918.

No 1.

15 avril—Reprise de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

15 avril—Discussion en comité du bill 14, intitulé: "Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour mercredi, 17 avril 1918.

No 1.

15 avril—Discussion en comité du bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

15 avril—Deuxième lecture du bill 12, intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 3.

15 avril—Deuxième lecture du bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 4.

15 avril—Deuxième lecture du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

15 avril—Deuxième lecture du bill 42, intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 11.

1re Session, 13e Parlement, S.-9 George V, 1918

Lundi, 15 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA.

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 12.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 16 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Douglas,	McMeans,	Sharpe,
Beaubien	Farrell,	McSweeney,	Shatford,
Béique,	Fisher,	Mitchell,	Talbot,
Belcourt,	Forget,	Mulholland,	Tanner,
Benard,	Foster,	Murphy,	Taylor
Bennett,	Girroit,	Nicholls,	(Leeds),
Blain,	Harmer,	Planta,	Taylor
Bostock,	King,	Poirier,	(New-Westminster),
Bourque,	Laird,	Pope,	Tessier,
Boyer,	Lavergne,	Power,	Thibaudeau,
Bradbury,	Legris,	Pringle,	Thompson,
Casgrain,	L'Espérance,	Prowse,	Todd,
Choquette,	Lougheed	Ratz,	Watson,
Cloran,	(Sir James),	Richardson,	Webster,
Crosby,	Lynch-Staunton,	Robertson,	White,
Dandurand,	Macdonell,	Roche,	Willoughby,
Daniel,	Mason	Ross	Wilson,
David,	(Brig.-gén.),	(Middleton),	Yeo.
Dennis,	McCall,	Ross	
Dessaulles,	McHugh,	(Moosejaw),	
De Veber,	McLean,	Schaffner,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des ordres permanents a présenté son troisième rapport

Le dit rapport a alors été lu comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70
MARDI 16 avril 1918.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés qui est expiré depuis le 9 avril soit prolongé au 30 avril courant.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui expire le 16 avril courant soit prolongé au 7 mai 1918.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé, qui expire le 30 avril soit prolongé au 21 mai 1918.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 24h soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Bostock du comité permanent des ordres permanents a présenté son quatrième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70
MARDI, 16 avril 1918.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De la *Kettle Valley Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à émettre des débetures pour un montant de pas plus de \$70,000 par mille, pour le commencement et l'achèvement de ses lignes de chemin de fer autorisées par la loi;

De la Compagnie de filatures Cosmos; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à changer le nombre de ses directeurs;

De la *Nipissing Central Railway Company*; demandant de prolonger de cinq ans le délai fixé dans la loi pour l'achèvement de ses lignes de chemin de fer; et

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*; demandant l'adoption d'une loi qui confirme un contrat passé entre elle et la *Northern Pacific Railway Company*.

Du très honorable Baron Shaughnessey, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de *The Canadian Niagara Bridge Company*, et

De la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*, de Belleville, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter les taux des péages sur son pont.

De la Compagnie de gaz d'Ottawa; demandant l'adoption d'une loi qui lui permette d'augmenter son capital de deux millions à cinq millions de dollars et augmente son pouvoir d'emprunt.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOXC,
Président.

Ordonné, que les dits rapports soient déposés sur la Table.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état relatif au rapport du Sénat (No 7, 23 août 1917, au sujet du 78e régiment écossais du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse), indiquant:

1. (a) les noms des officiers mentionnés dans ledit rapport qui, depuis que ce rapport a été dressé, ont fait du service au front avec les troupes d'outre-mer?
(b) dans quelle unité et à quelle date chacun de ces officiers a ainsi servi;
(c) le nombre de ces officiers qui furent tués ou blessés, et quand ils le furent;
2. La situation, dans les troupes d'outre-mer, de chacun des officiers que ce rapport mentionne, sa liaison et son grade à l'heure actuelle.

Sur motion de l'honorable M. Dennis, il a été

Ordonné, qu'instructions soient données au greffier de fournir au Sénat les renseignements suivants:

1. Le nombre de pages que comprenaient les Débats du Sénat de la dernière session, en spécifiant le nombre de pages de l'édition non-revisée et celles de l'édition revisée?
2. La traduction française se fait-elle d'après l'édition non-revisée ou d'après l'édition revisée?
3. La traduction française des Débats de la dernière session est-elle terminée? Dans l'affirmative, à quelle date la dernière copie a-t-elle été remise à l'Imprimeur? Si cette traduction n'est pas encore terminée, combien de pages restait-il à traduire au 18 mars dernier?
4. Combien de traducteurs composent le personnel régulier de la traduction des Débats?
5. Quel est le nom et le salaire de chacun d'eux?
6. Ont-ils été occupés à exécuter d'autres travaux pour le Sénat durant ou depuis la dernière session? Dans l'affirmative, quels sont ces travaux?
7. D'autres personnes ont-elles été employées à aider le personnel régulier pour la traduction des Débats de la dernière session? Dans l'affirmative, donner les noms de ces personnes, la durée de leur emploi et la rémunération qu'elles ont touchée?
8. Chaque traducteur est-il tenu de traduire un nombre minimum de pages des Débats par journée? Dans l'affirmative, combien de pages chaque traducteur est-il censé pouvoir convenablement traduire par jour?
9. Les traducteurs réguliers ont-ils traduit en anglais les discours qui ont été prononcés en français au cours de la dernière session? Dans l'affirmative, combien de pages ont-ils traduites de français en anglais? Dans le négative, qui a fait cette traduction, et quelle rémunération supplémentaire a été payée pour ce travail?

L'article 374 est remis à l'étude et il est proposé de la remplacer par le suivant:—

374. (1) Dans le présent article:

- a) "compagnie" signifie toute personne ou compagnie légalement autorisée par le Parlement du Canada à acquérir, construire, exploiter ou entretenir des ouvrages, machines, outillage, lignes, poteaux, tunnels, conduits ou autres moyens de recevoir, produire, transmettre, distribuer ou fournir de l'électricité ou autre énergie ou force motrice, mais ne s'applique ni à une compagnie de chemin de fer ni à une compagnie de télégraphe, ni à une compagnie de téléphone;

b) " municipalité " signifie le conseil municipal ou toute autre autorité ayant juridiction sur les grandes routes, squares ou lieux publics, d'une cité, d'une ville, d'un village ou d'un township ou sur la grande route, le square ou le lieu public dont il s'agit.

(2) La compagnie ne doit, sauf tel que prévu dans le présent article, ni maintenir ni exploiter aucuns travaux, machines, outillage, ligne, poteau, tunnel, conduit ou autre artifice sur, le long de, ou à travers une grande route, un square ou autre lieu public dans les limites d'une cité, d'une ville, d'un village ou d'un township sans le consentement de la municipalité.

(3) Si la compagnie ne peut obtenir le consentement de la municipalité, ou ne peut obtenir ce consentement qu'en se conformant à des conditions inacceptables pour elle, la compagnie peut s'adresser à la Commission pour en obtenir la permission d'exercer ses pouvoirs sur tels grande route, square ou lieu public; et toutes les dispositions de l'article 373 de la présente loi relativement aux pouvoirs et aux droits de toute compagnie relevant de cet article, et relativement à la procédure à suivre lorsque la compagnie ne peut obtenir le consentement de la municipalité, s'appliquent, subordonnement aux dispositions du présent article, à la compagnie, à toute requête à la Commission, à toutes les procédures à ce sujet et aux pouvoirs de la Commission en l'espèce.

(4) Rien de ce que contient le présent article n'est censé donner à la compagnie l'autorisation d'acquérir, construire, entretenir ou exploiter aucun système de distribution, ni de distribuer l'éclairage, la chaleur, la force motrice ou l'électricité dans aucune cité, dans aucune ville, dans aucun village ou dans aucun canton; ni d'ériger d'installer, dans, sur, le long ou au-dessous de quelque grande route ou lieu public dans aucune cité, dans aucune ville, dans aucun village ou canton, aucuns travaux, machine, outillage, poteau, tunnel, conduits ou autre artifice pour les fins de telle distribution, sans que la compagnie ait au préalable obtenu le consentement à cet effet au moyen d'un règlement de la municipalité; toutefois, le présent paragraphe n'empêchera pas la compagnie de délivrer ou fournir telle force motrice par tout moyen actuellement existant ou en vertu des dispositions de tout contrat actuellement en vigueur pour être utilisée dans l'exploitation de tout chemin de fer ou utilisée par toute autre compagnie légalement engagée dans la distribution de telle force motrice dans les limites de toute cité, de toute ville, de tout village ou de tout canton.

(5) Les dispositions du présent article n'affectent aucun des pouvoirs spéciaux qui auraient été conférés à une compagnie par une loi spéciale ou par une autre loi, ou sous l'autorité du Parlement du Canada ou d'une province, et qui se trouveraient incompatibles avec les dispositions du présent article; mais si une municipalité se plaint à la Commission qu'une compagnie, constituée en vertu d'une loi spéciale ou d'une autre loi, ou sous l'autorité du Parlement du Canada ou d'une province, exerce ses pouvoirs de façon oppressive ou avec mauvaise foi, la Commission peut entendre cette plainte et, s'il y a lieu, surveiller l'exercice de ces pouvoirs.

Il est proposé de modifier l'amendement en ajoutant ce qui suit à la fin du paragraphe 5 du dit amendement:

" Toutefois chaque fois qu'une compagnie constituée en corporation par une loi spéciale du Parlement du Canada acquiert l'actif d'une compagnie de livraison faisant affaires dans les limites d'une municipalité qui a le droit en vertu d'une convention d'acheter l'actif d'une semblable compagnie de livraison, la municipalité conservera ses droits ainsi acquis conformément aux termes de la dite convention ".

Plus ample considération du dit article et des amendements est remise à plus tard.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat, s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (14) intitulé: "Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et *Van Buren Bridge Company*".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McMeans a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. McLennan:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. McMeans a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la révision des sentences excessives ou inéquités".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit du suffrage aux femmes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (8) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (9) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, limitées", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (22) intitulé: "Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (29) intitulé: "Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 16 avril 1918.

Résolu—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté le nom de M. Harold au comité conjoint des deux Chambres, chargé de la régie de la bibliothèque du Parlement.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

Le Sénat s'est ajourné.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ail-

No 4.

Par l'honorable M. Edwards :

11 avril—Que les honoraires qu'Albert Edwin Gordon a versés durant la session de 1917 en présentant une demande de divorce soient appliqués à une demande semblable qu'il fait à cette session.

No 5.

Par l'honorable M. Béique :

15 avril—Qu'un comité spécial soit nommé pour s'occuper de déterminer les droits que possède le Sénat relativement à la législation financière, et la question de savoir si, sous l'empire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Sénat a la faculté—et dans quelle mesure—ou est dans l'impossibilité d'amender un bill renfermant des clauses financières (bill financier), et que le dit comité soit prié de faire rapport au Sénat le plus tôt possible, ce comité devant se composer des membres suivants : honorables messieurs Béique, Belcourt, Bolduc (Président), Bostock, Dandurand, Landry, Lougheed, sir James, Power, Ross (Middleton), et Tanner.

No 6.

Par l'honorable M. Dennis :

16 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant : (6) les montants payés chaque année depuis 1900 inclusivement, pour (a) le rapport sténographique, (b) la traduction, (c) la transcription dactylographique, et (d) l'impression des procédures des comités du Parlement, des Commissions d'enquête et de toutes autres enquêtes faites par le gouvernement ou par l'un de ses départements, ou en leur nom, en anglais et en français respectivement, avec le nom des personnes auxquelles ces versements ont été effectués relativement aux services (a) (b) et (c), le montant payé à chacune d'elles à titre de salaire ou d'autre compensation, ainsi qu'en frais de voyage et de subsistance.

No 7.

Par l'honorable M. Dennis :

16 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant : (1) les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-Verbaux, de l'Ordre du jour et du Journal du Sénat (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le salaire ou autres rémunération payée à chacune de ces personnes ; (2) la quantité de chacun de ces documents imprimée (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918.

No 8.

Par l'honorable M. Casgrain :

16 avril—Que les honoraires versés relativement au bill intitulé : "Loi constituant en corporation *The Khaki League*", présenté à la dernière session, puis retiré, soient remboursés aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

No 9.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

16 avril—Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est urgent que le Gouverneur en conseil fasse et établisse des règlements concernant le service militaire de la manière et sous la forme, ainsi que dans les termes et chiffres qui suivent, à savoir :

HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA,

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

ATTENDU qu'il existe un besoin urgent de renforcer immédiatement l'armée expéditionnaire canadienne, et que la nécessité de ces renforts est très pressante;

ET ATTENDU qu'il paraît essentiel que nonobstant les exemptions jusqu'à présent accordées, un nombre appréciable d'hommes soient immédiatement tirés des carrières civiles pour les affecter au service militaire;

ET ATTENDU, en prenant en considération le nombre d'hommes immédiatement nécessaires et l'urgence de la demande de renforts, qu'il n'est pas loisible de permettre d'examiner, par des tribunaux d'exemption, l'importance ou la situation, dans les fonctions civiles, des individus appelés aux devoirs militaires;

A CES CAUSES il plaît à Son Excellence le Gouverneur en conseil, sur la recommandation du Très honorable premier ministre en vertu et sous l'autorité des pouvoirs conférés au Gouverneur en conseil par la *Loi des mesures de guerre, 1914*, et d'autre part, d'établir les règlements suivants qui seront mis en vigueur aussitôt qu'approuvés par résolution des deux Chambres du Parlement, et ces règlements sont par les présentes établis et édictés en conséquence :

REGLEMENTS.

1. Dans ces règlements,
 - (a) "Ministre" signifie le ministre de la Milice et de la Défense;
 - (b) "Loi" signifie la loi concernant le Service Militaire, 1917.
2. La Classe 1 déterminée par la loi, en sus des hommes que cette classe comprend ainsi que le prescrit la dite loi, comprend tous hommes qui
 - (a) sont sujets britanniques; et
 - (b) ne sont point compris dans les classes de personnes désignées pour les exemptions mentionnées à l'annexe de la Loi; et
 - (c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais qui sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et
 - (d) sont célibataires ou veufs sans enfants; et
 - (e) qui résident en Canada.
3. La Classe 2 déterminée par la *Loi concernant le Service Militaire, 1917*, en sus des hommes que cette classe comprend ainsi que le prescrit la dite loi, comprend tous hommes qui
 - (a) sont sujets britanniques; et
 - (b) ne sont point compris dans les classes de personnes désignées pour les exemptions mentionnées à l'annexe de la Loi; et
 - (c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais qui sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et
 - (d) sont mariés ou veufs sans enfants; et
 - (e) qui résident en Canada.
4. Les mots "Sur n'importe quel théâtre réel de la guerre" qui se rencontrent dans la cinquième des Exceptions formulées à l'annexe de la Loi ne comprennent pas les hautes mers ni la Grande-Bretagne ni l'Irlande, cette dite cinquième exception doit être interprétée en conséquence.
5. Le Gouverneur en conseil peut ordonner que des ordres de se présenter pour le service militaire soient donnés aux hommes compris dans l'une ou l'autre classe déterminée par la Loi, dans les limites d'âge mentionnées ou qui sont nés dans les années mentionnées ou dans quelque année ou partie d'année mentionnée; et toute exemption jusqu'à présent accordée à tout homme né en pareille année ou ayant tel âge cesse d'exister depuis et après midi du jour ou il reçoit ainsi l'ordre de se présenter pour le service; et, dès que pareil ordre lui a été donné, aucune réclamation d'exemption venant de lui ou à son sujet ne sera accueillie ou prise en considération. Le ministre peut toutefois accorder un congé ne comportant pas salaire, à raison de la mort, de

l'invalidité ou du service d'autres membres de la même famille qui sont morts, qui sont devenus invalides ou qui ont fait du service actif sur n'importe quel théâtre réel de la guerre.

6. L'âge déclaré dans une réclamation d'exemption faite par tout homme ou à son sujet, ou dans tout autre document portant la signature de cet homme, établit en preuve définitive son âge et l'année de sa naissance.

7. Le ministre peut à discrétion ordonner que des ordres de se présenter pour le service ne soient point donnés à des hommes qui ont été examinés par des conseils de revision militaires et qui ont été placés dans telles catégories médicales que le ministre spécifiera dans son ordonnance.

8. Tous les hommes compris dans la Classe 1 par l'autorité des dispositions des présents règlements doivent se présenter devant le registraire ou le registraire-adjoint conformément à la loi, et en suivant les indications faites par Proclamation; ils seront soumis à la loi militaire selon les indications de la Proclamation, et, s'ils manquent de se présenter pour le service, ils seront passibles des peines établies dans la Loi et dans les règlements édictés sous l'autorité de cett Loi.

9. (a) Tout homm présentement non marié, qui ci-après atteindra l'âge de dix-neuf ans et qui est alors sujet britannique résidant en Canada et qui n'est pas compris dans l'une des exceptions mentionnées à l'annexe de la Loi, de même que

(b) tout homme qui, ayant atteint l'âge de 19 ans, étant sujet britannique résidant ainsi que susdit et non compris dans l'une des exceptions mentionnées à l'annexe de la Loi, devient veuf sans enfants, doit, si la classe dans laquelle il tombe alors, a été appelée pour le service actif,

ÊTRE IMMÉDIATEMENT assujéti à la loi militaire, et, dans les dix (10)-jours qui suivent, il doit se présenter au registraire ou au registraire-adjoint conformément à la Loi et qui agit dans la province ou la partie de la province dans laquelle il réside. Il doit être mis en activité de service ainsi qu'il est prescrit par la Loi, par les règlements édictés sous l'autorité de la Loi ou par les présents règlements, et jusqu'à ce qu'il soit ainsi mis en activité de service il est censé être en congé sans salaire.

10. Lorsque, en vertu ou en conformité d'un traité ou d'une convention conclue avec un gouvernement étranger ou tout autre pays, les sujets de tel gouvernement ou les citoyens de tel pays résidant en Canada sont actuellement ou deviennent astreints par la loi au service militaire, ces sujets ou citoyens peuvent être appelés par proclamation et tenus de se rapporter, et être assujettis à la loi du service militaire et mis en activité de service selon que le stipule la dite proclamation, ou la loi du Service Militaire ou les règlements qui s'y rattachent.

No 10.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):

15 avril—Que, à la reprise de l'étude en comité du bill A, intitulé: "Loi modifiant et refondant la Loi des chemins de fer", il proposera que l'article 374 soit biffé et remplacé par le suivant:

374, (1) Dans le présent article:

- a) "compagnie" signifie toute personne ou compagnie légalement autorisée par le Parlement du Canada à acquérir, construire, exploiter ou entretenir des ouvrages, machines, outillage, lignes, poteaux, tunnels, conduits ou autres moyens de recevoir, produire, transmettre, distribuer ou fournir de l'électricité ou autre énergie ou force motrice, mais ne s'applique ni à une compagnie de chemin de fer ni à une compagnie de télégraphe, ni à une compagnie de téléphone;
- b) "municipalité" signifie le conseil municipal ou toute autre autorité ayant juridiction sur les grandes routes, squares ou lieux publics, d'une cité, d'une ville, d'un village ou d'un township ou sur la grande route, le square ou le lieu public dont il s'agit.

(2) La compagnie ne doit, sauf tel que prévu dans le présent article, ni maintenir ni exploiter aucuns travaux, machines, outillage, ligne, poteau, tunnel, conduit ou autre artifice sur, le long de, ou à travers une grande route, un square ou autre lieu public dans les limites d'une cité, d'une ville, d'un village ou d'un township sans le consentement de la municipalité.

(3) Si la compagnie ne peut obtenir le consentement de la municipalité, ou ne peut obtenir ce consentement qu'en se conformant à des conditions inacceptables pour elle, le compagnie peut s'adresser à la Commission pour en obtenir la permission d'exercer ses pouvoirs sur tels grande route, square ou lieu public; et toutes les dispositions de l'article 373 de la présente loi relativement aux pouvoirs et aux droits de toute compagnie relevant de cet article, et relativement à la procédure à suivre lorsque la compagnie ne peut obtenir le consentement de la municipalité, s'appliquent, subordonnément aux dispositions du présent article, à la compagnie, à toute requête à la Commission, à toutes les procédures à ce sujet et aux pouvoirs de la Commission en l'espèce.

(4) Rien de ce que contient le présent article n'est censé donner à la compagnie l'autorisation d'acquérir, construire, entretenir ou exploiter aucun système de distribution, ni de distribuer l'éclairage, la chaleur, la force motrice ou l'électricité dans aucune cité, dans aucune ville, dans aucun village ou dans aucun canton; ni d'ériger d'installer, dans, sur, le long ou au-dessous de quelque grande route ou lieu public dans aucune cité, dans aucune ville, dans aucun village ou canton, aucuns travaux, machine, outillage, poteau, tunnel, conduits ou autre artifice pour les fins de telle distribution, sans que la compagnie ait au préalable obtenu le consentement à cet effet au moyen d'un règlement de la municipalité; toutefois, le présent paragraphe, n'empêchera pas la compagnie de délivrer ou fournir telle force motrice par tout moyen actuellement existant ou en vertu des dispositions de tout contrat actuellement en vigueur pour être utilisée dans l'exploitation de tout chemin de fer ou utilisée par toute autre compagnie légalement engagée dans la distribution de telle force motrice dans les limites de toute cité, de toute ville, de tout village ou de tout canton.

(5) Les dispositions du présent article n'affectent aucun des pouvoirs spéciaux qui auraient été conférés à une compagnie par une loi spéciale ou par une autre loi, ou sous l'autorité du Parlement du Canada ou d'une province, et qui se trouveraient incompatibles avec les dispositions du présent article; mais si une municipalité se plaint à la Commission qu'une compagnie, constituée en vertu d'une loi spéciale ou d'une autre loi, ou sous l'autorité du Parlement du Canada ou d'une province, exerce ses pouvoirs de façon oppressive ou avec mauvaise foi, la Commission peut entendre cette plainte et, s'il y a lieu, surveiller l'exercice de ces pouvoirs.

No 11.

Par l'honorable M. Béique:

16 avril—Qu'il proposera que soit ajouté ce qui suit au paragraphe 5 de l'amendement proposé par l'honorable M. Ross (Middleton):

“Toutefois chaque fois qu'une compagnie constituée en corporation par une loi spéciale du Parlement du Canada acquiert l'actif d'une compagnie de livraison faisant affaires dans les limites d'une municipalité qui a le droit en vertu d'une convention d'acheter l'actif d'une semblable compagnie de livraison, la municipalité conservera ses droits ainsi acquis conformément aux termes de la dite convention”.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 17 avril 1918.

No 1.

16 avril—Troisième lecture du bill 14, intitulé: "Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

16 avril—Reprise de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

15 avril—Discussion en comité du bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

15 avril—Deuxième lecture du bill 12, intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 5.

15 avril—Deuxième lecture du bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 6.

15 avril—Deuxième lecture du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

15 avril—Deuxième lecture du bill 42, intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour jeudi, 18 avril 1918.

No 1.

16 avril—Deuxième lecture du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

16 avril—Deuxième lecture du bill 8, intitulé: “Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 3.

16 avril—Deuxième lecture du bill 9, intitulé: “Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées”.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 4.

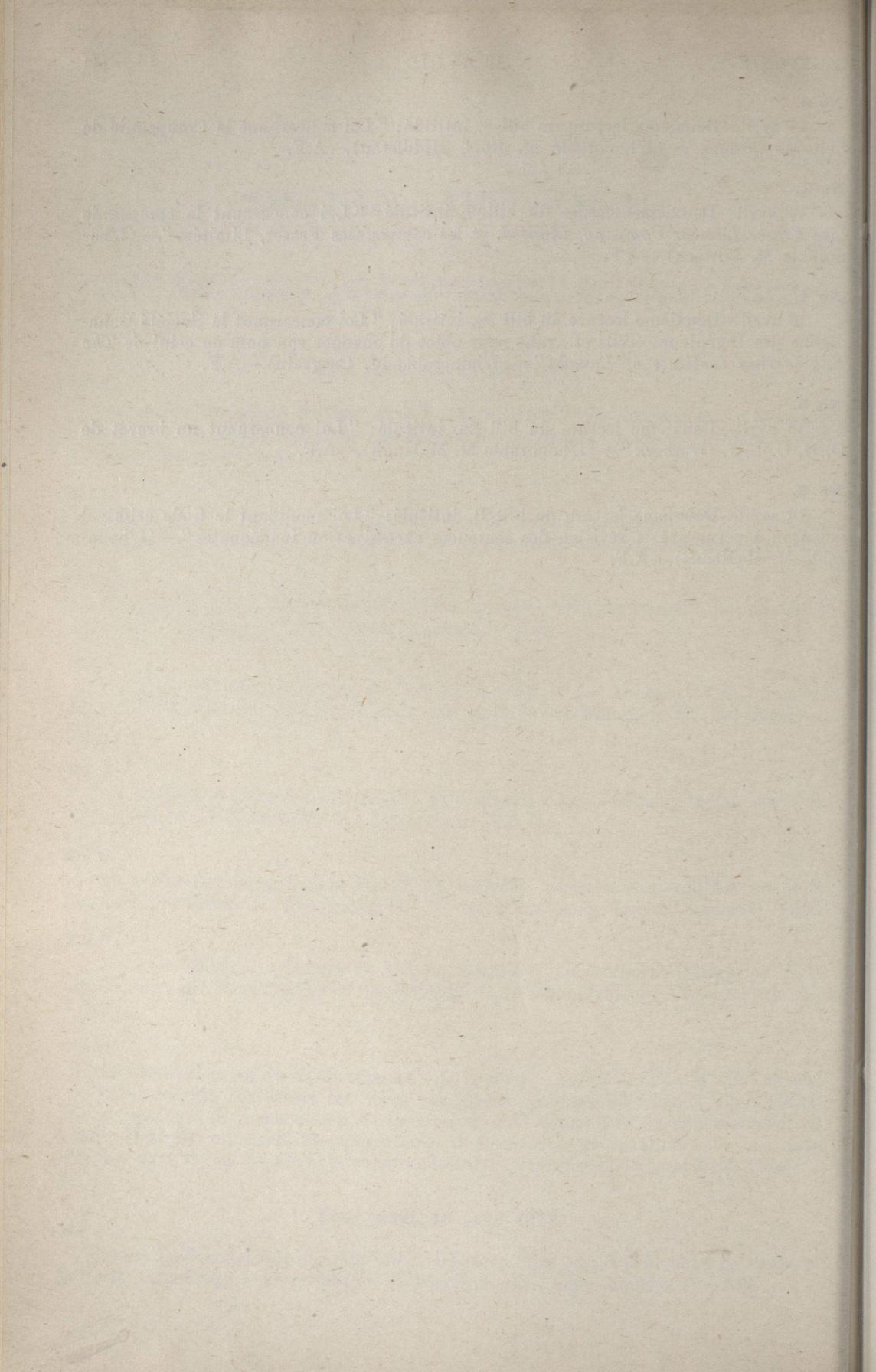
16 avril—Deuxième lecture du bill 22, intitulé: “Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*”.—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 5.

16 avril—Deuxième lecture du bill 29, intitulé: “Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck”.—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 6.

16 avril—Deuxième lecture du bill B, intitulé: “Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates”.—(L'honorable M. McMeans).—A.F.



No 12.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mardi, 16 avril 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 13.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 17 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Beaubien,	Douglas,	McLennan,	Sharpe,
Béique,	Edwards,	McMeans,	Shatford,
Beith,	Farrell,	McSweeney,	Talbot,
Belcourt,	Fisher,	Milne,	Tanner,
Benard,	Forget,	Mitchell,	Taylor
Bennett,	Foster,	Montplaisir,	(Leeds),
Blain,	Girroit,	Mulholland,	Taylor
Bostock,	Harmer,	Murphy,	(New-Westminster),
Bourque,	King,	Nicholls,	Tessier,
Boyer,	Laird,	Planta,	Thibaudeau,
Bradbury,	Lavergne,	Poirier,	Thompson,
Casgrain,	Legris,	Pope,	Thorne,
Choquette,	L'Espérance,	Power,	Todd,
Cloran,	Lougheed	Pringle,	Watson,
Crosby,	(Sir James),	Prowse,	Webster,
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Ratz,	White,
Daniel,	Macdonell,	Richardson,	Willoughby,
David,	Mason	Robertson,	Wilson,
Dennis,	(Brig.-gén.),	Roche,	Yeo.
Dessaulles,	McCall,	Ross	
De Veber,	McHugh,	(Middleton),	
Domville	McLaren,	Ross	
(Lt-col.),		(Moosejaw),	

PRIÈRES.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

La pétition suivante a été lue et regue:—

De O. G. C. L. J. Overbeck, du township de Grimby, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à recevoir le paiement de certains droits pour le brevet No 134880.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que les honoraires qu'Albert Edwin Gordon a versés durant la session de 1917 en présentant une demande de divorce moins les frais d'impression et de traduction soient appliqués à une demande semblable qu'il fait à cette session.

Sur motion de l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'un comité spécial soit nommé pour s'occuper de déterminer les droits que possède le Sénat relativement à la législation financière, et la question de savoir si, sous l'empire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Sénat a la faculté—et dans quelle mesure—ou est dans l'impossibilité d'amender un bill renfermant des clauses financières (bill financier), et que le dit comité soit prié de faire rapport au Sénat le plus tôt possible, ce comité devant se composer des membres suivants: honorables messieurs Béique, Belcourt, Bolduc (Président), Bostock, Dandurand, Landry, Lougheed, sir James, Power, Ross (Middleton), et Tanner.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat, en date du 16 avril 1918, pour qu'instruction soit donnée au greffier de fournir au Sénat les renseignements suivants:

1. Le nombre de pages que comprenaient les Débats du Sénat de la dernière session, en spécifiant le nombre de pages de l'édition non-revisée et celle de l'édition révisée?

2. La traduction française se fait-elle d'après l'édition non-revisée ou d'après l'édition révisée?

3. La traduction française des Débats de la dernière session est-elle terminée? Dans l'affirmative, à quelle date la dernière copie a-t-elle été remise à l'Imprimeur? Si cette traduction n'est pas encore terminée, combien de pages restait-il à traduire au 18 mars dernier?

4. Combien de traducteurs composent le personnel régulier de la traduction des Débats?

5. Quel est le nom et le salaire de chacun d'eux?

6. Ont-ils été occupés à exécuter d'autres travaux pour le Sénat durant ou depuis la dernière session? Dans l'affirmative, quels sont ces travaux?

7. D'autres personnes ont-elles été employées à aider le personnel régulier pour la traduction des Débats de la dernière session? Dans l'affirmative, donner les noms de ces personnes, la durée de leur emploi et la rémunération qu'elles ont touchée?

8. Chaque traducteur est-il tenu de traduire un nombre minimum de pages des Débats par journée? Dans l'affirmative, combien de pages chaque traducteur est-il censé pouvoir convenablement traduire par jour?

9. Les traducteurs réguliers ont-ils traduit en anglais les discours qui ont été prononcés en français au cours de la dernière session? Dans l'affirmative, combien de pages ont-ils traduites de français en anglais? Dans la négative, qui a fait cette traduction, et quelle rémunération supplémentaire a été payée pour ce travail?

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*" a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".

(*En comité*).

L'article proposé à la place de l'article 374 est remis à l'étude.

Les alinéas (a) et (b) du premier paragraphe et les paragraphes 2 et 3 sont adoptés.

Le paragraphe 4 est lu et amendé comme suit:—

Ligne 9.—Retrancher tous les mots après "municipalité".

Le dit paragraphe est adopté tel que modifié.

Le paragraphe 5 est lu et modifié par l'addition de ce qui suit:—

"Toutefois, chaque fois qu'une compagnie constituée en corporation par une loi spéciale du Parlement du Canada acquiert l'actif d'une compagnie faisant affaires dans les limites d'une municipalité qui a le droit, en vertu d'une convention, d'acheter l'actif de cette compagnie en tout ou partie, la municipalité peut faire valoir les privilèges qu'elle possède en vertu de la dite convention aussi pleinement qu'elle le fait si la transaction n'avait pas eu lieu, et elle peut assujettir l'acheteur aux stipulations de la convention tout comme s'il était la première partie à la convention conclue avec la municipalité".

La question de savoir si le dit paragraphe serait adopté tel qu'amendé ayant été mise au voix, le comité se partagea comme suit: Pour 34; contre 6.

La question a donc été résolue dans l'affirmative.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la discussion en comité du bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (12) intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (42) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux" ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (52) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 4.

Par l'honorable M. Dennis :

16 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant : (6) les montants payés chaque année depuis 1900 inclusivement, pour (a) le rapport sténographique, (b) la traduction, (c) la transcription dactylographique, et (d) l'impression des procédures des comités du Parlement, des Commissions d'enquête et de toutes autres enquêtes faites par le gouvernement ou par l'un de ses départements, ou en leur nom, en anglais et en français respectivement, avec le nom des personnes auxquelles ces versements ont été effectués relativement aux services (a) (b) et (c), le montant payé à chacune d'elles à titre de salaire ou d'autre compensation, ainsi qu'en frais de voyage et de subsistance.

No 5.

Par l'honorable M. Dennis :

16 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant : (1) les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-Verbaux, de l'Ordre du jour et du Journal du Sénat (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le salaire ou autres rémunération payée à chacune de ces personnes ;

(2) la quantité de chacun de ces documents imprimée (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918.

No 6.

Par l'honorable M. Casgrain :

16 avril—Que les honoraires versés relativement au bill intitulé : "Loi constituant en corporation *The Khaki League*", présenté à la dernière session, puis retiré, soient remboursés aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

No 7.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

16 avril—Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est urgent que le Gouverneur en conseil fasse et établisse des règlements concernant le service militaire de la manière et sous la forme, ainsi que dans les termes et chiffres qui suivent, à savoir :

HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA,

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

ATTENDU qu'il existe un besoin urgent de renforcer immédiatement l'armée expéditionnaire canadienne, et que la nécessité de ces renforts est très pressante ;

ET ATTENDU qu'il paraît essentiel que nonobstant les exemptions jusqu'à présent accordées, un nombre appréciable d'hommes soient immédiatement tirés des carrières civiles pour les affecter au service militaire ;

ET ATTENDU, en prenant en considération le nombre d'hommes immédiatement nécessaires et l'urgence de la demande de renforts, qu'il n'est pas loisible de permettre d'examiner, par des tribunaux d'exemption, l'importance ou la situation, dans les fonctions civiles, des individus appelés aux devoirs militaires ;

A CES CAUSES il plaît à Son Excellence le Gouverneur en conseil, sur la recommandation le Très honorable premier ministre en vertu et sous l'autorité des pouvoirs conférés au Gouverneur en conseil par la *Loi des mesures de guerre, 1914*, et d'autre part, d'établir les règlements suivants qui seront mis en vigueur aussitôt qu'approuvés par résolution des deux Chambres du Parlement, et ces règlements sont par les présentes établis et édictés en conséquence :

REGLEMENTS.

1. Dans ces règlements,
 - (a) "Ministre" signifie le ministre de la Milice et de la Défense;
 - (b) "Loi" signifie la loi concernant le Service Militaire, 1917.
2. La Classe 1 déterminée par la loi, en sus des hommes que cette classe comprend ainsi que le prescrit la dite loi, comprend tous hommes qui
 - (a) sont sujets britanniques; et
 - (b) ne sont point compris dans les classes de personnes désignées pour les exemptions mentionnées à l'annexe de la Loi; et
 - (c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais qui sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et
 - (d) sont célibataires ou veufs sans enfants; et
 - (e) qui résident en Canada.
3. La Classe 2 déterminée par la *Loi concernant le Service Militaire, 1917*, en sus des hommes que cette classe comprend ainsi que le prescrit la dite loi, comprend tous hommes qui
 - (a) sont sujets britanniques; et
 - (b) ne sont point compris dans les classes de personnes désignées pour les exemptions mentionnées à l'annexe de la Loi; et
 - (c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais qui sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et
 - (d) sont mariés ou veufs sans enfants; et
 - (e) qui résident en Canada.
4. Les mots "Sur n'importe quel théâtre réel de la guerre" qui se rencontrent dans la cinquième des Exceptions formulées à l'annexe de la Loi ne comprennent pas les hautes mers ni la Grande-Bretagne ni l'Irlande, cette dite cinquième exception doit être interprétée en conséquence.
5. Le Gouverneur en conseil peut ordonner que des ordres de se présenter pour le service militaire soient donnés aux hommes compris dans l'une ou l'autre classe déterminée par la Loi, dans les limites d'âge mentionnées ou qui sont nés dans les années mentionnées ou dans quelque année ou partie d'année mentionnée; et toute exemption jusqu'à présent accordée à tout homme né en pareille année ou ayant tel âge cesse d'exister depuis et après midi du jour ou il reçoit ainsi l'ordre de se présenter pour le service; et, dès que pareil ordre lui a été donné, aucune réclamation d'exemption venant de lui ou à son sujet ne sera accueillie ou prise en considération. Le ministre peut toutefois accorder un congé ne comportant pas salaire, à raison de la mort, de l'invalidité ou du service d'autres membres de la même famille qui sont morts, qui sont devenus invalides ou qui ont fait du service actif sur n'importe quel théâtre réel de la guerre.
6. L'âge déclaré dans une réclamation d'exemption faite par tout homme ou à son sujet, ou dans tout autre document portant la signature de cet homme, établit en preuve définitive son âge et l'année de sa naissance.
7. Le ministre peut à discrétion ordonner que des ordres de se présenter pour le service ne soient point donnés à des hommes qui ont été examinés par des conseils de revision militaires et, qui ont été placés dans telles catégories médicales que le ministre spécifiera dans son ordonnance.
8. Tous les hommes compris dans la Classe 1 par l'autorité des dispositions des présents règlements doivent se présenter devant le registraire ou le registraire-adjoint conformément à la loi, et en suivant les indications faites par Proclamation; ils seront

soumis à la loi militaire selon les indications de la Proclamation, et, s'ils manquent de se présenter pour le service, ils seront passibles des peines établies dans la Loi et dans les règlements édictés sous l'autorité de cett Loi.

9. (a) Tout homm présentement non marié, qui ci-après atteindra l'âge de dix-neuf ans et qui est alors sujet britannique résidant en Canada et qui n'est pas compris dans l'une des exceptions mentionnées à l'annexe de la Loi, de même que

(b) tout homme qui, ayant atteint l'âge de 19 ans, étant sujet britannique résidant ainsi que susdit et non compris dans l'une des exceptions mentionnées à l'annexe de la Loi, devient veuf sans enfants, doit, si la classe dans laquelle il tombe alors, a été appelée pour le service actif,

ÊTRE IMMÉDIATEMENT assujéti à la loi militaire, et, dans les dix (10) jours qui suivent, il doit se présenter au registraire ou au registraire-adjoint conformément à la Loi et qui agit dans la province ou la partie de la province dans laquelle il réside. Il doit être mis en activité de service ainsi qu'il est prescrit par la Loi, par les règlements édictés sous l'autorité de la Loi ou par les présents règlements, et jusqu'à ce qu'il soit ainsi mis en activité de service il est censé être en congé sans salaire.

10. Lorsque, en vertu ou en conformité d'un traité ou d'une convention conclue avec un gouvernement étranger ou tout autre pays, les sujets de tel gouvernement ou les citoyens de tel pays résidant en Canada sont actuellement ou deviennent astreints par la loi au service militaire, ces sujets ou citoyens peuvent être appelés par proclamation et tenus de se rapporter, et être assujettis à la loi du service militaire et mis en activité de service selon que le stipule la dite proclamation, ou la loi du Service Militaire ou les règlements qui s'y rattachent.

Pour vendredi, 19 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Béique :

18 avril—Que l'honorable M. David soit nommé membre du comité permanent des Bills privés en remplacement de l'honorable M. Godbout, et que l'honorable M. Godbout remplace l'honorable M. David comme membre du comité permanent de la Salubrité publique et de l'inspection des aliments.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 18 avril 1918.

No 1.

17 avril—Reprise de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

17 avril—Discussion en comité du bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

17 avril—Deuxième lecture du bill 12, intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 4.

17 avril—Deuxième lecture du bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 5.

17 avril—Deuxième lecture du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

17 avril—Deuxième lecture du bill 42, intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

16 avril—Deuxième lecture du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

16 avril—Deuxième lecture du bill 8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 9.

16 avril—Deuxième lecture du bill 9, intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées".—(L'honorable M. Thompson).—A.F.

No 10.

16 avril—Deuxième lecture du bill 22, intitulé: "Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*".—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 11.

16 avril—Deuxième lecture du bill 29, intitulé: "Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck".—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 12.

16 avril—Deuxième lecture du bill B, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 13.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour vendredi, 19 avril 1918.**No 1.**

18 avril—Deuxième lecture du bill 52, intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 13.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

*Mercredi, 17 avril, 1918.***PROCES-VERBAUX**

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 14.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 18 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Domville	McHugh,	Ross
Beaubien,	(Lt.-col.),	McLean,	(Moosejaw),
Béique,	Douglas,	McLennan,	Schaffner,
Beith,	Edwards,	McMeans,	Sharpe,
Belcourt,	Farrell,	McSweeney,	Shatford,
Benard,	Fisher,	Mitchell,	Talbot,
Bennett,	Forget,	Montplaisir,	Tanner,
Blain,	Foster,	Mulholland,	Taylor
Bostock,	Girroir,	Murphy,	(Leeds),
Boyer,	Harmer,	Nicholls,	Taylor
Bradbury,	King,	Planta,	(New-Westminster),
Casgrain,	Laird,	Poirier,	Tessier,
Choquette,	Lavergne,	Pope,	Thibaudeau,
Cloran,	Legris,	Power,	Thompson,
Crosby,	L'Espérance,	Pringle,	Thorne,
Curry,	Lougheed	Prowse,	Todd,
Dandurand,	(Sir James),	Ratz,	Watson,
Daniel,	Lynch-Staunton,	Rihardson,	Webster,
David,	Macdonell,	Robertson,	White,
Dennis,	Mason	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	(Brig.-gén),	Ross	Wilson,
De Veber,	McCall,	(Middleton),	Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été reçue.

De Charles William Butler et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario; demandant une charte sous le nom de *The Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité spécial nommé pour déterminer les droits du Sénat relativement à la législature financière (bills financiers) a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 18 avril 1918.

Le comité spécial nommé pour s'occuper de déterminer les droits que possède le Sénat relativement à la législature financière, et la question de savoir si sous l'empire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Sénat a la faculté et dans quelle mesure—ou est dans l'impossibilité d'amender un bill renfermant des clauses financières (bill financier), a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 23e soient suspendues relativement au dit rapport.
Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MARDI, 16 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Relativement à la pétition de Thomas Bailey Wainwright, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, assistant gérant, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Eva Bernice Tucker, de la dite cité et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MARDI, 16 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition de Frederick Ernest Zang, des environs de Vulcan, dans la province de l'Alberta, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Barbara Christina Witt, de la ville de Nakusp, dans la province de la Colombie-Britannique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable M. Dennis, du comité mixte des deux Chambres, relatif aux impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit:—

Votre comité recommande,—

1. Que les documents suivants soient imprimés pour les Documents de la Session seulement:—

49. C.P. 122, 22 janvier 1918.—Nomination de T. Sherman Rogers, C.R., William B. Wallace, juge de la cour de comté, tous deux de Halifax, et Frederick Luther Fowke, d'Oshawa, bourgeois, comme membre de la Commission des secours de Halifax.

55.—Copie des procès-verbaux des séances de la conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada, tenue à Ottawa, durant le mois de février 1918, relativement à la situation générale de la guerre au points de vue des finances, des vivres, des moyens d'expédition et des exigences militaires.

58. C.P. 2729, daté le 4 octobre 1917.—Création d'un comité de sélection *re* l'impression des documents publics.

78. Mémoire des conférences entre les représentants du Travail et le Comité de la guerre, en janvier 1918.

2. Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

41. Copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable Martin Burrell, secrétaire d'Etat; l'honorable John Dowsley Reid, ministre des Chemins de fer et Canaux; l'honorable Arthur L. Sifton, ministre des Douanes; et l'honorable James A. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes".

42. Copies des décrets du Conseil suivants:—

C.P. 987 du 10 avril 1917.—Ordonnance sur la défense du Canada, 1917; règlements, peines, etc.

C.P. 1397 du 21 mai 1917.—Règlements sur les personnes travaillant sur les quais, etc. Interdiction de porter des allumettes, de fumer, etc.

C.P. 1451 du 25 mai 1917.—Nouvelles peines relevant de l'Ordonnance sur la défense du Canada, 1917.

C.P. 2277 du 17 août 1917.—Désertions, des navires marchands, peines, etc.

C.P. 2769 du 4 octobre 1917.—Feux de position; règlements, etc.

C.P. 3306 du 29 novembre 1917.—Interdiction d'envoyer des messages chiffrés sans autorisation sur les navires marchands.

C.P. 3307 du 29 novembre 1917.—Les mariniers emprisonnés pour désertion pourront être libérés pour le service à bord.

C.P. 3319 du 29 novembre 1917.—Règlements sur les personnes employées sur les quais.

C.P. 3017 du 3 décembre 1917.—L'autorité navale pourra permettre l'embarquement d'explosifs dans les navires marchands.

C.P. 3362 du 24 décembre 1917.—Transport des explosifs par les chemins de fer.

C.P. 86 du 15 janvier 1918.—L'autorité navale compétente pourra émettre une ordonnance pour le ravitaillement de charbon des navires.

C.P. 87 du 17 janvier 1918.—Règlements interdisant d'approcher du Canada par mer des armes à feu, etc., sans l'autorisation des autorités navales ou militaires.

C.P. 91 du 15 janvier 1918.—Règlements établissant que tous les navires britanniques de 1,600 tonnes ou plus faisant commerce en Europe ou dans la Méditerranée soient pourvus d'un sans fil, etc.

C.P. 261 du 1er février 1918.—Règlements sur le transport des explosifs dans les trains de voyageurs.

C.P. 282 du 26 février 1918.—Touchant la mise à la disposition de la commission du commerce de guerre le rendement de toute fabrique ou boutique s'occupant de produire des armes, des munitions, des aliments ou des machines, etc.

C.P. 254 du 2 mars 1918.—Remplaçant le règlement 51 touchant les peines découlant du refus d'obéir aux ordonnances et règles décrétées subordonnement aux dispositions de l'Ordonnance sur la défense du Canada, 1917.

C.P. 558 du 8 mars 1918.—Modifiant le C.P. 987 du 10 avril 1917.—Règlements sur l'emploi de vigies sur les navires marchands de 2,500 tonnes, brut, ou plus.

C.P. 559 du 8 mars 1918.—Touchant l'exportation de marchandises du Canada aux pays neutres.

42a. Copies des décrets du Conseil suivants:—

C.P. 17, daté le 4 janvier 1918.—Port des uniformes militaire et naval par des personnes non autorisées.

C.P. 86, daté le 15 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada, 1917”; approvisionnement de charbon pour les vaisseaux.

C.P. 87, daté le 17 janvier 1918.—“Ordre concernant la défense du Canada, 1917”; exportation des armes à feu.

C.P. 91, daté le 15 janvier 1918.—“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”; équipement de radiotélégraphie sur les navires.

C.P. 261, daté le 1er janvier 1918.—Transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 329, daté le 8 février 1918.—Echelle de paye de la R. N. C. V. R.

C.P. 387, daté le 20 février 1918.—Allocation aux officiers et aux hommes qui voyagent en devoir.

C.P. 462, daté le 2 mars 1918.—Traitement des membres aliénés du service naval.

C.P. 524, daté le 2 mars 1918.—“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”; mise en force de telle loi.

C.P. 2769, daté le 4 octobre 1917.—Amendement à l’Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* les lumières sur les navires.

C.P. 2791, daté le 9 octobre 1917.—Rétention des services des hommes de la R. N. C. V. R. après la fin de la guerre.

C.P. 3017, daté le 3 décembre 1917.—Amendement à l’Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* transport des explosifs sur les navires marchands.

C.P. 3064, daté le 2 novembre 1917.—Echelle de paye pour les officiers qui siègent devant les conseils de guerre et les cours disciplinaires de la marine royale canadienne.

C.P. 3072, daté le 6 novembre 1917.—Règlements concernant l’émission des insignes de guerre.

C.P. 3192, daté le 13 novembre 1917.—Echelle de paye lors du renvoi des hommes qui n’ont pas droits à une gratification de trois mois.

C.P. 3017, daté le 3 décembre 1917.—Amendement à l’“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* fournir des renseignements concernant les mouvements des navires.

C.P. 3307, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l’“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* élargissement des prisonniers marins.

C.P. 3319, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l’“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* port d’allumettes dans le voisinage de matières inflammables.

C.P. 3362, daté le 24 décembre 1917.—Amendement à l’“Ordre concernant la Défense du Canada, 1917”: *re* transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 3391, daté le 24 décembre 1917.—Rétention des services des hommes dans la marine royale canadienne après la fin de la guerre.

C.P. 3392, daté le 22 décembre 1917.—Création du rang de commandant, R. N. C. V. R.

C.P. 3470, daté le 26 décembre 1917.—Création de grade à brevet, marine royale canadienne.

C.P. 3474, daté le 27 décembre 1917.—Echelle de paye pour les paie-maîtres, R. N. C. V. R.

C.P. 3475, daté le 5 janvier 1918.—Allocation de séparation.

C.P. 558, daté le 8 mars 1918.—Vigie sur les navires marchands.

C.P. 560, daté le 8 mars 1918.—Accordant aux navires américains les privilèges des ports canadiens.

43. C.P. 632 du 14 mars 1918.—Touchant l’augmentation des tarifs de voyageurs et de marchandises sur les chemins de fer du Canada.

C.P. 631 du 14 mars 1918.—Touchant la perception de taxes spéciales du chemin de fer Pacifique-Canadien.

44. C.P. 3116 du 2 novembre 1917.—Règlements interdisant l'utilisation du grain pour distiller des boissons alcooliques.

C.P. 3473 du 22 décembre 1917.—Règlements touchant l'interdiction de l'importation de boissons enivrantes, sauf le vin destiné au service divin, les spiritueux pour les fins médicales, les spiritueux pour les fins manufacturières et définissant la force d'un spiritueux.

C.P. 3484 du 26 décembre 1917.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, en biffant le mot ALCOOL et lui substituant les mots ESPRIT-PREUVE.

C.P. 134 du 19 janvier 1918.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, touchant l'importation des boissons après le 24 décembre 1917, si elles sont vraiment achetées et expédiées avant le 31 janvier 1918.

C.P. 224 du 26 janvier 1918.—Modifiant le C.P. 3473 du 22 décembre 1917, pourvoyant à l'émission d'une patente générale par le ministre des Douanes pour l'importation des boissons dans certaines conditions.

C.P. 589 du 11 mars 1918.—Règlements touchant la manufacture et la vente de boissons enivrantes au Canada.

45. C.P. 3073 du 29 octobre 1917.—Etablissement d'un ministère de l'Immigration et de la Colonisation; disposition touchant les appointements du Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

46. C.P. 432, daté le 21 février 1918.—Fondation d'un ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 433, daté le 21 février 1918.—Règlements *re* Commission des hôpitaux militaires.

C.P. 434, daté le 21 février 1918.—Commission des Soldats invalides.

C.P. 442, daté le 21 février 1918.—Nomination de sir James Loughheed, C.C.M.G., comme ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 443, daté du 23 février 1918.—Acceptation de la démission de M. F. B. McCurdy comme secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense.

C.P. 444, daté le 23 février 1918.—Nomination de M. F. B. McCurdy, comme Secrétaire parlementaire du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

C.P. 445, daté le 23 février 1918.—Acceptation de la démission de sir James Loughheed, C.C.M.G., comme président de la Commission des soldats invalides; nomination de M. F. B. McCurdy, député, comme président de la dite commission.

C.P. 446, daté le 23 février 1918.—Mise de la Commission des Soldats invalides secrétaire parlementaire du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

47. C.P. 307, daté le 6 février 1918.—Achats à faire par la Commission des achats de guerre pour les divers ministères du Gouvernement.

48. C.P. 272, daté le 2 février 1918.—Nomination d'une Mission canadienne de guerre aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 281, 2 février 1918.—Nommant Lloyd Harris président de la mission de guerre canadienne aux Etats-Unis d'Amérique.

C.P. 653, 16 mars 1918.—Nommant messieurs Frank A. Ralph, A. H. Scott et Ross H. McMaster membres de la mission de guerre canadienne aux Etats-Unis d'Amérique.

48a. Adresse du 20 mars 1918.—Copie des décrets du Conseil créant la Mission de guerre à Washington, le personnel de cette Mission, et définissant l'étendue de ses pouvoirs et la portée du but à atteindre. (Sir *Wilfrid Laurier*).

C.P. 576, 9 mars 1918.—Règlements *re* paiement des réclamations provenant du désastre de Halifax (Premier rapport de la Commission de secours annexé).

50. C.P. 3005, 23 octobre 1917.—Nomination d'un comité du Cabinet, désigné sous le nom de comité de la guerre.

C.P. 3006, 23 octobre 1917.—Nomination d'un comité du Cabinet, sous le nom de comité de reconstruction et de développement.

51. C.P. 358, daté le 13 février 1918.—Règlements *re* Nominations dans le Service public.

C.P. 491, daté le 28 février 1918.—Re nominations, promotions, etc., dans le Service civil autres que celles qui se font dans les divers ministères.

C.P. 372, daté le 18 février 1918.—Nominations d'un Comité du Conseil *re* préparation d'un bill concernant le Service civil.

C.P. 548, daté le 15 mars 1918.—Approbation des règlements intérimaires faits par la Commission du Service civil, en vertu de l'article 3 de l'arrêté du Conseil, C.P. 358, en date du 13 février 1918.

C.P. 667, 18 mars 1918.—Règlements *re* renvoi du service de fonctionnaires publics pour cause d'ingérence politique agressive au cours de la dernière élection.

52. C.P. 404, daté le 23 février 1918.—Nomination du "Bureau d'enregistrement au Canada".

53. C.P. 1433, daté le 24 mai 1917.—Règlement *re* départ du Canada des personnes du sexe masculin qui tombent sous la Loi du service militaire.

C.P. 1531, daté le 4 juin 1917.—Déclaration statutaire—Cédule "B" de l'arrêté du Conseil, 24 mai 1917,—peut-être faite devant certaines personnes—mai 1917, modifiés.

C.P. 1799, daté le 30 juin 1917.—Règlements édictés par arrêté en Conseil du 24 mai 1917, modifiés.

C.P. 2245, daté le 3 septembre 1917.—Conseil du service militaire: Nomination du Sous-ministre de la Justice, de O. M. Biggar, John H. Moss, L. Loranger et le lieutenant-colonel H. A. C. Machin, le constituant.

C.P. 2247, daté le 8 septembre 1917.—Juge du tribunal central d'appel: Nomination du juge Duff à ce poste.

C.P. 2498, daté le 11 septembre 1917.—Membres des tribunaux locaux: Le ministre de la Justice peut faire nomination après le 25 septembre 1917.

C.P. 2554, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour la Colombie-britannique—R. S. Lennie, C.R.

C.P. 2555, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour le Nouveau-Brunswick—W. A. Ewing, C.R.

C.P. 2556, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour la province de Québec—Eugène Godin, C.R.

C.P. 2557, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour la Saskatchewan—A. L. Haining.

C.P. 2558, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour le Manitoba—E. R. Chapman.

C.P. 2559, daté le 15 septembre 1917.—Régistrare pour Toronto—Glynn Osler.

C.P. 2563, daté le 15 septembre 1917.—Privilège de la franchise de port étendu aux régistres et régistres adjoints.

C.P. 2564, daté le 15 septembre 1917.—Règlements *re* départ du Canada des personnes du sexe masculin compétentes pour le service militaire, décrétés le 24 mai et le 30 juin 1917, modifiés.

C.P. 2591, daté le 17 septembre 1917.—Régistrare pour Calgary—John M. Carson.

C.P. 2598, daté le 17 septembre 1917.—Régistrare pour l'Île du Prince-Edouard—W. W. Stanley.

C.P. 2603, daté le 18 septembre 1917.—O. M. Biggar autorisé à signer les réquisitions pour impressions et papeterie devant servir au Conseil du service militaire.

C.P. 2618, daté le 20 septembre 1917.—Régistrare pour le Yukon—John Black.

C.P. 2623, daté le 21 septembre 1917.—Régistres adjoints pour Ontario—W. E. Wismer et le major H. P. Cook.

C.P. 2624, daté le 21 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Québec—A. Gobeil.

C.P. 2635, daté le 28 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Québec—F. A. Labelle.

C.P. 2637, daté le 28 septembre 1917.—Pour déclarer les nationaux alliés résidant au Canada obligés au service militaire.

C.P. 2664, daté le 24 septembre 1917.—Régistrare adjoint pour Ontario—G. A. Toole.

C.P. 2699, daté le 3 octobre 1917.—Régistrare pour la Nouvelle-Ecosse—E. H. Nichols.

C.P. 2725, daté le 3 octobre.—Liste des fonctionnaires autorisés à signer les chèques de lettres de crédit.

C.P. 2781, daté le 4 octobre 1917.—Approbation de la proclamation appelant la première classe au service militaire.

C.P. 2833, daté le 8 octobre 1917.—Comité du service public du Conseil du service national, chargé de s'enquérir des demandes d'exemption faites par les employés civils.

C.P. 2936, daté le 15 octobre 1917.—Prolongation du délai pour l'appel de la première classe dans le Yukon.

C.P. 2958, daté le 19 octobre 1917.—Règlements sous l'autorité de la Loi du service militaire.

Arrêté en conseil 3007, daté le 20 octobre 1917.—Frais de déplacement des membres de la Commission de sélection.

Arrêté en conseil 3008, daté le 20 octobre 1917.—Frais de subsistance et de déplacement des membres du conseil du service militaire.

Arrêté en conseil 3025, daté le 20 octobre 1917.—Règlements concernant le rapport au service et les demandes d'exemptions des hommes domiciliés en dehors du Canada.

Arrêté en conseil 3033, daté le 23 octobre 1917.—Convention entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, appelant au service militaire, sous ses propres drapeaux, ses citoyens demeurant dans l'autre pays.

Arrêté en conseil 3036, daté le 23 octobre 1917.—Relativement de l'exemption de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Arrêté en conseil 3093, daté le 2 novembre 1917.—Secrétaire du juge d'appel central—J. L. McDougall—au salaire de \$250 par mois.

Arrêté en conseil 3095, daté le 2 novembre 1917.—Les dépenses de la division du service militaire doivent être soldées à même les crédits de guerre.

Arrêté en conseil 3112, daté le 2 novembre 1917.—Dépenses des juges au sujet des nominations aux tribunaux locaux.

Arrêté en conseil 3118, daté le 7 novembre 1917.—Autres règlements sous l'empire de la Loi du service militaire, de 1917.

Arrêté en conseil 3168, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux déserteurs et aux absents sans permission, etc.

Arrêté en conseil 3169, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs aux demandes d'exemptions par les personnes qui ne se sont pas conformées à la proclamation faite en vertu de la Loi du service militaire, de 1917.

Arrêté en conseil 3230, daté le 19 novembre 1917.—Règlements imposant des pénalités pour la contravention à la loi.

Arrêté en conseil 3231, daté le 19 novembre 1917.—Relativement aux demandes d'exemptions dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les régions éloignées.

Arrêté en conseil 3232, daté le 19 novembre 1917.—J. H. Moss autorisé à signer les réquisitions des impressions et de l'imprimerie à l'usage du Conseil du service militaire.

Arrêté en conseil 3283, daté le 27 novembre 1917.—Règlement relatif au repatriement des citoyens ou des sujets des pays alliés qui demeurent au Canada.

Arrêté en conseil 3285, daté le 27 novembre 1917.—Le ministre de la Justice est autorisé à nommer le juge qui doit remplir les fonctions assignées au juge en chef, relativement aux tribunaux d'appel, en cas de vacance dudit emploi.

Arrêté en conseil 3298, daté le 29 novembre 1917.—Rémunération des régistres et des sous-régistres.

Arrêté en conseil 3321, daté le 30 novembre 1917.—Règlements relatifs aux appels des décisions des tribunaux au juge central.

Arrêté en conseil 3344, daté le 3 décembre 1917.—Relativement à l'audition des appels, le plus tôt possible.

Arrêté en conseil 3348, daté le 3 décembre 1917.—Relativement à la libération du service militaire des personnes livrées à l'agriculture.

Arrêté en conseil 3349, daté le 3 décembre 1917.—Le ministre de l'Agriculture est autorisé à nommer des représentants du ministère de l'Agriculture pour comparaître devant les tribunaux.

Arrêté en conseil 3356, daté le 8 décembre 1917.—Rémunération des représentants du ministre de l'Agriculture (\$5 par jour).

Arrêté en conseil 3463, daté le 24 décembre 1917.—Règlements relatifs au départ du Canada des hommes établis par arrêté en conseil du 24 mai 1918—Règlements relatifs à l'établissement d'autres tribunaux d'appel.

C.P. 35, daté le 7 janvier 1918.—Règlements; rémunération et frais des tribunaux.

C.P. 70, daté le 8 janvier 1918.—Règlements relatifs aux hommes qui changent de résidence.

C.P. 54, daté le 8 janvier 1918.—Agrandissement des cadres de la gendarmerie Fédérale pour l'administration de la loi du service Militaire.

C.P. 111, daté le 17 janvier 1918.—Règlements relatifs à l'exemption du service militaire des sauvages et d'autres sujets britanniques défranchisés.

C.P. 115, daté le 17 janvier 1918.—Règlements à l'effet de spécifier les obligations des hommes exemptés en vertu de la loi du service Militaire.

C.P. 116, daté le 17 janvier 1918.—Nomination de Douglas Kerr au poste de Commissaire de la gendarmerie pour la mise à exécution de la loi du service militaire.

C.P. 178, daté le 21 janvier 1918.—Règlements touchant les demandes d'exemption en appel, sous la loi du service militaire.

C.P. 181, daté le 26 janvier 1918.—Règlements sur les renseignements que doivent fournir les patrons relativement à ceux de leurs employés qui sont passibles d'appel aux armes.

C.P. 182, daté le 26 janvier 1918.—Règlements obligeant à se présenter pour le service militaire ceux qui ont posé, en appel, des demandes d'exemption.

C.P. 195, daté le 24 janvier 1918.—Prolongation du temps alloué aux appels contre les décisions des tribunaux locaux.

C.P. 196, daté le 26 janvier 1918.—Règlements relatifs aux appels contre l'exemption accordée par les tribunaux locaux—production des substances alimentaires.

C.P. 237, daté le 30 janvier 1918.—Susceptibilité de service militaire des citoyens des Etats-Unis au Canada et des sujets britanniques canadiens aux Etats-Unis.

C.P. 271, daté le 2 février 1918.—Règlements relatifs à l'audition des appels dans la province de Québec.

C.P. 384, daté le 18 février 1918.—Nomination d'un représentant des agriculteurs, pour chaque district militaire, qui servira d'aviseur au bureau préposé à l'octroi des congés.

C.P. 435, daté le 23 février 1918.—La démission de M. Glyn Osler, C.R., comme secrétaire archiviste en vertu de la loi du service militaire, à Toronto, est acceptée et M. C. Leslie Watson est nommé secrétaire archiviste pour l'Ontario.

C.P. 450, daté le 2 mars 1918.—Le poste de directeur de l'administration de la loi du service militaire est créé; et le lieut.-col. H. A. C. Machin est nommé à ce poste.

C.P. 451, daté le 23 février 1918.—Utilisation de certains des juges de la cour de Circuit du district de Montréal pour la détermination des appels soumis en vertu de la loi du service militaire, 1917.

C.P. 452, daté le 23 février 1918.—La démission de M. E. R. Chapman comme secrétaire archiviste en vertu de la loi du service militaire, pour le Manitoba, est acceptée; et M. George A. Toole est nommé pour lui succéder.

P.C. 572, daté le 9 mars 1918.—Application des dispositions de la loi canadienne du service militaire, 1917, aux aubains de nationalité alliée qui résident au Canada.

(Copie de la loi du service militaire, 1917, annexée.)

53a.—Copie des décrets du conseil suivants :

C.P. 815, daté le 4 avril 1918.—Règlements, sous l'autorité de la loi des Mesures de guerre, 1914, relativement à l'utilisation de la force humaine du Canada pour des fins essentielles à la continuation de la guerre actuelle.

C.P. 834, daté le 4 avril 1918.—Investissant de certains pouvoirs l'officier général ou l'officier commandant des districts militaire, en cas d'émeute, insurrection ou troubles civils, ou d'empêchement à la mise en force de la loi du Service militaire, 1917, etc.

54. C.P. 3160, daté le 9 novembre 1917.—Règlements relatifs à la nomination d'un directeur des Renseignements publics.

C.P. 3161, daté le 9 novembre 1917.—M. Mark E. Nichols est nommé directeur des Renseignements publics.

56.—Copie des Décrets du conseil suivants :

C.P. 1460 du 16 juin 1917.—Règlements pour la nomination du Contrôleur des Vivres.

C.P. 1684 du 21 juin 1917.—Nomination de l'honorable W. J. Hanna à titre de Contrôleur des Vivres.

C.P. 1844 du 3 juillet 1917.—Personnel, bureau du Contrôleur des Vivres; nomination de MM. Todd, Willison et French.

C.P. 2079 du 1er août 1917.—Privilège de franchise postale accordé au Contrôleur des Vivres.

C.P. 2190 du 9 août 1917.—Règlements applicables aux restaurants publics; usage du blé dans l'alcool interdit; peines imposées, etc.

C.P. 2210 du 11 août 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; \$25,000 pour les salaires et dépenses des.

C.P. 2292 du 18 août 1917.—Exportation interdite de la farine.

C.P. 2333 du 23 août 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; nomination de fonctionnaires, commis et autres; autorité pour faire ces nominations, fixer les appointements, etc.

C.P. 2352 du 24 août 1917.—Légumes en boîtes; interdiction de leur usage quand les légumes frais sont disponibles.

C.P. 2730 du 3 octobre 1917.—Privilège de franchise postale accordé aux secrétaires des comités provinciaux des bureaux du Contrôleur des Vivres.

C.P. 2689 du 8 octobre 1917.—Contrôle des Vivres; Bureau d'éducation; appointements.

C.P. 2688 du 11 octobre 1917.—Règlements sur les producteurs et marchands de gros. Doivent faire rapport, etc.

C.P. 2959 du 19 octobre 1917.—Mets de céréales; Règlements sur leur vente.

C.P. 2959 (a) du 25 octobre 1917 dans le Supplément de la *Gazette du Canada*—Ordonnance du Contrôleur des Vivres prolongeant le délai pour la mise en vigueur des règlements sur les mets de céréales.

C.P. 3044 du 23 octobre 1917.—Oléomargarine; règlements sur son importation et sa vente.

C.P. 3116 du 2 novembre 1917.—Interdiction de l'emploi du grain dans la fabrication des boissons enivrantes.

C.P. 3141 du 6 novembre 1917.—\$70,000 pour les débours du Bureau du Contrôleur des Vivres.

C.P. 3211 du 15 novembre 1917.—Interdiction de l'exportation des vivres.

C.P. 3214 du 15 novembre 1917.—Règlements sur l'imposition de patentes aux marchands de denrées alimentaires; le Contrôleur des Vivres autorisé à fixer les profits, etc.

C.P. 3223 du 15 novembre 1917.—Règlements touchant l'imposition de patentes aux moulins à farine.

C.P. 3215 du 19 novembre 1917.—Bureaux du Contrôleur des Vivres; \$100,000 pour les appointements et dépenses.

C.P. 3236 du 19 novembre 1917.—Oléomargarine; règlements sur son maniement; les patentes pour son importation émaneront des bureaux du vétérinaire général.

C.P. 3236 (a) du 17 novembre 1917 dans le deuxième supplément de la *Gazette du Canada*—Ordonnance du Contrôleur des Vivres touchant la fabrication, l'importation et la vente de l'oléomargarine.

C.P. 3239, daté le 19 novembre 1917.—Règlements du contrôle des vivres préparés par le contrôleur des vivres au sujet des permis d'exportation de marchandises aux pays alliés, etc. Approuvé.

C.P. 3203, daté le 27 novembre 1917.—Règlements au sujet de la fabrication du malt.

C.P. 3347, daté le 3 novembre 1917.—Défense d'exporter certains aliments dans le Royaume-Uni, les possessions britanniques, etc., sauf avec un permis du ministre des Douanes.

C.P. 3430, daté le 24 novembre 1917.—Règlements du contrôle des vivres au sujet de la détention pendant plus de quatre jours, des wagons contenant des aliments, etc.

C.P. 163, daté le 19 janvier 1918.—\$50,000 portées aux dépenses du bureau du Contrôleur des Vivres.

C.P. 180, daté le 21 janvier 1918.—Règlements au sujet des permis de minoteries ordonnés par l'arrêté du Conseil 3223, en date du 15 novembre 1917, et qui doit s'étendre à toutes les minoteries.

C.P. 200, daté le 24 janvier 1918.—Démission de l'honorable W. J. Hanna, comme contrôleur des vivres.

C.P. 53, daté le 26 janvier 1918.—Règlements au sujet de l'exportation de certaines marchandises.

C.P. 212, daté le 26 janvier 1918.—Personnel du bureau du Contrôleur des vivres. Annulation des anciens arrêtés en Conseil à ce sujet; le contrôleur des vivres a l'autorisation d'y nommer certains membres.

C.P. 223, daté le 4 février 1918.—Nomination de M. H. B. Thomson comme contrôleur des vivres en remplacement de l'honorable W. J. Hanna.

C.P. 344, daté le 11 février 1918.—Commission alimentaire du Canada.

C.P. 345, daté le 11 février 1918.—Nomination des membres de la Commission alimentaire du Canada: MM. Thomson, Dunning et McGregor.

C.P. 370, daté le 12 février 1918.—Règlements au sujet des restaurants publics. Modification de l'ordonnance du 9 août 1917.

C.P. 420, daté le 20 février 1918.—Modification de l'ordonnance du Conseil daté le 11 février 1918 établissant la Commission alimentaire du Canada.—Ses pouvoirs ne peuvent comprendre aucun des pouvoirs ou obligations incombant à la Commission des surveillants du grain au Canada.

C.P. 470, daté le 28 février 1918.—Défendant de transporter le maïs Flint ou Dent des comtés de Lambton, Essex, Kent et Elgin, à aucun endroit en dehors de ce district.

C.P. 543, daté le 7 mars 1918.—Règlements au sujet de l'usage des grains comme aliment des bestiaux dans les abattoirs.

C.P. 567, daté le 8 mars 1918.—Remise de certains argents à la Commission alimentaire du Canada pour l'achat de tracteurs Ford.

C.P. 580, daté le 9 mars 1918.—Règlements au sujet des permis aux maisons de provisions et conserves. Limite aux profits sur les ventes.

C.P. 596, daté le 12 mars 1918.—Règlements au sujet du pouvoir de la Commission alimentaire du Canada de faire des ordonnances au sujet de la nature et le montant d'aliments qu'on peut employer.

C.P. 597, daté le 12 mars 1918.—Règlements défendant le gaspillage de tout aliment ou produit alimentaire; peines imposées, etc.

56a.—Rapport du contrôleur des vivres, l'honorable W. J. Hanna, C.R., au premier ministre, daté le 24 janvier 1918.

57. Copie des décrets du Conseil suivants:

C.P. 1579, daté le 11 juin 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique en ce qui concerne le charbon, et nomination de Chas. A. Magrath comme contrôleur.

C.P. 1651, daté le 15 juin 1917.—Le contrôleur du combustible revêtu de certains pouvoirs sous l'empire de la loi des enquêtes.

C.P. 1862, daté le 6 juillet 1917.—Contrôleur du combustible;—\$10,000 attribuées au service à même les crédits de guerre.

C.P. 1887, daté le 12 juillet 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique quant au charbon, et nomination de Chas. A. Magrath à ce poste.

C.P. 2060, daté le 27 juillet 1917.—Assistant contrôleur du combustible.—Nomination de H. P. McCue à ce poste.

C.P. 2289, daté le 22 août 1917.—Contrôle du combustible.—Nomination de Donald S. Kerr comme auxiliaire, et de C. W. Peterson comme député contrôleur du combustible.

C.P. 2311, daté le 19 septembre 1917.—“David S. Kerr” au lieu de Donald S. Kerr. (Modification du décret 2289, 22 août 1917).

C.P. 3068, daté le 26 octobre 1917.—Règlements *re* importation et vente du charbon.

C.P. 105/3341, daté le 3 décembre 1918.—Appointements du député contrôleur du combustible fixés à \$500 par mois.

C.P. 285, daté le 4 février 1918.—Attributions du contrôleur du combustible (modifications apportées au décret du 12 juillet 1917 définissant ces attributions).

C.P. 298, daté le 6 février 1918.—Règlements *re* combustible.—Etablissant des jours sans feu dans les fabriques, théâtres, etc.

C.P. 325, daté le 11 février 1918.—Amplification des pouvoirs du Contrôleur du combustible.

C.P. 359, daté le 20 février 1918.—Règlements pourvoyant à la conservation du combustible nécessaire à la sécurité nationale.

C.P. 564, daté le 8 mars 1918.—Modifiant les règlements édictés concernant l'économie du combustible par la fermeture des clubs de golf, de yachts, de canots, de chasse et champêtres et des endroits d'amusement en certains jours.

59. C.P. 338, daté le 8 février 1918.—Création d'un sous-comité du comité de guerre du cabinet, à être connu sous le nom de Bureau de commerce de guerre.

59a. Réponse à l'adresse du 20 mars 1918:—Copie de tous les décrets du conseil établissant la Commission du commerce de guerre, les nominations à cette commission, les instructions et les rapports de la commission jusqu'à date.

60. Etat des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement au compte de l'exercice 1917-18.

61. Etat des recettes et dépenses de la Commission des Champs de bataille nationaux au 31 mars 1917.

62. Etat indiquant la distribution d'une somme de \$25,000,000 avancée par le gouvernement fédéral au chemin de fer *Canadian-Northern* et ses compagnies constituantes, tel que stipulé au chapitre 24 des Statuts de 1917.

62a. Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent payés depuis le 1er août 1917 au Canadien-Nord ou à toute personne, société, corporation, banque ou société en fidéicomis pour et à l'acquit du Canadien-Nord.

2. En vertu de quelle autorité ces argents ont été payés.

3. Si par arrêtés ministériels, quelle est la date de chacun de ces arrêtés ministériels, quel est le montant autorisé par chacun d'eux et payé en vertu de chacun d'iceux.—(M. Verville.)

63. Relevé des recettes et des dépenses de la Société royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1917.

64. Rapport intérimaire de R. A. Pringle, C.R., Commissaire chargé de faire une enquête concernant la manufacture, la vente, le prix et l'approvisionnement du papier à journaux en Canada.

66. Rapport et relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1917.

66. Relevé des sommes versées pour pensions et allocations de retraite dans le Service civil au cours de l'année terminée le 31 décembre 1917, faisant connaître les noms, grades, traitements, allocations, causes de la retraite de chaque fonctionnaire pensionné ou qui a quitté le service; aussi, si la vacance créée a été remplie par avancement, ou par nomination, et le traitement de tout nouveau fonctionnaire nommé.

67. Rapport de la Conférence de guerre des femmes, convoquée par le comité de guerre du Cabinet, à Ottawa, du 28 février au 2 mars 1918.

68. Relevé des dépenses au compte des "Dépenses imprévues", du 1er avril 1917 au 18 mars 1918, en conformité de la loi des subsides de 1917.

69. Lettre de l'honorable Albert Sévigny au très honorable premier ministre démissionnant comme ministre du revenu de l'Intérieur, et lettre du premier ministre en accusant réception.

70. Réponse à l'ordre de la Chambre du 21 mars 1918.—

Relevé faisant connaître:—

1. Quels étaient, au cours des mois d'octobre et décembre 1917, les officiers du dépôt d'entraînement des ingénieurs établi aux casernes de Saint-Jean, Qué.

2. Quels étaient les officiers au même poste le 17 décembre 1917.

3. A quel endroit ces officiers se sont enrôlés.

4. Où demeuraient ces officiers avant leur enrôlement.

6. Où demeuraient ces officiers lors de leur enrôlement.—(M. Archambault).

71. Relevé des décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de l'alinéa (d) de l'article 38 des règlements régissant l'arpentage, l'administration, etc., des terres fédérales comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

72. Relevé des décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de la loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux, article 19, chapitre 10, 1-2 George V.

73. Relevé des décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918, en conformité des dispositions de l'article 77 de la loi des Terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

74. Rapport prescrit par l'article 88, chapitre 62, Statuts révisés du Canada, que doit soumettre au parlement le ministre de l'Intérieur, chaque année, concernant les liqueurs ou apportées de tout endroit situé hors du Canada dans les territoires sur permission spéciale du commissaire, donnée par écrit, pour l'année terminée le 31 décembre 1917.

75. Relevé de toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique au cours de l'année terminée le 30 septembre 1917, avec les noms des acheteurs, en conformité des Statuts du Canada, chapitre 9, article 8.

76. Réponse à l'ordre de la Chambre du 25 mars 1918.—Etat faisant connaître la valeur totale en argent de charbon anthracite, charbon mou, huile et gazoline importés en Canada durant les exercices se terminant le 31 mars 1914, 1915, 1916 et 1917 et pour chaque mois depuis mars 1917.—(M. Lemieux.)

77. Relevé en détail des remises et des remboursements de droits de douane, en conformité de l'article 92 de la loi du revenu consolidé et de l'audition, effectués par le ministère des Douanes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

78. Mémoire des conférences entre les représentants du Travail et le Comité de la guerre, en janvier 1918.

79. Relevé en détail de tous les cautionnements ou obligations enregistrés dans le ministère du Secrétaire d'Etat depuis le dernier rapport (31 janvier 1917) soumis au Parlement en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts révisés du Canada, 1906.

80. Réponse à l'ordre du 25 mars 1918.—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres papiers et documents concernant la nomination d'un officier de douanes à Mulgrave, N.-E., pour remplir la position devenue vacante par suite du décès de feu David Murray.—(M. Sinclair) (Antigonish et Guysborough).

81. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918.—

Relevé faisant connaître:—

1. A quelle somme s'élevaient les contrats de guerre exécutés dans la province de Québec depuis août 1914 jusqu'à janvier 1918.

2. Combien d'usines de munitions de guerre sont en activité dans la province de Québec.

3. Combien d'obus y sont fabriqués par semaine.

4. Combien d'ouvriers travaillent dans les usines de munitions, dans la province de Québec. (M. Prévost.)

82. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918.—

Relevé faisant connaître:—

1. Quel montant d'argent a été dépensé pour les réparations au quai de Graham depuis 1911.

2. Quel est le nom du conducteur des travaux et aussi quels sont les noms des hommes qui travaillaient à ces travaux.

3. Quel montant a été payé à chacun d'eux et à quel taux par jour.

4. Quels sont les noms des fournisseurs et le montant payé à chacun d'eux.

(M. Boyer.)

83. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918.—

Relevé faisant connaître:—

1. De qui on a acheté la pierre dont on se sert pour la reconstruction des édifices du Parlement.

2. De quelle carrière on a tiré la dite pierre.

3. Où est située la dite carrière.

4. Si on a demandé des soumissions publiques quant à la fourniture de la dite pierre? Dans l'affirmative, qui a soumissionné et quels étaient les prix des soumissions offertes, f.o.b., à la station d'expédition ou f.o.b. Ottawa.

5. Si la pierre a été tirée de différentes carrières, quelle quantité on a tirée de chaque carrière. (M. Copp.)

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné que les règles 24a et h soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

Sur motion de l'honorable M. Dennis, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant :

(6) les montants payés chaque année depuis 1900 inclusivement, pour (a) le rapport sténographique, (b) la traduction, (c) la transcription dactylographique, et (d) l'impression des procédures des comités du Parlement, des Commissions d'enquête et de toutes autres enquêtes faites par le gouvernement ou par l'un de ses départements, ou en leur nom, en anglais et en français respectivement, avec le nom des personnes auxquelles ces versements ont été effectués relativement aux services (a) (b) et (c), le montant payé à chacune d'elles à titre de salaire ou d'autre compensation, ainsi qu'en frais de voyage et de subsistance.

Sur motion de l'honorable M. Dennis, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état montrant :

(1) les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-Verbaux, de l'Ordre du jour et du Journal du Sénat (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le salaire ou autres rémunération payés à chacune de ces personnes ;

(2) la quantité de chacun de ces documents imprimée (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (A) intitulé : "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".

(En comité.)

L'article 3 est repris en considération, et l'alinéa (c) en est biffé.

Le dit article, ainsi amendé, est alors agréé.

L'article 42 est repris en considération et amendé comme suit :—

Page 19, ligne 30.—Biffer tous les mots, depuis "en conséquence" jusqu'à la fin de l'article.

Le dit article, ainsi amendé, est agréé.

L'article 52 est repris en considération, et le paragraphe 3 en est agréé sans amendement.

Le dit article est alors agréé.

L'article 147 est repris en considération et agréé sans amendement.

L'article 151 est repris en considération, et l'étude du paragraphe (6) en est remise à plus tard.

L'article 184 est repris en considération, et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 232 est repris en considération et de nouveau amendé comme suit :—

Page 90, ligne 42.—Après "supérieure", insérer les mots suivants : "ou au tribunal de dernière juridiction de la province dans laquelle sont situés les terrains, dans le cas où un juge d'une Cour supérieure a été constitué arbitre. Toutefois, lorsque la sentence adjuge moins de six cents dollars, la compagnie ou la partie adverse peut, dans le délai fixé par le présent article, en appeler de la sentence sur un point de droit ou sur une question d'erreur apparaissant à la face des procédures, devant une Cour supérieure ou devant une Cour de dernière juridiction, suivant le cas".

Le dit article, ainsi amendé, est alors agréé.

L'article 251 est repris en considération et amendé par la suppression du paragraphe (1).

Le dit article, ainsi amendé, est alors agréé.

L'article 302 est repris en considération et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 312 est repris en considération et agréé tel qu'amendé.

L'article 325 est repris en considération, ainsi qu'amendé, et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 345 est repris en considération et amendé comme suit :—

Page 143, ligne 35.—Après "transport", insérer les mots "ou avec le ministère des Chemins de fer et Canaux", et, ligne 36, après "pour", insérer "ou ses".

Le dit article, ainsi amendé, est agréé.

L'article 355 est repris en considération et agréé sans amendement.

L'article 357 est repris en considération et biffé du bill.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (32) intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (56) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des épizooties", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat.

Décret du conseil 863 en date du 12 avril 1918. Amendement au décret relatif à la défense du Canada 1917.

Le Sénat s'est ajourné.

No 4.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G.:

16 avril—Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est urgent que le Gouverneur en conseil fasse et établisse des règlements concernant le service militaire de la manière et sous la forme, ainsi que dans les termes et chiffres qui suivent, à savoir:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA,

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

ATTENDU qu'il existe un besoin urgent de renforcer immédiatement l'armée expéditionnaire canadienne, et que la nécessité de ces renforts est très pressante;

ET ATTENDU qu'il paraît essentiel que nonobstant les exemptions jusqu'à présent accordées, un nombre appréciable d'hommes soient immédiatement tirés des carrières civiles pour les affecter au service militaire;

ET ATTENDU, en prenant en considération le nombre d'hommes immédiatement nécessaires et l'urgence de la demande de renforts, qu'il n'est pas loisible de permettre d'examiner, par des tribunaux d'exemption, l'importance ou la situation, dans les fonctions civiles, des individus appelés aux devoirs militaires;

A CES CAUSES il plaît à Son Excellence le Gouverneur en conseil, sur la recommandation le Très honorable premier ministre en vertu et sous l'autorité des pouvoirs conférés au Gouverneur en conseil par la *Loi des mesures de guerre, 1914*, et d'autre part, d'établir les règlements suivants qui seront mis en vigueur aussitôt qu'approuvés par résolution des deux Chambres du Parlement, et ces règlements sont par les présentes établis et édictés en conséquence:

REGLEMENTS.

1. Dans ces règlements,

(a) "Ministre" signifie le ministre de la Milice et de la Défense;

(b) "Loi" signifie la loi concernant le Service Militaire, 1917.

2. La Classe 1 déterminée par la loi, en sus des hommes que cette classe comprend ainsi que le prescrit la dite loi, comprend tous hommes qui

(a) sont sujets britanniques; et

(b) ne sont point compris dans les classes de personnes désignées pour les exemptions mentionnées à l'annexe de la Loi; et

(c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais qui sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et

(d) sont célibataires ou veufs sans enfants; et

(e) qui résident en Canada.

3. La Classe 2 déterminée par la *Loi concernant le Service Militaire, 1917*, en sus des hommes que cette classe comprend ainsi que le prescrit la dite loi, comprend tous hommes qui

(a) sont sujets britanniques; et

(b) ne sont point compris dans les classes de personnes désignées pour les exemptions mentionnées à l'annexe de la Loi; et

(c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais qui sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et

(d) sont mariés ou veufs sans enfants; et

(e) qui résident en Canada.

4. Les mots "Sur n'importe quel théâtre réel de la guerre" qui se rencontrent dans la cinquième des Exceptions formulées à l'annexe de la Loi ne comprennent pas les hautes mers ni la Grande-Bretagne ni l'Irlande, cette dite cinquième exception doit être interprétée en conséquence.

5. Le Gouverneur en conseil peut ordonner que des ordres de se présenter pour le service militaire soient donnés aux hommes compris dans l'une ou l'autre classe déterminée par la Loi, dans les limites d'âge mentionnées ou qui sont nés dans les années mentionnées ou dans quelque année ou partie d'année mentionnée; et toute exemption

jusqu'à présent accordée à tout homme né en pareille année ou ayant tel âge cesse d'exister depuis et après midi du jour ou il reçoit ainsi l'ordre de se présenter pour le service; et, dès que pareil ordre lui a été donné, aucune réclamation d'exemption venant de lui ou à son sujet ne sera accueillie ou prise en considération. Le ministre peut toutefois accorder un congé ne comportant pas salaire, à raison de la mort, de l'invalidité ou du service d'autres membres de la même famille qui sont morts, qui sont devenus invalides ou qui ont fait du service actif sur n'importe quel théâtre réel de la guerre.

6. L'âge déclaré dans une réclamation d'exemption faite par tout homme ou à son sujet, ou dans tout autre document portant la signature de cet homme, établit en preuve définitive son âge et l'année de sa naissance.

7. Le ministre peut à discrétion ordonner que des ordres de se présenter pour le service ne soient point donnés à des hommes qui ont été examinés par des conseils de revision militaires et qui ont été placés dans telles catégories médicales que le ministre spécifiera dans son ordonnance.

8. Tous les hommes compris dans la Classe 1 par l'autorité des dispositions des présents règlements doivent se présenter devant le registraire ou le registraire-adjoint conformément à la loi, et en suivant les indications faites par Proclamation; ils seront soumis à la loi militaire selon les indications de la Proclamation, et, s'ils manquent de se présenter pour le service, ils seront passibles des peines établies dans la Loi et dans les règlements édictés sous l'autorité de cette Loi.

9. (a) Tout homme présentement non marié, qui ci-après atteindra l'âge de dix-neuf ans et qui est alors sujet britannique résidant en Canada et qui n'est pas compris dans l'une des exceptions mentionnées à l'annexe de la Loi, de même que

(b) tout homme qui, ayant atteint l'âge de 19 ans, étant sujet britannique résidant ainsi que susdit et non compris dans l'une des exceptions mentionnées à l'annexe de la Loi, devient veuf sans enfants, doit, si la classe dans laquelle il tombe alors, a été appelée pour le service actif,

ÊTRE IMMÉDIATEMENT assujéti à la loi militaire, et, dans les dix (10) jours qui suivent, il doit se présenter au registraire ou au registraire-adjoint conformément à la Loi et qui agit dans la province ou la partie de la province dans laquelle il réside. Il doit être mis en activité de service ainsi qu'il est prescrit par la Loi, par les règlements édictés sous l'autorité de la Loi ou par les présents règlements, et jusqu'à ce qu'il soit ainsi mis en activité de service il est censé être en congé sans salaire.

10. Lorsque, en vertu ou en conformité d'un traité ou d'une convention conclue avec un gouvernement étranger ou tout autre pays, les sujets de tel gouvernement ou les citoyens de tel pays résidant en Canada sont actuellement ou deviennent astreints par la loi au service militaire, ces sujets ou citoyens peuvent être appelés par proclamation et tenus de se rapporter, et être assujettis à la loi du service militaire et mis en activité de service selon que le stipule la dite proclamation, ou la loi du Service Militaire ou les règlements qui s'y rattachent.

No 5.

Par l'honorable M. Béique :

18 avril—Que l'honorable M. David soit nommé membre du comité permanent des Bills privés en remplacement de l'honorable M. Godbout, et que l'honorable M. Godbout remplace l'honorable M. David comme membre du comité permanent de la Salubrité publique et de l'inspection des aliments.

No 6.

Par l'honorable sir James Loughheed, K.C.M.G. :

18 avril—Que lorsque le Sénat se formera en comité pour étudier le bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer", il proposera l'addition de l'article suivant comme article 346A :

"346A. Subordonnement aux dispositions des articles 345 et 346 de la présente loi, aucune compagnie ne doit dorénavant émettre ou donner, ni directement ni indi-

rectement, un billet de faveur ou un permis de circulation gratuite, pas plus pour un voyage en particulier que pour une période de temps ou une année; et aucune compagnie ne doit faire d'autres arrangements ni accorder de permission pour que des voyageurs soient transportés autrement qu'en payant une taxe de transport conforme aux tarifs déposés sous l'empire de la présente loi et alors en vigueur.—*Nouveau*”.

No 7.

Par l'honorable sir James Lougheed :

18 avril—Que, lorsque le Sénat se formera en comité pour étudier le bill A, intitulé: “Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer”, il proposera l'addition de l'article suivant comme article 426A :

“426A. Une compagnie, ou l'un de ses fonctionnaires ou agents, ou une personne représentant cette compagnie ou à son emploi, qui, directement ou indirectement, émet ou donne, en contravention aux dispositions de la présente loi, un billet de faveur ou un permis de circulation gratuite, pour un voyage en particulier, une période de temps ou une année, ou qui fait des arrangements ou accorde une permission pour que des voyageurs soient transportés autrement qu'en payant une taxe de transport conforme aux tarifs déposés sous l'empire de la présente loi et alors en vigueur, est passible, pour chaque contravention, d'une amende de mille dollars au maximum et de cent dollars au minimum; et toute personne autre que les personnes mentionnées dans la présente loi qui se sert d'un billet de faveur ou d'un permis de circulation gratuite, pour un voyage en particulier, une période de temps ou une année, est passible de la même amende.

“(2) Nulle poursuite exercée pour faire infliger pareille amende ne sera intentée sans l'autorisation préalable de la Commission.” *Nouveau*.

Pour mardi, 23 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Dennis :

18 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état donnant les noms de tous les commis et employés du département des Impressions publiques et de la Papeterie, conformément au tableau ci-dessous, ainsi que la date de leur nomination respective et les traitements ou salaires qu'ils touchent :

- (a) personnel de l'Imprimeur du Roi, y compris le service des annonces;
- (b) département des impressions;

- (1) commis;

- (2) correcteurs d'épreuves;

- (3) employés à la composition—monotype, linotype, travaux de commande

et travaux parlementaires;

- (4) pressiers—impression à plat et presse à cylindre;

- (5) employés à la reliure—livres et brochures;

- (6) employés au stéréotypage;

- (7) employés à la gravure des cartes;

- (8) employés à tous autres travaux;

- (c) département des impressions extérieures;

- (d) comptables;

- (e) département de la papeterie;

- (f) département de la distribution;

- (g) machinistes;

- (h) employés à la *Gazette du Canada*;

- (i) gardien;

- (j) tout autre département.

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:

18 avril—Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nom, le grade, la solde et les allocations de chacun des officiers du Nouveau-Brunswick qui ont fait partie de la Milice et de l'armée expéditionnaire depuis 1914 jusqu'à ce jour, et la date à laquelle ils ont reçu leur commission?

(2) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui sont allés au front?

(3) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui ne sont pas allés au front, mais ont par contre touché la solde et les allocations des officiers en activité de service outre-mer?

(4) le nom et le grade des officiers touchant actuellement une solde et des allocations au Nouveau-Brunswick et qui figurent sur la même liste que les officiers en activité de service outre-mer?

(5) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas allés au front, et qui ont cependant transféré une partie de leur solde, et dont les épouses ou parents ont reçu une indemnité?

(6) le nom de celui qui autorise ces officiers actuellement au Nouveau-Brunswick, et qui ne sont jamais allés au front, à toucher la solde et les allocations que reçoivent les officiers en activité de service outre-mer?

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 19 avril 1918.

No 1.

18 avril—Reprise de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

18 avril—Discussion en comité du bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

18 avril—Deuxième lecture du bill 12, intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 4.

18 avril—Deuxième lecture du bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 5.

18 avril—Deuxième lecture du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

18 avril—Deuxième lecture du bill 42, intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

18 avril—Deuxième lecture du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

18 avril—Deuxième lecture du bill 8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 9.

18 avril—Deuxième lecture du bill 9, intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limitées*".—(L'honorable M. Thompson).—A.F.

No 10.

18 avril—Deuxième lecture du bill 22, intitulé: "Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*".—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 11.

16 avril—Deuxième lecture du bill 29, intitulé: “Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck”.—(L’honorable M. McHugh).—A.F.

No 12.

16 avril—Deuxième lecture du bill B, intitulé: “Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates”.—(L’honorable M. McMeans).—A.F.

No 13.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l’honorable M. McLennan: Qu’il attirera l’attention du Sénat sur l’encouragement au Canada d’une industrie permanente de construction de navires, et qu’il demandera au gouvernement si, avant d’adopter un semblable programme, il s’enquerra des résultats qu’a eus dans d’autres pays l’aide donnée à la construction de navires”.—(L’honorable M. Crosby).

No 14.

18 avril—Deuxième lecture du bill 52, intitulé: “Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour mardi, 23 avril 1918.**No 1.**

18 avril—Deuxième lecture du bill 32, intitulé: “Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

18 avril—Deuxième lecture du bill 34, intitulé: “Loi modifiant la Loi du Yukon”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

18 avril—Deuxième lecture du bill 49, intitulé: “Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces Act, 1911)*”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour jeudi, 25 avril 1918.**No 1.**

18 avril—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Bailey Wainwright, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L’honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

18 avril—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick E. Zang, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L’honorable M. Ross, Middleton).

No 14.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Jeudi, 18 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHE
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 15.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 19 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donville	McHugh,	Ross
Beaubien,	(Lt.-col.),	McLaren,	(Moosejaw),
Beith,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Belcourt,	Douglas,	McLennan,	Sharpe,
Benard,	Farrell,	McMeans,	Shatford,
Bennett,	Fisher,	McSweeney,	Talbot,
Blain,	Forget,	Mulholland,	Tanner,
Bostock,	Foster,	Murphy,	Taylor
Bourque,	Girroit,	Planta,	(Leeds),
Boyer,	Harmer,	Poirier,	Taylor
Bradbury,	King,	Pope,	(New-Westminster),
Casgrain,	Laird,	Power,	Tessier,
Choquette,	Lavergne,	Pringle,	Thibaudeau,
Cloran,	Legris,	Prowse,	Thompson,
Crosby,	L'Espérance,	Ratz,	Thorne,
Dandurand,	Lougheed	Richardson,	Todd,
Daniel,	(Sir James),	Robertson,	Watson,
David,	Lynch-Staunton,	Roche,	Webster,
Dennis,	Macdonell,	Ross	Willoughby,
Dessaulles,	McCall,	(Middleton),	Yeo.
De Veber,			

PRÉLÈVES.

L'honorable sir James Loughheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat du 18 avril 1918 pour que soit produit un état montrant:

(1) les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-Verbaux de l'Ordre du jour et du Journal du Sénat (a) en anglais, et (b) en français ainsi que le salaire ou autres rémunérations payés à chacune de ces personnes;

(2) la quantité de chacun de ces documents imprimée (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918.

(Documents de la Session, 1918, No .).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table.

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, pour l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que l'honorable M. David soit nommé membre du comité permanent des Bills privés en remplacement de l'honorable M. Godbout, et que l'honorable M. Godbout remplace l'honorable M. David comme membre du comité permanent de la Salubrité publique et de l'inspection des aliments.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (54) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Zone des Chemins de fer", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (51) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (49) intitulé: "Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911*", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la deuxième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".

(En comité.)

L'article 193 est repris en considération, et l'étude en est différée.

L'article 251 est repris en considération; le paragraphe (1) en est biffé, et le suivant lui est substitué:

"251 (1). La compagnie ne doit pas, dans les limites d'une cité ou d'une ville constituée en corporation, ou aux endroits où sa ligne de chemin de fer traverse une voie publique, soit dans ces limites ou hors de ces limites, commencer la construction, ni la réfection, ni aucune modification importante de ponts, tunnels, viaducs, ouvrages en chevalets ou autres ouvrages par ou sous lesquels doivent passer ses trains

et dont la travée ou la travée projetée ou les travées projetées excèdent dis-huit pieds de hauteur, avant d'en avoir obtenu l'autorisation de la Commission; mais la compagnie peut, sans cette autorisation, commencer de pareilles constructions, réfections ou modifications au delà des dites limites, si ces constructions, réfections ou modifications ne sont pas exécutées à la traverse de la voie publique et si elles s'exécutent conformément aux devis descriptifs et aux plans réglementaires approuvés par la Commission."

Le dit article, ainsi amendé, est agréé.

L'article 302 est repris en considération, et il est proposé d'y ajouter ce qui suit comme paragraphe (3):

"(3). A partir du premier jour de janvier, mil neuf cent dix-neuf, la Commission, après enquête sur telle notification et audition de telles personnes qu'elle peut déterminer, peut à discrétion établir les règlements et rendre les ordonnances qui lui paraissent convenables afin de prescrire que tout employé de chemin de fer sur les trains locaux de voyageurs en service dans la province de Québec sache parler l'anglais et le français".

L'étude du dit article et de l'amendement proposé, est remise à plus tard.

L'article 325 est repris en considération, et l'amendement qui y était proposé, est retiré.

Le dit article est alors agréé sans amendement.

L'article 355 est repris en considération et agréé ainsi qu'amendé.

L'article 372 est repris en considération, et amendé comme suit:—

Page 152, lignes 9 et 10.—Biffer les mots "le long ou"; et, lignes 32 et 33, biffer les mots "le long".

Le dit article, ainsi qu'amendé, est agréé.

L'article suivant est ajouté comme article 372A:—

Pose de fils de télégraphes ou autres le long des chemins de fer.

372A. (1) Sauf de la manière prévue au paragraphe 5 du présent article, il ne peut être érigé, posé ni entretenu le long d'un chemin de fer ou d'autres lignes ou autorité législative du Parlement du Canada, de lignes ou de fils métalliques destinés à la transmission de la lumière, de la chaleur, de la force motrice ou de l'électricité, sans la permission de la Commission.

(2) En faisant la demande d'autorisation à cet effet, le requérant doit soumettre à la Commission un plan et un profil de la partie du chemin de fer ou des autres ouvrages devant être affectée, dans lesquels est indiqué l'emplacement projeté des lignes et des fils métalliques susmentionnés, et des ouvrages que l'on se propose d'y rattacher.

(3) La Commission peut accorder cette autorisation et par ordonnance régler par qui, de quelle manière, à quelle époque et à quels termes et conditions et sous quel contrôle ces travaux doivent être exécutés.

(4) Une fois cette ordonnance rendue, ces lignes et fils métalliques peuvent être érigés, posés et entretenus le long de la voie ou des autres ouvrages, subordonné-ment et conformément aux termes de l'ordonnance.

(5) Une ordonnance de la Commission n'est pas nécessaire lorsque des fils métalliques ou d'autres conducteurs d'énergie électrique doivent être posés ou entretenus le long d'un chemin de fer, de fils ou d'autres conducteurs d'énergie électrique, avec le consentement de la compagnie de chemin de fer ou de la compagnie qui possède ou contrôle ces fils ou conducteurs en dernier lieu mentionnés, conformément aux règlements généraux, plans ou devis adoptés ou approuvés à cette fin par la Commission. S.R., c. 37, a. 246; 1911, c. 22, a. 7; 1917, c. 37, a. 4.

Le dit article est adopté.

L'article 373 est repris en considération, et le paragraphe (2) en est modifié comme suit:—

Page 154, ligne 18.—Biffer "exprimé par règlement".

Page 154, ligne 19.—A la suite du mot “public” biffer tous les mots jusqu’à la fin du paragraphe.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 376 est repris en considération, et le paragraphe (7) en est modifié comme suit:—

Page 159, ligne 42.—Après le mot “condition” insérer les mots suivants “y compris une indemnité, s’il y a lieu”.

Le dit article est adopté tel que modifié.

L'article 390 est repris en considération, et il est proposé d'en retrancher le paragraphe (2). La proposition ayant été mise aux voix, le comité se partage comme suit:—

Pour 6; contre 12.

En conséquence la proposition est négativée.

L'article 434 est repris en considération et adopté sans amendement.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général lundi prochain.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, il a été

Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est urgent que le Gouverneur en conseil fasse et établisse des règlements concernant le service militaire de la manière et sous la forme, ainsi que dans les termes et chiffres qui suivent, à savoir:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA,

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

ATTENDU qu'il existe un besoin urgent de renforcer immédiatement l'armée expéditionnaire canadienne, et que la nécessité de ces renforts est très pressante;

ET ATTENDU qu'il paraît essentiel que nonobstant les exemptions jusqu'à présent accordées, un nombre appréciable d'hommes soient immédiatement tirés des carrières civiles pour les affecter au service militaire;

ET ATTENDU, en prenant en considération le nombre d'hommes immédiatement nécessaires et l'urgence de la demande de renforts, qu'il n'est pas loisible de permettre d'examiner, par des tribunaux d'exemption, l'importance ou la situation, dans les fonctions civiles, des individus appelés aux devoirs militaires;

A CES CAUSES il plaît à Son Excellence le Gouverneur en conseil, sur la recommandation le Très honorable premier ministre en vertu et sous l'autorité des pouvoirs conférés au Gouverneur en conseil par la *Loi des mesures de guerre, 1914*, et d'autre part, d'établir les règlements suivants qui seront mis en vigueur aussitôt qu'approuvés par résolution des deux Chambres du Parlement, et ces règlements sont par les présentes établis et édictés en conséquence:

REGLEMENTS.

1. Dans ces règlements,

(a) “Ministre” signifie le ministre de la Milice et de la Défense;

(b) “Loi” signifie la loi concernant le Service Militaire, 1917.

2. La Classe 1 déterminée par la loi, en sus des hommes que cette classe comprend ainsi que le prescrit la dite loi, comprend tous hommes qui

(a) sont sujets britanniques; et

(b) ne sont point compris dans les classes de personnes désignées pour les exemptions mentionnées à l'annexe de la Loi; et

(c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais qui sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et

(d) sont célibataires ou veufs sans enfants; et

(e) qui résident en Canada.

3. La Classe 2 déterminée par la *Loi concernant le Service Militaire, 1917*, en sus des hommes que cette classe comprend ainsi que le prescrit la dite loi, comprend tous hommes qui

(a) sont sujets britanniques; et

(b) ne sont point compris dans les classes de personnes désignées pour les exemptions mentionnées à l'annexe de la Loi; et

(c) ont atteint l'âge de 19 ans, mais qui sont nés le ou depuis le 13 octobre 1897; et

(d) sont mariés ou veufs sans enfants; et

(e) qui résident en Canada.

4. Les mots "Sur n'importe quel théâtre réel de la guerre" qui se rencontrent dans la cinquième des Exceptions formulées à l'annexe de la Loi ne comprennent pas les hautes mers ni la Grande-Bretagne ni l'Irlande, cette dite cinquième exception doit être interprétée en conséquence.

5. Le Gouverneur en conseil peut ordonner que des ordres de se présenter pour le service militaire soient donnés aux hommes compris dans l'une ou l'autre classe déterminée par la Loi, dans les limites d'âge mentionnées ou qui sont nés dans les années mentionnées ou dans quelque année ou partie d'année mentionnée; et toute exemption jusqu'à présent accordée à tout homme né en pareille année ou ayant tel âge cesse d'exister depuis et après midi du jour ou il reçoit ainsi l'ordre de se présenter pour le service; et, dès que pareil ordre lui a été donné, aucune réclamation d'exemption venant de lui ou à son sujet ne sera accueillie ou prise en considération. Le ministre peut toutefois accorder un congé ne comportant pas salaire, à raison de la mort, de l'invalidité ou du service d'autres membres de la même famille qui sont morts, qui sont devenus invalides ou qui ont fait du service actif sur n'importe quel théâtre réel de la guerre.

6. L'âge déclaré dans une réclamation d'exemption faite par tout homme ou à son sujet, ou dans tout autre document portant la signature de cet homme, établit en preuve définitive son âge et l'année de sa naissance.

7. Le ministre peut à discrétion ordonner que des ordres de se présenter pour le service ne soient point donnés à des hommes qui ont été examinés par des conseils de révision militaires et qui ont été placés dans telles catégories médicales que le ministre spécifiera dans son ordonnance.

8. Tous les hommes compris dans la Classe 1 par l'autorité des dispositions des présents règlements doivent se présenter devant le registraire ou le registraire-adjoint conformément à la loi, et en suivant les indications faites par Proclamation; ils seront soumis à la loi militaire selon les indications de la Proclamation, et, s'ils manquent de se présenter pour le service, ils seront passibles des peines établies dans la Loi et dans les règlements édictés sous l'autorité de cette Loi.

9. (a) Tout homme présentement non marié, qui ci-après atteindra l'âge de dix-neuf ans et qui est alors sujet britannique résidant en Canada et qui n'est pas compris dans l'une des exceptions mentionnées à l'annexe de la Loi, de même que

(b) tout homme qui, ayant atteint l'âge de 19 ans, étant sujet britannique résidant ainsi que susdit et non compris dans l'une des exceptions mentionnées à l'annexe de la Loi, devient veuf sans enfants, doit, si la classe dans laquelle il tombe alors, a été appelée pour le service actif,

ÊTRE IMMÉDIATEMENT ASSUJÉTI à la loi militaire, et, dans les dix (10) jours qui suivent, il doit se présenter au registraire ou au registraire-adjoint conformément à la Loi et qui agit dans la province ou la partie de la province dans laquelle il réside. Il doit être mis en activité de service ainsi qu'il est prescrit par la Loi, par les règlements édictés sous l'autorité de la Loi ou par les présents règlements, et jusqu'à ce qu'il soit ainsi mis en activité de service il est censé être en congé sans salaire.

10. Lorsque, en vertu ou en conformité d'un traité ou d'une convention conclue avec un gouvernement étranger ou tout autre pays, les sujets de tel gouvernement ou les citoyens de tel pays résidant en Canada sont actuellement ou deviennent astreints par la loi au service militaire, ces sujets ou citoyens peuvent être appelés par proclamation et tenus de se rapporter, et être assujettis à la loi du service militaire et mis en activité de service selon que le stipule la dite proclamation, ou la loi du Service Militaire ou les règlements qui s'y rattachent.

Un message de la Chambre par son greffier avec un bill (48) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 22 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATION.

Pour mardi, 23 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Nicholls:

11 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes

(1) l'échange de la main-d'œuvre agricole;

(2) l'échange des mécaniciens, des constructeurs de navires et d'autres hommes de métier;

(3) les méthodes adoptées pour permettre aux employeurs canadiens d'obtenir les ouvriers qu'il leur faut;

(4) la méthode ou les méthodes de faire le choix des ouvriers et de les examiner au point de vue de leurs aptitudes;

(5) l'utilisation à cette fin de l'enregistrement qui se fera de tous les hommes domiciliés au Canada;

et qu'il demandera si les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont conclu une entente à cet égard.

MOTIONS.

Pour lundi, 22 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry:

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 3.

Par l'honorable M. Casgrain:

16 avril—Que les honoraires versés relativement au bill H, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Khaki League*", présenté à la dernière session, puis retiré, soient remboursés aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

No 4.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

18 avril—Que lorsque le Sénat se formera en comité pour étudier le bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer", il proposera l'addition de l'article suivant comme article 346A :

"346A. Subordonnement aux dispositions des articles 345 et 346 de la présente loi, aucune compagnie ne doit dorénavant émettre ou donner, ni directement ni indirectement, un billet de faveur ou un permis de circulation gratuite, pas plus pour un voyage en particulier que pour une période de temps ou une année; et aucune compagnie ne doit faire d'autres arrangements ni accorder de permission pour que des voyageurs soient transportés autrement qu'en payant une taxe de transport conforme aux tarifs déposés sous l'empire de la présente loi et alors en vigueur.—*Nouveau*".

No 5.

Par l'honorable sir James Lougheed :

18 avril—Que, lorsque le Sénat se formera en comité pour étudier le bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer", il proposera l'addition de l'article suivant comme article 426A :

"426A. Une compagnie, ou l'un de ses fonctionnaires ou agents, ou une personne représentant cette compagnie ou à son emploi, qui, directement ou indirectement, émet ou donne, en contravention aux dispositions de la présente loi, un billet de faveur ou un permis de circulation gratuite, pour un voyage en particulier, une période de temps ou une année, ou qui fait des arrangements ou accorde une permission pour que des voyageurs soient transportés autrement qu'en payant une taxe de transport conforme aux tarifs déposés sous l'empire de la présente loi et alors en vigueur, est passible, pour chaque contravention, d'une amende de mille dollars au maximum et de cent dollars au minimum; et toute personne autre que les personnes mentionnées dans la présente loi qui se sert d'un billet de faveur ou d'un permis de circulation gratuite, pour un voyage en particulier, une période de temps ou une année, est passible de la même amende.

"(2) Nulle poursuite exercée pour faire infliger pareille amende ne sera intentée sans l'autorisation préalable de la Commission." *Nouveau*.

(6) Nonobstant les dispositions de la présente loi ou d'une loi spéciale, la Commission, à la demande d'une compagnie, d'une municipalité ou d'une personne intéressée, ou de sa propre initiative, dans tous les cas où elle le juge d'intérêt public ou nécessaire pour améliorer le service d'un chemin de fer ou de deux ou de plusieurs chemins de fer, d'enlever ou de changer la voie ferrée d'un chemin de fer ou de modifier l'emplacement d'un chemin de fer existant, peut rendre une ordonnance ou donner des instructions pour faire enlever ou changer les voies ferrées ou pour modifier à l'avenir la mise en service d'un chemin de fer, ou pour établir en un autre endroit l'emplacement du chemin de fer existant ou d'une partie de ce chemin de fer; ou pour faire abandonner ce chemin de fer existant ou une partie de ce chemin de fer existant et faire servir en commun un autre chemin de fer existant; ou pour faire construire et employer, par des compagnie de chemin de fer, un seul emplacement pourvu du nombre de voies ferrées, des facilités de tête de ligne, des gares et stations, ainsi que des autres commodités et aménagements particuliers considérés comme nécessaires et désirables;

En rendant cette ordonnance, la Commission doit prévoir les dépenses qu'elle occasionnera et établir la proportion dans laquelle les parties intéressées devront les payer; mais la compagnie de chemin de fer ne doit pas être tenue de payer plus que la valeur des avantages qui lui sont fournis.

Pour mardi, 23 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Dennis :

18 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état donnant les noms de tous les commis et employés du département des Impressions publiques et de la Papeterie, conformément au tableau ci-dessous, ainsi que la date de leur nomination respective et les traitements ou salaires qu'ils touchent :

- (a) personnel de l'Imprimeur du Roi, y compris le service des annonces;
- (b) département des impressions;
 - (1) commis;
 - (2) correcteurs d'épreuves;
 - (3) employés à la composition—monotype, linotype, travaux de commande et travaux parlementaires;
 - (4) pressiers—impression à plat et presse à cylindre;
 - (5) employés à la reliure—livres et brochures;
 - (6) employés au stéréotypage;
 - (7) employés à la gravure des cartes;
 - (8) employés à tous autres travaux;
- (c) département des impressions extérieures;
- (d) comptables;
- (e) département de la papeterie;
- (f) département de la distribution;
- (g) machinistes;
- (h) employés à la *Gazette du Canada*;
- (i) gardien;
- (j) tout autre département.

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

18 avril—Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nom, le grade, la solde et les allocations de chacun des officiers du Nouveau-Brunswick qui ont fait partie de la Milice et de l'armée expéditionnaire depuis 1914 jusqu'à ce jour, et la date à laquelle ils ont reçu leur commission ?

(2) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui sont allés au front ?

(3) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui ne sont pas allés au front, mais ont par contre touché la solde et les allocations des officiers en activité de service outre-mer ?

(4) le nom et le grade des officiers touchant actuellement une solde et des allocations au Nouveau-Brunswick et qui figurent sur la même liste que les officiers en activité de service outre-mer ?

(5) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas allés au front, et qui ont cependant transféré une partie de leur solde, et dont les épouses ou parents ont reçu une indemnité ?

(6) le nom de celui qui autorise ces officiers actuellement au Nouveau-Brunswick, et qui ne sont jamais allés au front, à toucher la solde et les allocations que reçoivent les officiers en activité de service outre-mer ?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 22 avril 1918.

No 1.

18 avril—Reprise de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

18 avril—Discussion en comité du bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

18 avril—Deuxième lecture du bill 12, intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 4.

18 avril—Deuxième lecture du bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 5.

18 avril—Deuxième lecture du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

18 avril—Deuxième lecture du bill 42, intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

18 avril—Deuxième lecture du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

18 avril—Deuxième lecture du bill 8, intitulé: "Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 9.

18 avril—Deuxième lecture du bill 9, intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées".—(L'honorable M. Thompson).—A.F.

No 10.

18 avril—Deuxième lecture du bill 22, intitulé: "Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*".—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 11.

16 avril—Deuxième lecture du bill 29, intitulé: "Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck".—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 12.

16 avril—Deuxième lecture du bill B, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 13.

18 avril—Deuxième lecture du bill 52, intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 14.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour mardi, 23 avril 1918.

No 1.

18 avril—Deuxième lecture du bill 32, intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

18 avril—Deuxième lecture du bill 39, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

18 avril—Deuxième lecture du bill 56, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des épizooties".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

19 avril—Deuxième lecture du bill 48, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

19 avril—Deuxième lecture du bill 49, intitulé: "Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911*".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

19 avril—Deuxième lecture du bill 51, intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

19 avril—Deuxième lecture du bill 54, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

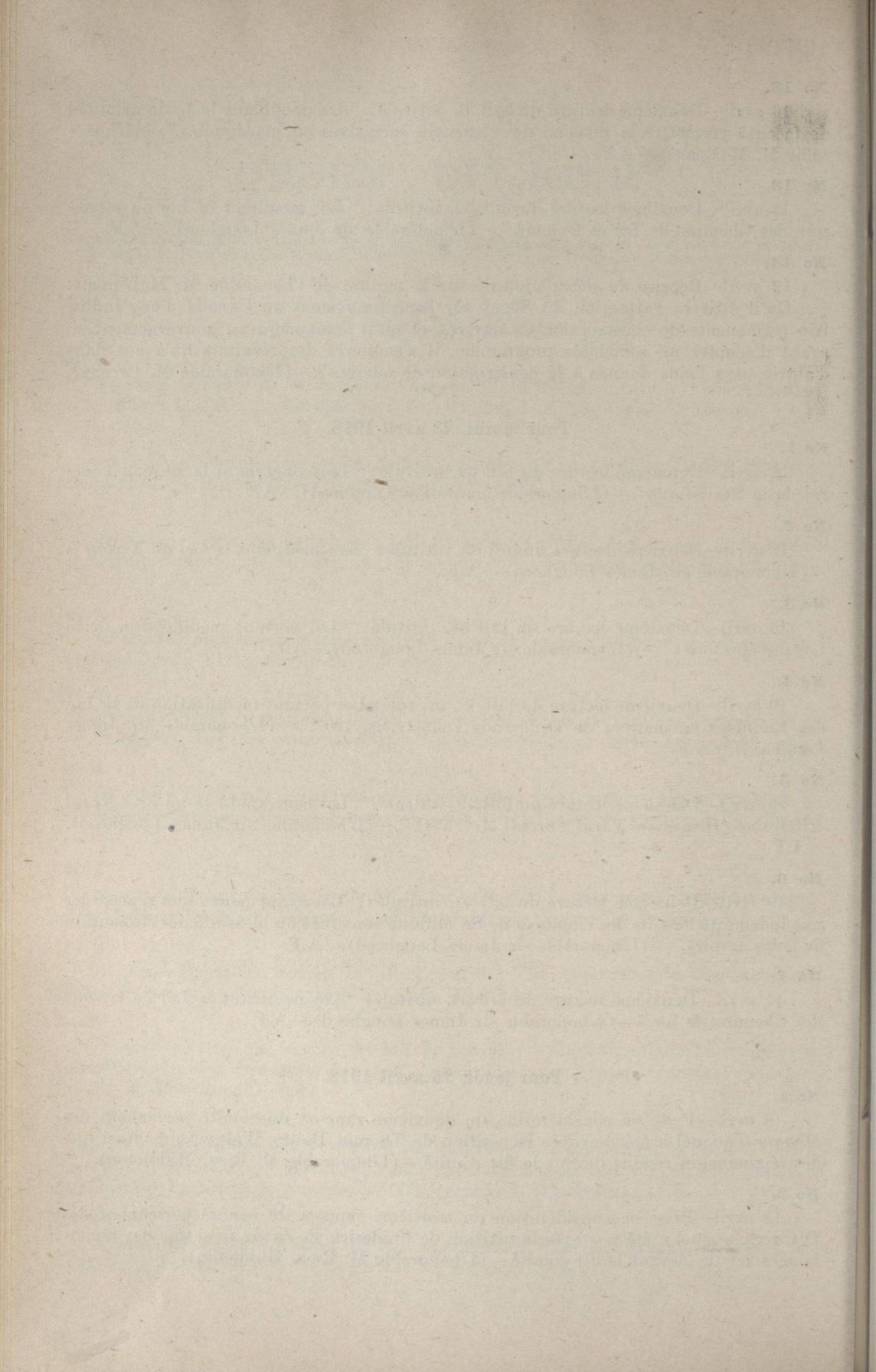
Pour jeudi, 25 avril 1918.

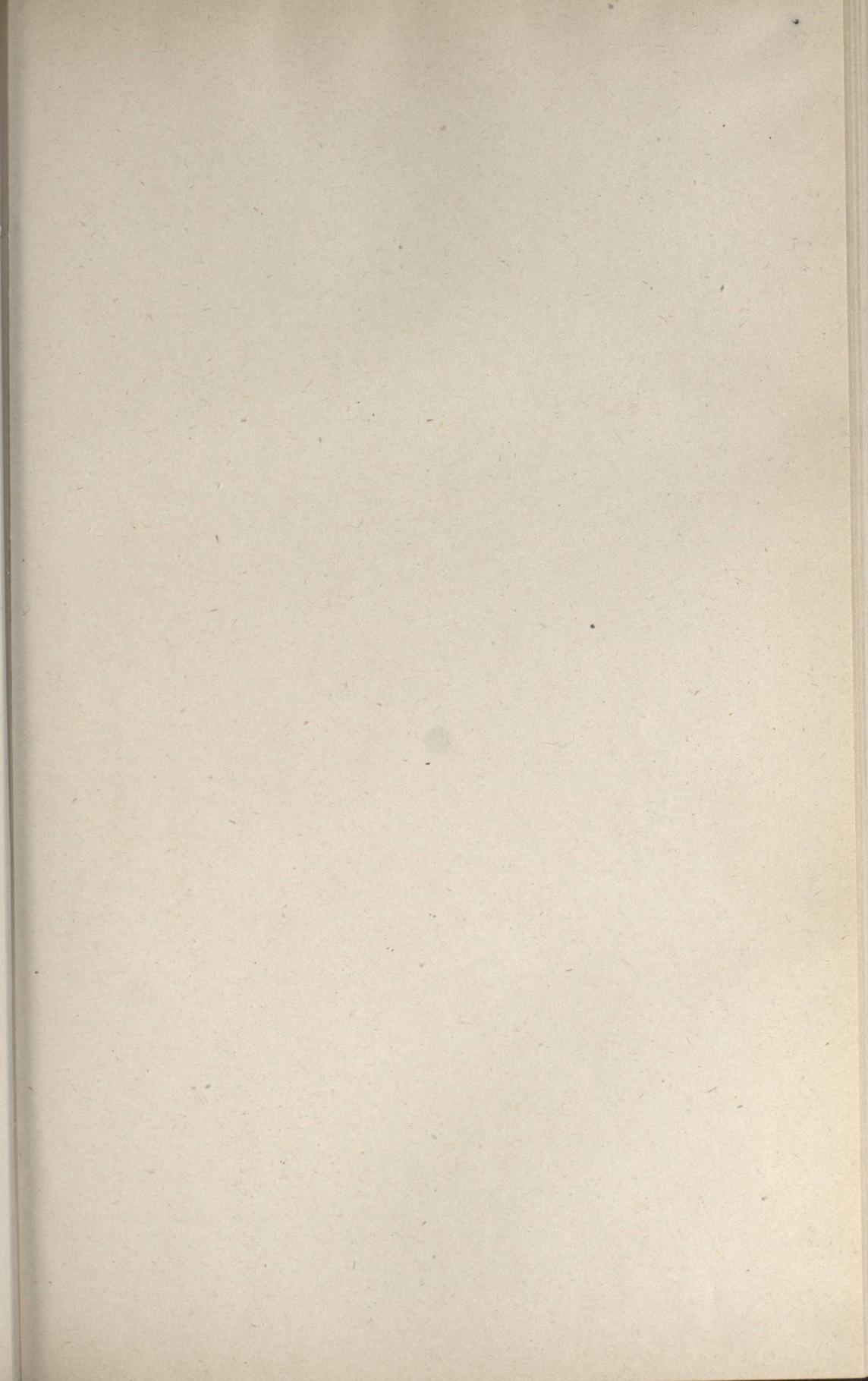
No 1.

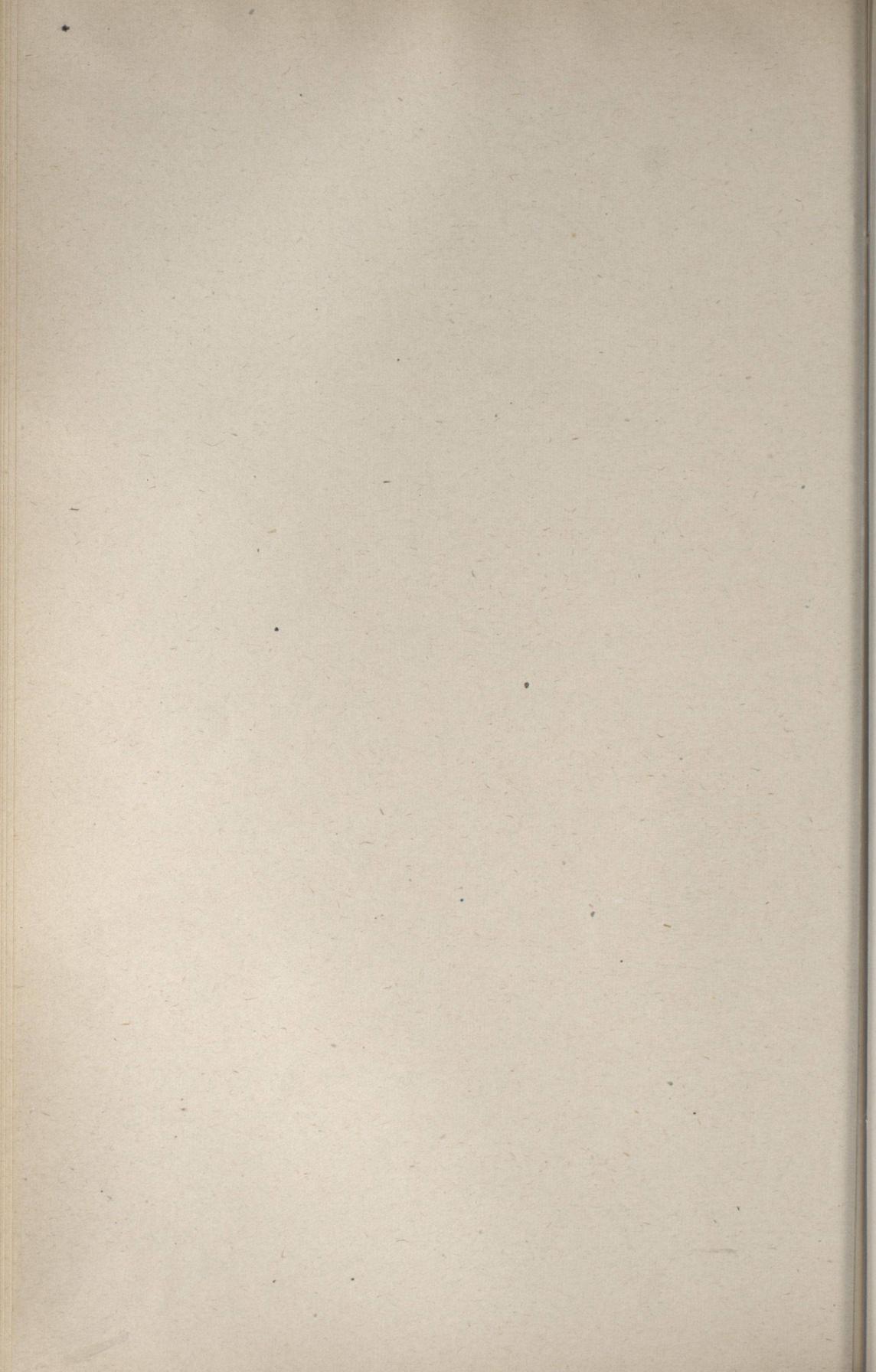
18 avril—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Bailey Wainwright, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

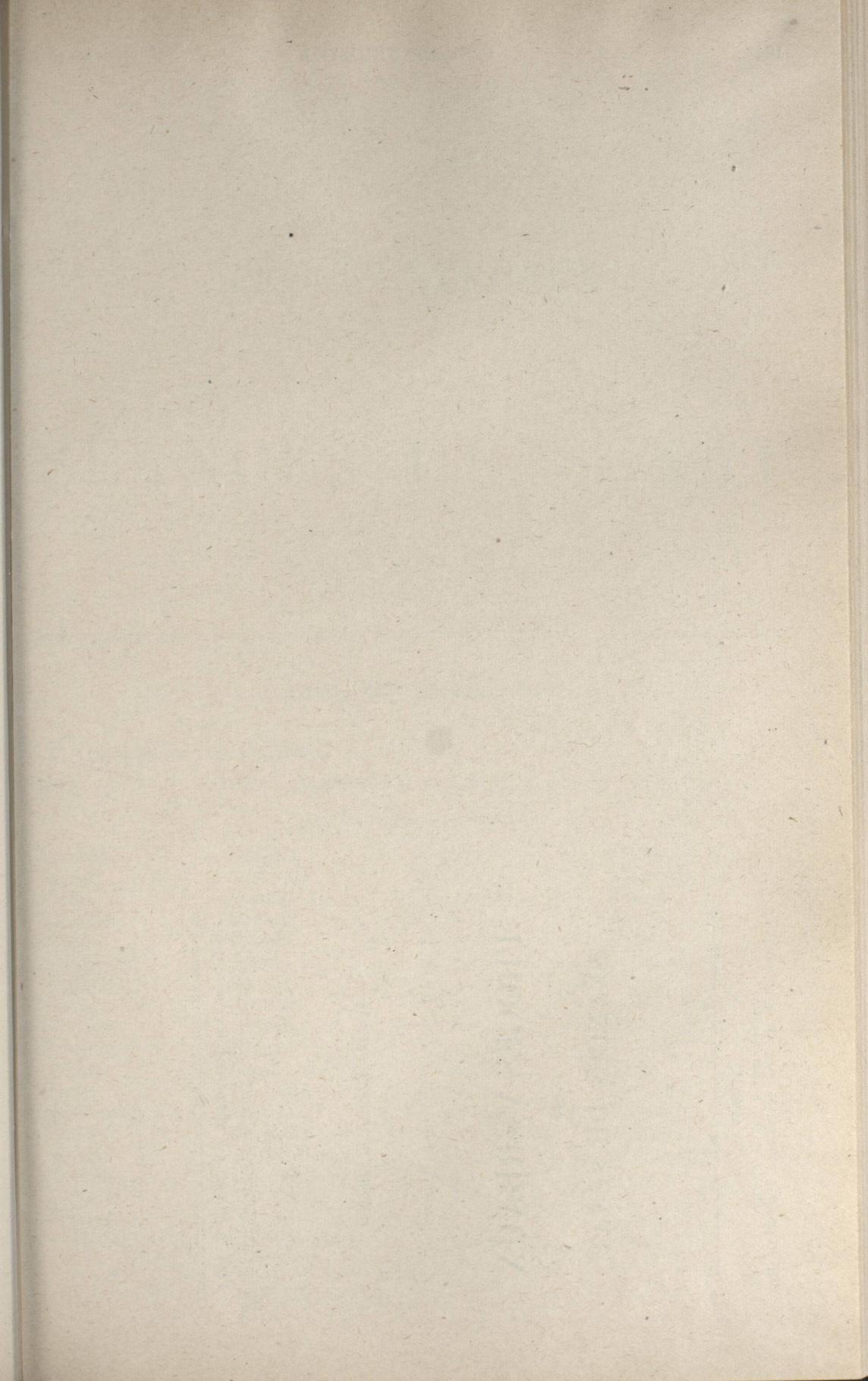
No 2.

18 avril—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick E. Zang, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).









No 15.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Vendredi, 19 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 16.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 22 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Douglas,	McCall,	Sharpe,
Béique,	Edwards,	McLean,	Shatford,
Beith,	Farrell,	McLennan,	Talbot,
Belcourt,	Fisher,	McMeans,	Tanner,
Blain,	Forget,	McSweeney,	Taylor
Bostock,	Foster,	Michener,	(Leeds),
Bourque,	Girroir,	Murphy,	Taylor
Boyer,	Gordon,	Planta,	(New-Westminster),
Bradbury,	Harmer,	Poirier,	Thompson,
Casgrain,	King,	Pope,	Thorne,
Cloran,	Laird,	Power,	Todd,
Curry,	Lavergne,	Prowse,	Watson,
Dandurand,	Legris,	Richardson,	Webster,
Daniel,	Lougheed	Robertson,	White,
Dennis,	(Sir James),	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Ross	Yeo.
De Veber,	Macdonell,	(Middleton),	
Domville	Mason	Ross	
(Lt.-col.),	(Brig.-gén.),	(Moosejaw),	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la Table:—

Par l'honorable M. Dandurand:—

De *The Fire Insurance Company of Canada*.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Arrêté en conseil 807 du 3 avril 1918 relatif à la réserve de terres fédérales pour être distribuées en conformité de la Loi pour permettre aux soldats de s'établir sur des terres (Chap. 21, 7-8 George V).

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer", ayant été appelé, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à ce soir.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général pour discuter le bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".

(*En comité.*)

Le titre a été lu, et l'examen en a été ajourné.

Le préambule a été lu, et l'examen en a été ajourné.

L'article 1 a été lu et adopté.

La clause A suivante a été ajoutée.

Le paragraphe 1 de l'article 10 de la dite loi est modifié en en retranchant les mots suivants: "ou un homestead acheté".

L'article 2 et les suivants jusqu'à l'article 26 inclusivement ont été lus et adoptés.

L'article 27 a été lu et modifié comme suit:—

Page 10, ligne 31 après "inscription" insérez "ou d'une vente".

Le dit article ainsi modifié a été adopté.

Les articles 28 et 29 ont été lus et adoptés.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et l'honorable M. Thompson a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (63) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (12) intitulé: "Loi concernant le Ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général le mardi, 30 courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du Ministère des Chemins de fer et Canaux", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (8) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos", a été lu la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited* et les compagnies *Fraser, Limitées*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la révision des sentences excessives ou inadéquates", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Ministère des Chemins de fer et Canaux", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".

(En comité.)

L'article 151 est de nouveau remis à l'étude et la considération remise à plus tard.

L'article 302 est de nouveau pris en considération ainsi que le paragraphe (3) qui suit, qu'il a été proposé d'ajouter.

"(3). A partir du premier jour de janvier, mil neuf cent dix-neuf, la Commission, après enquête sur telle notification et audition de telles personnes qu'elle peut déterminer, peut à discrétion établir les règlements et rendre les ordonnances qui lui paraissent convenables afin de prescrire que tout employé de chemin de fer sur les trains locaux de voyageurs en service dans la province de Québec sache parler l'anglais et le français".

La question de concours étant posée sur l'adoption de paragraphe, le comité se divise.

Pour 10. Contre 35.

Ainsi elle est rejetée.

L'article 372 est remis à l'étude et remis à plus tard.

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général lundi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 23 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATION.

Pour mardi, 23 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Nicholls:

11 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes

- (1) l'échange de la main-d'œuvre agricole;
 - (2) l'échange des mécaniciens, des constructeurs de navires et d'autres hommes de métier;
 - (3) les méthodes adoptées pour permettre aux employeurs canadiens d'obtenir les ouvriers qu'il leur faut;
 - (4) la méthode ou les méthodes de faire le choix des ouvriers et de les examiner au point de vue de leurs aptitudes;
 - (5) l'utilisation à cette fin de l'enregistrement qui se fera de tous les hommes domiciliés au Canada;
- et qu'il demandera si les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont conclu une entente à cet égard.

MOTIONS.

Pour mardi, 23 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Dennis:

18 avril—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état donnant les noms de tous les commis et employés du département des Impressions publiques et de la Papeterie, conformément au tableau ci-dessous, ainsi que la date de leur nomination respective et les traitements ou salaires qu'ils touchent:

- (a) personnel de l'Imprimeur du Roi, y compris le service des annonces;
- (b) département des impressions;
 - (1) commis;
 - (2) correcteurs d'épreuves;
 - (3) employés à la composition—monotype, linotype, travaux de commande et travaux parlementaires;
 - (4) pressiers—impression à plat et presse à cylindre;
 - (5) employés à la reliure—livres et brochures;
 - (6) employés au stéréotypage;
 - (7) employés à la gravure des cartes;
 - (8) employés à tous autres travaux;
- (c) département des impressions extérieures;
- (d) comptables;

- (e) département de la papeterie;
- (f) département de la distribution;
- (g) machinistes;
- (h) employés à la *Gazette du Canada*;
- (i) gardien;
- (j) tout autre département.

No 2.

Par l'honorable M. Casgrain :

16 avril—Que les honoraires versés relativement au bill H, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Khaki League*", présenté à la dernière session, puis retiré, soient remboursés aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

No 3.

Par l'honorable M. Lynch-Staunton :

19 avril—Que, lors de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi modifiant et refondant la Loi des chemins de fer", il proposera l'addition de ce qui suit comme paragraphe (6) de l'article 193:—

(6) Nonobstant les dispositions de la présente loi ou d'une loi spéciale, la Commission, à la demande d'une compagnie, d'une municipalité ou d'une personne intéressée, ou de sa propre initiative, dans tous les cas où elle le juge d'intérêt public ou nécessaire pour améliorer le service d'un chemin de fer ou de deux ou de plusieurs chemins de fer, d'enlever ou de changer la voie ferrée d'un chemin de fer ou de modifier l'emplacement d'un chemin de fer existant, peut rendre une ordonnance ou donner des instructions pour faire enlever ou changer les voies ferrées ou pour modifier à l'avenir la mise en service d'un chemin de fer, ou pour établir en un autre endroit l'emplacement du chemin de fer existant ou d'une partie de ce chemin de fer; ou pour faire abandonner ce chemin de fer existant ou une partie de ce chemin de fer existant et faire servir en commun un autre chemin de fer existant; ou pour faire construire et employer, par des compagnie de chemin de fer, un seul emplacement pourvu du nombre de voies ferrées, des facilités de tête de ligne, des gares et stations, ainsi que des autres commodités et aménagements particuliers considérés comme nécessaires et désirables;

En rendant cette ordonnance, la Commission doit prévoir les dépenses qu'elle occasionnera et établir la proportion dans laquelle les parties intéressées devront les payer; mais la compagnie de chemin de fer ne doit pas être tenue de payer plus que la valeur des avantages qui lui sont fournis.

No 4.

Par l'honorable sir James Loughheed, K.C.M.G.:

22 avril—Que, lors de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi modifiant et refondant la Loi des chemins de fer", il proposera l'amendement suivant:—

Est modifié l'alinéa (c) du paragraphe (1) de l'article 345, par l'insertion, après le mot "travaux", à la ligne 30 de la page 143, de ce qui suit:—

"ou aux familles de toutes personnes ou classes de personnes ayant des titres à bénéficié, et que la présente loi n'empêche pas de bénéficié, de permis de circulation gratuite ou de réductions, leurs bagages y compris".

No 5.

Par l'honorable sir James Loughheed, K.C.M.G.:

18 avril—Que lorsque le Sénat se formera en comité pour étudier le bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer", il proposera l'addition de l'article suivant comme article 346A:

“346A. Subordonnément aux dispositions des articles 345 et 346 de la présente loi, aucune compagnie ne doit dorénavant émettre ou donner, ni directement ni indirectement, un billet de faveur ou un permis de circulation gratuite, pas plus pour un voyage en particulier que pour une période de temps ou une année; et aucune compagnie ne doit faire d'autres arrangements ni accorder de permission pour que des voyageurs soient transportés autrement qu'en payant une taxe de transport conforme aux tarifs déposés sous l'empire de la présente loi et alors en vigueur.—*Nouveau*”.

No 6.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G.:

18 avril—Que, lorsque le Sénat se formera en comité pour étudier le bill A, intitulé: “Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer”, il proposera l'addition de l'article suivant comme article 426A:

“426A. Une compagnie, ou l'un de ses fonctionnaires ou agents, ou une personne représentant cette compagnie ou à son emploi, qui, directement ou indirectement, émet ou donne, en contravention aux dispositions de la présente loi, un billet de faveur ou un permis de circulation gratuite, pour un voyage en particulier, une période de temps ou une année, ou qui fait des arrangements ou accorde une permission pour que des voyageurs soient transportés autrement qu'en payant une taxe de transport conforme aux tarifs déposés sous l'empire de la présente loi et alors en vigueur, est passible, pour chaque contravention, d'une amende de mille dollars au maximum et de cent dollars au minimum; et toute personne autre que les personnes mentionnées dans la présente loi qui se sert d'un billet de faveur ou d'un permis de circulation gratuite, pour un voyage en particulier, une période de temps ou une année, est passible de la même amende.

“(2) Nulle poursuite exercée pour faire infliger pareille amende ne sera intentée sans l'autorisation préalable de la Commission.” *Nouveau*.

No 7.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):

22 avril—Que, lorsque le Sénat se réunira en comité de toute la Chambre pour étudier le bill A, “Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer”, il proposera de substituer l'article suivant aux articles 372 et 372A:

“372 (1). Sauf de la manière prévue au paragraphe (5) du présent article, il ne peut être érigé ni entretenu, sans la permission de la Commission, de lignes, fils métalliques ou autres conducteurs ou autres appareils de transmission téléphonique ou télégraphique, ou servant à la transmission de la force motrice ou de l'électricité employée à d'autres objets, (a) le long ou en travers d'un chemin de fer, par une compagnie autre que la compagnie de chemin de fer possédant ou contrôlant le chemin de fer; ou (b) en travers ou près d'autres semblables lignes, fils métalliques, conducteurs et appareils qui relèvent de l'autorité législative du Parlement du Canada.

(2) En faisant la demande d'autorisation à cet effet, le requérant doit soumettre à la Commission un plan et un profil de la partie du chemin de fer ou des autres ouvrages devant être effectuée, dans lesquels est indiqué l'emplacement projeté des lignes et des fils métalliques susmentionnés, et des ouvrages que l'on se propose d'y rattacher.

(3) La Commission peut accorder cette autorisation et par ordonnance régler dans quelle mesure, par qui, de quelle manière, à quelle époque et à quels termes et conditions et sous quel contrôle ces travaux doivent être exécutés.

(4) Une fois cette ordonnance rendue, ces ouvrages peuvent être exécutés et entretenus subordonnément et conformément aux termes de l'ordonnance.

(5) Une ordonnance de la Commission sous l'empire du présent article n'est pas nécessaire pour permettre à une compagnie de chemin de fer d'exercer les pouvoirs que l'article 367 de la présente loi lui confère, ni pour permettre l'entretien des ouvra-

ges maintenant autorisés, ni dans les cas où des ouvrages ont été ou doivent être construits ou entretenus du consentement de la Commission et conformément à ses ordonnances générales et à ses règlements, ainsi qu'aux plans ou devis qu'elle a adoptés ou approuvés.—S.R., c. 37, a. 246; 1911, c. 22, a. 7; 1917, c. 37, a. 4. Mod.

No 8.

Par l'honorable M. Béique:

22 avril—Que, lors de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi modifiant et refondant la Loi des chemins de fer", il proposera l'addition du paragraphe suivant comme paragraphe (8) de l'article 151:

"8. Lorsque le traité ne comporte pas une fusion et que l'une ou l'autre compagnie peut y mettre fin en donnant un avis ne couvrant pas plus de douze mois, le Commission peut, nonobstant les dispositions du présent article, exempter, par ordonnance ou règlement, la compagnie de l'observance des prescriptions ci-dessus par rapport au dit traité".

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:

18 avril—Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nom, le grade, la solde et les allocations de chacun des officiers du Nouveau-Brunswick qui ont fait partie de la Milice et de l'armée expéditionnaire depuis 1914 jusqu'à ce jour, et la date à laquelle ils ont reçu leur commission?

(2) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui sont allés au front?

(3) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui ne sont pas allés au front, mais ont par contre touché la solde et les allocations des officiers en activité de service outre-mer?

(4) le nom et le grade des officiers touchant actuellement une solde et des allocations au Nouveau-Brunswick et qui figurent sur la même liste que les officiers en activité de service outre-mer?

(5) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas allés au front, et qui ont cependant transféré une partie de leur solde, et dont les épouses ou parents ont reçu une indemnité?

(6) le nom de celui qui autorise ces officiers actuellement au Nouveau-Brunswick, et qui ne sont jamais allés au front, à toucher la solde et les allocations que reçoivent les officiers en activité de service outre-mer?

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Girroir:—

22 avril—1. Quel est le mode de procéder de la Commission du service civil dans le choix de fonctionnaires pour les divers ministères de l'Etat?

2. Les chefs des départements ont-ils voix au chapitre dans le choix des fonctionnaires qui doivent être attachés aux départements qu'ils dirigent respectivement?

3. En choisissant des fonctionnaires, la Commission du service civil accorde-t-elle la préférence aux épouses des soldats et à ceux dont les soldats sont les soutiens?

4. Les divers ministères de l'Etat emploient-ils de préférence les épouses des soldats et ceux dont les soldats sont les soutiens?

5. Quelle a été jusqu'ici la politique du gouvernement relativement à l'emploi des épouses des soldats et de ceux dont les soldats sont les soutiens?

6. Quelle est la politique actuelle du gouvernement relativement à l'emploi des épouses des soldats et de ceux dont les soldats sont les soutiens?

MOTIONS.

Pour lundi, 29 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry:

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 23 avril 1918.

No 1.

22 avril—Reprise de la discussion en comité du bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

18 avril—Deuxième lecture du bill 32, intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

18 avril—Deuxième lecture du bill 39, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

18 avril—Deuxième lecture du bill 56, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des épizooties".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

19 avril—Deuxième lecture du bill 48, intitulé: Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

19 avril—Deuxième lecture du bill 49, intitulé: "Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act*, 1911".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

19 avril—Deuxième lecture du bill 51, intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

19 avril—Deuxième lecture du bill 54, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

22 avril—Discussion en comité du bill 42, intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 10.

22 avril—Deuxième lecture du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 11.

22 avril—Discussion en comité du bill 52, intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour mercredi, 24 avril 1918.**No 1.**

22 avril—Discussion des amendements que le comité a apportés au bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Loughee).—A.F.

No 2.

22 avril—Discussion en comité du bill 12, intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 3.

22 avril—Discussion en comité du bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 4.

22 avril—Discussion en comité du bill B, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

Pour jeudi, 25 avril 1918.**No 1.**

18 avril—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Bailey Wainwright, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

18 avril—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick E. Zang, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

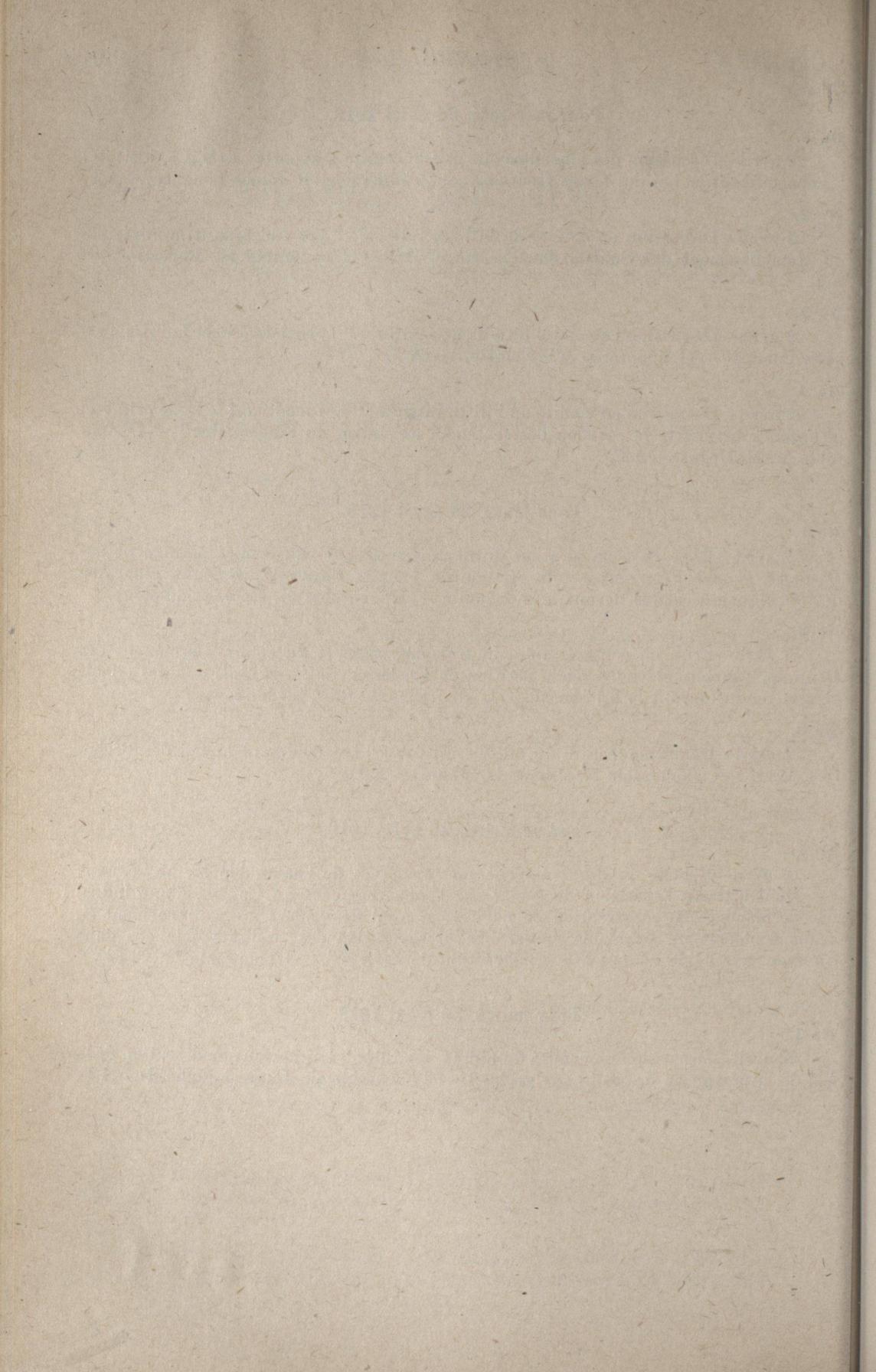
22 avril—Deuxième lecture du bill 63, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

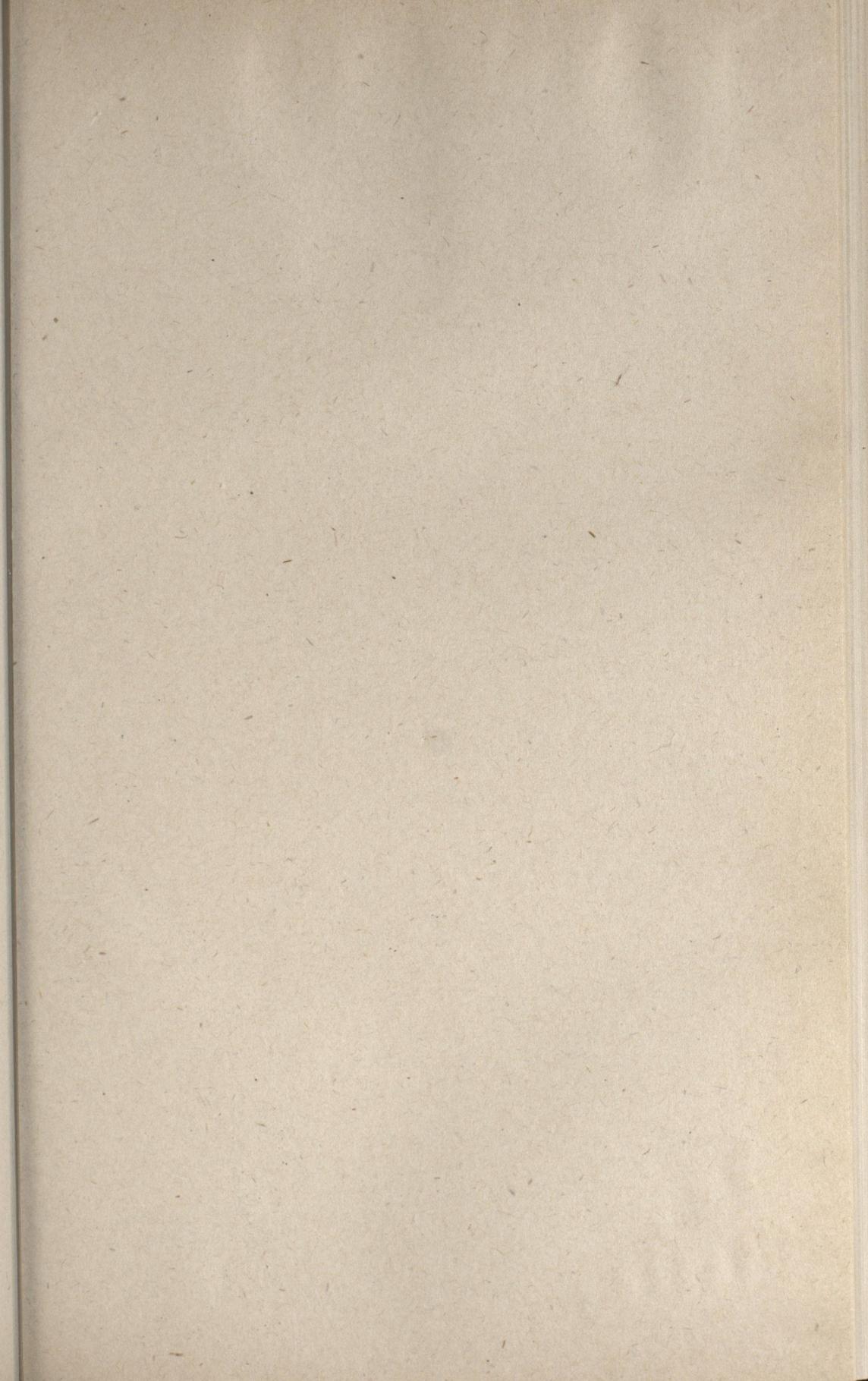
Pour vendredi, 26 avril 1918.**No 1.**

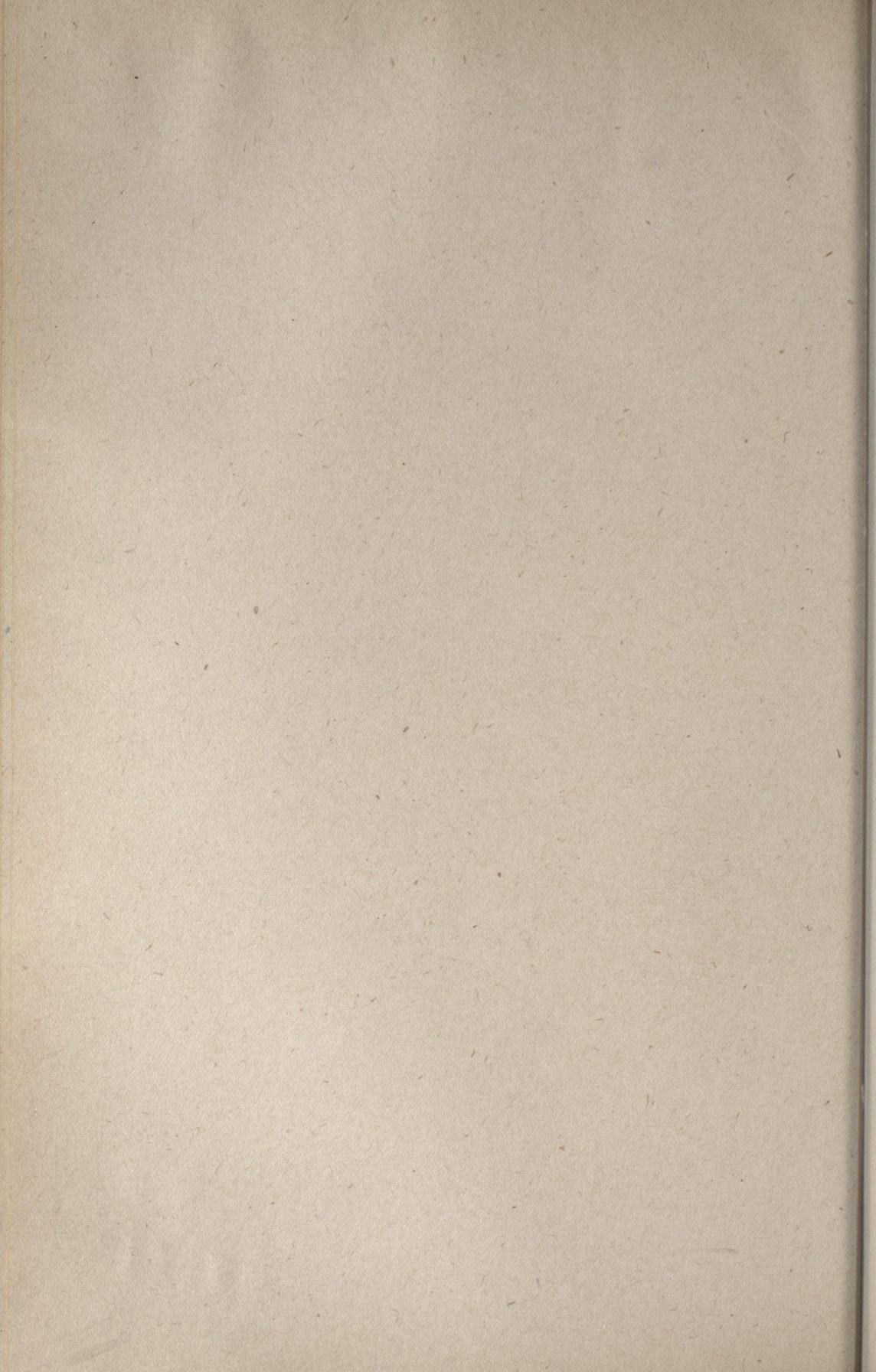
12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour mardi, 30 avril 1918.**No 1.**

22 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.







No 16.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Lundi, 22 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 17.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 23 avril 1918.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Domville	McCall,	Ross
Beaubien,	(Lt.-col.),	McHugh,	(Moosejaw),
Béique,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Beith,	Douglas,	McLennan,	Sharpe,
Belcourt,	Edwards,	McMeans,	Shatford,
Bennett,	Farrell,	McSweeney,	Talbot,
Blain,	Fisher,	Michener,	Tanner,
Bostock,	Forget,	Milne,	Taylor
Bourque,	Foster,	Mulholland,	(Leeds),
Boyer,	Girroir,	Murphy,	Taylor
Bradbury,	Gordon,	Nicholls,	(New-Westminster),
Casgrain,	Harmer,	Planta,	Tessier,
Choquette,	King,	Poirier,	Thibaudeau,
Cloran,	Laird,	Pope,	Thompson,
Curry,	Lavergne,	Power,	Thorne,
Dandurand,	Legris,	Prowse,	Todd,
Daniel,	Loughéed	Richardson,	Watson,
David,	(Sir James),	Robertson,	Webster,
Dennis,	Lynch-Staunton,	Roche,	White,
Dessaulles,	Macdonell,	Ross	Willoughby,
De Veber,	Mason	(Middleton),	Yeo.
	(Brig.-gén.),		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée:—

Par l'honorable M. Fisher:

D'Alfred Frank Scott, de la ville de Paris, dans le comté de Brant, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lily Mary Scott, sa femme.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son quatrième rapport.

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
LUNDI, 22 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement à la pétition de Martin Hafner, demeurant près de la ville de Tofield, dans la province d'Alberta, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Florence Pruden, du même endroit, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son cinquième rapport.

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
LUNDI, 22 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Relativement à la pétition de William Leo Walpole, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, imprimeur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Agnes Elizabeth McCartney, de la dite cité de Toronto, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son sixième rapport.

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
LUNDI, 22 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport. Relativement à la pétition de Mary Claire Dawson Hislop, de la cité de Westmount, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Walter Mackay Hislop, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, marchand de grain, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse; et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Dennis, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état donnant les noms de tous les commis et employés du département des Impressions publiques et de la Papeterie, conformément au tableau ci-dessous, ainsi que la date de leur nomination respective et les traitements ou salaires qu'ils touchent:

(a) personnel de l'Imprimeur du Roi, y compris le service des annonces;

(b) département des impressions;

(1) commis;

(2) correcteurs d'épreuves;

(3) employés à la composition—monotype, linotype, travaux de commande et travaux parlementaires;

(4) pressiers—impression à plat et presse à cylindre;

(5) employés à la reliure—livres et brochures;

(6) employés au stéréotypage;

(7) employés à la gravure des cartes;

(8) employés à tous autres travaux;

(c) département des impressions extérieures;

(d) comptables;

(e) département de la papeterie;

(f) département de la distribution;

(g) machinistes;

(h) employés à la *Gazette du Canada*;

(i) gardien;

(j) tout autre département.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (A) intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".

(En comité.)

L'article 6 est remis à l'étude et il est modifié en retranchant l'alinéa (c).

Le dit article, tel que modifié est alors agréé.

L'article 33 est remis à l'étude et modifié comme suit:—

Page 16, lignes 10 et 11.—Retrancher "ou autoriser à faire".

Le dit article, ainsi modifié est alors adopté.

L'article 151 est remis à l'étude et il est modifié en substituant au paragraphe (6) le paragraphe suivant:—

(6) Si la Commission, après avoir entendu toutes les parties intéressées, est d'opinion qu'un chemin de fer ou une entreprise, qui fait ou a fait l'objet d'un semblable traité, doit être déclarée en tout ou partie une entreprise d'utilité publique, la Commission doit transmettre cette opinion certifiée au Gouverneur en conseil.

Le dit amendement a été agréé.

Le dit article 151 est modifié de nouveau en y ajoutant le paragraphe suivant:—

"8. Lorsque le traité ne comporte pas une fusion et que l'une ou l'autre compagnie peut y mettre fin en donnant un avis ne couvrant pas plus de douze mois, la Commission peut, nonobstant les dispositions du présent article, exempter, par ordonnance ou règlement, la compagnie de l'observance des prescriptions ci-dessus par rapport au dit traité".

Le dit article, tel que modifié, est alors adopté.

L'article 184 est remis à l'étude et modifié comme suit:—

Page 71, ligne 48.—Retrancher "de celles" et y substituer "des articles 170 et 172".

Le dit article, tel que modifié, est alors adopté.

L'article 193 est remis à l'étude et adopté sans amendement.

L'article 287 est remis à l'étude et amendé comme suit:—

Page, 117, ligne 40.—Après "ouvrages" insérer "y compris les lignes et le fil pour l'éclairage, le chauffage et le pouvoir".

Le dit article, tel que modifié, est adopté.

L'article 345 est remis à l'étude et modifié comme suit:—

Page 143, lignes 22 et 23.—Après “propres” insérer “directeurs”.

Page 143, ligne 30.—Après “travaux” insérer “ou aux familles de toutes personnes ou classes de personnes ayant des titres à bénéficier, et que la présente loi n'empêche pas de bénéficier, de permis de circulation gratuite ou de réductions, leurs bagages y compris”.

Page 143, ligne 38.—Après “leurs” insérer “directeurs”.

Le dit article, tel que modifié, est alors adopté.

L'article suivant a été ajouté:—

“346A. Subordonnement aux dispositions des articles 345 et 346 de la présente loi, aucune compagnie ne doit dorénavant émettre ou donner, ni directement ni indirectement, un billet de faveur ou un permis de circulation gratuite, pas plus pour un voyage en particulier que pour une période de temps ou une année; et aucune compagnie ne doit faire d'autres arrangements ni accorder de permission pour que des voyageurs soient transportés autrement qu'en payant une taxe de transport conforme aux tarifs déposés sous l'empire de la présente loi et alors en vigueur.—*Nouveau*”.

Adopté.

Les articles 372 et 372A sont mis à l'étude et remplacés par les suivants:—

“372 (1). Sauf de la manière prévue au paragraphe (5) du présent article, il ne peut être érigé ni entretenu, sans la permission de la Commission, de lignes, fils métalliques ou autres conducteurs ou autres appareils de transmission téléphonique ou télégraphique, ou servant à la transmission de la force motrice ou de l'électricité employée à d'autres objets, (a) le long ou en travers d'un chemin de fer, par une compagnie autre que la compagnie de chemin de fer possédant ou contrôlant le chemin de fer; ou (b) en travers ou près d'autres semblables lignes, fils métalliques, conducteurs et appareils qui relèvent de l'autorité législative du Parlement du Canada.

(2) En faisant la demande d'autorisation à cet effet, le requérant doit soumettre à la Commission un plan et un profil de la partie du chemin de fer ou des autres ouvrages devant être effectuée, dans lesquels est indiqué l'emplacement projeté des lignes et des fils métalliques susmentionnés, et des ouvrages que l'on se propose d'y rattacher.

(3) La Commission peut accorder cette autorisation et par ordonnance régler dans quelle mesure, par qui, de quelle manière, à quelle époque et à quels termes et conditions et sous quel contrôle ces travaux doivent être exécutés.

(4) Une fois cette ordonnance rendue, ces ouvrages peuvent être exécutés et entretenus subordonnement et conformément aux termes de l'ordonnance.

(5) Une ordonnance de la Commission sous l'empire du présent article n'est pas nécessaire pour permettre à une compagnie de chemin de fer d'exercer les pouvoirs que l'article 367 de la présente loi lui confère, ni pour permettre l'entretien des ouvrages maintenant autorisés, ni dans les cas où des ouvrages ont été ou doivent être construits ou entretenus du consentement de la Commission et conformément à ses ordonnances générales et à ses règlements, ainsi qu'aux plans ou devis qu'elle a adoptés ou approuvés.—S.R., c. 37, a. 246; 1911, c. 22, a. 7; 1917, c. 37, a. 4. Mod

Le dit article, ainsi modifié, est adopté.

L'article 376 est remis à l'étude et le paragraphe (2) est modifié en y ajoutant ce qui suit:—

Les dispositions de cet article ne s'appliqueront pas pour l'usage des télégraphes et les téléphones dont le public peut se servir sans payer.

Le dit article, tel que modifié, est adopté.

L'article suivant est ajouté après l'article 426.

“426A. Une compagnie, ou l'un de ses fonctionnaires ou agents, ou une personne représentant cette compagnie ou à son emploi, qui, directement ou indirectement, émet ou donne, en contravention aux dispositions de la présente loi, un billet de faveur ou un permis de circulation gratuite, pour un voyage en particulier, une période de temps ou une année, ou qui fait des arrangements ou accorde une permission pour que des

voyageurs soient transportés autrement qu'en payant une taxe de transport conforme aux tarifs déposés sous l'empire de la présente loi et alors en vigueur, est passible, pour chaque contravention, d'une amende de mille dollars au maximum et de cent dollars au minimum; et toute personne autre que les personnes mentionnées dans la présente loi qui se sert d'un billet de faveur ou d'un permis de circulation gratuite, pour un voyage en particulier, une période de temps ou une année, est passible de la même amende.

“(2) Nulle poursuite exercée pour faire infliger pareille amende ne sera intentée sans l'autorisation préalable de la Commission.” *Nouveau.*

L'article 426 est adopté, tel que modifié.

Le préambule est remis à l'étude et adopté.

Le titre est remis à l'étude et adopté.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et l'honorable M. Girroir a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: “Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour discussion en comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: “Loi modifiant la Loi du Yukon”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour discussion en comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) “Loi portant modification de la Loi des épizooties”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: “Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (49) intitulé: “Loi concernant la Loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911*”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: “Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (52) intitulé: "Loi modifiant la loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel, a fait rapport de la part du dit comité qu'il l'avait examiné en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (6) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (34) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 24 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATION.

Pour mercredi, 24 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Nicholls:

11 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes

- (1) l'échange de la main-d'œuvre agricole;
 - (2) l'échange des mécaniciens, des constructeurs de navires et d'autres hommes de métier;
 - (3) les méthodes adoptées pour permettre aux employeurs canadiens d'obtenir les ouvriers qu'il leur faut;
 - (4) la méthode ou les méthodes de faire le choix des ouvriers et de les examiner au point de vue de leurs aptitudes;
 - (5) l'utilisation à cette fin de l'enregistrement qui se fera de tous les hommes domiciliés au Canada;
- et qu'il demandera si les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont conclu une entente à cet égard.

MOTION.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:

16 avril—Que les honoraires versés relativement au bill H, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Khaki League*", présenté à la dernière session, puis retiré, soient remboursés aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Girroir:—

22 avril—1. Quel est le mode de procéder de la Commission du service civil dans le choix de fonctionnaires pour les divers ministères de l'Etat?

2. Les chefs des départements ont-ils voix au chapitre dans le choix des fonctionnaires qui doivent être attachés aux départements qu'ils dirigent respectivement?

3. En choisissant des fonctionnaires, la Commission du service civil accorde-t-elle la préférence aux épouses des soldats et à ceux dont les soldats sont les soutiens?

4. Les divers ministères de l'Etat emploient-ils de préférence les épouses des soldats et ceux dont les soldats sont les soutiens?

5. Quelle a été jusqu'ici la politique du gouvernement relativement à l'emploi des épouses des soldats et de ceux dont les soldats sont les soutiens?

6. Quelle est la politique actuelle du gouvernement relativement à l'emploi des épouses des soldats et de ceux dont les soldats sont les soutiens?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner :

23 avril—1. Le prix du charbon de la Nouvelle-Ecosse, fourni au gouvernement pour les chemins de fer dans l'année courante, a-t-il été réglé?

2. Quels sont les prix que le gouvernement doit payer à chaque compagnie de charbon de la Nouvelle-Ecosse?

3. Les prix sont-ils réglés par contrat avec les compagnies? Dans la négative, comment ces prix sont-ils réglés?

4. Les achats sont-ils effectués à la tonne de 2,240 livres, ou à la tonne de 2,000 livres?

No 3.

Par l'honorable M. Tanner :

23 avril—1. Quels sont les prix courants exigés du public pour le charbon provenant des houillères de la Nouvelle-Ecosse et qui ont reçu l'approbation du contrôleur du combustible?

2. Ces prix sont-ils pour la tonne de 2,240 livres ou pour la tonne de 2,000 livres?

3. Le gouvernement se propose-t-il de faire faire des relevés d'ingénieurs ou d'autres enquêtes sur l'état des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse afin de voir si le coût de la production est excessif et si les prix exigés du public doivent être abaissés?

MOTIONS.

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

18 avril—Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nom, le grade, la solde et les allocations de chacun des officiers du Nouveau-Brunswick qui ont fait partie de la Milice et de l'armée expéditionnaire depuis 1914 jusqu'à ce jour, et la date à laquelle ils ont reçu leur commission?

(2) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui sont allés au front?

(3) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui ne sont pas allés au front, mais ont par contre touché la solde et les allocations des officiers en activité de service outre-mer?

(4) le nom et le grade des officiers touchant actuellement une solde et des allocations au Nouveau-Brunswick et qui figurent sur la même liste que les officiers en activité de service outre-mer?

(5) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas allés au front, et qui ont cependant transféré une partie de leur solde, et dont les épouses ou parents ont reçu une indemnité?

(6) le nom de celui qui autorise ces officiers actuellement au Nouveau-Brunswick, et qui ne sont jamais allés au front, à toucher la solde et les allocations que reçoivent les officiers en activité de service outre-mer?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

Pour lundi, 29 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 24 avril 1918.

No 1.

23 avril—Troisième lecture du bill 52, intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 2.

22 avril—Discussion des amendements que le comité a apportés au bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 3.

22 avril—Discussion en comité du bill 12, intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 4.

22 avril—Discussion en comité du bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 5.

22 avril—Discussion en comité du bill B, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 6.

23 avril—Discussion en comité du bill 42, intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 7.

23 avril—Deuxième lecture du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

23 avril—Discussion des amendements que le comité a apportés au bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 2.

18 avril—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Bailey Wainwright, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

18 avril—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick E. Zang, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

22 avril—Deuxième lecture du bill 63, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

23 avril—Discussion en comité du bill 32, intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

23 avril—Discussion en comité du bill 39, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

23 avril—Discussion en comité du bill 56, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des épizooties".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

23 avril—Discussion en comité du bill 48, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

23 avril—Discussion en comité du bill 49, intitulé: "Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act*, 1911".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 10.

23 avril—Discussion en comité du bill 51, intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 11.

23 avril—Discussion en comité du bill 54, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 12.

23 avril—Deuxième lecture du bill 6, intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*".—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 13.

23 avril—Deuxième lecture du bill 7, intitulé: "Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*".—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 14.

23 avril—Deuxième lecture du bill 23, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*".—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 15.

23 avril—Deuxième lecture du bill 34, intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*".—(L'honorable M. Bradbury).—A.F.

Pour vendredi, 26 avril 1918.

No 1.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour mardi, 30 avril 1918.**No 1.**

22 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

23 avril—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Martin Halfnar, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

23 avril—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William L. Walpole, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

23 avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Claire Dawson, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 17.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mardi, 23 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 18.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 24 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLaren,	Schaffner,
Beaubien,	Douglas,	McLean,	Sharpe,
Béique,	Edwards,	McLennan,	Shatford,
Beith,	Farrell,	McMeans,	Talbot,
Belcourt,	Fisher,	McSweeney,	Tanner,
Bennett,	Forget,	Michener,	Taylor
Blain,	Foster,	Milne,	(Leeds),
Bostock,	Girroit,	Mulholland,	Taylor
Bourque,	Gordon,	Murphy,	(New-Westminster),
Boyer,	Harmer,	Nicholls,	Tessier,
Bradbury,	King,	Planta,	Thibaudeau,
Casgrain,	Laird,	Poirier,	Thompson,
Choquette,	Lavergne,	Pope,	Thorne,
Cloran,	Legris,	Power,	Todd,
Curry,	Lougheed	Pringle,	Watson,
Dandurand,	(Sir James),	Prowse,	Webster,
Daniel,	Lynch-Staunton,	Richardson,	White,
David,	Macdonell,	Robertson,	Willoughby,
Dennis,	Mason	Roche,	Wilson.
Dessaules,	(Brig.-gén.),	Ross	
De Veber,	McCall,	(Middleton),	
Domville	McHugh,	Ross	
(Lt.-col.),		(Moosejaw),	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée.

Par l'honorable M. Ross (Moosejaw) :

De la compagnie dite *United Grain Growers, Limited*.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *Fire Insurance Company of Canada*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir l'autorisation nécessaire pour faire ses opérations en conformité de la Loi concernant les assurances, 1917.

L'honorable M. Ross (Middleton) a présenté au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Nicholls a attiré l'attention du Sénat sur les questions suivantes:—

(1) l'échange de la main-d'œuvre agricole;

(2) l'échange des mécaniciens, des constructeurs de navires et d'autres hommes de métier;

(3) les méthodes adoptées pour permettre aux employeurs canadiens d'obtenir les ouvriers qu'il leur faut;

(4) la méthode ou les méthodes de faire le choix des ouvriers et de les examiner au point de vue de leurs aptitudes;

(5) l'utilisation à cette fin de l'enregistrement qui se fera de tous les hommes domiciliés au Canada;

et il a demandé si les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont conclu une entente à cet égard.

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que les honoraires versés relativement au bill H, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Khaki League*", présenté à la dernière session, puis retiré, soient remboursés aux pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établis pour conserver l'indépendance du Parlement", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (50) intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (55) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Nicholls a présenté au Sénat un bill (D) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Dandurand a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Ministère des Chemins de fer et Canaux", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements que le comité général a apportés au bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (12) intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel, a fait rapport de la part du dit comité qu'il l'avait examiné en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".

(En comité.)

L'honorable M. Foster a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".

(En comité.)

Le titre et lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

La clause 1 est lue, et ce qui suit est substitué au paragraphe (1) de l'article 1055A: 1055A. (1) Lorsqu'un accusés a été trouvé coupable d'un acte criminel qui n'entraîne pas la peine de mort, le procureur général de la province dans laquelle la sentence a été prononcée peut ordonner qu'une demande soit présentée devant la Cour d'appel de la dite province pour faire reviser cette sentence".

Le dit amendement est agréé.

La clause, tel que modifié, est adopté.

Le préambule est lu de nouveau et agréé.

Le titre est lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et l'honorable M. Pope a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que le dit amendement soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 25 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Girroir :—

22 avril—1. Quel est le mode de procéder de la Commission du service civil dans le choix de fonctionnaires pour les divers ministères de l'Etat?

2. Les chefs des départements ont-ils voix au chapitre dans le choix des fonctionnaires qui doivent être attachés aux départements qu'ils dirigent respectivement?

3. En choisissant des fonctionnaires, la Commission du service civil accorde-t-elle la préférence aux épouses des soldats et à ceux dont les soldats sont les soutiens?

4. Les divers ministères de l'Etat emploient-ils de préférence les épouses des soldats et ceux dont les soldats sont les soutiens?

5. Quelle a été jusqu'ici la politique du gouvernement relativement à l'emploi des épouses des soldats et de ceux dont les soldats sont les soutiens?

6. Quelle est la politique actuelle du gouvernement relativement à l'emploi des épouses des soldats et de ceux dont les soldats sont les soutiens?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner :

23 avril—1. Le prix du charbon de la Nouvelle-Ecosse, fourni au gouvernement pour les chemins de fer dans l'année courante, a-t-il été réglé?

2. Quels sont les prix que le gouvernement doit payer à chaque compagnie de charbon de la Nouvelle-Ecosse?

3. Les prix sont-ils réglés par contrat avec les compagnies? Dans la négative, comment ces prix sont-ils réglés?

4. Les achats sont-ils effectués à la tonne de 2,240 livres, ou à la tonne de 2,000 livres?

No 3.

Par l'honorable M. Tanner :

23 avril—1. Quels sont les prix courants exigés du public pour le charbon provenant des houillères de la Nouvelle-Ecosse et qui ont reçu l'approbation du contrôleur du combustible?

2. Ces prix sont-ils pour la tonne de 2,240 livres ou pour la tonne de 2,000 livres?

3. Le gouvernement se propose-t-il de faire faire des relevés d'ingénieurs ou d'autres enquêtes sur l'état des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse afin de voir si le coût de la production est excessif et si les prix exigés du public doivent être abaissés?

MOTIONS.

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:

18 avril—Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nom, le grade, la solde et les allocations de chacun des officiers du Nouveau-Brunswick qui ont fait partie de la Milice et de l'armée expéditionnaire depuis 1914 jusqu'à ce jour, et la date à laquelle ils ont reçu leur commission?

(2) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui sont allés au front?

(3) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui ne sont pas allés au front, mais ont par contre touché la solde et les allocations des officiers en activité de service outre-mer?

(4) le nom et le grade des officiers touchant actuellement une solde et des allocations au Nouveau-Brunswick et qui figurent sur la même liste que les officiers en activité de service outre-mer?

(5) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas allés au front, et qui ont cependant transféré une partie de leur solde, et dont les épouses ou parents ont reçu une indemnité?

(6) le nom de celui qui autorise ces officiers actuellement au Nouveau-Brunswick, et qui ne sont jamais allés au front, à toucher la solde et les allocations que reçoivent les officiers en activité de service outre-mer?

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

21 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Choquette:

24 avril—Que, lors de la troisième lecture du bill A, intitulé: "Loi modifiant et refondant la Loi des chemins de fer", il proposera d'ajouter ce qui suit comme paragraphe (3) de l'article 302:—

"(3) Après le 1er janvier 1919, sur pétition signée par dix personnes, la Commission pourra, après avoir entendu le témoignage des personnes qu'elle jugera à propos d'appeler devant elle, édicter les ordonnances et établir les règlements qu'elle jugera appropriés, pour que, dans la province de Québec, il y ait sur les trains de voyageurs au moins un conducteur et un serre-frein sachant parler les deux langues officielles du pays".

No 4.

Par l'honorable M. Bradbury:

24 avril—Que, lors de la troisième lecture du bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", il proposera que ce bill, au lieu de subir sa troisième lecture, soit discuté de nouveau en comité en vue de le modifier comme suit:—

Page 4, ligne 50.—Ajouter ce qui suit à la clause 6, comme paragraphe (4) de l'article 25:

"(4) Le fait d'un individu qui, ayant été originairement citoyen ou habitant de l'un des pays maintenant en guerre avec Sa Majesté et étant par naturalisation devenu sujet de Sa Majesté, est allé dans un tel pays ou a quitté le Canada pour aller dans un tel pays, à une époque quelconque depuis le premier jour de mai, mil neuf cent quatorze, constitue une preuve *prima facie* que cet individu n'a pas droit d'obtenir des lettres patentes pour un homestead; et il incombe au réclamant d'établir la preuve du contraire".

Page 4, ligne 17.—Remplacer "le suivant" par "les suivants".

No 5.

Par l'honorable M. Béique:

24 avril—Que, lorsque le Sénat se réunira en comité général pour étudier le bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics", il proposera d'ajouter ce qui suit comme article 2:—

"2. Si, au cours de l'exécution de l'un ou l'autre de ces ouvrages, le droit de propriété d'une province ou d'une personne sont violés, légitime indemnité doit être payée, et le chiffre de cette indemnité doit être fixé de la façon prescrite au chapitre 143 des Statuts révisés du Canada, 1906".

No 6.

Par l'honorable M. Power:

24 avril—Que, lorsque la deuxième lecture du bill 3, "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", viendra à l'ordre du jour, il proposera:

Que le dit bill ne soit pas lu pour la deuxième fois, mais qu'il soit:

Résolu,—Que, pour les fins de toute élection fédérale devant avoir lieu dans les limites d'une province, les listes électorales soient, sauf dans les cas prévus par la présente loi, celles qui ont été dressées pour les divers arrondissements de scrutin et qui étaient officielles le soixantième jour précédant la date fixée pour la présentation des candidats à cette élection fédérale, ou qui étaient alors les dernières listes officielles, aux termes des lois de cette province, pour les fins d'une élection provinciale.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 26 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bradbury:

24 avril—1. Quelles sont les cinq firmes ou agences de publicité qui ont été chargées de rédiger et de placer les annonces du dernier emprunt de guerre?

2. Quel taux de rémunération le gouvernement devait payer à chacune de ces firmes ou agences pour ces services?

3. Quelle somme le gouvernement a payée à chacune de ces agences pour services rendus relativement au dernier emprunt de guerre?

4. Stipulation avait-il été fait expressément avec ces agences qu'elles ne devaient en aucun cas réclamer de commission aux journaux pour leur servir ces annonces particulières du gouvernement?

5. Le gouvernement sait-il qu'en différents cas cette stipulation a été violée?

6. Si les réponses aux questions 4 et 5 sont affirmatives, le gouvernement va-t-il forcer les firmes ou agences en faute à rembourser aux journaux la commission qu'elles leur ont injustement tirée?

7. Si la réponse à la question 5 est négative, le gouvernement va-t-il s'informer si quelque agence a contrevenu à ses engagements avec le gouvernement, afin de ramener cette agence à la discipline?

No 2.

Par l'honorable M. Nicholls:

24 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes:—

(1) l'importance vitale qu'il y a de préparer le pays à faire face aux besoins du commerce à la conclusion des hostilités;

(2) la responsabilité du gouvernement à cet égard; et qu'il demandera;

(1) le rapport préparé par le comité spécial du Sénat chargé d'étudier les intérêts du commerce canadien a-t-il été transmis au gouvernement, et le gouvernement a-t-il pris ce rapport en considération?

(2) la commission économique instituée par le gouvernement a-t-elle cessé d'exister ou a-t-elle soumis un rapport? Si oui, ce rapport peut-il être consulté?

MOTIONS.

Pour vendredi, 26 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:

24 avril—Que, étant donné la consommation universelle et de plus en plus considérable qui se fait de pétrole brut, et des huiles qu'on en tire pour le chauffage, l'éclairage et la production de force motrice, et la nécessité dans laquelle s'est trouvé jusqu'à présent le Canada d'importer la plus grande partie du pétrole brut et des huiles que sa population consomme; et vu l'existence au Canada d'argile schisteuse qui renferme des gisements considérables de pétrole brut et de nitrogène, qui, transformé en sulfate d'ammonium, est un engrais précieux; cette Chambre est d'opinion que le gouvernement devrait sans tarder prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'extraction du pétrole et la production du sulfate d'ammonium, et encourager dans toute la mesure possible l'établissement permanent de cette industrie au Canada, de façon à conserver au sein du pays, autant que possible, les avantages économiques qui découlent de cette exploitation.

Pour lundi, 29 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry:

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémen Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 25 avril 1918.

No 1.

24 avril—Troisième lecture du bill 5, intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

24 avril—Troisième lecture du bill 12, intitulé: "Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 3.

23 avril—Discussion des amendements que le comité a apportés au bill A, intitulé: "Loi refondant et modifiant la Loi des chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

18 avril—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Bailey Wainwright, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.

18 avril—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick E. Zang, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 6.

22 avril—Deuxième lecture du bill 63, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

23 avril—Discussion en comité du bill 32, intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

23 avril—Discussion en comité du bill 39, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

23 avril—Discussion en comité du bill 56, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des épizooties".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 10.

23 avril—Discussion en comité du bill 48, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 11.

23 avril—Discussion en comité du bill 49, intitulé: "Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911*".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 12.

23 avril—Discussion en comité du bill 51, intitulé: “Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 13.

23 avril—Discussion en comité du bill 54, intitulé: “Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 14.

23 avril—Deuxième lecture du bill 6, intitulé: “Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*”.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 15.

23 avril—Deuxième lecture du bill 7, intitulé: “Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*”.—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 16.

23 avril—Deuxième lecture du bill 23, intitulé: “Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*”.—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 17.

23 avril—Deuxième lecture du bill 34, intitulé: “Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*”.—(L'honorable M. Bradbury).—A.F.

Pour vendredi, 26 avril 1918.

No 1.

24 avril—Deuxième lecture du bill 10, intitulé: “Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*”, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*”.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 2.

24 avril—Deuxième lecture du bill 13, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

24 avril—Deuxième lecture du bill 50, intitulé: “Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

24 avril—Deuxième lecture du bill 55, intitulé: “Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

24 avril—Deuxième lecture du bill C, intitulé: “Loi modifiant la Loi des juges”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 6.

24 avril—Deuxième lecture du bill D, intitulé: “Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.

No 7.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires”.—(L'honorable M. Crosby).

Pour lundi, 29 avril 1918.**No 1.**

24 avril—Deuxième lecture du bill E, intitulé: “Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*”.—(L'honorable M. Dandurand).—A.

Pour mardi, 30 avril 1918.**No 1.**

22 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: “Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

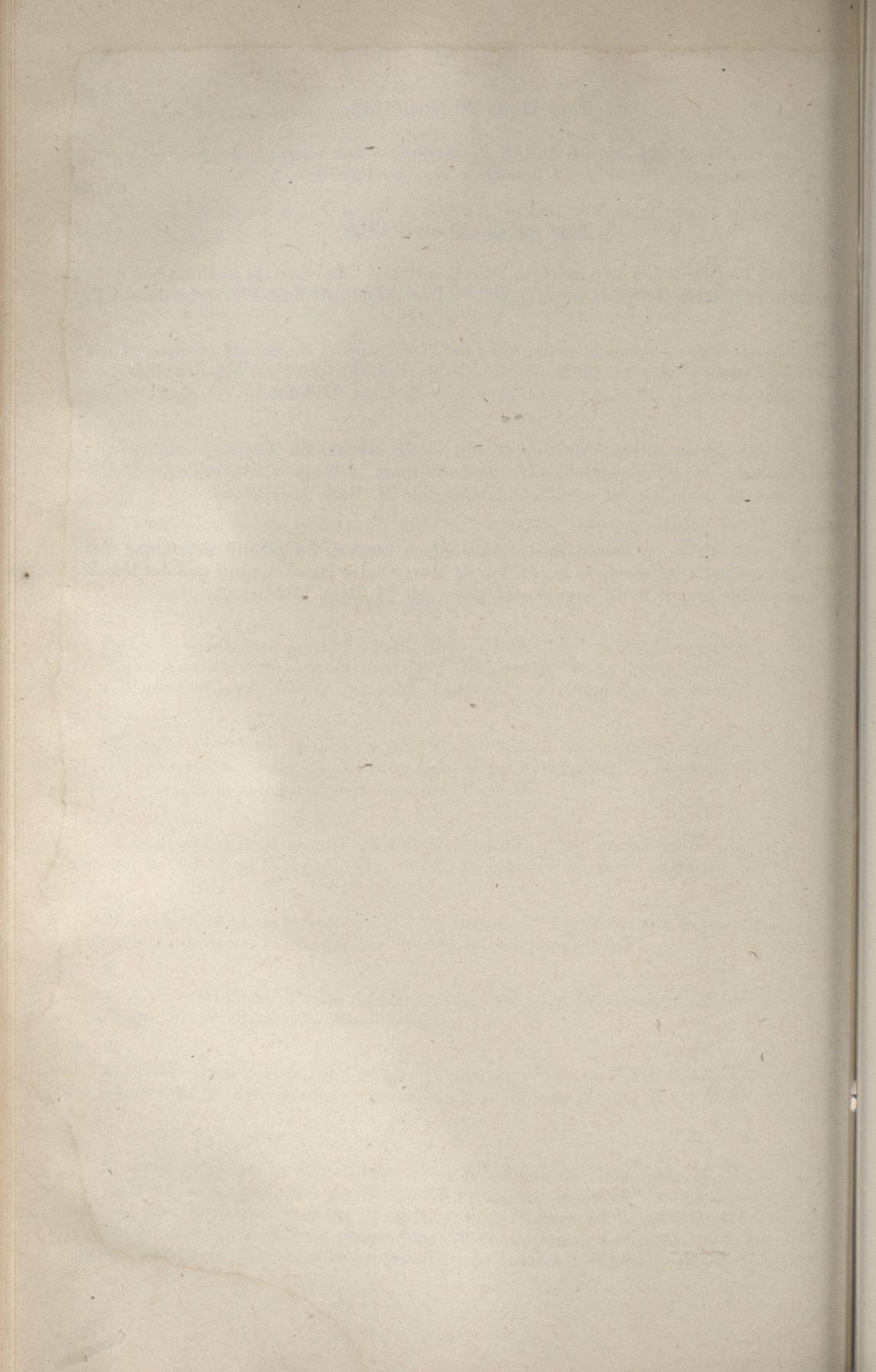
23 avril—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Martin Halfnar, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

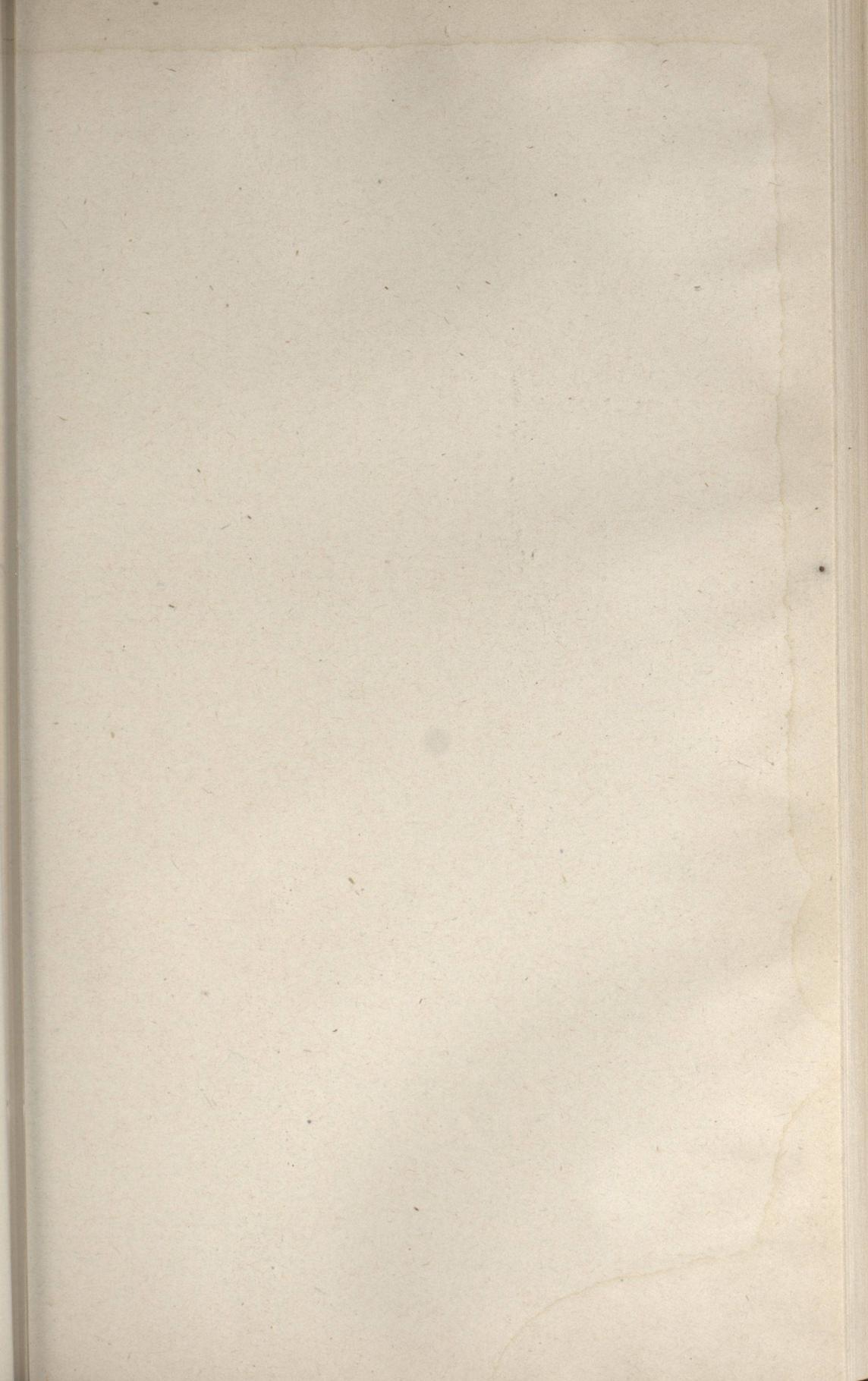
No 3.

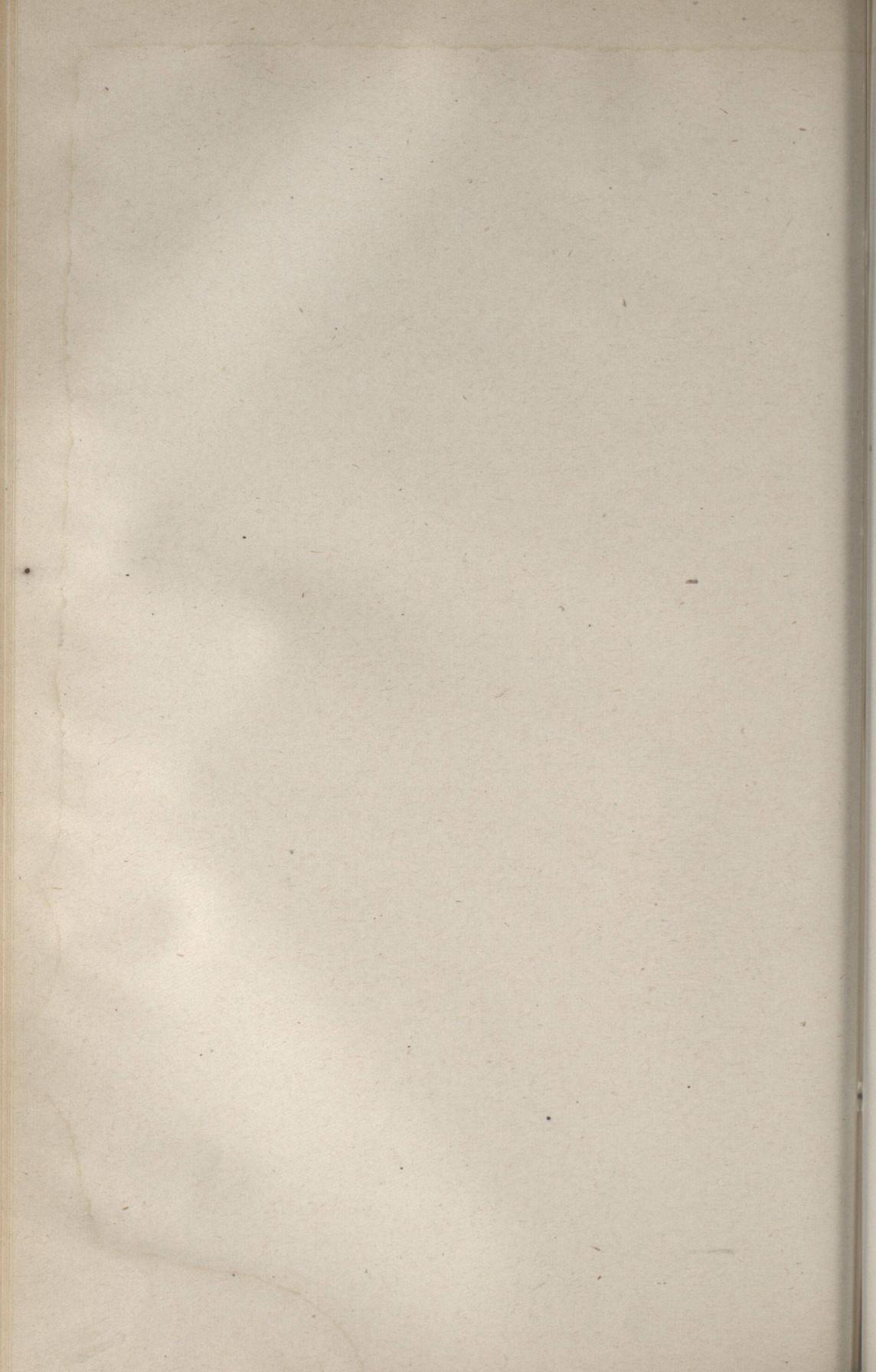
23 avril—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William L. Walpole, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

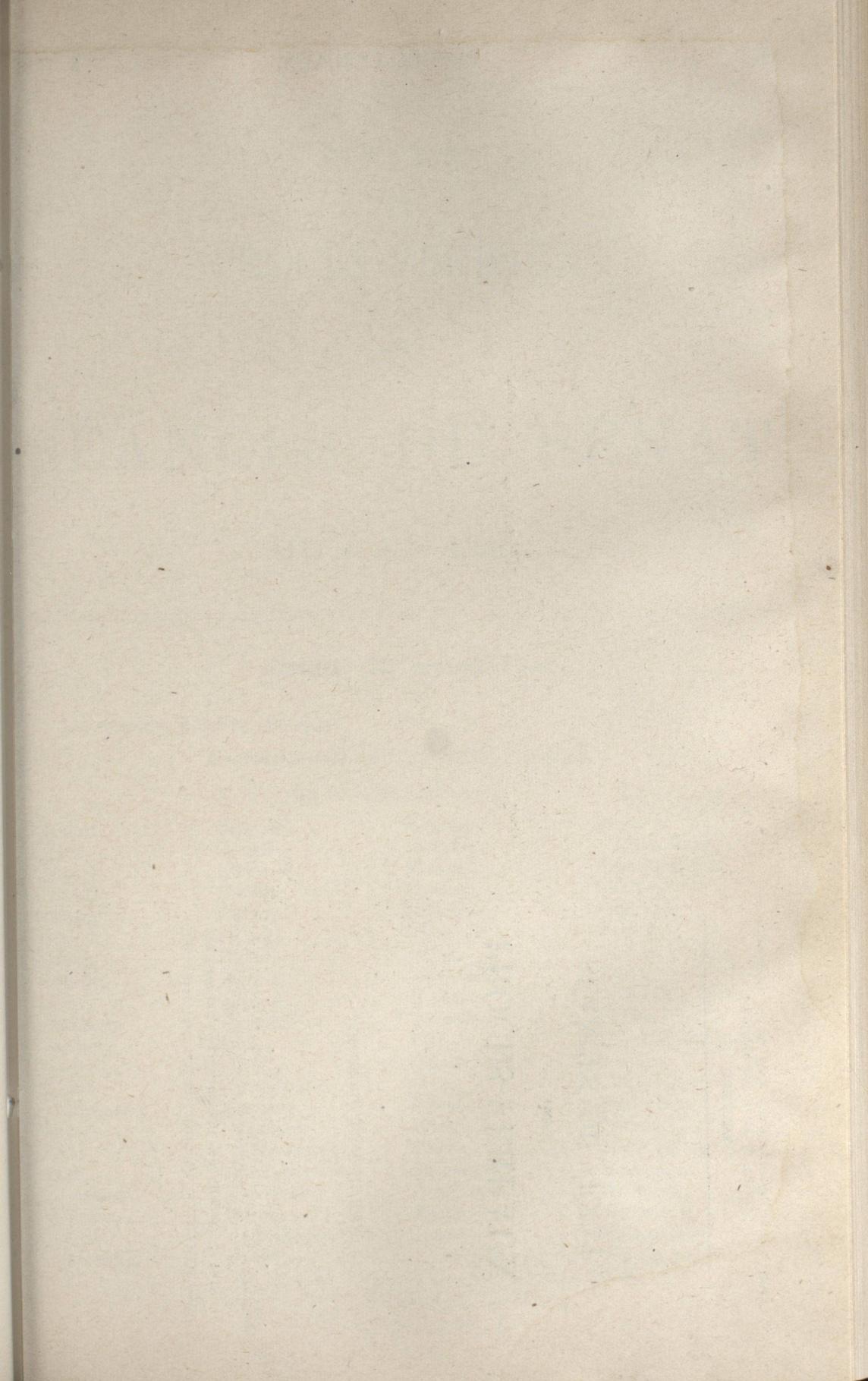
No 4.

23 avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Claire Dawson, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).









No 18.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mercredi, 24 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 19.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 25 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard	Donnelly,	McHugh,	Ross
Béique,	Douglas,	McLaren,	(Moosejaw),
Beith,	Edwards,	McLean,	Schaffner,
Belcourt,	Farrell,	McLennan,	Sharpe,
Bennett,	Fisher,	McMeans,	Shatford,
Blain,	Forget,	Michener,	Talbot,
Bostock,	Foster,	Milne,	Tanner,
Bourque,	Girroir,	Mulholand,	Taylor
Boyer,	Gordon,	Murphy,	(Leeds),
Bradbury,	Harmer,	Nicholls,	Taylor
Casgrain,	King,	Planta,	(New-Westminster),
Choquette,	Laird,	Poirier,	Tessier,
Cloran,	Lavergne,	Pope,	Thibaudeau,
Dandurand,	Legris,	Power,	Thompson,
Daniel,	Lougheed	Pringle,	Thorne,
David,	(Sir James),	Prowse,	Todd,
Dennis,	Lynch-Staunton,	Richardson,	Watson,
Dessaulles,	Macdonell,	Robertson,	Webster,
De Veber,	Mason	Roche,	White,
Domvile	(Brig.-gén.),	Ross	Willoughby,
(Lt.-col.),	McCall,	(Middleton),	Wilson.
			Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée:—

Par l'honorable M. Nicholls:

De Mary Jane Lyons, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ephraim James Lyons, son mari.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé: "Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (9) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limitées*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire rapport au Sénat avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien le recevoir.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 3.—Retrancher depuis le premier "les" jusqu'à la fin de l'article.

Ordonné, que le dit amendement soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son cinquième rapport.

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 371,

JEUDI, 25 avril 1918.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné dans chaque cas:—

De Jacob David Wolf, de Londres, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir du propriétaire du brevet y mentionné, le versement des droits pour un nouveau terme de six ans.

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à conclure un contrat avec la compagnie de chemin de fer Cana-

dien du Pacifique et qui ratifie un autre contrat avec la *Hamilton and Dundas Street Railway Company*.

De l'*International Bridge and Terminal Company*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire et à exploiter des lignes d'embranchement d'une longueur de pas plus de six milles; de faire servir son pont à d'autres compagnies de chemin de fer, et d'émettre des débentures pour un montant n'excédant pas \$40,000 par mille; et

De O. G. C. L. J. Overbeck, du township de Grimby, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à recevoir le paiement de certains droits pour le brevet No 134880.

De Charles William Butler et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario; demandant une charte sous le nom de *The Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Domville a proposé qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Girroir, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à mardi prochain.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le Président comme suit:—

DEVONSHIRE:

Honorables Messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 15 avril 1918.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat un état supplémentaire du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Le dit état a été lu pour le greffier comme suit:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
25 avril 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer, pour l'information du Sénat, une liste supplémentaire des noms des membres du Sénat qui ont signé et renouvelé leur déclaration de qualification de propriété pendant les seconds vingt premiers jours de la présente session du Parlement, en conformité de la règle 105 de cette Chambre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

A l'honorable JOSEPH BOLDOC,
Président du Sénat.

Les honorables messieurs

70 Bénard,
71 Laird,
72 McSweeney,
73 Murphy,
74 Power,
75 Roche,

76 Ross (Moose-Jaw),
77 Ross (Middleton),
78 Shatford,
79 Thorne,
80 Wilson,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat
Arrêté du conseil C.P. No 950 daté du 19 avril 1918,—Etablissement du grade de
proposé aux mandats dans la marine royale canadienne.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Décret du conseil C.P. No 70 942 daté le 19 avril 1918,—Allocation aux examina-
teurs en chef aux port canadiens.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Rapport du comité éditorial du 4 octobre 1917 au 20 mars 1918.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (38) inti-
tulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense mili-
taire et navale", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture lundi
prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (57) inti-
tulé: "Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux
de placement", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture lundi
prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (64) inti-
tulé: "Loi modifiant la Loi des Sauvages", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture lundi
prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (5) intitulé: "Loi modifiant
la Loi des terres fédérales" tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable Sir James Lougheed, a proposé:

Que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McMeans, pour l'honorable M. Bradbury, a proposé en amende-
ment:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant l'autre après le mot "soit"
et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: mais qu'il soit amendé de nouveau
comme suit:—

Page 4, ligne 50.—Ajouter ce qui suit à la clause 6, comme paragraphe (4) de l'ar-
ticle 25:

“(4) Le fait d’un individu qui, ayant été originairement citoyen ou habitant de l’un des pays maintenant en guerre avec Sa Majesté et étant par naturalisation devenu sujet de Sa Majesté, est allé dans un tel pays ou a quitté le Canada pour aller dans un tel pays, à une époque quelconque depuis le premier jour de mai, mil neuf cent quatorze, constitue une preuve *prima facie* que cet individu n’a pas droit d’obtenir des lettres patentes pour un homestead; et il incombe au réclamant d’établir la preuve du contraire”.

Page 4, ligne 17.—Remplacer “le suivant” par “les suivants”.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l’affirmative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, telle qu’amendée.

L’honorable M. Ross (Middleton) a proposé en amendement.

Que les mots “ne” et “soit” soient insérés l’un avant l’autre après le mot “soit” et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion, mais que l’article 25 soit retranché du dit bill.

Le question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l’affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu’amendée, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill, tel qu’amendé, a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l’ordre du jour, le bill (12) intitulé: “Loi concernant le Ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile”, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le Sénat a pris les amendements faits en comité général au bill (A) intitulé: “Loi modifiant et refondant la Loi des chemins de fer”.

Les dits amendements ont été adoptés.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l’honorable sir James Lougheed, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 63 ont été suspendues en tant qu’elles ont rapport au dit bill.

L’honorable M. Lougheed a alors proposé.

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Avec la permission du Sénat.

L’honorable M. Choquette, a proposé en amendement.

Que les mots “ne” et “pas” soient insérés, l’un avant et l’autre après et le mot “soit” et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: “mais que les mots suivants soient ajoutés comme paragraphe 3 de la clause 302 du dit bill”:—

“(3) Après le 1er janvier 1919, sur pétition signé par dix personnes, la Commission pourra, édicter les ordonnances et établir les règlements qu’elle jugera appropriés, pour que, dans la province de Québec, il y ait sur les trains de voyageurs au moins un conducteur et un serre-frein sachant parler les deux langues officielles du pays”.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement.

Elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Thomas Bailey Wainwright, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frederick E. Zang, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général pour y être pris en considération lundi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour la discussion du bill (32) intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour la discussion du bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (56) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des épizooties".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel, a fait rapport de la part du dit comité qu'il l'avait examiné en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour la discussion du bill (48) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour la discussion du bill (49) intitulé: "Loi concernant la Loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911*", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour la discussion du bill (51) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer".

(En comité.)

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour la discussion du bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement fait en comité général au bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (42) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du Ministère des Chemins de fer et Canaux", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 26 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 26 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Girroir:—

22 avril—1. Quel est le mode de procéder de la Commission du service civil dans le choix de fonctionnaires pour les divers ministères de l'Etat?

2. Les chefs des départements ont-ils voix au chapitre dans le choix des fonctionnaires qui doivent être attachés aux départements qu'ils dirigent respectivement?

3. En choisissant des fonctionnaires, la Commission du service civil accorde-t-elle la préférence aux épouses des soldats et à ceux dont les soldats sont les soutiens?

4. Les divers ministères de l'Etat emploient-ils de préférence les épouses des soldats et ceux dont les soldats sont les soutiens?

5. Quelle a été jusqu'ici la politique du gouvernement relativement à l'emploi des épouses des soldats et de ceux dont les soldats sont les soutiens?

6. Quelle est la politique actuelle du gouvernement relativement à l'emploi des épouses des soldats et de ceux dont les soldats sont les soutiens?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner:

23 avril—1. Le prix du charbon de la Nouvelle-Ecosse, fourni au gouvernement pour les chemins de fer dans l'année courante, a-t-il été réglé?

2. Quels sont les prix que le gouvernement doit payer à chaque compagnie de charbon de la Nouvelle-Ecosse?

3. Les prix sont-ils réglés par contrat avec les compagnies? Dans la négative, comment ces prix sont-ils réglés?

4. Les achats sont-ils effectués à la tonne de 2,240 livres, ou à la tonne de 2,000 livres?

No 3.

Par l'honorable M. Tanner:

23 avril—1. Quels sont les prix courants exigés du public pour le charbon provenant des houillères de la Nouvelle-Ecosse et qui ont reçu l'approbation du contrôleur du combustible?

2. Ces prix sont-ils pour la tonne de 2,240 livres ou pour la tonne de 2,000 livres?

3. Le gouvernement se propose-t-il de faire faire des relevés d'ingénieurs ou d'autres enquêtes sur l'état des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse afin de voir si le coût de la production est excessif et si les prix exigés du public doivent être abaissés?

No 4.

Par l'honorable M. Bradbury :

24 avril—1. Quelles sont les cinq firmes ou agences de publicité qui ont été chargées de rédiger et de placer les annonces du dernier emprunt de guerre?

2. Quel taux de rémunération le gouvernement devait payer à chacune de ces firmes ou agences pour ces services?

3. Quelle somme le gouvernement a payée à chacune de ces agences pour services rendus relativement au dernier emprunt de guerre?

4. Stipulation avait-il été fait expressément avec ces agences qu'elles ne devaient en aucun cas réclamer de commission aux journaux pour leur servir ces annonces particulières du gouvernement?

5. Le gouvernement sait-il qu'en différents cas cette stipulation a été violée?

6. Si les réponses aux questions 4 et 5 sont affirmatives, le gouvernement va-t-il forcer les firmes ou agences en faute à rembourser aux journaux la commission qu'elles leur ont injustement tirée?

7. Si la réponse à la question 5 est négative, le gouvernement va-t-il s'informer si quelque agence a contrevenu à ses engagements avec le gouvernement, afin de ramener cette agence à la discipline?

No 5.

Par l'honorable M. Nicholls :

24 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes:—

(1) l'importance vitale qu'il y a de préparer le pays à faire face aux besoins du commerce à la conclusion des hostilités;

(2) la responsabilité du gouvernement à cet égard; et qu'il demandera:

(1) le rapport préparé par le comité spécial du Sénat chargé d'étudier les intérêts du commerce canadien a-t-il été transmis au gouvernement, et le gouvernement a-t-il pris ce rapport en considération?

(2) la commission économique instituée par le gouvernement a-t-elle cessé d'exister ou a-t-elle soumis un rapport? Si oui, ce rapport peut-il être consulté?

MOTIONS.

Pour vendredi, 26 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:

18 avril—Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nom, le grade, la solde et les allocations de chacun des officiers du Nouveau-Brunswick qui ont fait partie de la Milice et de l'armée expéditionnaire depuis 1914 jusqu'à ce jour, et la date à laquelle ils ont reçu leur commission?

(2) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui sont allés au front?

(3) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui ne sont pas allés au front, mais ont par contre touché la solde et les allocations des officiers en activité de service outre-mer?

(4) le nom et le grade des officiers touchant actuellement une solde et des allocations au Nouveau-Brunswick et qui figurent sur la même liste que les officiers en activité de service outre-mer?

(5) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas allés au front, et qui ont cependant transféré une partie de leur solde, et dont les épouses ou parents ont reçu une indemnité?

(6) le nom de celui qui autorise ces officiers actuellement au Nouveau-Brunswick, et qui ne sont jamais allés au front, à toucher la solde et les allocations que reçoivent les officiers en activité de service outre-mer?

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

24 avril—Que, étant donné la consommation universelle et de plus en plus considérable qui se fait de pétrole brut, et des huiles qu'on en tire pour le chauffage, l'éclairage et la production de force motrice, et la nécessité dans laquelle s'est trouvé jusqu'à présent le Canada d'importer la plus grande partie du pétrole brut et des huiles que sa population consomme; et vu l'existence au Canada d'argile schisteuse qui renferme des gisements considérables de pétrole brut et de nitrogène, qui, transformé en sulfate d'ammonium, est un engrais précieux; cette Chambre est d'opinion que le gouvernement devrait sans tarder prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'extraction du pétrole et la production du sulfate d'ammonium, et encourager dans toute la mesure possible l'établissement permanent de cette industrie au Canada, de façon à conserver au sein du pays, autant que possible, les avantages économiques qui découlent de cette exploitation.

No 3.

Par l'honorable M. Bostock:

25 avril—Que le rapport du comité permanent des Bills privés relatif au bill 9, intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limitées*", ne soit pas adopté tel quel, mais qu'il soit amendé par l'addition de ce qui suit à l'article 1 tel que modifié par le comité:

"Subordonnement à l'obligation de la part des compagnies *Fraser, Limitées*, de payer, libérer et acquitter toutes les dettes et obligations, et de remplir et d'exécuter tous les contrats et engagements de la *Fraser Lumber Company, Limited*, et d'en assumer tous les devoirs et obligations relativement aux affaires, droits et propriétés ainsi acquis", et que le dit rapport, après avoir été ainsi amendé, soit adopté.

No 4.

Par l'honorable M. Béique:

24 avril—Que, lorsque le Sénat se réunira en comité général pour étudier le bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics", il proposera d'ajouter ce qui suit comme article 2:—

"2. Si, au cours de l'exécution de l'un ou l'autre de ces ouvrages, le droit de propriété d'une province ou d'une personne sont violés, légitime indemnité doit être payée, et le chiffre de cette indemnité doit être fixé de la façon prescrite au chapitre 143 des Statuts révisés du Canada, 1906".

Pour lundi, 29 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry:

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 3.

Par l'honorable M. Power :

24 avril—Que, lorsque la deuxième lecture du bill 3, “ Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes ”, viendra à l'ordre du jour, il proposera :

Que le dit bill ne soit pas lu pour la deuxième fois, mais qu'il soit :

Résolu,—Que, pour les fins de toute élection fédérale devant avoir lieu dans les limites d'une province, les listes électorales soient, sauf dans les cas prévus par la présente loi, celles qui ont été dressées pour les divers arrondissements de scrutin et qui étaient officielles le soixantième jour précédant la date fixée pour la présentation des candidats à cette élection fédérale, ou qui étaient alors les dernières listes officielles, aux termes des lois de cette province, pour les fins d'une élection provinciale.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 26 avril 1918.

No 1.

25 avril—Troisième lecture du bill 22, intitulé: “Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*”.—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 2.

25 avril—Troisième lecture du bill 29, intitulé: “Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck”.—(L'honorable M. McHugh).—A.F.

No 3.

25 avril—Troisième lecture du bill 8, intitulé: “Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 4.

25 avril—Troisième lecture du bill 56, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des épizooties”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

24 avril—Deuxième lecture du bill 10, intitulé: “Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*”, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*”.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 6.

24 avril—Deuxième lecture du bill 13, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

24 avril—Deuxième lecture du bill 50, intitulé: “Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

24 avril—Deuxième lecture du bill 55, intitulé: “Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

24 avril—Deuxième lecture du bill C, intitulé: “Loi modifiant la Loi des juges”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 10.

24 avril—Deuxième lecture du bill D, intitulé: “Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.

No 11.

25 avril—Prise en considération des amendements que le comité permanent des Bills privés a apportés au bill 9, intitulé: “Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limitées*”.—(L'honorable M. Béique).

No 12.

25 avril—Discussion en comité du bill 32, intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 13.

25 avril—Discussion en comité du bill 39, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 14.

25 avril—Discussion en comité du bill 48, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 15.

25 avril—Discussion en comité du bill 49, intitulé: "Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911*".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 16.

25 avril—Discussion en comité du bill 51, intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 17.

25 avril—Discussion en comité du bill 54, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 18.

25 avril—Discussion en comité du bill 40, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 19.

25 avril—Discussion en comité du bill B, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la révision des sentences excessives ou inadéquates".—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 20.

25 avril—Discussion en comité du bill 42, intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 21.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour lundi, 29 avril 1918.

No 1.

24 avril—Deuxième lecture du bill E, intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*".—(L'honorable M. Dandurand).—A.

No 2.

25 avril—Deuxième lecture du bill 38, intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

25 avril—Deuxième lecture du bill 57, intitulé: "Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

25 avril—Deuxième lecture du bill 64, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Sauvages".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

25 avril—Deuxième lecture du bill 63, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

25 avril—Deuxième lecture du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour mardi, 30 avril 1918.**No 1.**

22 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

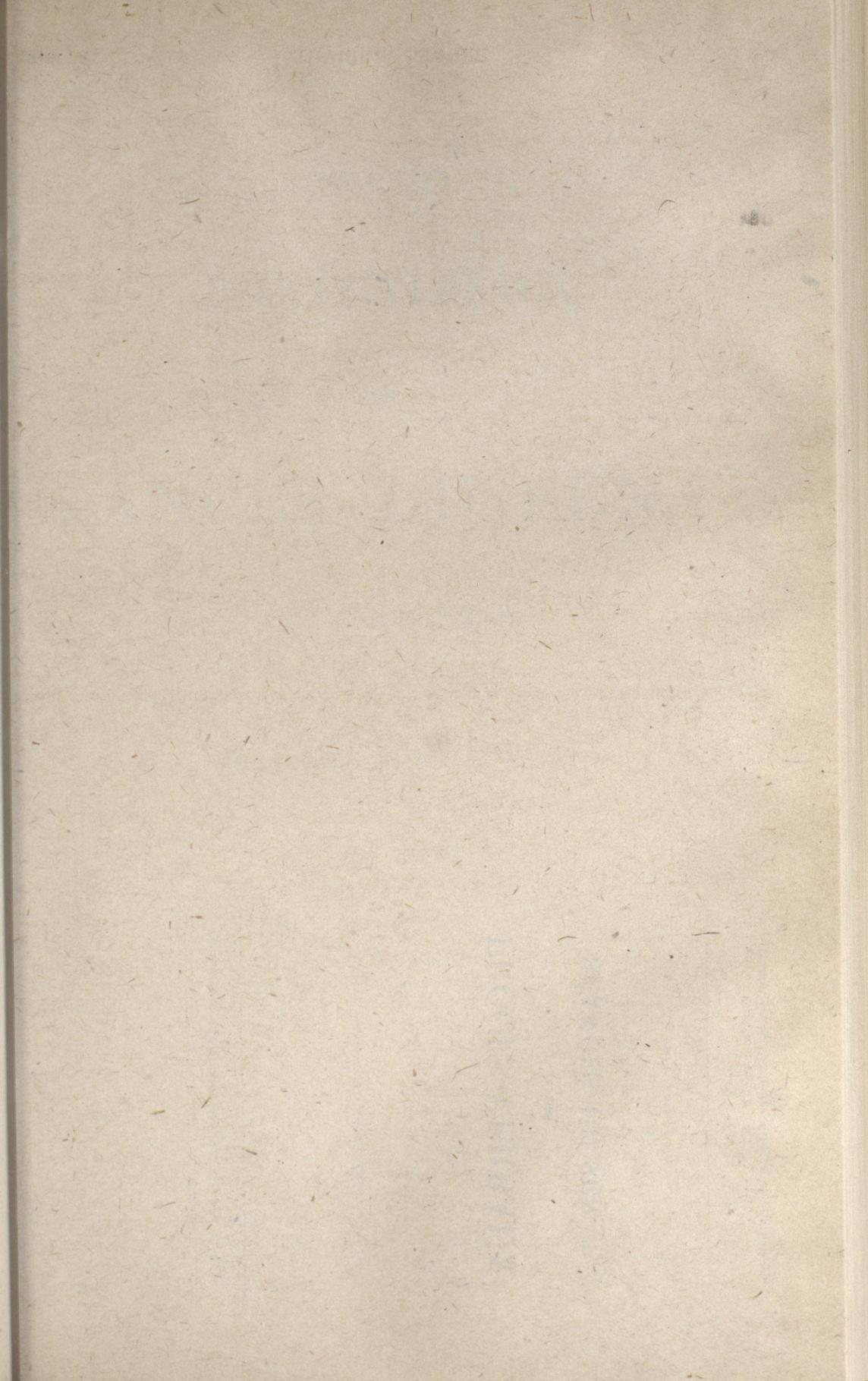
23 avril—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Martin Halfnar, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

23 avril—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William L. Walpole, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

23 avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Claire Dawson, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).



No 19.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

*Jeu*di, 25 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 20.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 26 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Douglas,	McLean,	Schaffner,
Beith,	Edwards,	McLennan,	Sharpe,
Bennett,	Farrell,	McMeans,	Shatford,
Blain,	Fisher,	Michener,	Talbot,
Bostock,	Forget,	Milne,	Tanner,
Bourque,	Foster,	Murphy,	Taylor,
Boyer,	Girroir,	Planta,	(Leeds),
Bradbury,	Harmer,	Poirier,	Taylor
Casgrain,	King,	Pope,	(New-Westminster),
Choquette,	Laird,	Power,	Tessier,
Cloran,	Lavergne,	Pringle,	Thibaudeau,
Dandurand,	Legris,	Prowse,	Thompson,
Daniel,	Lougheed	Robertson,	Thorne,
Dennis,	(Sir James),	Roche,	Watson,
De Veber,	Lynch-Staunton,	Ross	Webster,
Domville	Macdonell,	(Middleton),	White,
(Lt.-col.),	McCall,	Ross	Willoughby,
Donnelly,	McHugh,	(Moosejaw),	Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *Grain Growers Grain Company, Limited*; demandant l'adoption d'une loi qui modifie la loi la constituant en corporation.

L'honorable M. Tawlor (Leeds) a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable M. Foster a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit lu la deuxième fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant le nom, le grade, la solde et les allocations de chacun des officiers du Nouveau-Brunswick qui ont fait partie de la Milice et de l'armée expéditionnaire depuis 1914 jusqu'à ce jour, et la date à laquelle ils ont reçu leur commission?

(2) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui sont allés au front?

(3) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick, faisant partie de l'armée expéditionnaire, qui ne sont pas allés au front, mais ont par contre touché la solde et les allocations des officiers en activité de service outre-mer?

(4) le nom et le grade des officiers touchant actuellement une solde et des allocations au Nouveau-Brunswick et qui figurent sur la même liste que les officiers en activité de service outre-mer?

(5) le nom et le grade des officiers du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas allés au front, et qui ont cependant transféré une partie de leur solde, et dont les épouses ou parents ont reçu une indemnité?

(6) le nom de celui qui autorise ces officiers actuellement au Nouveau-Brunswick, et qui ne sont jamais allés au front, à toucher la solde et les allocations que reçoivent les officiers en activité de service outre-mer?

L'honorable M. Dandurand, pour l'honorable M. Belcourt, a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi concernant un brevet de O.G. C. L. J. Overbeck", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des épizooties", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*", a été lu la deuxième fois, et Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (3) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913", a été lu la deuxième fois, et

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de l'amendement que le comité permanent des Bills privés a apportés au bill (9) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limitées*", ayant été lu,

L'honorable M. Dandurand, pour l'honorable M. Béique, a proposé

Que le dit amendement soit adopté maintenant.

L'honorable M. Bostock, a proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que le rapport soit ajouté à la fin de la motion: "mais que ce qui suit soit ajouté à l'article 1 tel que modifié par le comité:

"Subordonnement à l'obligation de la part des compagnies *Fraser, Limitées*, de payer, libérer et acquitter toutes les dettes et obligations, et de remplir et d'exécuter

tous les contrats et engagements de la *Fraser Lumber Company, Limited*, et d'en assumer tous les devoirs et obligations relativement aux affaires, droits et propriétés ainsi acquis", et que le dit rapport, après avoir été ainsi amendé, soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (32) intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

L'article premier et les suivants jusqu'à l'article 25 inclusivement ont été lus séparément et adoptés.

L'article 26 a été lu, modifié dans le texte anglais seulement et adopté.

L'article 27 et les articles suivants jusqu'à l'article 42 inclusivement ont été lus et adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et agréé.

Le titre est lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et l'honorable M. Thompson a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement dans le texte anglais, qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et d soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit amendement a été agréé.

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (48) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends industriels, 1917", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la fin de la séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (49) intitulé: "Loi concernant la Loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1917*".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McMeans a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (51) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (54) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. Planta a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait en comité général au bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".

Le dit amendement a été agréé.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (42) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et
L'honorable M. McLennan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il l'avait examiné en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. McLennan:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si,

avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires, ayant été lu, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (48) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1917".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel, a fait rapport de la part du dit comité qu'il l'avait examiné en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (66) intitulé: "Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 29 avril 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 29 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Tanner :

23 avril—1. Quels sont les prix courants exigés du public pour le charbon provenant des houillères de la Nouvelle-Ecosse et qui ont reçu l'approbation du contrôleur du combustible?

2. Ces prix sont-ils pour la tonne de 2,240 livres ou pour la tonne de 2,000 livres?

3. Le gouvernement se propose-t-il de faire faire des relevés d'ingénieurs ou d'autres enquêtes sur l'état des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse afin de voir si le coût de la production est excessif et si les prix exigés du public doivent être abaissés?

No 2.

Par l'honorable M. Bradbury :

24 avril—1. Quelles sont les cinq firmes ou agences de publicité qui ont été chargées de rédiger et de placer les annonces du dernier emprunt de guerre?

2. Quel taux de rémunération le gouvernement devait payer à chacune de ces firmes ou agences pour ces services?

3. Quelle somme le gouvernement a payée à chacune de ces agences pour services rendus relativement au dernier emprunt de guerre?

4. Stipulation avait-il été fait expressément avec ces agences qu'elles ne devaient en aucun cas réclamer de commission aux journaux pour leur servir ces annonces particulières du gouvernement?

5. Le gouvernement sait-il qu'en différents cas cette stipulation a été violée?

6. Si les réponses aux questions 4 et 5 sont affirmatives, le gouvernement va-t-il forcer les firmes ou agences en faute à rembourser aux journaux la commission qu'elles leur ont injustement tirée?

7. Si la réponse à la question 5 est négative, le gouvernement va-t-il s'informer si quelque agence a contrevenu à ses engagements avec le gouvernement, afin de ramener cette agence à la discipline?

No 3.

Par l'honorable M. Nicholls :

24 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur les questions suivantes:—

(1) l'importance vitale qu'il y a de préparer le pays à faire face aux besoins du commerce à la conclusion des hostilités;

(2) la responsabilité du gouvernement à cet égard;
et qu'il demandera;

(1) le rapport préparé par le comité spécial du Sénat chargé d'étudier les intérêts du commerce canadien a-t-il été transmis au gouvernement, et le gouvernement a-t-il pris ce rapport en considération?

(2) la commission économique instituée par le gouvernement a-t-elle cessé d'exister ou a-t-elle soumis un rapport? Si oui, ce rapport peut-il être consulté?

MOTIONS.

Pour lundi, 29 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

24 avril—Que, étant donné la consommation universelle et de plus en plus considérable qui se fait de pétrole brut, et des huiles qu'on en tire pour le chauffage, l'éclairage et la production de force motrice, et la nécessité dans laquelle s'est trouvé jusqu'à présent le Canada d'importer la plus grande partie du pétrole brut et des huiles que sa population consomme; et vu l'existence au Canada d'argile schisteuse qui renferme des gisements considérables de pétrole brut et de nitrogène, qui, transformé en sulfate d'ammonium, est un engrais précieux; cette Chambre est d'opinion que le gouvernement devrait sans tarder prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'extraction du pétrole et la production du sulfate d'ammonium, et encourager dans toute la mesure possible l'établissement permanent de cette industrie au Canada, de façon à conserver au sein du pays, autant que possible, les avantages économiques qui découlent de cette exploitation.

No 4.

Par l'honorable M. Power :

24 avril—Que, lorsque la deuxième lecture du bill 3, "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", viendra à l'ordre du jour, il proposera :

Que le dit bill ne soit pas lu pour la deuxième fois, mais qu'il soit :

Résolu,—Que, pour les fins de toute élection fédérale devant avoir lieu dans les limites d'une province, les listes électorales soient, sauf dans les cas prévus par la présente loi, celles qui ont été dressées pour les divers arrondissements de scrutin et qui étaient officielles le soixantième jour précédant la date fixée pour la présentation des candidats à cette élection fédérale, ou qui étaient alors les dernières listes officielles, aux termes des lois de cette province, pour les fins d'une élection provinciale.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 29 avril 1918.

No 1.

26 avril—Troisième lecture du bill 9, intitulé: “Loi concernant la *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées”, tel qu'amendé.—(L'honorable M. Thompson).—A.F.

No 2.

26 avril—Troisième lecture du bill 32, intitulé: “Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique”, tel qu'amendé.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

26 avril—Troisième lecture du bill 39, intitulé: “Loi modifiant la Loi du Yukon”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

26 avril—Troisième lecture du bill 48, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

26 avril—Troisième lecture du bill 49, intitulé: “Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911*”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

26 avril—Troisième lecture du bill 51, intitulé: “Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

26 avril—Troisième lecture du bill 54, intitulé: “Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

26 avril—Troisième lecture du bill 40, intitulé: “Loi modifiant la Loi des Travaux publics”.—(L'honorable M. Robertson).—A.F.

No 9.

26 avril—Troisième lecture du bill B, intitulé: “Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates”.—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 10.

26 avril—Troisième lecture du bill 42, intitulé: “Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 11.

24 avril—Deuxième lecture du bill E, intitulé: “Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*”.—(L'honorable M. Dandurand).—A.

No 12.

25 avril—Deuxième lecture du bill 38, intitulé: “Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 13.

25 avril—Deuxième lecture du bill 57, intitulé: “Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 14.

25 avril—Deuxième lecture du bill 64, intitulé: “Loi modifiant la Loi des Sauvages”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 15.

25 avril—Deuxième lecture du bill 63, intitulé: “Loi modifiant la Loi des Pêche-ries, 1914”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 16.

25 avril—Deuxième lecture du bill 3, intitulé: “Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 17.

26 avril—Discussion en comité du bill 50, intitulé: “Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 18.

26 avril—Discussion en comité du bill 55, intitulé: “Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 19.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires”.—(L'honorable M. Crosby).

Pour mardi, 30 avril 1918.

No 1.

22 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: “Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

23 avril—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyée la pétition de Martin Halfnar, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 3.

23 avril—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyée la pétition de William L. Walpole, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

23 avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Claire Dawson, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.

26 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville: Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de dou-

ane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.—(L'honorable M. Girroir).

No 6.

26 avril—Discussion en comité du bill 13, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

26 avril—Deuxième lecture du bill C, intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 8.

26 avril—Deuxième lecture du bill F, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick E. Zang".—(L'honorable M. Taylor).

No 9.

26 avril—Deuxième lecture du bill C, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright".—(L'honorable M. Foster).

No 10.

26 avril—Deuxième lecture du bill H, intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf".—(L'honorable M. Dandurand).

No 11.

26 avril—Deuxième lecture du bill 66, intitulé: "Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour mercredi, 1er mai 1918.**No 1.**

26 avril—Deuxième lecture du bill D, intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.

116) Datum der Geburt: ...

117) Datum der ...

118) Datum der ...

119) Datum der ...

120) Datum der ...

121) Datum der ...

122) Datum der ...

123) Datum der ...

124) Datum der ...

125) Datum der ...

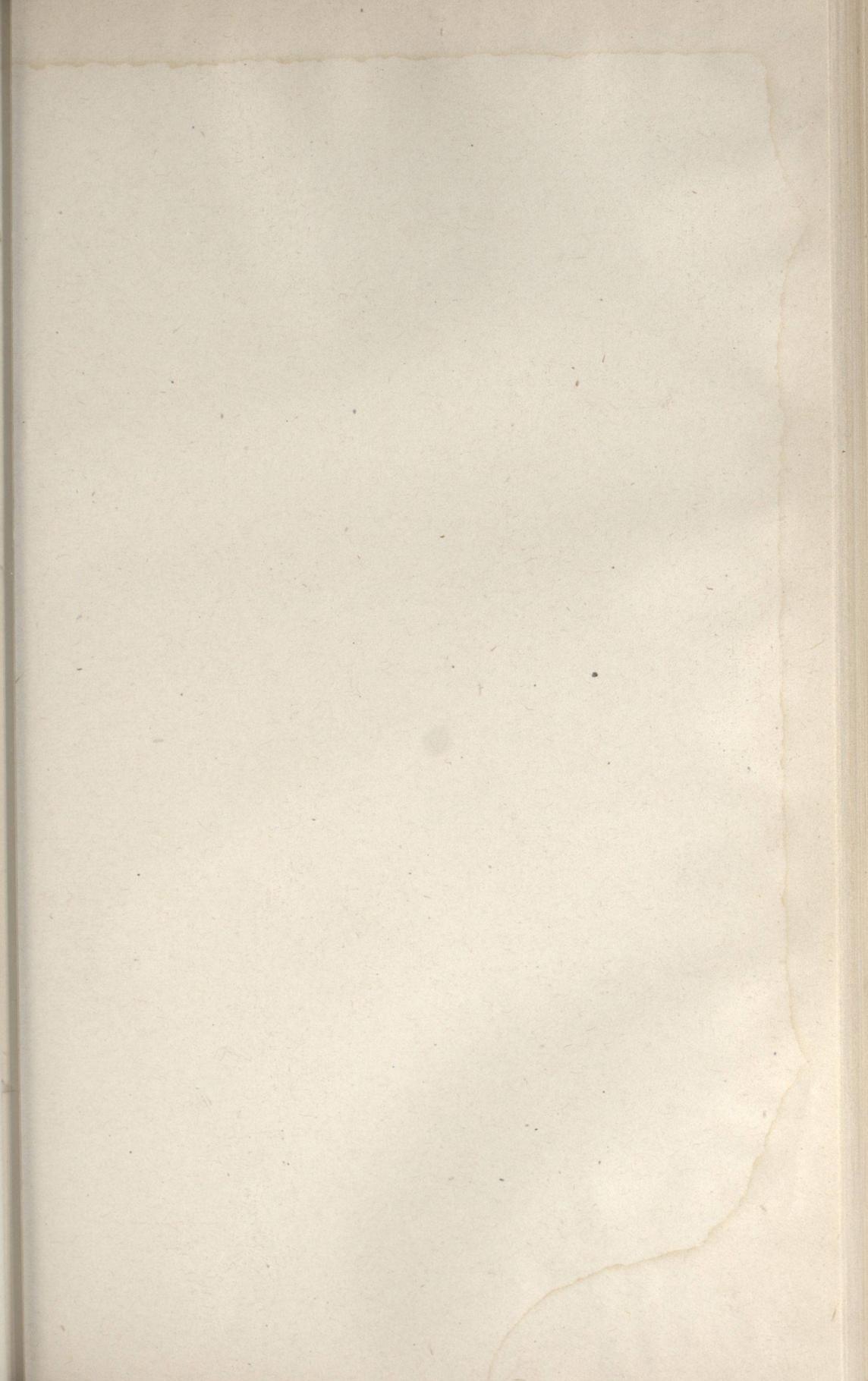
126) Datum der ...

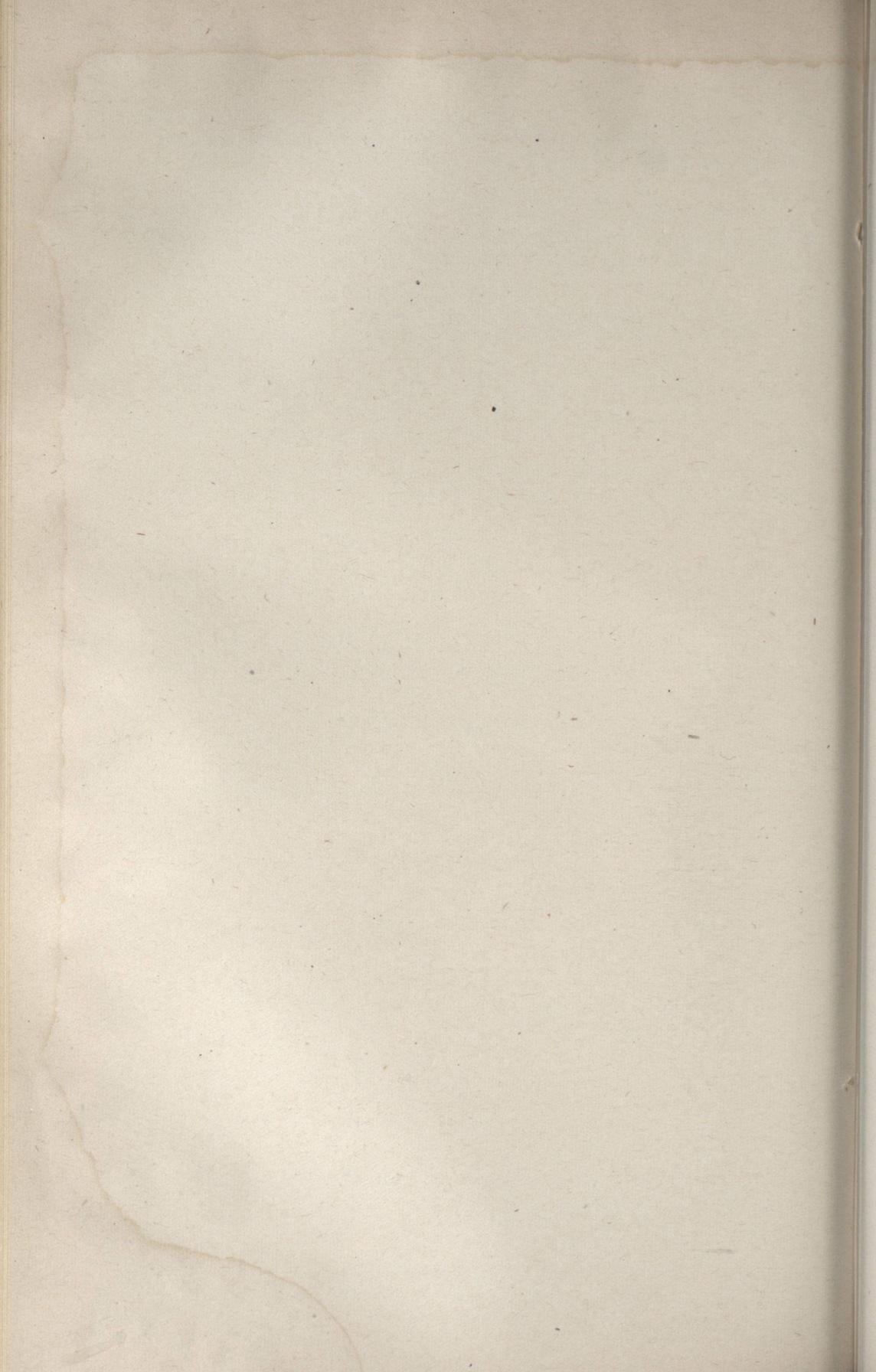
127) Datum der ...

128) Datum der ...

129) Datum der ...

130) Datum der ...





PROCES VERBAUX

FRANCS DE SEXANT

PROCES-VERBAUX

REVUE DU

No 20.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Vendredi, 26 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 21.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 29 avril 1918.

L'honorable JOSEPR BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLean,	Ross
Béique,	Fisher,	McMeans,	(Moosejaw),
Beith,	Forçet,	Michener,	Schaffner,
Bennett,	Foster,	Mitchell,	Sharpe,
Blain,	Girroit,	Mulholland,	Shatford,
Bostock,	Gordon,	Murphy,	Smith,
Bourque,	Harmer,	Nicholls,	Tanner,
Boyer,	King,	Planta,	Taylor
Bradbury,	Laird,	Poirier,	(Leeds),
Cloran,	Lavergne,	Power,	Taylor
Dandurand,	Legris,	Pringle,	(New-Westminster),
Daniel,	L'Espérance,	Prowse,	Thompson,
Dennis,	Lougheed	Richardson,	Thorne,
Dessaulles,	(Sir James),	Robertson,	Webster,
De Veber,	Lynch-Staunton,	Roche,	White,
Douglas,	Mason	Ross	Willoughby,
Edwards,	(Brig.-gén),	(Middleton),	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées:—

Par l'honorable M. Roche:

De Margaret Bell Charlesworth, de la ville de Blythe, dans le comté de Huron, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léopold Otto Charlesworth, son mari.

Par l'honorable M. Bradbury:

De David M. Sloss, du canton de Carnarvon, dans le district de Manitoulin, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nellie McCormick, sa femme.

Par l'honorable M. Shatford:

De William Louis Scott et autres; tous de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario;

Par l'honorable M. Edwards, pour l'honorable M. Watson:

De Peter Veregin et autres, de Veregin, dans la province de la Saskatchewan. (*The Christian Community of Universal Brotherhood*).

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Décret du conseil C.P. 812, 5 avril 1918.—Règlements régissant les prêts aux soldats sous l'empire de la Loi d'Établissement des Soldats 1917.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Décret du conseil, C.P. 974, 23 avril.—Défense du Canada, 1917,—Entrée en Canada des vaisseaux portant des explosifs pour leur protection.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Décret du conseil, C.P. 957, 19 avril 1918.—Création du rang de *Surgeon Probationer* dans la réserve canadienne des volontaires de la Marine Royale.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la Table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limitées*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matière de Différends Industriels, 1907", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Loi concernant la loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act, 1911*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Travaux publics", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la révision des sentences excessives ou inadéquates", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Loi portant modification de la Loi du Ministère des Chemins de fer et Canaux", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à plus tard au cours de la séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (64) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Sauvages" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (63) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité spécial demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à plus tard au cours de cette séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (50) intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonage de l'or et de l'argent, 1913".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Gordon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre en considération le bill (55) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (20) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (65) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes" ayant été lu,

L'honorable sir James Lougheed a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Power a proposé en amendement:

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit résolu que pour les fins de toute élection fédérale devant avoir lieu dans les limites d'une province, les listes électorales soient, sauf dans les cas prévus par la présente loi, celles qui ont été dressées pour les divers arrondissements de scrutin et qui étaient officielles le soixantième jour précédant la date fixée pour la présentation des candidats à cette élection fédérale, ou qui étaient alors les dernières listes officielles, aux termes des lois de cette province, pour les fins d'une élection provinciale.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général demain.

Le Sénat s'est ajourné.

(1) le rapport préparé par le comité spécial du Sénat chargé d'étudier les intérêts du commerce canadien a-t-il été transmis au gouvernement, et le gouvernement a-t-il pris ce rapport en considération?

(2) la commission économique instituée par le gouvernement a-t-elle cessé d'exister ou a-t-elle soumis un rapport? Si oui, ce rapport peut-il être consulté?

MOTIONS.

Pour mardi, 30 avril 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:

24 avril—Que, étant donné la consommation universelle et de plus en plus considérable qui se fait de pétrole brut, et des huiles qu'on en tire pour le chauffage, l'éclairage et la production de force motrice, et la nécessité dans laquelle s'est trouvé jusqu'à présent le Canada d'importer la plus grande partie du pétrole brut et des huiles que sa population consomme; et vu l'existence au Canada d'argile schisteuse qui renferme des gisements considérables de pétrole brut et de nitrogène, qui, transformé en sulfate d'ammonium, est un engrais précieux; cette Chambre est d'opinion que le gouvernement devrait sans tarder prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'extraction du pétrole et la production du sulfate d'ammonium, et encourager dans toute la mesure possible l'établissement permanent de cette industrie au Canada, de façon à conserver au sein du pays, autant que possible, les avantages économiques qui découlent de cette exploitation.

Pour mercredi, 1er mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

29 avril—Le gouvernement avait-il invité les entrepreneurs à soumissionner pour la construction d'un brise-lames et de quais au port de Victoria, C.-B.?

Si oui, combien avait-il reçu de soumissions?

Quels étaient les noms des soumissionnaires et le montant de chaque soumission?

Quel est le nom de l'entrepreneur dont la soumission a été acceptée?

Quel a été le coût total de ces travaux, sans y inclure les entrepôts?

No 2.

Par l'honorable M. Murphy:

29 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

(1) le nom, le grade, les fonctions particulières et le traitement des officiers que le ministère de la Milice a employés à l'Île du Prince-Edouard au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918;

(2) combien de ces officiers ont fait du service en France, et combien de temps ils ont été en activité de service au front;

(3) si le gouvernement a l'intention de remplacer les civils, ou les soldats qui n'ont pas fait de service au front, par des soldats de retour du front et qui possèdent les aptitudes voulues; sinon, quelles raisons a-t-il pour ne pas le faire?

Pour lundi, 6 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 30 avril 1918.

No 1.

29 avril—Troisième lecture du bill 38, intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

29 avril—Troisième lecture du bill 50, intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

29 avril—Discussion en comité du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

22 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

23 avril—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Martin Halfnar, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 6.

23 avril—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William L. Walpole, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 7.

23 avril—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary, Claire Dawson, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 8.

26 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville: Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.—(L'honorable M. Girroir).

No 9.

26 avril—Discussion en comité du bill 13, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 10.

26 avril—Deuxième lecture du bill C, intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 11.

26 avril—Deuxième lecture du bill F, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick E. Zang".—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 12.

26 avril—Deuxième lecture du bill G, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright".—(L'honorable M. Foster).

No 13.

26 avril—Deuxième lecture du bill H, intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf".—(L'honorable M. Dandurand).—A.F.

No 14.

26 avril—Deuxième lecture du bill 66, intitulé: "Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 15.

29 avril—Discussion en comité du bill 57, intitulé: "Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 16.

29 avril—Discussion en comité du bill 64, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Sauvages".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 17.

29 avril—Discussion en comité du bill 63, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 18.

29 avril—Discussion en comité du bill 55, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 19.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour mercredi, 1er mai 1918.**No 1.**

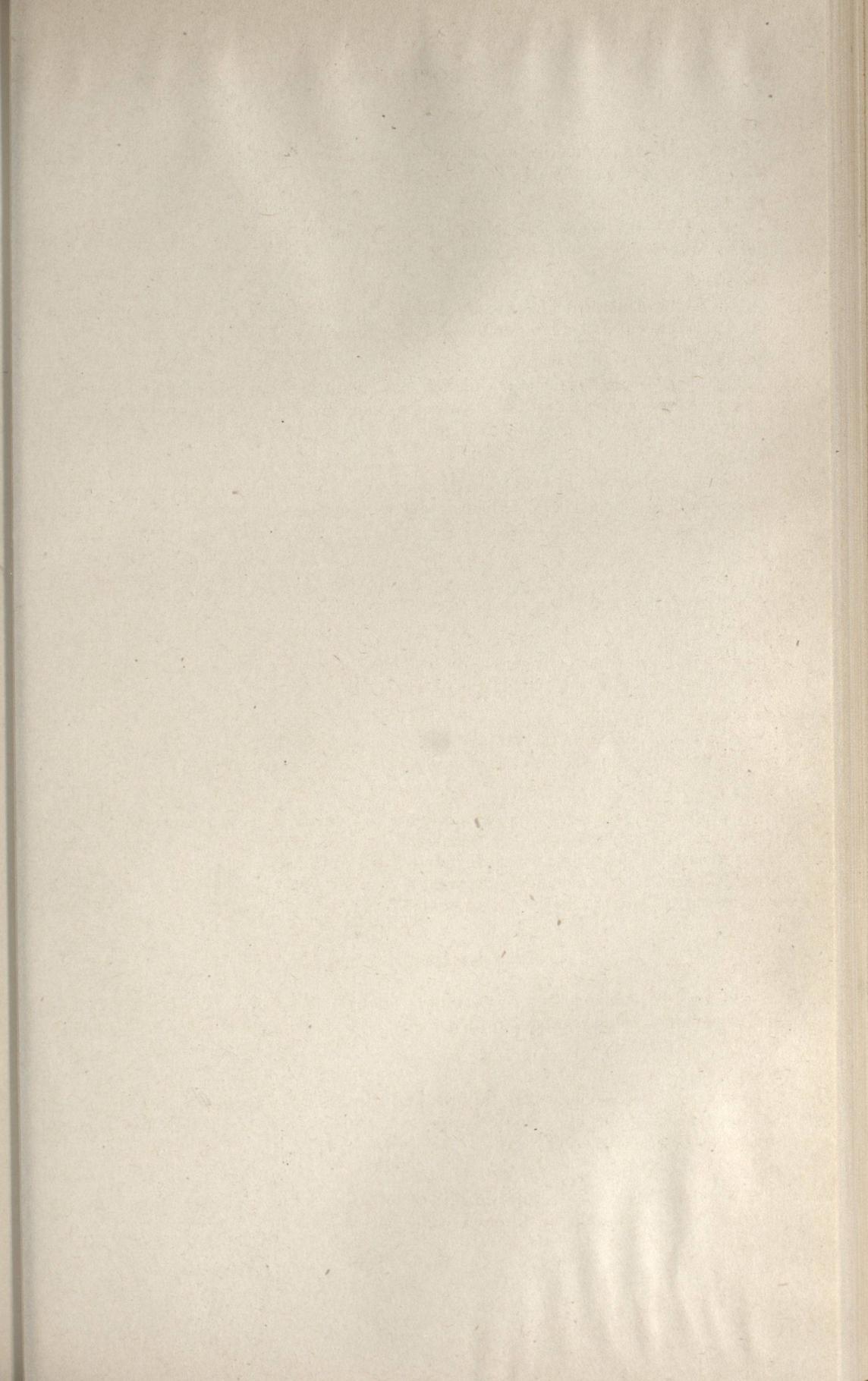
26 avril—Deuxième lecture du bill D, intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

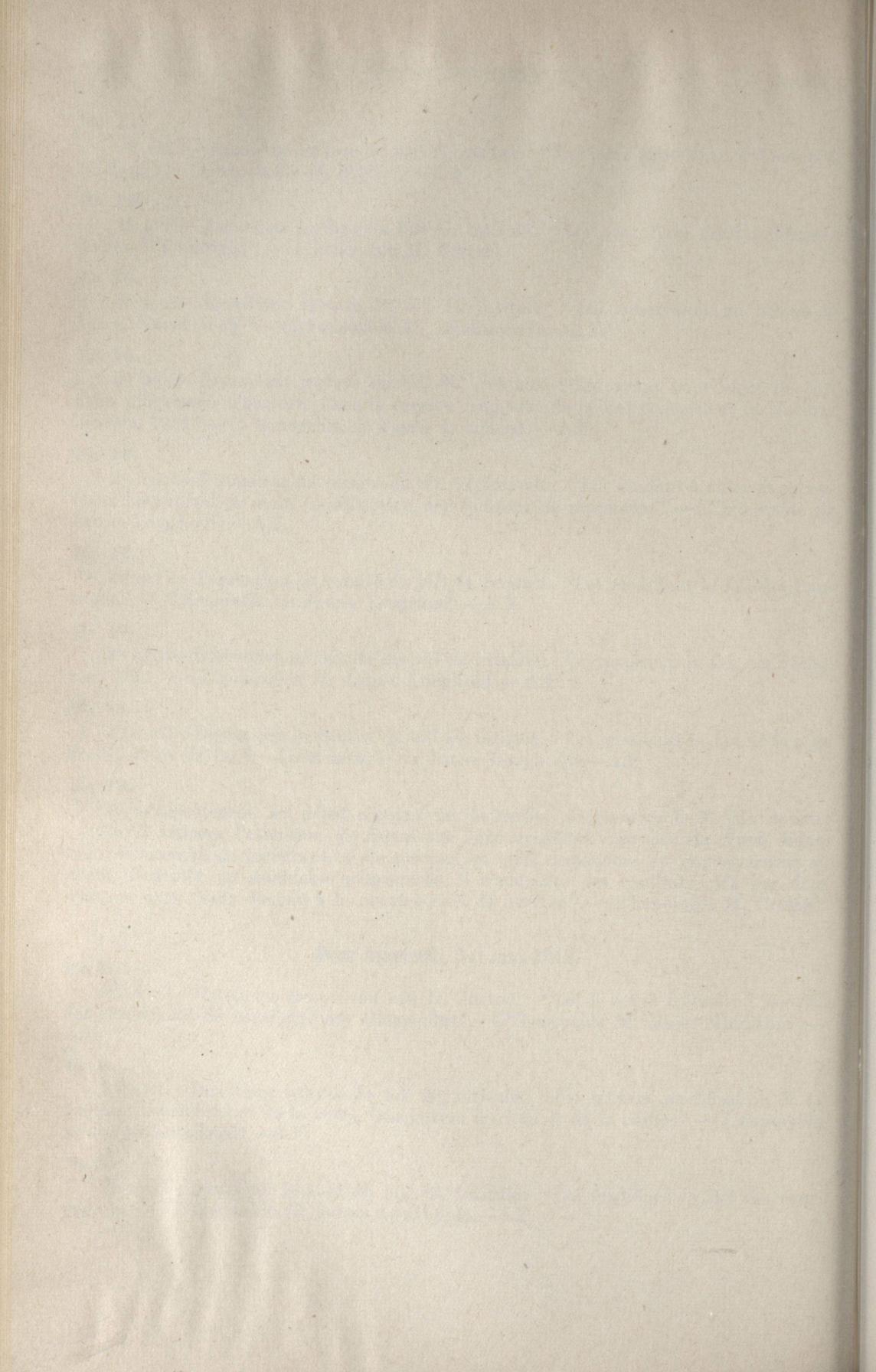
No 2.

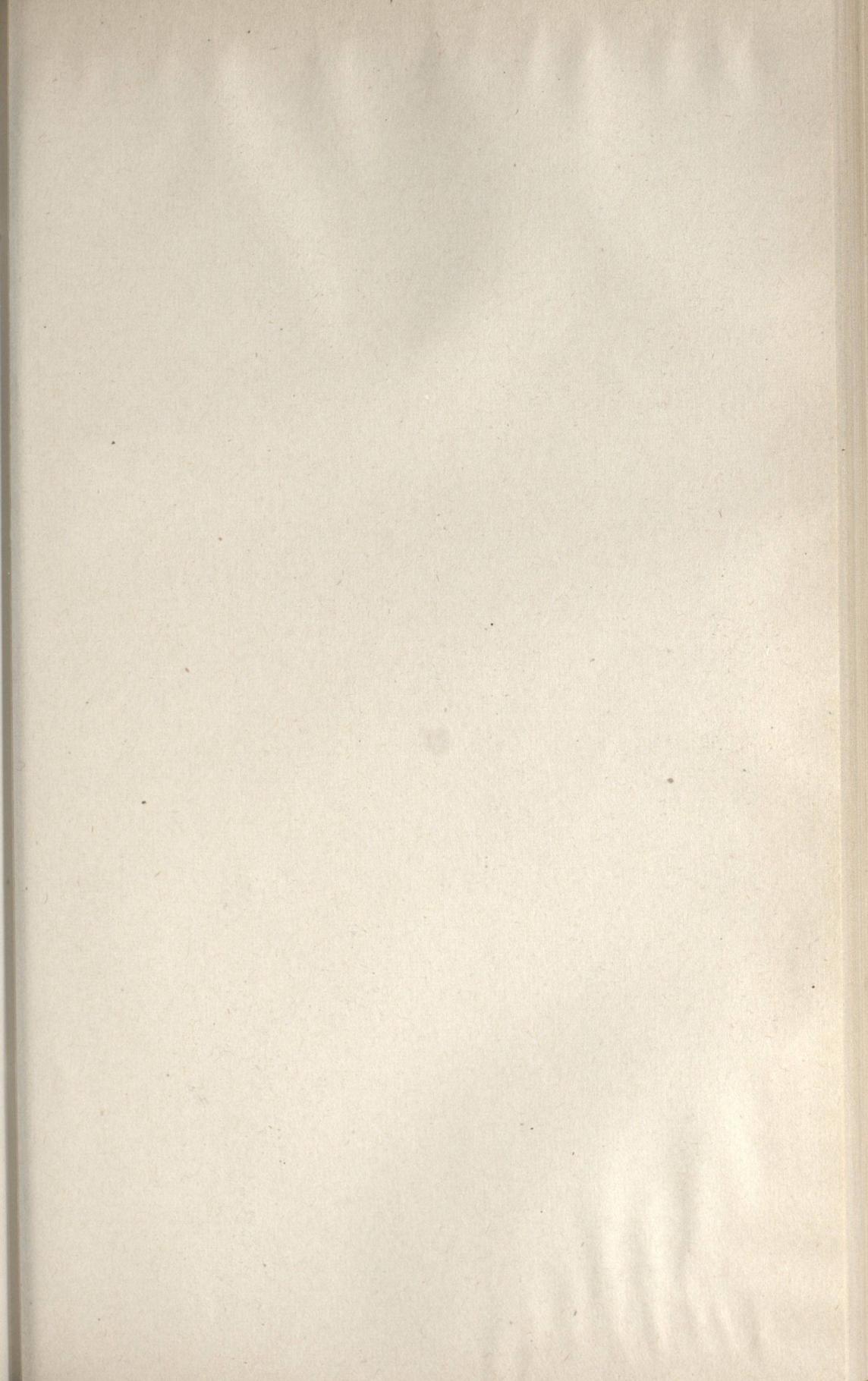
29 avril—Deuxième lecture du bill 20, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

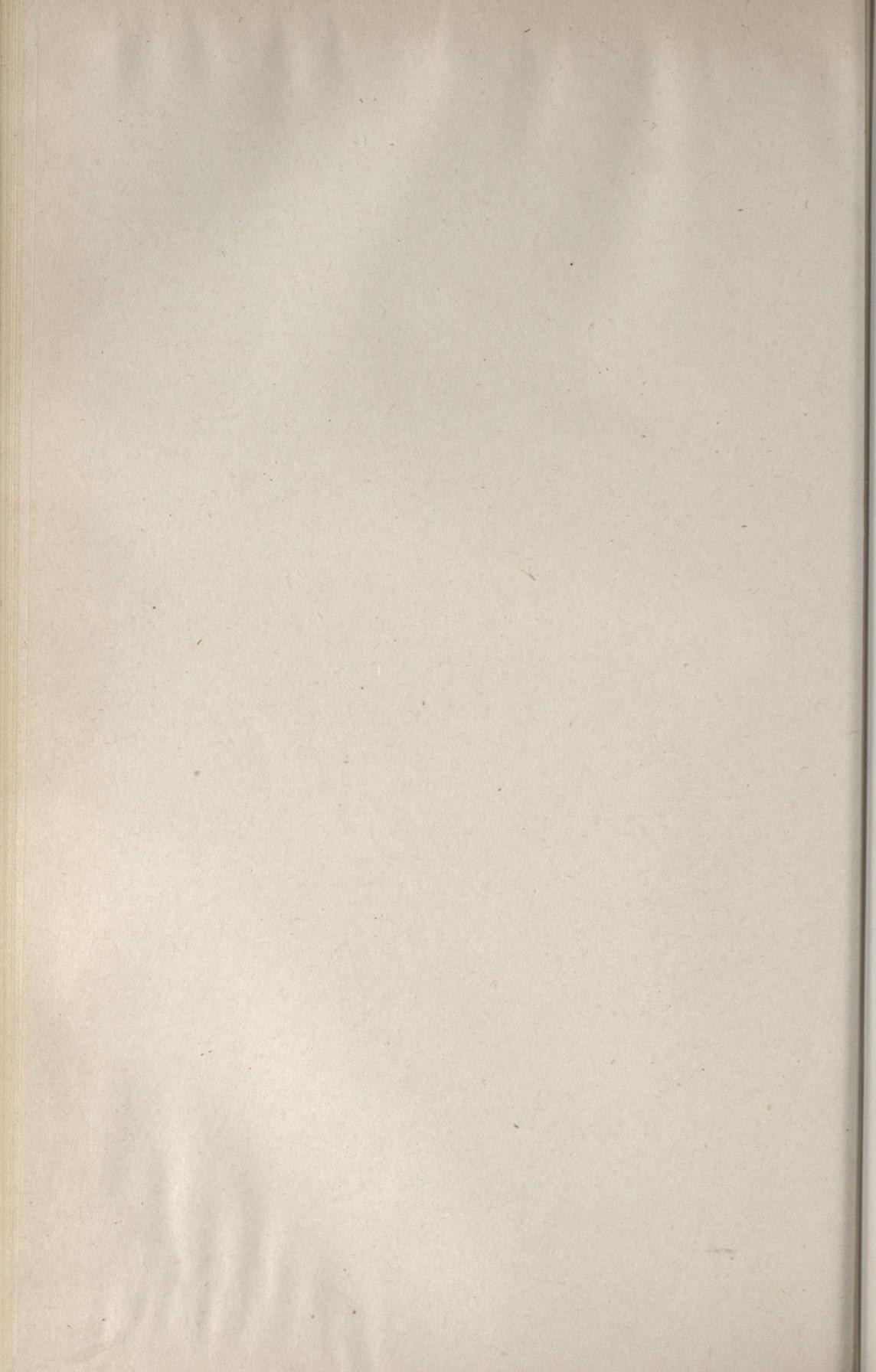
No 3.

29 avril—Deuxième lecture du bill 65, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.









No 21.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Lundi, 29 avril, 1918.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 22.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 30 avril 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Beaubien,	Douglas,	McMeans,	Sharpe,
Béique,	Edwards,	Michener,	Shatford,
Beith,	Farrell,	Milne,	Smith,
Bennett,	Fisher,	Mitchell,	Talbot,
Blain,	Forget,	Mulholland,	Tanner,
Bostock,	Foster,	Murphy,	Taylor
Bourque,	Girroir,	Nicholls,	(Leeds),
Boyer,	Gordon,	Planta,	Taylor
Bradbury,	Harmer,	Poirier,	(New-Westminster),
Casgrain,	King,	Pope,	Tessier,
Choquette,	Laird,	Power,	Thibaudeau,
Cloran,	Lavergne,	Pringle,	Thompson,
Crosby,	Legris,	Prowse,	Thorne,
Dandurand,	L'Espérance,	Richardson,	Webster,
Daniel,	Lougheed	Robertson,	White,
Dennis,	(Sir James),	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Ross	Yeo.
De Veber,	Macdonell,	(Middleton),	
Domville	Mason	Ross	
(Lt.-col.),	(Brig.-gén.),	(Moosejaw),	

PRÉLÈVES.

La pétition suivante a été présentée.

Par l'honorable M. Edwards:—
De la *Dynamic Balancing Machine Company*.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son septième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
LUNDI, 29 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport. Relativement la pétition de Edward David Hill, de Saskatoon, dans la province de Saskatchewan, marchand, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Margaret Anna Hill, présentement de la cité de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son huitième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
LUNDI, 29 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport. Relativement à la pétition de Ida Sophia Wardell, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Thomas James Wardell, ci-devant de la cité de Toronto, manufacturier, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification

tion d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son neuvième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
LUNDI, 29 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Relativement à la pétition de Francis Newman, du canton de Dunn, dans le comté de Haldimand, province d'Ontario, cultivateur, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Tincy May Newman, actuellement du canton de Canboro, dans le dit comté, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Mulholland a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Loi concernant *The Church and Mance Board of the Presbyterian Church in Canada*".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Nicholls a attiré l'attention du Sénat sur les questions suivantes:—

(1) l'importance vitale qu'il y a de préparer le pays à faire face aux besoins du commerce à la conclusion des hostilités;

(2) la responsabilité du gouvernement à cet égard; et il a demandé,

(1) le rapport préparé par le comité spécial du Sénat chargé d'étudier les intérêts du commerce canadien a-t-il été transmis au gouvernement, et le gouvernement a-t-il pris ce rapport en considération?

(2) la commission économique instituée par le gouvernement a-t-elle cessé d'exister ou a-t-elle soumis un rapport? Si oui, ce rapport peut-il être consulté?

Débat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (24) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (36) intitulé: "Loi concernant l'*Ottawa and Montréal Transmission Company, Limited*", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (44) intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (46) intitulé: "Loi concernant la *United Grain Growers', Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la deuxième fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (47) intitulé: "Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Bradbury a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre en considération le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures des bills.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Martin Hafner, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William L. Walpole, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary Claire Dawson Hislop, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'est ajourné.

No 4.

Par l'honorable M. Murphy :

29 avril—Qu'il demandera au gouvernement :

(1) le nom, le grade, les fonctions particulières et le traitement des officiers que le ministère de la Milice a employés à l'Île du Prince-Edouard au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918;

(2) combien de ces officiers ont fait du service en France, et combien de temps ils ont été en activité de service au front;

(3) si le gouvernement a l'intention de remplacer les civils, ou les soldats qui n'ont pas fait de service au front, par des soldats de retour du front et qui possèdent les aptitudes voulues; sinon, quelles raisons a-t-il pour ne pas le faire?

(4) les noms des officiers employés dans le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et d'autres départements de la Milice, qui n'ont pas fait de service au front?

(5) si le gouvernement a l'intention d'employer dans ces divers départements des soldats de retour du front? Si non, les raisons qu'il a de ne pas le faire?

MOTIONS.

Pour mercredi, 1er mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

24 avril—Que, étant donné la consommation universelle et de plus en plus considérable qui se fait de pétrole brut, et des huiles qu'on en tire pour le chauffage, l'éclairage et la production de force motrice, et la nécessité dans laquelle s'est trouvé jusqu'à présent le Canada d'importer la plus grande partie du pétrole brut et des huiles que sa population consomme; et vu l'existence au Canada d'argile schisteuse qui renferme des gisements considérables de pétrole brut et de nitrogène, qui, transformé en sulfate d'ammonium, est un engrais précieux; cette Chambre est d'opinion que le gouvernement devrait sans tarder prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'extraction du pétrole et la production du sulfate d'ammonium, et encourager dans toute la mesure possible l'établissement permanent de cette industrie au Canada, de façon à conserver au sein du pays, autant que possible, les avantages économiques qui découlent de cette exploitation.

No 2.

Par l'honorable M. Cloran :

30 avril—Qu'il proposera d'ajouter l'article suivant au bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes":

"Que toute femme mariée, et que toute veuve, demeurant en Canada et étant sujette britannique, ait droit cumulatif de voter à toute élection fédérale, comme suit:

1. Toute femme mariée ou veuve a droit de voter pour elle-même;

2. Toute femme mariée ou veuve a droit de déposer au scrutin un bulletin pour chacun de ses enfants vivants et âgés de moins de vingt et un ans".

Pour lundi, 6 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 1er mai 1918.

- No 1.**
30 avril—Discussion en comité du bill 3, intitulé : “Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.
- No 2.**
26 avril—Discussion en comité du bill 13, intitulé : “Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.
- No 3.**
26 avril—Deuxième lecture du bill C, intitulé : “Loi modifiant la Loi des juges”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.
- No 4.**
26 avril—Deuxième lecture du bill F, intitulé : “Loi pour faire droit à Frederick E. Zang”.—(L'honorable M. Taylor).—A.F.
- No 5.**
26 avril—Deuxième lecture du bill G, intitulé : “Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright”.—(L'honorable M. Foster).
- No 6.**
26 avril—Deuxième lecture du bill H, intitulé : “Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf”.—(L'honorable M. Dandurand).—A.F.
- No 7.**
26 avril—Deuxième lecture du bill 66, intitulé : “Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.
- No 8.**
29 avril—Discussion en comité du bill 57, intitulé : “Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.
- No 9.**
29 avril—Discussion en comité du bill 64, intitulé : “Loi modifiant la Loi des Sauvages”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.
- No 10.**
29 avril—Discussion en comité du bill 63, intitulé : “Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.
- No 11.**
29 avril—Discussion en comité du bill 55, intitulé : “Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 12.

26 avril—Deuxième lecture du bill D, intitulé: “Loi à l’effet d’établir l’identité des négociants de marchandises allemandes”.—(L’honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 13.

29 avril—Deuxième lecture du bill 20, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 14.

29 avril—Deuxième lecture du bill 65, intitulé: “Loi modifiant la Loi des compagnies”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 15.

30 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l’honorable M. Domville: Qu’il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d’essence et d’huile de pétrole (gallons, prix d’achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l’exercice courant jusqu’à date.—(L’honorable M. Dandurand).

No 16.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l’honorable M. McLennan: Qu’il attirera l’attention du Sénat sur l’encouragement au Canada d’une industrie permanente de construction de navires, et qu’il demandera au gouvernement si, avant d’adopter un semblable programme, il s’enquerra des résultats qu’a eus dans d’autres pays l’aide donnée à la construction de navires”.—(L’honorable M. Crosby).

Pour jeudi, 2 mai 1918.

No 1.

30 avril—Deuxième lecture du bill I, intitulé: “Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*”.—(L’honorable M. Mulholland).

No 2.

30 avril—Deuxième lecture du bill J, intitulé: “Loi modifiant la Loi des élections fédérales”.—(L’honorable M. Bradbury).

No 3.

30 avril—Deuxième lecture du bill 24, intitulé: “Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne”.—(L’honorable M. Belcourt).—A.F.

No 4.

30 avril—Deuxième lecture du bill 36, intitulé: “Loi concernant *l’Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*”.—(L’honorable M. Belcourt).—A.F.

No 5.

30 avril—Deuxième lecture du bill 44, intitulé: “Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*”.—(L’honorable M. Watson).—A.F.

No 6.

30 avril—Deuxième lecture du bill 46, intitulé: “Loi concernant la *United Grain Growers’, Limited*, ci-devant *The Grain Growers’ Grain Company, Limited*”.—(L’honorable M. Ross, Moosejaw).—A.F.

No 7.

30 avril—Deuxième lecture du bill 47, intitulé: “Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*”.—(L’honorable M. Shatford).—A.F.

Pour vendredi, 3 mai 1918.

No 1.

30 avril—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edward David Hill, ainsi que des témoignages rendu devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

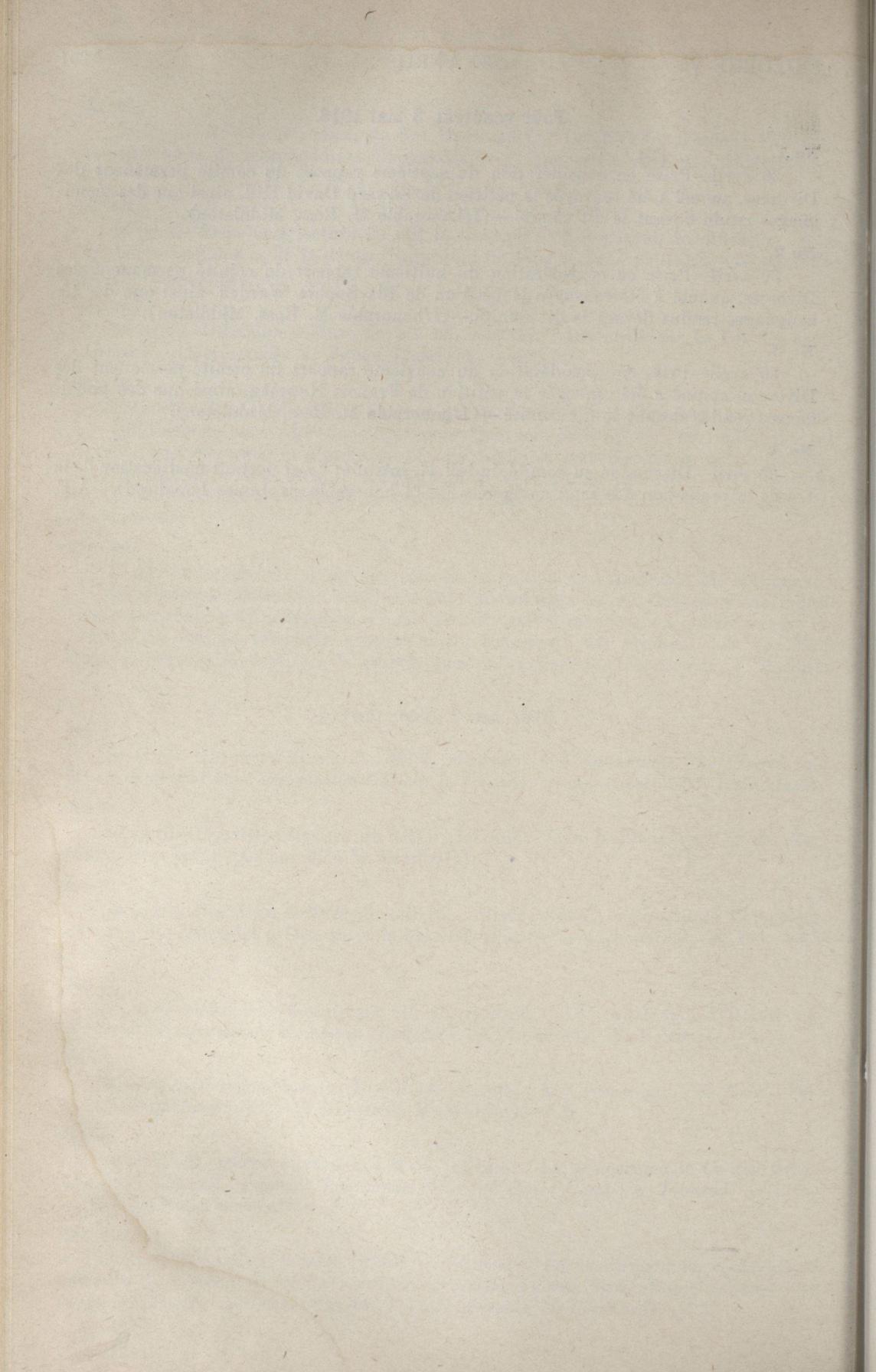
30 avril—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ida Sophia Wardell, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

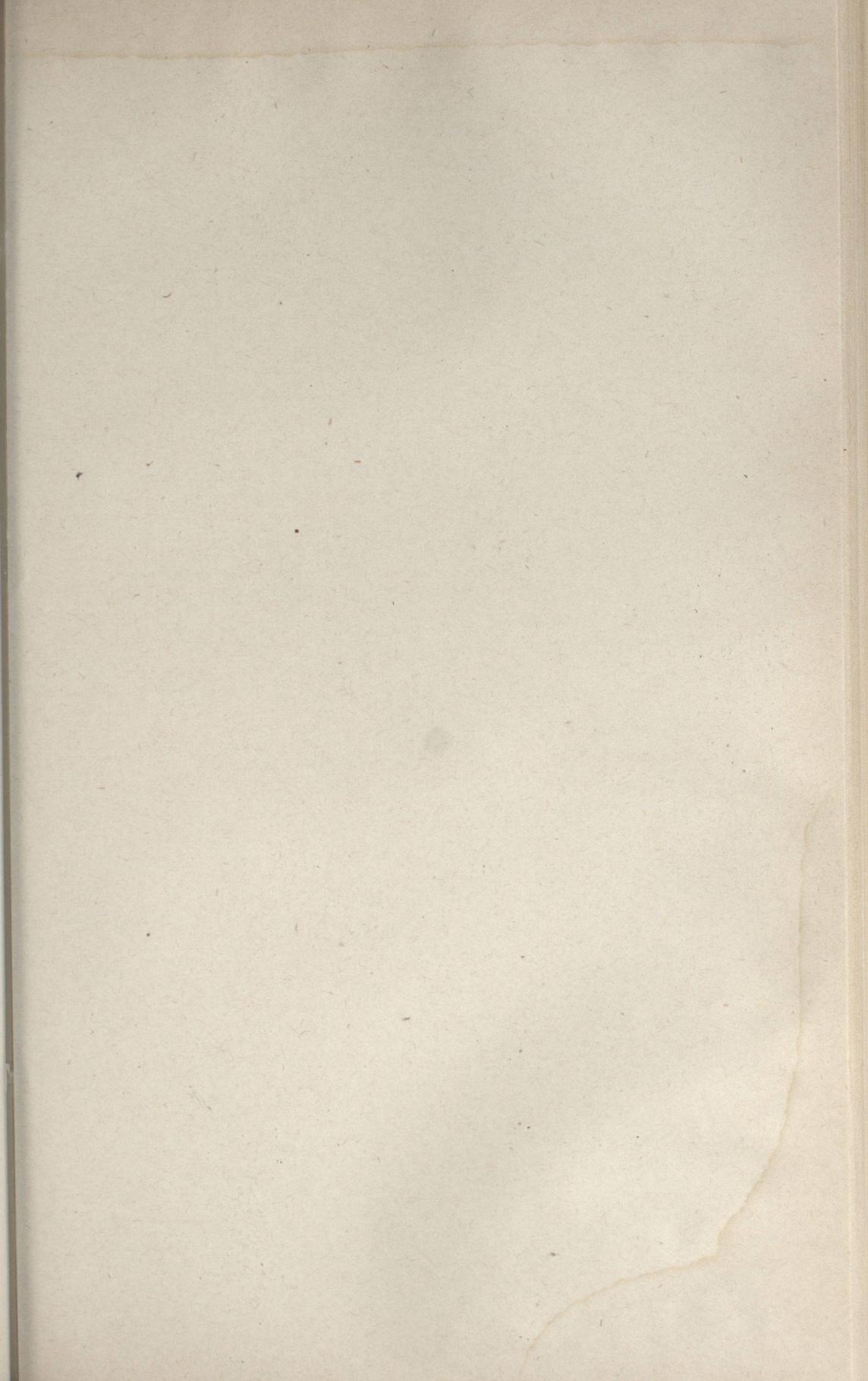
No 3.

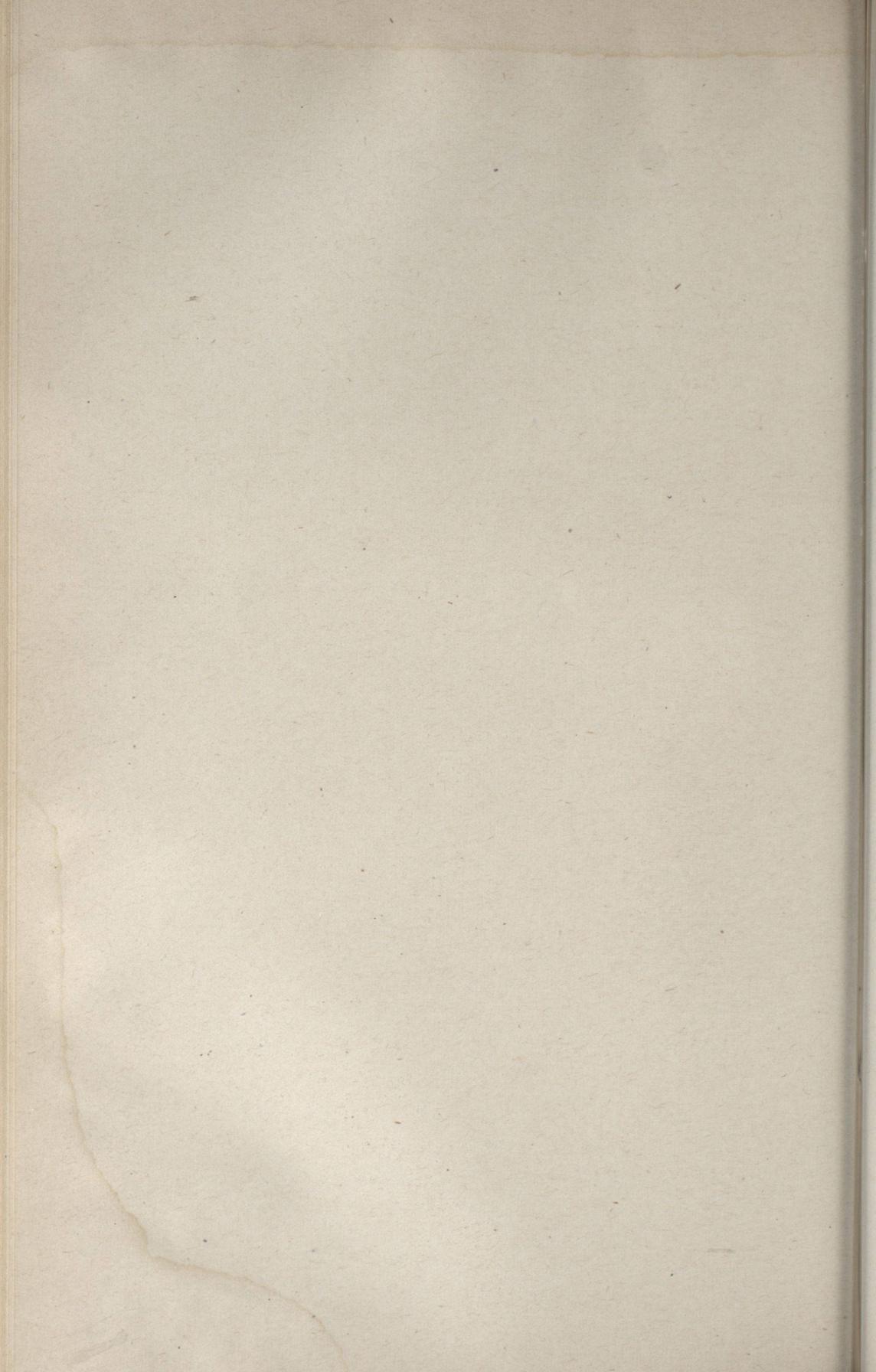
30 avril—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Francis Newman, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

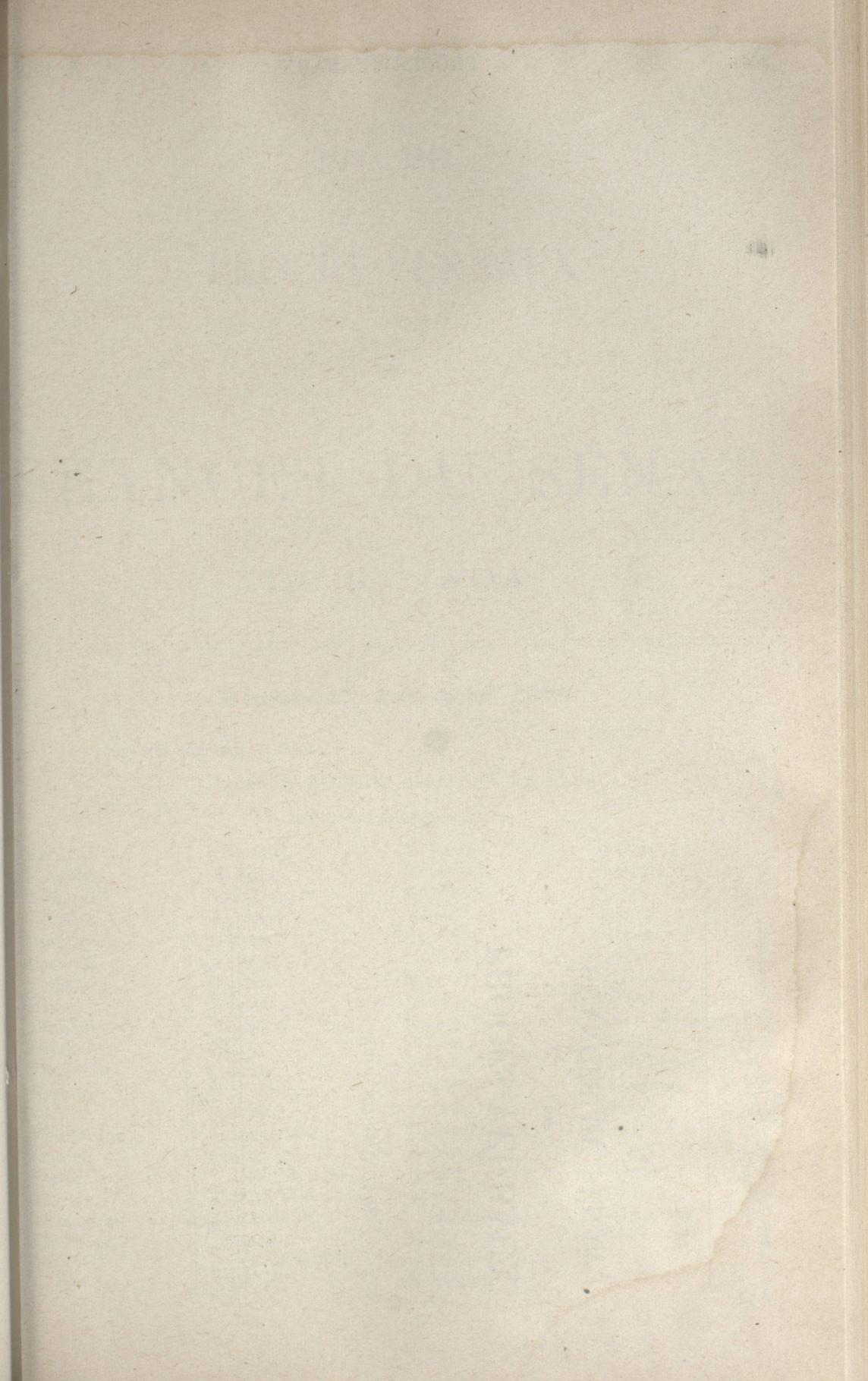
No 4.

*30 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.









No 22.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mardi, 30 avril, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 23.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA**Mercredi, 1er mai 1918.**

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUCC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLean,	Sharpe,
Beaubien,	Douglas,	McMeans,	Shatford,
Belcourt,	Edwards,	Michener,	Smith,
Bennett,	Farrell,	Milne,	Talbot,
Blain,	Fisher,	Mitchell,	Tanner,
Bostock,	Forget,	Mulholland,	Taylor
Bourque,	Foster,	Murphy,	(Leeds),
Boyer,	Girroit,	Nicholls,	Taylor
Bradbury,	Harmer,	Planta,	(New-Westminster),
Casgrain,	King,	Poirier,	Tessier,
Choquette,	Laird,	Power,	Thibaudeau,
Cloran,	Lavergne,	Pringle,	Thompson,
Crosby,	Legris,	Prowse,	Thorne,
Dandurand,	L'Espérance,	Richardson,	Todd,
Daniel,	Lougheed	Robertson,	Watson,
David,	(Sir James),	Roche,	Webster,
Dennis,	Lynch-Staunton,	Ross	White,
Dessaulles,	Macdonell,	(Middleton),	Willoughby,
De Veber,	Mason	Ross	Yeo.
Domville	(Brig.-gén.),	(Moosejaw),	
(Lt.-col.),	McCall,	Schaffner,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été lues et regues :—

De W. L. Scott, et d'autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *British Canadian Insurance Company*; et

Dé Peter Veregin, et d'autres, de Veregin, dans la province de la Saskatchewan; demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Christian Community of Universal Brotherhood*.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 371,

MARDI, 30 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Relativement à la pétition de Henry Ernest Saxby, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Emily Mary Saxby, de la dite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable :—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,

Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable M. Foster, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé : "Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Foster, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé : "Loi constituant en corporation la *Merchant Casualty Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Dennis, du comité permanent du Compte-rendu des débats a présenté son troisième rapport.

Il a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
MERCREDI, 1er mai 1918.

Le comité permanent du Compte-rendu des débats a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a l'honneur de faire rapport que des arrangements provisoires ont été faits avec la Chambre des Communes, que le bureau des traducteurs des livres bleus de cette Chambre traduise les débats du Sénat.

Votre comité recommande que Son Honneur le Président et le président du comité des débats soient nommés pour former un comité chargé de voir à ce que le coût de la traduction des débats soit réduit autant qu'il se pourra et de travailler à l'amalgamation des bureaux de traduction des deux Chambres pour faire la traduction des débats et des livres bleus des deux Chambres du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

W. F. DENNIS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Taylor, pour l'honorable M. Gordon, a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à William L. Walpole".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Mitchell, a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable M. Talbot, a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat une réponse à un ordre du Sénat du 23 avril 1918 pour un état donnant les noms de tous les commis et employés du département des Impressions publiques et de la Papeterie, conformément au tableau ci-dessous, ainsi que la date de leur nomination respective et les traitements ou salaires qu'ils touchent:

- (a) personnel de l'Imprimeur du Roi, y compris le service des annonces;
- (b) département des impressions;
 - (1) commis;
 - (2) correcteurs d'épreuves;
 - (3) employés à la composition—monotype, linotype, travaux de commande et travaux parlementaires;
 - (4) pressiers—impression à plat et presse à cylindre;
 - (5) employés à la reliure—livres et brochures;
 - (6) employés au stéréotypage;

- (7) employés à la gravure des cartes;
- (8) employés à tous autres travaux;
- (c) département des impressions extérieures;
- (d) comptables;
- (e) département de la papeterie;
- (f) département de la distribution;
- (g) machinistes;
- (h) employés à la *Gazette du Canada*;
- (i) gardien;
- (j) tout autre département.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

L'ordre du jour appelant la discussion en comité général du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à plus tard au cours de la séance.

L'ordre du jour appelant la discussion en comité général du bill (13), intitulé: "Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement", ayant été lu il a été

Ordonné, qu'il soit remis à plus tard au cours de la séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill C, intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Zang" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright" a été sur division lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (57) intitulé: "Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (39) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Sauvages".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McLean a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (63) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Smith a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (55) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Taylor (Leeds) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes", ayant été lu,

L'honorable Lynch-Staunton a proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion du brigadier général, l'honorable M. Mason, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies", a été lu la deuxième fois, et

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en comité général mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (21) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pénitenciers", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (45) intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

No 2.

Par l'honorable M. Cloran :

30 avril—Qu'il proposera d'ajouter l'article suivant au bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes":

"Que toute femme mariée, et que toute veuve, demeurant en Canada et étant sujette britannique, ait droit cumulatif de voter à toute élection fédérale, comme suit:

1. Toute femme mariée ou veuve a droit de voter pour elle-même;
2. Toute femme mariée ou veuve a droit de déposer au scrutin un bulletin pour chacun de ses enfants vivants et âgés de moins de vingt et un ans".

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 3 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

1er mai—(1) Le gouvernement sait-il que des marins du service côtier et du service de haute mer sont recrutés en vertu de la Loi du Service Militaire, ce qui cause des vides dans l'effectif des navires devant quitter les ports de la Colombie-Britannique?

(2) Le gouvernement possède-t-il quelque rapport sur le nombre d'officiers brevetés et de marins qui ont été ainsi recrutés?

(3) Le gouvernement va-t-il sans délai ordonner l'instruction d'une enquête et interdire à l'avenir la conscription des marins?

(4) Le gouvernement sait-il que le gouvernement des Etats-Unis offre des avantages particuliers aux hommes qui veulent se qualifier comme marins pour la manœuvre des navires quittant les ports des Etats-Unis?

No 2.

Par l'honorable M. Schaffner :

1er mai—(1) Combien a coûté en moyenne par mois l'œuvre accomplie par la Commission des hôpitaux militaires, qu'a remplacée la Commission des Soldats invalides, dans le district militaire No 10, durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1917, et de janvier, février et mars 1918?

(2) Combien de soldats en moyenne, ont été soignés durant chacun de ces six mois?

(3) Combien de bâtiments la dite Commission utilise-t-elle dans ce district No 10, et où sont-ils situés?

MOTION.

Pour vendredi, 3 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David :

1er mai—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour que soit produit une copie du résumé de la cause faite par le juge dans le procès intenté à Charles Desjardins et autres, sous l'accusation d'avoir incité certains individus à commettre des actes criminels.

Pour lundi, 6 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 2 mai 1918.

No 1.

1er mai—Troisième lecture du bill 57, intitulé: “Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

1er mai—Troisième lecture du bill 64, intitulé: “Loi modifiant la Loi des Sauvages”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

1er mai—Troisième lecture du bill 63, intitulé: “Loi modifiant la Loi des Pêcheries, 1914”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

1er mai—Troisième lecture du bill 55, intitulé: “Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

1er mai—Troisième lecture du bill 7, intitulé: “Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*”.—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 6.

1er mai—Troisième lecture du bill 23, intitulé: “Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*”.—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 7.

1er mai—Discussion en comité du bill 3, intitulé: “Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

1er mai—Discussion en comité du bill 13, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

1er mai—Discussion en comité du bill 66, intitulé: “Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 10.

1er mai—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill D, intitulé: “Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 11.

30 avril—Deuxième lecture du bill I, intitulé: “Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*”.—(L'honorable M. Mulholland).—A.F.

No 12.

30 avril—Deuxième lecture du bill J, intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales".—(L'honorable M. Bradbury).—A.F.

No 13.

30 avril—Deuxième lecture du bill 24, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne".—(L'honorable M. Belcourt).—A.F.

No 14.

30 avril—Deuxième lecture du bill 36, intitulé: "Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*".—(L'honorable M. Belcourt).—A.F.

No 15.

30 avril—Deuxième lecture du bill 44, intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*".—(L'honorable M. Watson).—A.F.

No 16.

30 avril—Deuxième lecture du bill 46, intitulé: "Loi concernant la *United Grain Growers', Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*".—(L'honorable M. Ross, Moosejaw).—A.F.

No 17.

30 avril—Deuxième lecture du bill 47, intitulé: "Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*".—(L'honorable M. Shatford).—A.F.

No 18.

1er mai—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Débats du Sénat.—(L'honorable M. Dennis).

No 19.

30 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville: Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.—(L'honorable M. Dandurand).

No 20.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour vendredi, 3 mai 1918.

No 1.

1er mai—Troisième lecture du bill F, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick E. Zang".—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 2.

1er mai—Troisième lecture du bill G, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright".—(L'honorable M. Foster).

No 3.

30 avril—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edward David Hill, ainsi que des témoignages rendu devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

30 avril—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ida Sophia Wardell, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 5.

30 avril—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Francis Newman, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 6.

30 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

1er mai—Discussion en comité du bill 20, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

1er mai—Discussion en comité du bill 65, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

1er mai—Deuxième lecture du bill K, intitulé: "Loi pour faire droit à William L. Walpole".—(L'honorable M. Gordon).—A.F.

No 10.

1er mai—Deuxième lecture du bill L, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop".—(L'honorable M. Mitchell).—A.F.

No 11.

1er mai—Deuxième lecture du bill N, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner".—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 12.

1er mai—Deuxième lecture du bill 21, intitulé: "Loi modifiant la Loi des pénitenciers".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 13.

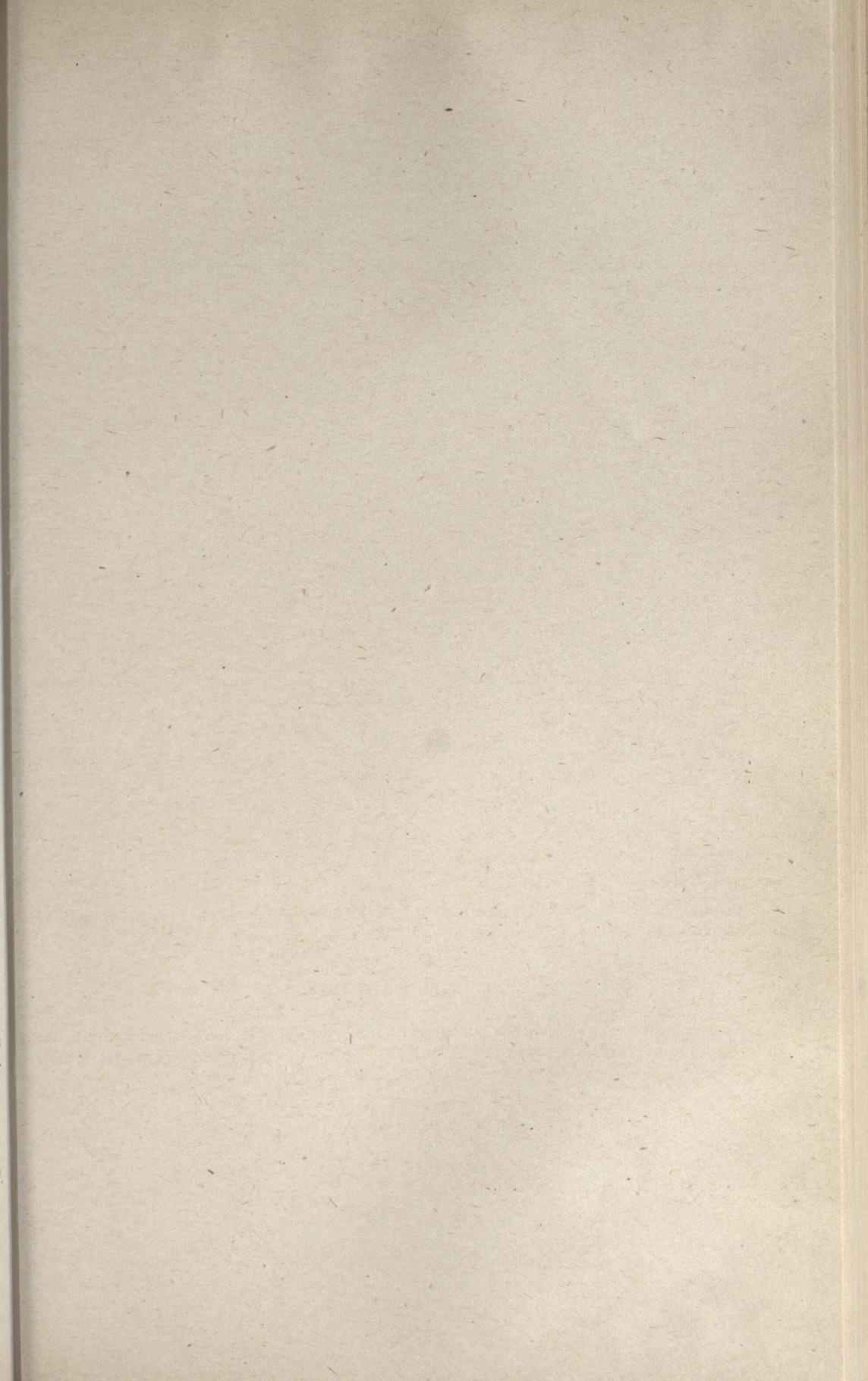
1er mai—Deuxième lecture du bill 45, intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*".—(L'honorable M. Gordon).—A.F.

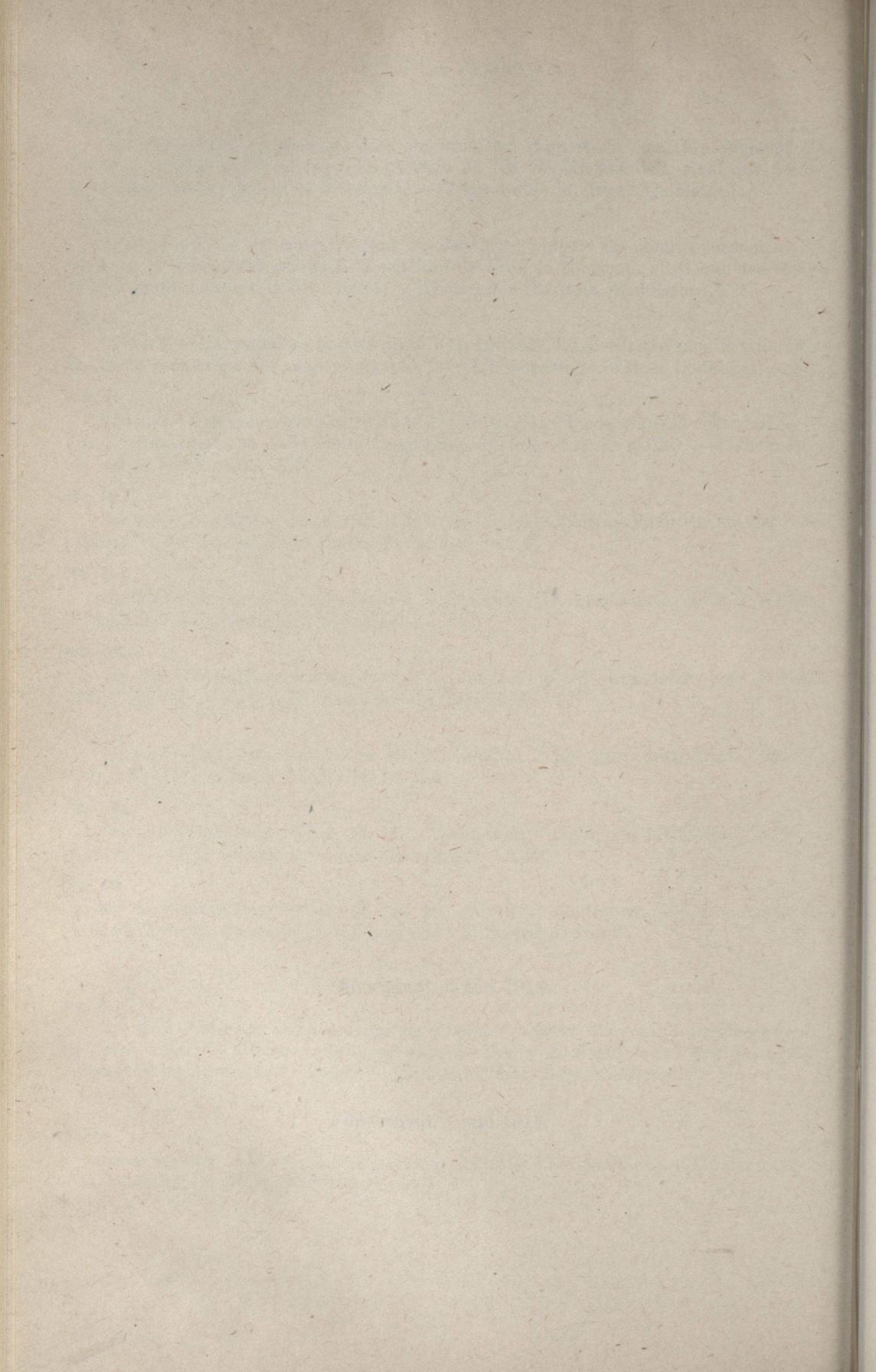
Pour lundi, 6 mai 1918.**No 1.**

1er mai—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Henry E. Saxby, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross Middleton).

Pour mardi, 7 mai 1918.**No 1.**

1er mai—Discussion en comité du bill C, intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.





N^o 23.

1^{re} Session, 13^e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mercredi, 1^{er} mai 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

ОТТЛВВВ

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 24.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 2 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Beaubien,	Douglas,	McLennan,	Sharpe,
Béique,	Edwards,	McMeans,	Shatford,
Belcourt,	Farrell,	Michener,	Smith,
Bennett,	Fisher,	Milne,	Talbot,
Blain,	Forget,	Mitchell,	Tanner,
Bostock,	Foster,	Mulholland,	Taylor
Bourque,	Girroit,	Murphy,	(Leeds),
Bradbury,	Harmer,	Planta,	Taylor
Choquette,	King,	Poirier,	(New-Westminster),
Cloran,	Laird,	Power,	Tessier,
Crosby,	Lavergne,	Pringle,	Thibaudeau,
Curry,	L'Espérance,	Prowse,	Thompson,
Dandurand,	Loughheed	Richardson,	Thorne,
Daniel,	(Sir James),	Robertson,	Todd,
David,	Lynch-Staunton,	Roche,	Watson,
Dennis,	Macdonnell,	Ross	Webster,
Dessaulles,	Mason	(Middleton),	White,
De Veber,	(Brig.-gén.),	Ross	Willoughby,
Domville	McCall,	(Moosejaw),	Yeo.
(Lt.-col.),			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été lue et reçue:—

De la *Dynamic Balancing Machine Company*, de la cité de Philadelphie, dans l'Etat de Pennsylvanie l'un des Etats-Unis d'Amérique; demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des Brevets à rescinder les pétitions de la dite compagnie et à rendre des ordonnances pour les brevets au lieu d'être subordonné aux conditions énoncées dans l'alinéa (a) de l'article 38 de la loi des Brevets soient subordonnés aux conditions des alinéas (a), (b), (c) et (d) de l'article 44 de la dite loi.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Ontario Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (6) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé: "Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son onzième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MARDI, 30 avril 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement à la pétition de Walter Starkey, du village de Star City, Saskatchewan, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Elizabeth Starkey, du dit village.

Votre comité recommande de permettre au pétitionnaire de retirer sa pétition parcequ'il a fait la demande.

Votre comité recommande en plus de lui remettre les honoraires qu'il a versés.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son douzième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MERCREDI, 1er mai 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement à la pétition de Charles Kenneth Graham, de la cité de Hull, dans le canton de Hull, comté de Wright, dans la province de Québec, avocat, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Margaret Catherine Jane Rose Graham, de la cité d'Ottawa, Ontario, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande de ne pas adopter de bill de divorce demandé par la pétition, parceque l'accusation contenue dans le septième paragraphe de la dite pétition n'a pas été prouvée.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat le rapport de la neuvième assemblée annuelle de la Commission de Conservation, Canada, 27-28, novembre 1917.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Belcourt a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou frères prêcheurs au Canada".

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23f et 24a soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il a été

Résolu que cette Chambre est d'opinion que le gouvernement devrait sans tarder prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'extraction du pétrole et la production du sulfate d'ammonium, et encourager dans toute la mesure possible l'établissement permanent de cette industrie au Canada, de façon à conserver au sein du pays, autant que possible, les avantages économiques qui découlent de cette exploitation.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de Placement", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Sauvages", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pêcheries", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes".

Le titre est lu et l'étude en est remise,

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Le premier article est lu et il est proposé de modifier le paragraphe (1) comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Après "féminin" insérer "non mariée".

La question de concours étant posée sur l'adoption du dit amendement il est perdu sur division.

Il est proposé de modifier l'alinéa (b) en remplaçant le mot "trente" par le mot "trente-et-un".

Perdu sur division.

Le dit paragraphe (1) avec ses alinéas (a), (b) et (c) est adopté sans amendement.
Le paragraphe (2) et les alinéas (a) et (b) sont lus et adoptés.

L'alinéa (c) est lu et il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, ligne 23.—Après “mariage” insérer “et il est capable de lire en anglais ou en français les articles de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867”.

Le dit amendement est perdu sur division.

Il est encore proposé de modifier le dit alinéa (c) comme suit:—

Page 1, lignes 26 et 27—Retrancher “sauf suivant que dans le second cas par mariage”.

Le dit amendement est retiré avec la permission du comité.

Il est encore proposé de modifier le paragraphe (2) de l'article (1) en le proviso suivant à la fin de l'alinéa (c) avant le mot “ou”

“Toutefois, l'épouse d'un aubain naturalisé sujet britannique né en pays ennemi et naturalisé après le 31^{me} jour de mars 1902, n'aura droit de voter que si elle est par naissance sujette de Sa Majesté ou d'un pays allié de Sa Majesté dans la guerre actuelle”.

Le dit amendement a été déclaré perdu sur division.

L'alinéa (c) est alors adopté sans amendement.

L'alinéa (d) est lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 14.—Retrancher le mot “alinéa” et insérer “article”.

Le dit alinéa tel qu'amendé est adopté.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme paragraphe (3) de l'article 2.

“(3) Pour les fins de la présente loi, “naturalisé” et “naturalisation” doivent être interprétés comme “naturalisé ou naturalisation sous l'empire de la *Loi de naturalisation, 1914*”.

Le dit amendement est déclaré perdu.

Les articles (2) et (3) sont lus et adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Que'que temps après, le Sénat a repris sa séance, et le brigadier général l'honorable M. Mason a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 24d soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit amendement a été agréé.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 3 mai 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 3 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Murphy :

29 avril—Qu'il demandera au gouvernement :

(1) le nom, le grade, les fonctions particulières et le traitement des officiers que le ministère de la Milice a employés à l'Île du Prince-Edouard au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918 ;

(2) combien de ces officiers ont fait du service en France, et combien de temps ils ont été en activité de service au front ;

(3) si le gouvernement a l'intention de remplacer les civils, ou les soldats qui n'ont pas fait de service au front, par des soldats de retour du front et qui possèdent les aptitudes voulues ; sinon, quelles raisons a-t-il pour ne pas le faire ?

(4) les noms des officiers employés dans le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et d'autres départements de la Milice, qui n'ont pas fait de service au front ?

(5) si le gouvernement a l'intention d'employer dans ces divers départements des soldats de retour du front ? Si non, les raisons qu'il a de ne pas le faire ?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock :

1er mai—(1) Le gouvernement sait-il que des marins du service côtier et du service de haute mer sont recrutés en vertu de la Loi du Service Militaire, ce qui cause des vides dans l'effectif des navires devant quitter les ports de la Colombie-Britannique ?

(2) Le gouvernement possède-t-il quelque rapport sur le nombre d'officiers brevetés et de marins qui ont été ainsi recrutés ?

(3) Le gouvernement va-t-il sans délai ordonner l'instruction d'une enquête et interdire à l'avenir la conscription des marins ?

(4) Le gouvernement sait-il que le gouvernement des Etats-Unis offre des avantages particuliers aux hommes qui veulent se qualifier comme marins pour la manœuvre des navires quittant les ports des Etats-Unis ?

No 3.

Par l'honorable M. Schaffner :

1er mai—(1) Combien a coûté en moyenne par mois l'œuvre accomplie par la Commission des hôpitaux militaires, qu'a remplacée la Commission des Soldats invalides, dans le district militaire No 10, durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1917, et de janvier, février et mars 1918 ?

- (2) Combien de soldats en moyenne, ont été soignés durant chacun de ces six mois?
 (3) Combien de bâtiments la dite Commission utilise-t-elle dans ce district No 10, et où sont-ils situés?

MOTIONS.

Pour vendredi, 3 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David:

1er mai—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour que soit produit une copie du résumé de la cause faite par le juge dans le procès intenté à Charles Desjardins et autres, sous l'accusation d'avoir incité certains individus à commettre des actes criminels.

No 2.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G.:

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

No 3.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G.:

2 mai—Que, à partir du 3 courant inclusivement, jusqu'à la fin de la session, les règles 23f, 24a, b, d, e et h, 63, 119, 129, 130 et 131 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent à la législation publique ou privée.

No 4.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G.:

2 mai—Que durant le reste de la session, les matières de l'ordre du jour soient présentées immédiatement après l'introduction des avis d'interpellation et des motions; et que la règle 24a, ainsi que les alinéas 5 et 6 de la règle 19 soient suspendus en ce qu'ils s'appliquent à ces matières.

No 5.

Par l'honorable M. Cloran:

30 avril—Qu'il proposera lors de la troisième lecture du bill 3, intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes" d'ajouter l'article suivant:

"Que toute femme mariée, et que toute veuve, demeurant en Canada et étant sujette britannique, ait droit cumulatif de voter à toute élection fédérale, comme suit:

1. Toute femme mariée ou veuve a droit de voter pour elle-même;
2. Toute femme mariée ou veuve a droit de déposer au scrutin un bulletin pour chacun de ses enfants vivants et âgés de moins de vingt et un ans".

Pour lundi, 6 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 3.

Par l'honorable M. Tessier :

2 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour lui demander la production des observations qui ont été faites au gouvernement au sujet de la prétendue distraction des deux tiers du commerce de nos grains de l'ouest, à Buffalo, New-York et autres ports de mer des Etats-Unis, pour l'exportation; et un rapport des mesures prises par le gouvernement pour rendre ce trafic aux ports de mer canadiens.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 3 mai 1918.

No 1.

1er mai—Troisième lecture du bill F, intitulé: “Loi pour faire droit à Frederick E. Zang”.—(L'honorable M. Taylor).—A.F.

No 2.

1er mai—Troisième lecture du bill G, intitulé: “Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright”.—(L'honorable M. Foster).

No 3.

2 mai—Troisième lecture du bill 6, intitulé: “Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*”.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 4.

2 mai—Troisième lecture du bill 34, intitulé: “Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*”.—(L'honorable M. Bradbury).—A.F.

No 5.

2 mai—Troisième lecture du bill 10, intitulé: “Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*”.—(L'honorable M. Bostock).—A.F.

No 6.

1er mai—Troisième lecture du bill 3, intitulé: “Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes” tel qu'amendé.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

1er mai—Discussion en comité du bill 13, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

1er mai—Discussion en comité du bill 66, intitulé: “Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

1er mai—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill D, intitulé: “Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 10.

30 avril—Deuxième lecture du bill I, intitulé: “Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*”.—(L'honorable M. Mulholland).—A.F.

No 11.

30 avril—Deuxième lecture du bill J, intitulé: “Loi modifiant la Loi des élections fédérales”.—(L'honorable M. Bradbury).—A.F.

No 12.

30 avril—Deuxième lecture du bill 24, intitulé: “Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne”.—(L’honorable M. Belcourt).—A.F.

No 13.

30 avril—Deuxième lecture du bill 36, intitulé: “Loi concernant l’*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*”.—(L’honorable M. Belcourt).—A.F.

No 14.

30 avril—Deuxième lecture du bill 44, intitulé: “Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*”.—(L’honorable M. Watson).—A.F.

No 15.

30 avril—Deuxième lecture du bill 46, intitulé: “Loi concernant la *United Grain Growers’, Limited*, ci-devant *The Grain Growers’ Grain Company, Limited*”.—(L’honorable M. Ross, Moosejaw).—A.F.

No 16.

30 avril—Deuxième lecture du bill 47, intitulé: “Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*”.—(L’honorable M. Shatford).—A.F.

No 17.

1er mai—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Débats du Sénat.—(L’honorable M. Dennis).

No 18.

30 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l’honorable M. Domville: Qu’il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d’essence et d’huile de pétrole (gallons, prix d’achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l’exercice courant jusqu’à date.—(L’honorable M. Dandurand).

No 19.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l’honorable M. McLennan: Qu’il attirera l’attention du Sénat sur l’encouragement au Canada d’une industrie permanente de construction de navires, et qu’il demandera au gouvernement si, avant d’adopter un semblable programme, il s’enquerra des résultats qu’a eus dans d’autres pays l’aide donnée à la construction de navires”.—(L’honorable M. Crosby).

No 20.

30 avril—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edward David Hill, ainsi que des témoignages rendu devant le dit comité.—(L’honorable M. Ross, Middleton).

No 21.

30 avril—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ida Sophia Wardell, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L’honorable M. Ross, Middleton).

No 22.

30 avril—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Francis Newman, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L’honorable M. Ross, Middleton).

No 23.

30 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: “Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 24.

1er mai—Discussion en comité du bill 20, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 25.

1er mai—Discussion en comité du bill 65, intitulé: “Loi modifiant la Loi des compagnies”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 26.

1er mai—Deuxième lecture du bill K, intitulé: “Loi pour faire droit à William L. Walpole”.—(L’honorable M. Gordon).—A.F.

No 27.

1er mai—Deuxième lecture du bill L, intitulé: “Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop”.—(L’honorable M. Mitchell).—A.F.

No 28.

1er mai—Deuxième lecture du bill M, intitulé: “Loi pour faire droit à Martin Hafner”.—(L’honorable M. Talbot).—A.F.

No 29.

1er mai—Deuxième lecture du bill 21, intitulé: “Loi modifiant la Loi des pénitenciers”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 30.

1er mai—Deuxième lecture du bill 45, intitulé: “Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*”.—(L’honorable M. Gordon).—A.F.

No 31.

2 mai—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyée la pétition de Walter Starkey, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L’honorable M. Ross, Middleton).

Pour lundi, 6 mai 1918.**No 1.**

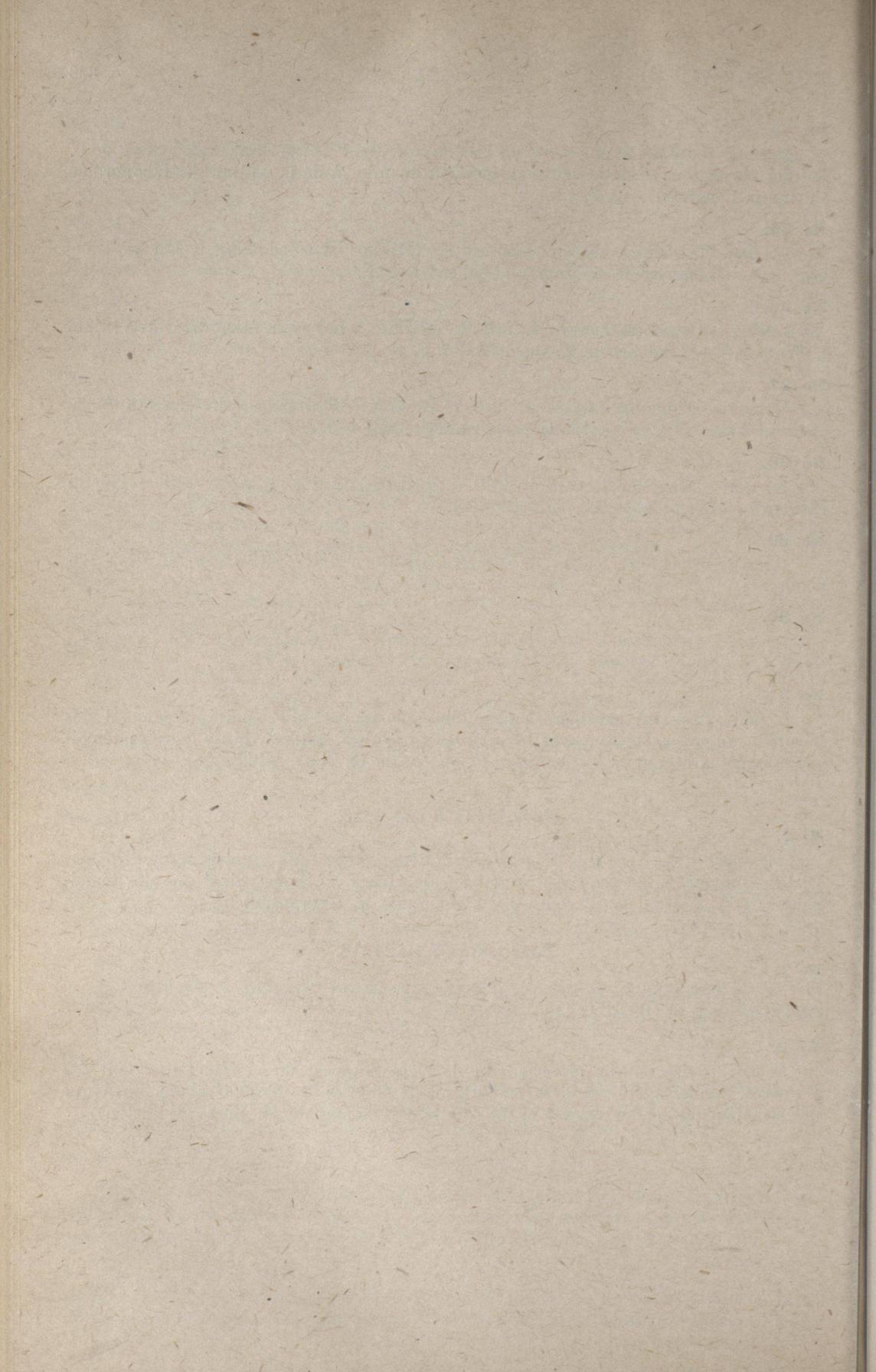
1er mai—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyée la pétition de Henry E. Saxby, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L’honorable M. Ross Middleton).

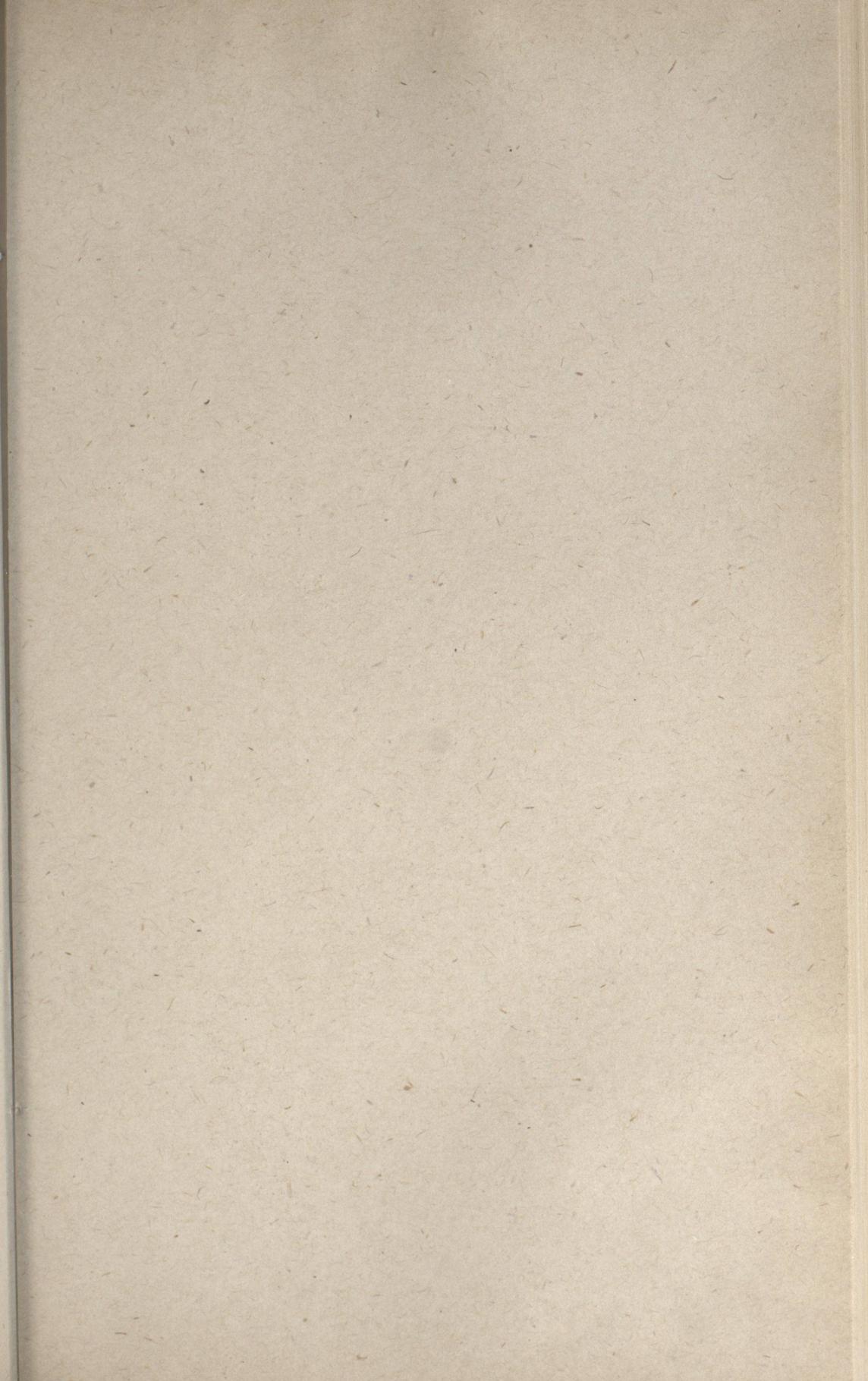
Pour mardi, 7 mai 1918.**No 1.**

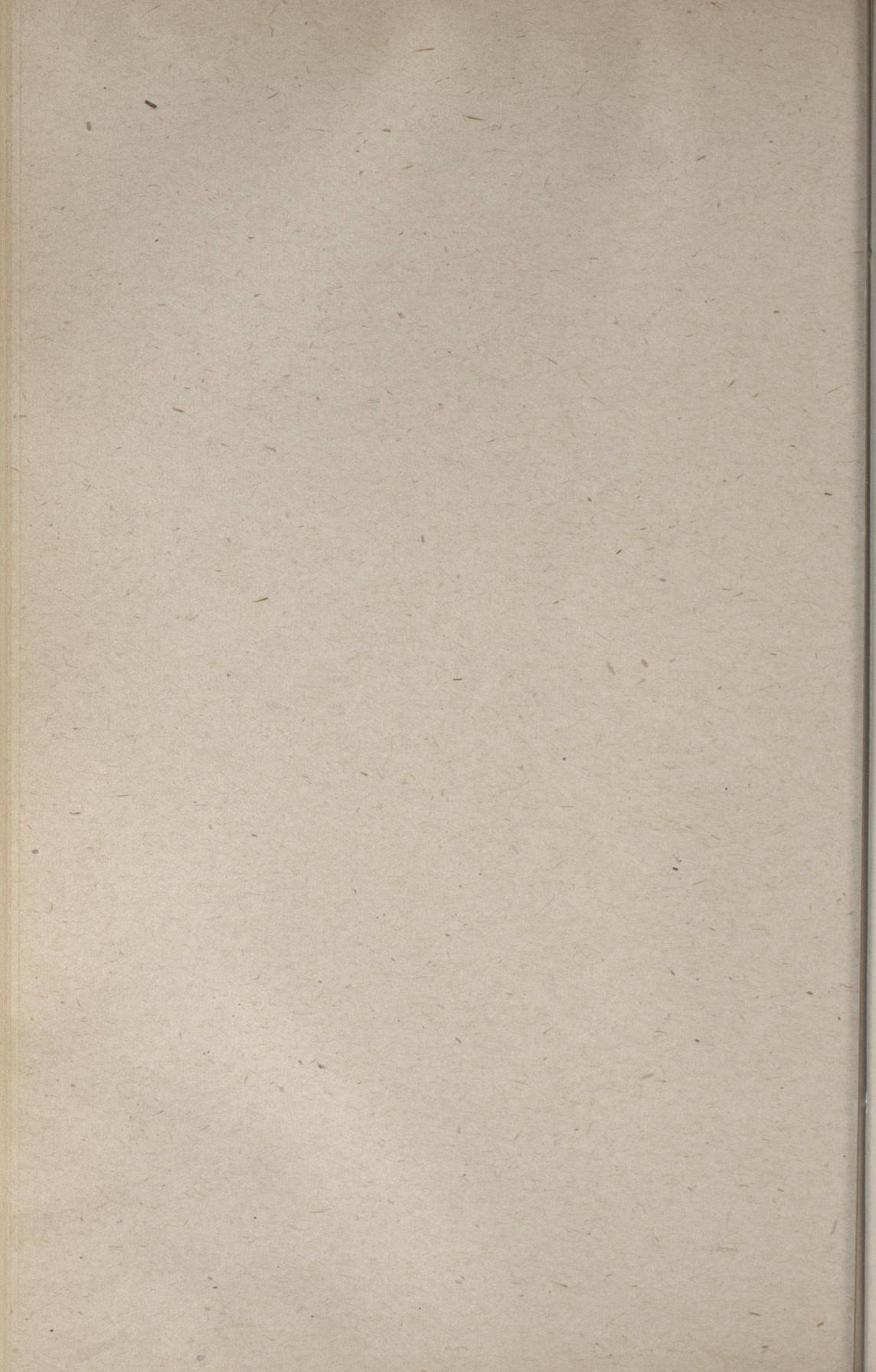
1er mai—Discussion en comité du bill C, intitulé: “Loi modifiant la Loi des juges”.—(L’honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

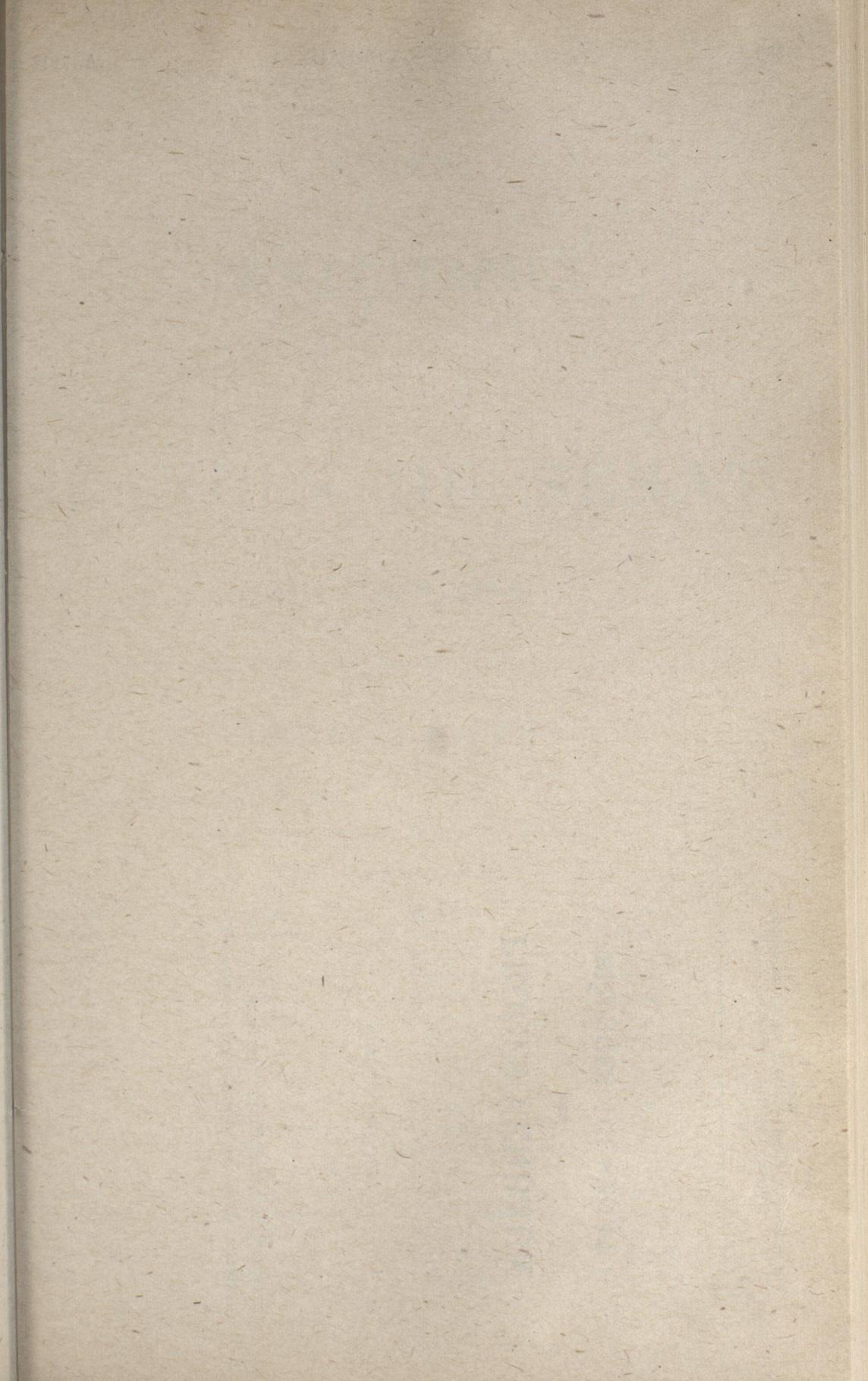
No 2.

2 mai—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Kenneth Graham, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L’honorable M. Ross, Middleton).









No 24.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

*Jeu*di, 2 mai, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 25.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 3 mai 1918.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Douglas,	Michener,	Sharpe,
Belcourt,	Edwards,	Milne,	Shatford,
Bennett,	Farrell,	Mitchell,	Smith,
Blain,	Fisher,	Mulholland,	Talbot,
Bostock,	Forget,	Murphy,	Tanner,
Bourque,	Girroit,	Planta,	Taylor
Bradbury,	Harmer,	Poirier,	(Leeds),
Choquette,	King,	Power,	Taylor
Cloran,	Laird,	Pringle,	(New-Westminster),
Crosby,	Lavergne,	Prowse,	Tessier,
Curry,	L'Espérance,	Richardson,	Thompson,
Dandurand,	Lougheed	Robertson,	Thorne,
Daniel,	(Sir James),	Roche,	Todd,
Denis,	Lynch-Staunton,	Ross	Watson,
De Veber,	Macdonell,	(Middleton),	Webster,
Domvile	McCall,	Ross	White,
(Lt.-col.),	McLean,	(Moosejaw),	Willoughby,
Donnelly,	McMeans,	Schaffner,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Bostock du comité permanent des ordres permanents, a présenté son septième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70
VENDREDI, 3 mai 1918.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De la *United Grain Growers Company*, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa charte.

De la *Dynamic Balancing Machine Company*, de la cité de Philadelphie, Etat de Pennsylvania, E.-U., demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à recevoir ses pétitions et à rendre des ordonnances pour que ses brevets au lieu d'être subordonnés aux conditions énoncées dans l'alinéa (a) de l'article 38 de la Loi des Brevets soient subordonnés aux conditions des alinéas (a), (b), (c) et (d) de l'article 44 de la dite loi.

De Peter Veregin et autre, de Veregin, Saskatchewan, demandant une charte sous le nom de *Christian Community of Universal Brotherhood*".

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Bostock du comité permanent des ordres permanents a présenté son huitième rapport.

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70
VENDREDI, 3 mai 1918.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés qui est expiré depuis le 30 avril soit prolongé au 14 mai courant.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés qui expire le 7 mai courant soit prolongé au 21 mai 1918.

Que le délai fixé pour recevoir les rapports d'un comité permanent ou d'un comité spécial sur un bill privé qui expire le 21 mai soit prolongé au 28 mai 1918.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 24h soient suspendues relativement au dit rapport.
Le dit rapport a alors été adopté.

Sur motion de l'honorable sir James Loughheed, il a été

Ordonné, que à partir du 3 courant inclusivement, jusqu'à la fin de la session, les règles 23f, 24a, b, d, et h, 63, 119, 129, 130 et 131 soient suspendues en tant qu'elles s'appliquent à la législation publique ou privée.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, il a été

Ordonné, que durant le reste de la session, les matières de l'ordre du jour soient présentées immédiatement après l'introduction des avis d'interpellation et des motions; et que la règle 24a, ainsi que les alinéas 5 et 6 de la règle 19 soient suspendus en ce qu'ils s'appliquent à ces matières.

L'honorable M. Watson, a présenté au Sénat un bill (O) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Christian Community of Universal Brotherhood*".

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick E. Zang", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (6) intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable sir James Loughheed a proposé.

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, l'honorable M. Bostock a proposé en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit inséré à la fin de la motion: "mais qu'il soit modifié de nouveau en y ajoutant l'article 4 suivant: Cette loi ne sera mise en force en aucune province, à moins et avant que les femmes aient obtenu des législatures provinciales le droit de voter aux élections de ces provinces".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement.

Elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale.

L'honorable M. Power a proposé en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion "mais qu'il soit modifié en retranchant le proviso de l'alinéa (c) du premier paragraphe du premier article.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs.

Belcourt,	Daniel,	Farrell,	Richardson,
Bostock,	De Veber,	Forget,	Roche,
Cloran,	Edwards,	Power,	Thompson,
			Watson.—13

NON CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bennett,	Harmer,	Michener,	Taylor (Leeds),
Blain,	King,	Milne,	Taylor
Bolduc (l'Orateur),	Loughheed	Mulholland,	(New-Westminster),
Bradbury,	(sir James),	Murphy,	Thorne,
Crosby,	Lynch-Staunton,	Robertson,	Todd,
Curry,	Macdonell,	Sharpe,	Webster,
Dennis,	McCall,	Smith,	White,
Donnelly,	McLean,	Talbot,	Willoughby.—33
Girroir,	McMeans,	Tanner,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à a Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (13) intitulé: "Loi portant modification de la loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Crosby a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (66) intitulé: "Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Belcourt a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill D, intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (I) intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: "Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Loi concernant la *United Grain Growers', Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. McLennan:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à construction de navires" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edward David Rill, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ida Sophia Wardell, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Francis Newman, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Edward David Hill, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

L'ordre du jour appelant la discussion en comité général du bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (20) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général pour prendre en considération le bill (65) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à William L. Walpole" a été sur division lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner" a été, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné, sur division, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pénitenciers" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*" a été lu la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le onzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Walter Starkey, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 6 mai 1918.

Présentation des requêtes. Lecture des requêtes.
Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 6 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Murphy :

29 avril—Qu'il demandera au gouvernement :

(1) le nom, le grade, les fonctions particulières et le traitement des officiers que le ministère de la Milice a employés à l'Île du Prince-Édouard au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918;

(2) combien de ces officiers ont fait du service en France, et combien de temps ils ont été en activité de service au front;

(3) si le gouvernement a l'intention de remplacer les civils, ou les soldats qui n'ont pas fait de service au front, par des soldats de retour du front et qui possèdent les aptitudes voulues; sinon, quelles raisons a-t-il pour ne pas le faire?

(4) les noms des officiers employés dans le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et d'autres départements de la Milice, qui n'ont pas fait de service au front?

(5) si le gouvernement a l'intention d'employer dans ces divers départements des soldats de retour du front? Si non, les raisons qu'il a de ne pas le faire?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock :

1er mai—(1) Le gouvernement sait-il que des marins du service côtier et du service de haute mer sont recrutés en vertu de la Loi du Service Militaire, ce qui cause des vides dans l'effectif des navires devant quitter les ports de la Colombie-Britannique?

(2) Le gouvernement possède-t-il quelque rapport sur le nombre d'officiers brevetés et de marins qui ont été ainsi recrutés?

(3) Le gouvernement va-t-il sans délai ordonner l'instruction d'une enquête et interdire à l'avenir la conscription des marins?

(4) Le gouvernement sait-il que le gouvernement des Etats-Unis offre des avantages particuliers aux hommes qui veulent se qualifier comme marins pour la manœuvre des navires quittant les ports des Etats-Unis?

No 3.

Par l'honorable M. Schaffner :

1er mai—(1) Combien a coûté en moyenne par mois l'œuvre accomplie par la Commission des hôpitaux militaires, qu'a remplacée la Commission des Soldats invalides, dans le district militaire No 10, durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1917, et de janvier, février et mars 1918?

(2) Combien de soldats en moyenne, ont été soignés durant chacun de ces six mois ?

(3) Combien de bâtiments la dite Commission utilise-t-elle dans ce district No 10, et où sont-ils situés ?

MOTIONS.

Pour lundi, 6 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David :

1er mai—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour que soit produit une copie du résumé de la cause faite par le juge dans le procès intenté à Charles Desjardins et autres, sous l'accusation d'avoir incité certains individus à commettre des actes criminels.

No 2.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

No 3.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 4.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 5.

Par l'honorable M. Tessier :

2 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour lui demander la production des observations qui ont été faites au gouvernement au sujet de la prétendue distraction des deux tiers du commerce de nos grains de l'ouest, à Buffalo, New-York et autres ports de mer des Etats-Unis, pour l'exportation; et un rapport des mesures prises par le gouvernement pour rendre ce trafic aux ports de mer canadiens.

No 6.

Par l'honorable M. Barnard :

3 mai—Que les honoraires que Charles Kenneth Graham a versés en présentant sa requête pour obtenir un divorce lui soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction, s'il en est.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 6 mai 1918.

No 1.

3 mai—Troisième lecture du bill 13, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

3 mai—Troisième lecture du bill 66, intitulé: "Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

1er mai—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Henry E. Saxby, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross Middleton).

No 4.

1er mai—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill D, intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 5.

3 mai—Deuxième lecture du bill J, intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales".—(L'honorable M. Bradbury).—A.F.

No 6.

3 mai—Discussion en comité du bill 20, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

3 mai—Discussion en comité du bill 21, intitulé: "Loi modifiant la Loi des pénitenciers".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

1er mai—Discussion en comité du bill 65, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

3 mai—Deuxième lecture du bill O, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Christian Community of Universal Brotherhood*".—(L'honorable M. Watson).

No 10.

30 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville: Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.—(L'honorable M. Dan'durand).

No 11.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour mardi, 7 mai 1918. .**No 1.**

3 mai—Troisième lecture du bill K, intitulé: "Loi pour faire droit à William L. Walpole".—(L'honorable M. Gordon).—A.F.

No 2.

3 mai—Troisième lecture du bill L, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop".—(L'honorable M. Mitchell).—A.F.

No 3.

3 mai—Troisième lecture du bill M, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner".—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 4.

1er mai—Discussion en comité du bill C, intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 5.

2 mai—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Kenneth Graham, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 6.

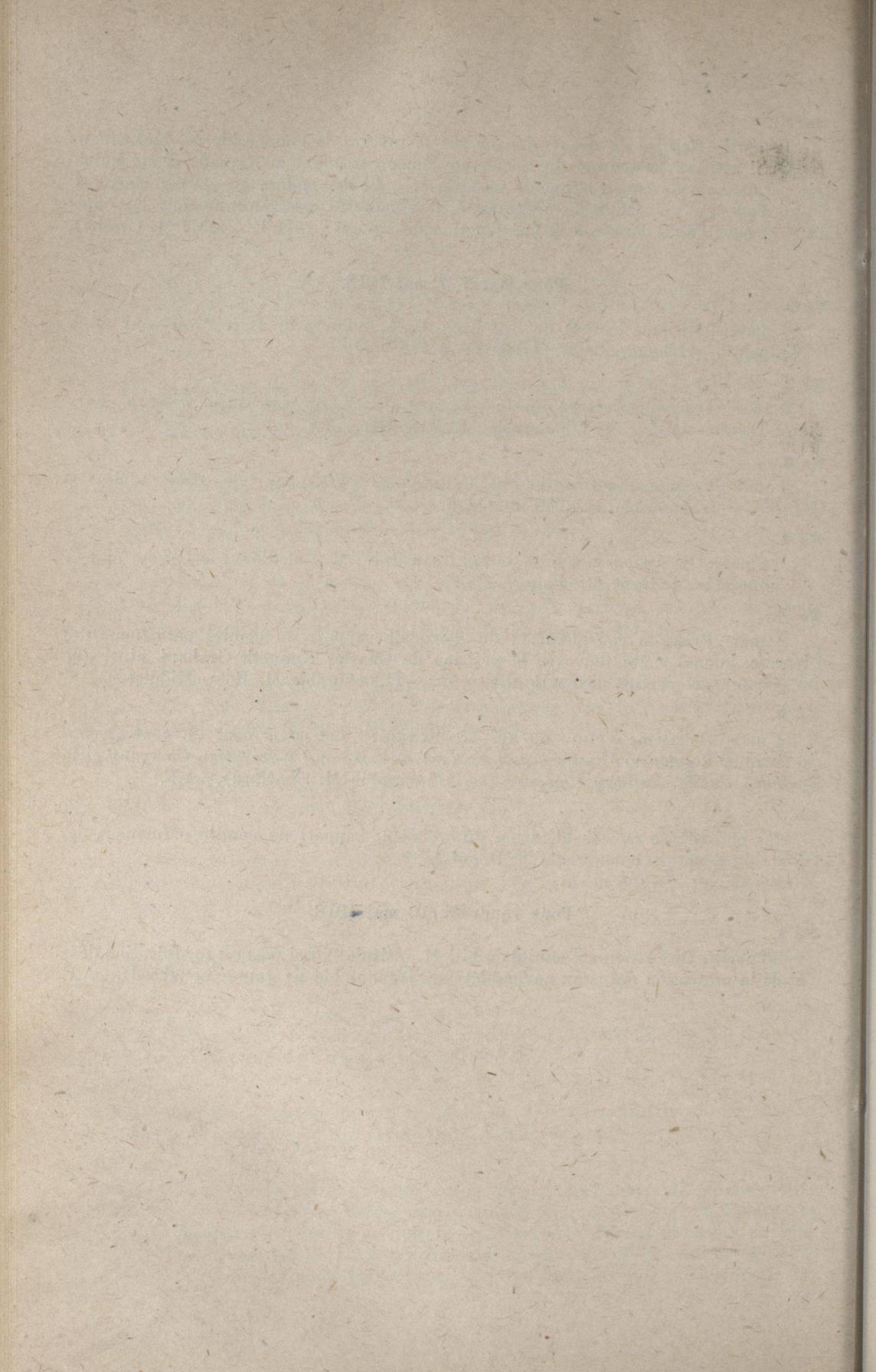
3 mai—Deuxième lecture du bill 47, intitulé: "Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*".—(L'honorable M. Shatford).—A.F.

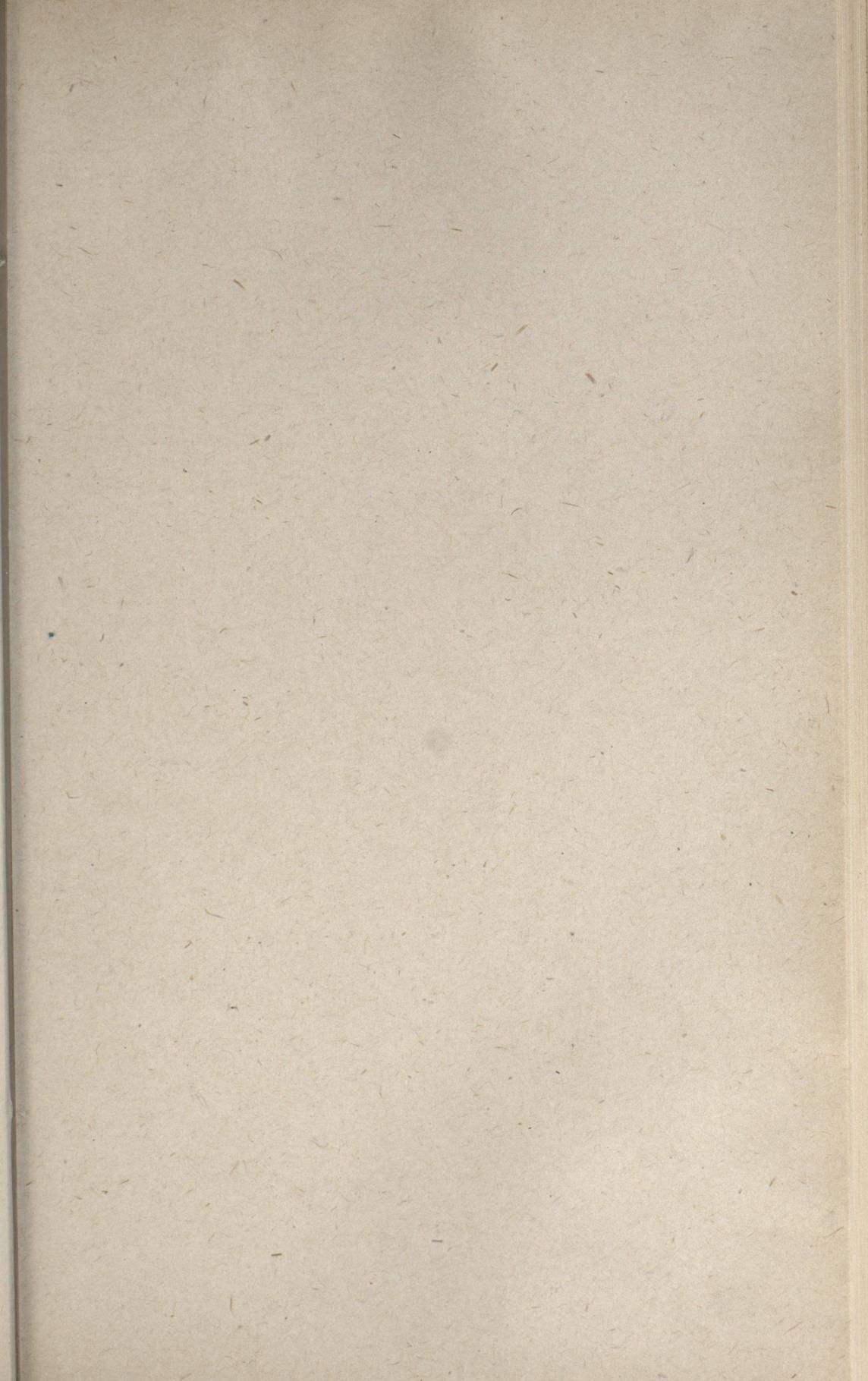
No 7.

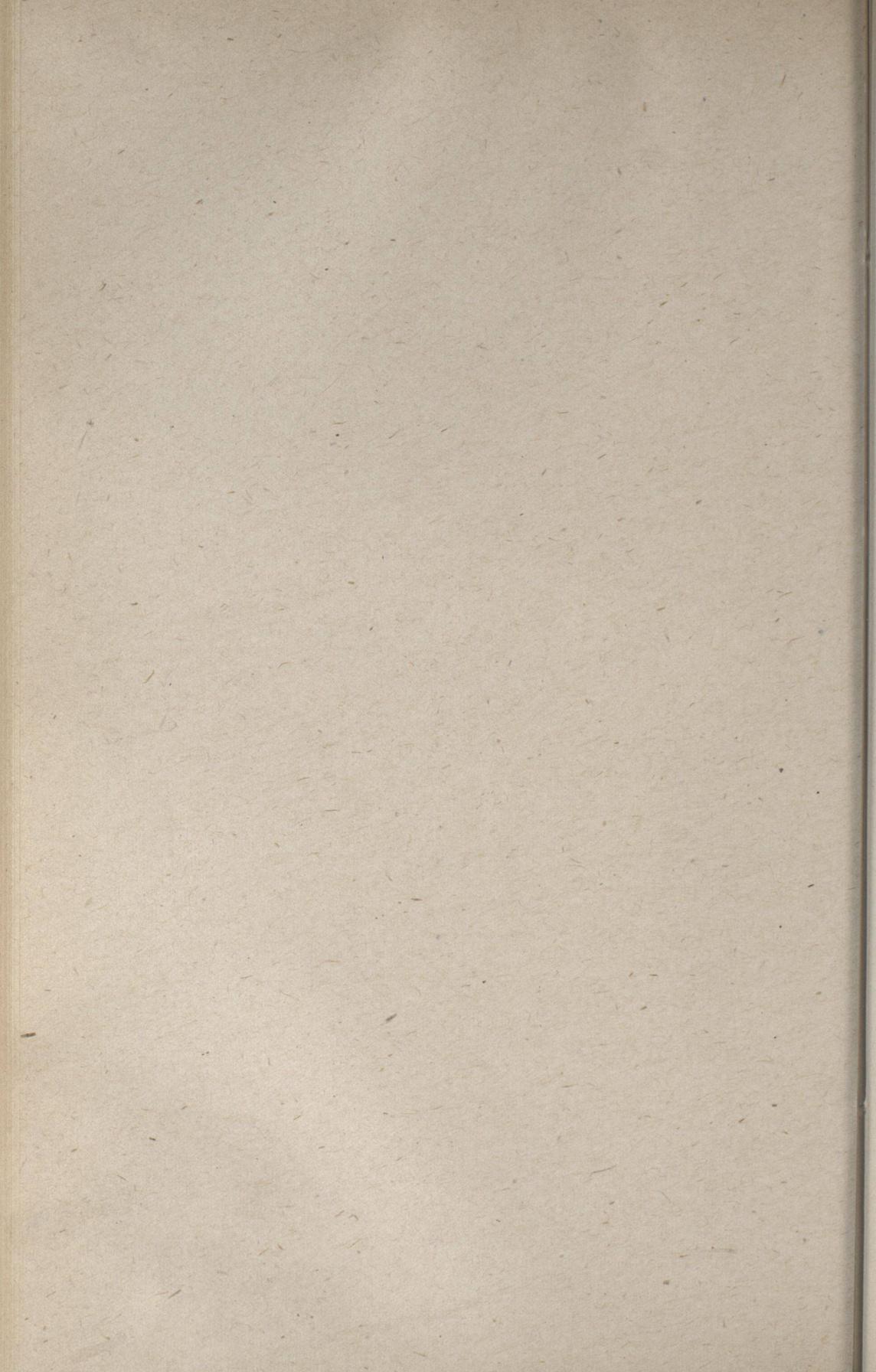
1er mai—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Débats du Sénat.—(L'honorable M. Dennis).

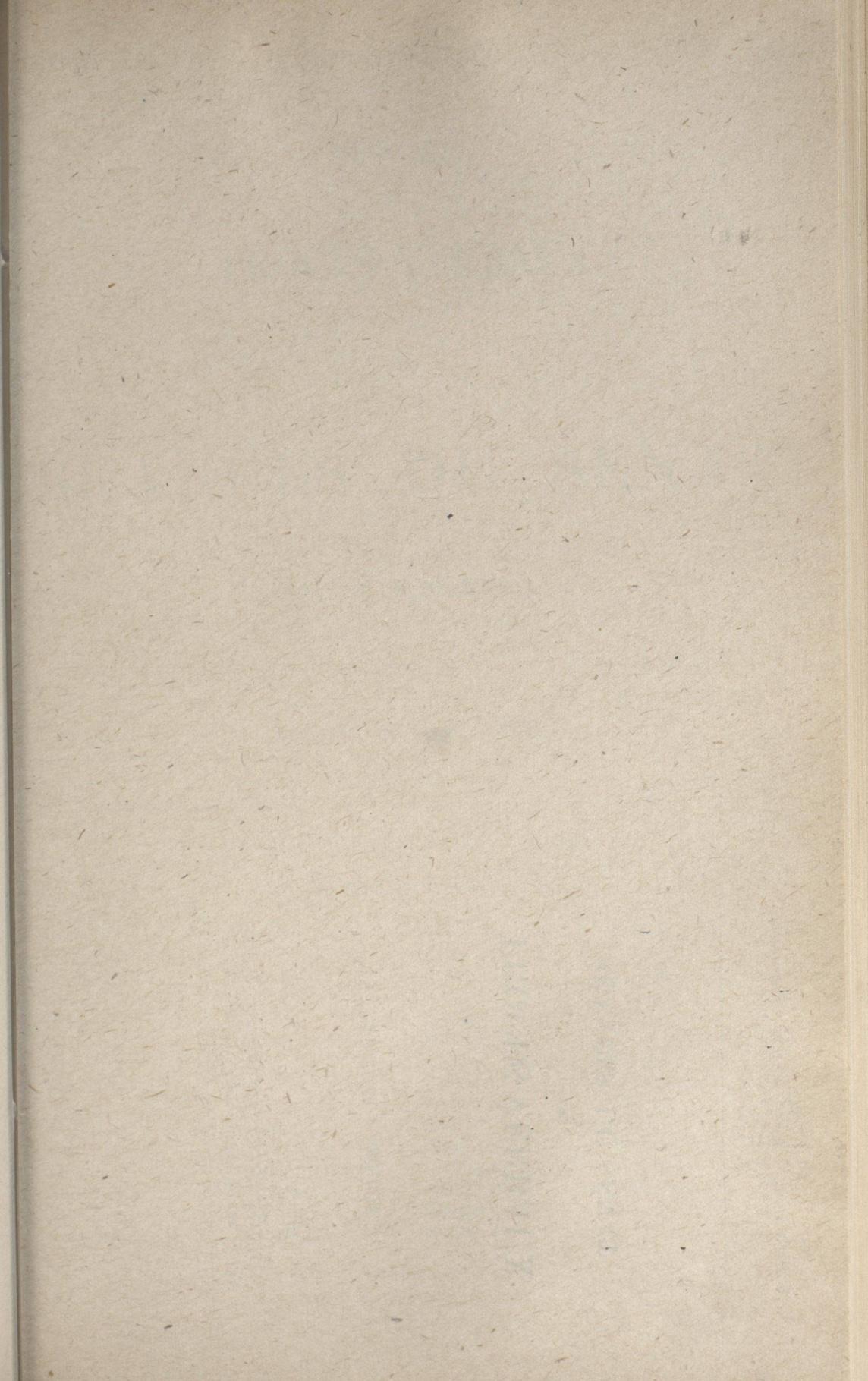
Pour vendredi, 10 mai 1918.**No 1.**

30 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.









No 25.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Vendredi, 3 mai, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. de L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 26.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 6 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McMeans,	Talbot,
Belcourt,	Fisher,	McSweeney,	Tanner,
Bennett,	Forget,	Michener,	Taylor
Blain,	Girroit,	Murphy,	(Leeds),
Bostock,	Gordon,	Planta,	Taylor
Bourque,	Harmer,	Poirier,	(New-Westminster),
Boyer,	King,	Power,	Tessier,
Bradbury,	Laird,	Prowse,	Thompson,
Crosby,	Lavergne,	Robertson,	Thorne,
Daniel,	Lougheed	Roche,	Todd,
David,	(Sir James),	Ross	Watson,
Dennis,	Lynch-Staunton,	(Middleton),	Webster,
De Veber,	Macdonell,	Schaffner,	Willoughby,
Douglas,	McCall,	Sharpe,	Yeo.
Edwards,	McLean,	Shatford,	

PRÈRES.

L'honorable M. Taylor (Leeds) a présenté au Sénat un bill (P) intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture demain.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies dans certains détails".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

L'honorable M. Laird a présenté au Sénat un bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à-Edward David Hill".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit lu la deuxième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Taylor (New-Westminster), pour l'honorable M. Barnard, il a été

Ordonné, que les honoraires que Charles Kenneth Graham a versés en présentant sa requête pour obtenir un divorce lui soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction, s'il en est.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Henry E. Saxby, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (J) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections fédérales", ayant été lu.

L'honorable M. Bradbury a proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Avec la permission du Sénat.

La dite motion a été retirée.

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la discussion en comité général du bill (20) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (21) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pénitenciers".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Laird a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (65) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".

(En comité.)

Le titre a été lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Page 1, ligne 7.—Insérer après "1917" ce qui suit: "L'article ci-dessous sera censé entrer en vigueur le douzième jour de septembre 1917, soit la date de l'adoption du dit chapitre vingt-cinq".

Le dit article, tel que modifié, est adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps, après, le Sénat a repris sa séance, et l'honorable M. Watson a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Le dit amendement a été agréé.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (O) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Christian Community of Universal Brotherhood*", a été lu la deuxième fois et Renvoyé au comité permanent des bills privés.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date, ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si,

avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra ds résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies *Fraser, Limited*", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (58) intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Blain a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

L'honorable M. Edwards a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry E. Saxby".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, sur division, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mercredi prochain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 7 mai 1918.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 7 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Murphy :

29 avril—Qu'il demandera au gouvernement :

(1) le nom, le grade, les fonctions particulières et le traitement des officiers que le ministère de la Milice a employés à l'Île du Prince-Edouard au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918;

(2) combien de ces officiers ont fait du service en France, et combien de temps ils ont été en activité de service au front;

(3) si le gouvernement a l'intention de remplacer les civils, ou les soldats qui n'ont pas fait de service au front, par des soldats de retour du front et qui possèdent les aptitudes voulues; sinon, quelles raisons a-t-il pour ne pas le faire?

(4) les noms des officiers employés dans le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et d'autres départements de la Milice, qui n'ont pas fait de service au front?

(5) si le gouvernement a l'intention d'employer dans ces divers départements des soldats de retour du front? Si non, les raisons qu'il a de ne pas le faire?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock :

1er mai—(1) Le gouvernement sait-il que des marins du service côtier et du service de haute mer sont recrutés en vertu de la Loi du Service Militaire, ce qui cause des vides dans l'effectif des navires devant quitter les ports de la Colombie-Britannique?

(2) Le gouvernement possède-t-il quelque rapport sur le nombre d'officiers brevetés et de marins qui ont été ainsi recrutés?

(3) Le gouvernement va-t-il sans délai ordonner l'instruction d'une enquête et interdire à l'avenir la conscription des marins?

(4) Le gouvernement sait-il que le gouvernement des Etats-Unis offre des avantages particuliers aux hommes qui veulent se qualifier comme marins pour la manœuvre des navires quittant les ports des Etats-Unis?

MOTIONS.

Pour mardi, 7 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David :

1er mai—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour que soit produit une copie du résumé de la cause faite par le juge dans le procès intenté à Charles Desjardins et autres, sous l'accusation d'avoir incité certains individus à commettre des actes criminels.

No 2.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G.:

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

No 3.

Par l'honorable M. Tessier:

2 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour lui demander la production des observations qui ont été faites au gouvernement au sujet de la prétendue distraction des deux tiers du commerce de nos grains de l'ouest, à Buffalo, New-York et autres ports de mer des Etats-Unis, pour l'exportation; et un rapport des mesures prises par le gouvernement pour rendre ce trafic aux ports de mer canadiens.

Pour mercredi, 8 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

6 mai—1. Quel est le montant total considéré encaissable d'après les rapports faits au ministre des Finances conformément à la Loi de l'impôt de guerre de 1916 sur les profits du commerce, pour chacune des trois premières périodes que doivent couvrir ces rapports?

2. Quelle partie des contributions dues a été recouvrée jusqu'à date pour chacune de ces périodes?

3. Quel est le montant total considéré encaissable sous l'empire du chapitre 6 des Statuts de 1917, d'après les rapports faits au ministre des Finances dans les cas où les profits ont excédé quinze pour cent et vingt pour cent par année?

4. Quelle partie des contributions dues en ces cas a été recouvrée jusqu'à date?

No 2.

Par l'honorable M. Willoughby:

6 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur l'opportunité de changer le mode actuel d'accorder des divorces par une loi du Parlement, et qu'il posera les questions suivantes:

(1) le gouvernement a-t-il l'intention de demander au Parlement impérial d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de façon à placer le mariage et le divorce sous la juridiction absolue des provinces?

(2) à défaut de pareille intention, le gouvernement ne considère-t-il pas qu'il serait à propos de prescrire des causes statutaires uniformes de divorce, laissant aux cours provinciales le droit d'établir la procédure à suivre et le privilège d'exercer tous les pouvoirs et d'accorder tous les redressements de griefs que possède le tribunal chargé des divorces et de la vérification des testaments dans la Haute Cour de Justice de l'Angleterre?

(3) si le gouvernement ne favorise ni l'un ni l'autre de ces systèmes, ne songe-t-il pas à établir une cour fédérale de divorce?

Pour lundi, 13 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 7 mai 1918. ,

No 1.

3 mai—Troisième lecture du bill K, intitulé: “Loi pour faire droit à William L. Walpole”.—(L'honorable M. Gordon).—A.F.

No 2.

3 mai—Troisième lecture du bill L, intitulé: “Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop”.—(L'honorable M. Mitchell).—A.F.

No 3.

6 mai—Troisième lecture du bill 21, intitulé: “Loi modifiant la Loi des pénitenciers”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

6 mai—Troisième lecture du bill 65, intitulé: “Loi modifiant la Loi des compagnies tel qu'amendé”.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

3 mai—Troisième lecture du bill M, intitulé: “Loi pour faire droit à Martin Hafner”.—(L'honorable M. Talbot).—A.F.

No 6.

1er mai—Discussion en comité du bill C, intitulé: “Loi modifiant la Loi des juges”.—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 7.

2 mai—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Kenneth Graham, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 8.

6 mai—Deuxième lecture du bill I, intitulé: “Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*.”—(L'honorable M. Mulholland).—A.F.

No 9.

1er mai—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Débats du Sénat.—(L'honorable M. Dennis).

No 10.

6 mai—Deuxième lecture du bill P, intitulé: “Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell”.—(L'honorable M. Nicholls).—A.F.

No 11.

6 mai—Deuxième lecture du bill Q, intitulé: “Loi modifiant la Loi des compagnies à certains égards”.—(L'honorable sir James Lougheed).

No 12.

6 mai—Deuxième lecture du bill R, intitulé: “Loi pour faire droit à Edward David Hill”.—(L'honorable M. Laird).—A.F.

No 13.

3 mai—Discussion en comité du bill 20, intitulé: “Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 14.

1er mai—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill D, intitulé: “Loi à l’effet d’établir l’identité des négociants de marchandises allemandes”.—(L’honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 15.

30 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l’honorable M. Domville: Qu’il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d’essence et d’huile de pétrole (gallons, prix d’achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l’exercice courant jusqu’à date.—(L’honorable M. Dandurand).

No 16.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l’honorable M. McLennan: Qu’il attirera l’attention du Sénat sur l’encouragement au Canada d’une industrie permanente de construction de navires, et qu’il demandera au gouvernement si, avant d’adopter un semblable programme, il s’enquerra des résultats qu’a eus dans d’autres pays l’aide donnée à la construction de navires”.—(L’honorable M. Crosby).

Pour mercredi, 8 mai 1918.**No 1.**

6 mai—Deuxième lecture du bill S, intitulé: “Loi pour faire droit à Francis Newman”.—(L’honorable M. Blain).

No 2.

6 mai—Deuxième lecture du bill T, intitulé: “Loi pour faire droit à Henry E. Saxby”.—(L’honorable M. Edwards).

No 3.

6 mai—Deuxième lecture du bill 58, intitulé: “Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*”.—(L’honorable M. Edwards).

Pour vendredi, 10 mai 1918.**No 1.**

30 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: “Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables”.—(L’honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 26.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Lundi, 6 mai, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 27.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 7 mai 1918.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	Milne,	Smith,
Béique,	Fisher,	Mitchell,	Talbot,
Beith,	Foster,	Montplaisir,	Tanner,
Belcourt,	Girroir,	Mulholland,	Taylor
Bennett,	Gordon,	Murphy,	(Leeds),
Blain,	Harmer,	Nicholls,	Taylor
Bostock,	Laird,	Planta,	(New-Westminster),
Bourque,	Lavergne,	Poirier,	Tessier,
Boyer,	Lougheed	Power,	Thibaudeau,
Bradbury,	(Sir James),	Pringle,	Thompson,
Casgrain,	Lynch-Staunton,	Prowse,	Thorne,
Cloran,	Macdonell,	Richardson,	Todd,
Crosby,	Mason	Robertson,	Watson,
Daniel,	(Brig-gén.),	Roche,	Webster,
David,	McCall,	Ross	White,
Dennis,	McLaren,	(Middleton),	Willoughby,
Dessaulles,	McLean,	Schaffner,	Wilson,
De Veber,	McMeans,	Sharpe,	Yeo.
Edwards,	Michener,	Shatford,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Bostock du comité permanent des Ordres permanents a présenté son neuvième rapport.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT
CHAMBRE DE COMITÉ, No 70,
MARDI, 7 mai 1918.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que les avis publiés relativement aux pétitions suivantes n'ont pas eu toute la durée exigée par le règle 107, à savoir :—

Du révérend Emile Alphonse Langlais, de Saint-Hyacinthe, et autres, d'autres lieux; demandant l'adoption d'une loi qui les constituent en corporation sous le nom de "l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs au Canada";

De *The Church and Mance Board of the Presbyterian Church in Canada*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à gérer les affaires du *Board of Home Missions and Social Service* de la dite église en Canada; et

De *The Fire Insurance Company of Canada*; demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour obtenir l'autorisation nécessaire pour faire des opérations en conformité de la Loi des Assurances 1917.

Votre comité ayant trouvé suffisantes les raisons données pour expliquer ces retards et les publications des avis devant être continuées, il recommande de suspendre la règle 107 dans chacun de ces cas.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat.

Les règles 24a et 24h ont été suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a été adopté.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat :—

Décret du conseil, C.P. 26/942 du 19 avril 1918.—Remise faite en vertu de l'article 88, de la Loi des Sauvages, ch. 81 S.R., du C., 1906, des intérêts sur les arrérages du prix d'achat d'un terrain du pore No 19, dans le village de Southampton, dans le comté de Bruce, Ontario, se montant à \$18.00.

(*Voir Documents de la Session, 1918, No*).

Décret du conseil, C.P. 871, du 23 avril 1917.—Règlements pour la protection de l'immigration des aiseaux de chasse, des oiseaux insectivores et de ceux qui ne sont pas des oiseaux de chasse et qui habitent le Canada pendant une partie de l'année ou pendant toute l'année, sous l'autorité de la Loi des oiseaux migrateurs 1917.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la Table.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour lui demander la production des observations qui ont été faites au gouvernement au sujet de la prétendue distraction des deux tiers du commerce de nos grains de l'ouest, à Buffalo, New-York et autres ports de mer des Etats-Unis, pour l'exportation; et un rapport des mesures prises par le gouvernement pour rendre ce trafic aux ports de mer canadiens.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à William L. Walpole", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Pénitenciers", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (65) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner", a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (C) intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".

(En comité.)

Le titre a été lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

L'article premier est lu et il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Retrancher "ou ayant été nommé à sa charge".

Le dit amendement est, sur division, résolu dans la négative.

Le dit article est alors adopté sans amendement.

L'article 2 étant lu, il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Retrancher après “ commission ” jusqu’au mot “ ou ” dans la ligne 21.

Le dit amendement est retiré, et l’article est adopté sans amendement.

L’article 3 ayant été lu, il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, ligne 28.—Substituer aux mots “ au mois de décembre de chaque année ” les mots suivants: “ Lorsque le ministre de la Justice le requiert ”.

Le dit amendement est rejeté sur division.

Il est encore proposé de modifier le dit article comme suit:—

Page 2, ligne 2.—Après “ déclaration ” insérer “ avant qu’il ait rempli cette formalité ”.

Le dit amendement est adopté, et

L’article ainsi modifié est alors adopté.

L’article 4 est lu et adopté.

L’article 5 est lu et modifié par l’addition des deux alinéas suivants:—

(d) comme empêchant un juge d’être professeur ou conférencier dans la faculté de droit d’une université ou dans une école de droit et de recevoir les émoluments attachées à cette charge ”.

(e) comme affectant une nomination faite avant l’adoption de la dite loi ”.

Le dit amendement est adopté.

Il est encore proposé de l’amender en y ajoutant l’alinéa (f) suivant:—

(f) comme empêchant un juge d’être exécuteur testamentaire ou fidéicommissaire d’une succession et de recevoir une allocation à ce titre ”.

Le dit amendement est déclaré perdu sur division.

Le dit article, tel qu’amendé, est alors adopté.

L’article 6 est lu et adopté.

L’annexe est lu et adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L’honorable M. Blain a fait rapport de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements qu’il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l’ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l’ordre du jour, le Sénat a pris en considération le douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Charles Kenneth Graham, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l’ordre du jour le bill (I) intitulé: “ Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada* ”, a été lu la deuxième fois et Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l’ordre du jour, le bill (P) intitulé: “ Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell ”, a été, sur division, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies à certains égards", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill" a été, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (20) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)".

(En comité).

Le titre est lu et la discussion en est remise à plus tard.

Le préambule est lu, et la discussion en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et adopté.

L'article 340 est lu et amendé par l'addition de deux alinéas à la suite de l'alinéa (g):

"(h) *dyke No 1* est le foin de mil mélangé de pas plus d'un huitième de trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées.

"(i) le *dyke No 2* est le foin de mil mélangé de pas plus d'un tiers de trèfle ou d'autres herbes fourragères cultivées, de bonne couleur, sain et bien fané".

Les autres alinéas deviennent respectivement les alinéas (j), (k), (l) et (m)

Le dit article est de nouveau amendé comme suit:

Page 2, ligne 5.—Après "vert" insérer "ou" et biffer "ou en mauvaise condition".

Le dit article est adopté tel que modifié.

Les articles compris entre 340a et 340e, inclusivement, sont lus et adoptés.

Il est proposé d'ajouter les deux articles suivants comme articles 340f et 340g:

"340f. Quiconque au Canada vend le foin ou la paille en balle doit attacher à chacune de ces balles qu'il vend ou offre en vente un morceau de carton sur lequel doivent être écrits en caractères bien lisibles son nom et l'adresse de sa maison d'affaires, ainsi que le poids de la dite balle. Ce morceau de carton doit être bien attaché à la balle, et avoir au moins un pouce et demi de largeur sur trois pouces de longueur.

"340g. Tout vendeur de foin ou de paille qui n'attache pas un morceau de carton à chaque balle de foin ou de paille, conformément aux prescriptions de la présente loi, est passible, sur conviction sommaire d'une amende de cinq dollars pour chaque infraction".

Le dit amendement est adopté.

Les articles 341 et 342 sont lus et adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McMeans a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".

Sur motion du brigadier général l'honorable M. Mason, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date, ayant été lu, il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires", ayant été lu, il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (37) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (43) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*", auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 8 mai 1918.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 8 mai 1918.

- No 1.**
7 mai—Troisième lecture du bill C, intitulé: "Loi modifiant la Loi des juges".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.
- No 2.**
7 mai—Troisième lecture du bill 20, intitulé: "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)" tel qu'amendé.—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.
- No 3.**
6 mai—Deuxième lecture du bill S, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman".—(L'honorable M. Blain).—A.F.
- No 4.**
6 mai—Deuxième lecture du bill T, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry E. Saxby".—(L'honorable M. Edwards).—A.F.
- No 5.**
6 mai—Deuxième lecture du bill 58, intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*".—(L'honorable M. Edwards).—A.F.
- No 6.**
6 mai—Discussion en comité du bill Q, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies à certains égards".—(L'honorable sir James Lougheed).
- No 7.**
7 mai—Deuxième lecture du bill 37, intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*".—(L'honorable M. Bradbury).—A.F.
- No 8.**
7 mai—Deuxième lecture du bill 43, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*".—(L'honorable M. Milne).—A.F.
- No 9.**
7 mai—Deuxième lecture du bill 59, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*".—(L'honorable M. McMeans).—A.F.

No 10.

1er mai—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Débats du Sénat.—(L'honorable M. Dennis).

No 11.

7 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill D, intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 12.

30 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville: Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.—(L'honorable M. Dandurand).

No 13.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour vendredi, 10 mai 1918.

No 1.

30 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 8 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Murphy:

29 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

(1) le nom, le grade, les fonctions particulières et le traitement des officiers que le ministère de la Milice a employés à l'Île du Prince-Edouard au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918;

(2) combien de ces officiers ont fait du service en France, et combien de temps ils ont été en activité de service au front;

(3) si le gouvernement a l'intention de remplacer les civils, ou les soldats qui n'ont pas fait de service au front, par des soldats de retour du front et qui possèdent les aptitudes voulues; sinon, quelles raisons a-t-il pour ne pas le faire?

(4) les noms des officiers employés dans le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et d'autres départements de la Milice, qui n'ont pas fait de service au front?

(5) si le gouvernement a l'intention d'employer dans ces divers départements des soldats de retour du front? Si non, les raisons qu'il a de ne pas le faire?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

6 mai—1. Quel est le montant total considéré encaissable d'après les rapports faits au ministre des Finances conformément à la Loi de l'impôt de guerre de 1916 sur les profits du commerce, pour chacune des trois premières périodes que doivent couvrir ces rapports?

2. Quelle partie des contributions dues a été recouvrée jusqu'à date pour chacune de ces périodes?

3. Quel est le montant total considéré encaissable sous l'empire du chapitre 6 des Statuts de 1917, d'après les rapports faits au ministre des Finances dans les cas où les profits ont excédé quinze pour cent et vingt pour cent par année?

4. Quelle partie des contributions dues en ces cas a été recouvrée jusqu'à date?

No 3.

Par l'honorable M. Willoughby :

6 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur l'opportunité de changer le mode actuel d'accorder des divorces par une loi du Parlement, et qu'il posera les questions suivantes :

(1) le gouvernement a-t-il l'intention de demander au Parlement impérial d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de façon à placer le mariage et le divorce sous la juridiction absolue des provinces?

(2) à défaut de pareille intention, le gouvernement ne considère-t-il pas qu'il serait à propos de prescrire des causes statutaires uniformes de divorce, laissant aux cours provinciales le droit d'établir la procédure à suivre et le privilège d'exercer tous les pouvoirs et d'accorder tous les redressements de griefs que possède le tribunal chargé des divorces et de la vérification des testaments dans la Haute Cour de Justice de l'Angleterre?

(3) si le gouvernement ne favorise ni l'un ni l'autre de ces systèmes, ne songe-t-il pas à établir une cour fédérale de divorce?

Pour jeudi, 9 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain :

7 mai—(1) Quel est le montant total des souscriptions au dernier emprunt de guerre?

(2) Combien le gouvernement a-t-il dépensé en publicité dans les journaux?

(3) Quel montant a-t-il payé en commission, etc., en donnant le montant total des dépenses relatives au dit emprunt de guerre?

(4) Combien la *Presse* et le *Montreal Star* ont-ils reçu pour la publicité qu'ils ont faite?

MOTIONS.

Pour mercredi, 8 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David :

1er mai—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour que soit produit une copie du résumé de la cause faite par le juge dans le procès intenté à Charles Desjardins et autres, sous l'accusation d'avoir incité certains individus à commettre des actes criminels.

No 2.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

Pour jeudi, 9 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain :

7 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les travaux accomplis sur le chemin de fer de la baie d'Hudson au cours de l'an dernier.

No 2.

Par l'honorable M. David :

7 mai—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que ce soit produit un état indiquant le nombre d'exemptions demandées dans chaque province, et le nombre d'appels de la décision des juges que les autorités militaires ont interjetées devant le juge des appels en dernier ressort.

Pour lundi, 13 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 27.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mardi, 7 mai, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 28.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 8 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Farrell,	Michener,	Sharpe,
Béique,	Fisher,	Milne,	Shatford,
Beith,	Forget,	Mitchell,	Smith,
Belcourt,	Foster,	Montplaisir,	Talbot,
Bennett,	Fowler,	Mulholland,	Tanner,
Blain,	Girroit,	Murphy,	Taylor
Bostock,	Gordon,	Nichols,	(Leeds),
Bourque,	Harmer,	Planta,	Taylor
Boyer,	Laird,	Poirier,	(New-Westminster),
Bradbury,	Lavergne,	Power,	Tessier,
Casgrain,	Lougheed	Pringle,	Thibaudeau,
Cloran,	(Sir James),	Prowse,	Thompson,
Crosby,	Lynch-Staunton,	Richardson,	Thorne,
Curry,	Macdonell,	Robertson,	Todd,
Daniel,	Mason	Roche,	Watson,
David,	(Brig.-gén.),	Ross	Webster,
Dennis,	McCall,	(Middleton),	White,
Dessaulles,	McLaren,	Ross	Willoughby,
De Veber,	McLean,	(Moosejaw),	Wilson,
Douglas,	McMeans,	Schaffner,	Yeo.
Edwards,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Loi concernant la *United Grain Growers', Limited*, ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 24.—Après le mot "acquitté" ajouter ce qui suit: "et il peut prolonger le délai relatif à la construction et à la fabrication de l'instrument breveté jusqu'à l'adoption de la présente loi. En conséquence, le dit brevet, au lieu d'être subordonné aux conditions énoncées dans l'alinéa (a) de l'article 38 de la *Loi des brevets*, sera soumis aux conditions prescrites aux alinéas (a), (b), (c) et (d) de l'article 44 de la dite loi".

Page 1, ligne 31.—Après le mot "vendre" insérer ce qui suit: "de même qu'il peut exploiter tout brevet qu'il sollicite ou qu'il obtient dans le délai prescrit pour l'amélioration de la dite invention".

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 30.—Après "règlements" ajouter "de l'Ordre".

Page 1, ligne 31.—Substituer "et" à "ou".

Page 2, ligne 16.—Après "déterminer" insérer "y compris ceux de posséder et de détenir des biens et d'ester en jugement sous leur propre nom".

Page 2, ligne 20.—Après "Corporation" ajouter "Les biens de chaque couvent ou maison de l'Ordre ne répondent que des dettes et engagements de cette maison ou de ce couvent particulier".

Page 2, ligne 20.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe (2) à l'article 4:

“L'établissement d'un tel couvent ou d'une telle maison n'aura d'effet qu'après que le règlement ou autre instrument exécuté pour cet objet aura été publié dans la *Gazette du Canada* et qu'une copie en aura été déposée au secrétariat d'Etat du Canada”.

Page 2, ligne 31.—Après “deviendront” insérer “et en tant que ces règlements et statuts ne sont point incompatibles avec le droit commun”.

Page 2, ligne 39.—Substituer ce qui suit à l'alinéa (b) de l'article 6:

“(b) les questions de régie interne, de même que les qualités requises, la nomination, l'élection, le nombre, les fonctions, les pouvoirs, les devoirs des directeurs, des dignitaires, des membres et des serviteurs de l'Ordre, et leur rémunération”.

Page 2, ligne 48.—Après “maisons” ajouter “de l'Ordre”.

Page 3, ligne 4.—Après “des” insérer “directeurs et des”.

Page 3, ligne 40.—Après “ordre” ajouter “Mais rien au présent article ne doit être interprété comme autorisant la Corporation à émettre des billets payables au porteur, ni aucun billet à ordre destiné à circuler comme valeur monétaire ou comme billet de banque, non plus qu'à se livrer aux opérations de banque ou d'assurance”.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Foster, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (E) intitulé: “Loi concernant *The Fire Insurance of Canada*”, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable sir James Loughheed a présenté au Sénat un bill (U) intitulé: “Loi concernant la Commission de Secours d'Halifax”.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

L'honorable sir James Loughheed a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: “Loi modifiant la Loi du Fonds patriotique canadien, 1914”.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la deuxième fois demain.

L'honorable sir James Loughheed a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, adopté au cours de la présente session”.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur les ordres du jour, pour sa deuxième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: “Loi modifiant la Loi des Juges”, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: “Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille)”, a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman", a été, sur division, lu la deuxième fois, et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé: "Loi pour faire droit à Henry E. Saxby", a été, sur division, lu la deuxième fois et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*", a été lu la deuxième fois et Renvoyé au comité permanent des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails".

(En comité.)

L'honorable M. Poirier a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*" a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*", a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des bills privés.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent du Compte rendu des débats ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".

Le dit bill a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général demain.

L'ordre du jour appelant le reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date, ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. McLennan:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires.

Sur motion de l'honorable M. Crosby, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite interpellation soit remise à demain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 9 mai 1918.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 9 mai 1918.

No 1.

8 mai—Troisième lecture du bill H, intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf".—(L'honorable M. Belcourt).—A.F.

No 2.

8 mai—Discussion en comité du bill Q, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies à certains égards".—(L'honorable sir James Lougheed).

No 3.

8 mai—Deuxième lecture du bill U, intitulé: "Loi concernant la Commission de secours de Halifax".—(L'honorable sir James Lougheed)

No 4.

8 mai—Deuxième lecture du bill Y, intitulé: "Loi modifiant la Loi du fonds patriotique canadien, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).

No 5.

8 mai—Deuxième lecture du bill W, intitulé: "Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la cour Suprême, adopté à la présente session".—(L'honorable sir James Lougheed).

No 6.

8 mai—Prise en considération des amendements que le comité permanent des Bills privés a apportés au bill N, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou frères prêcheurs au Canada".—(L'honorable M. Béique).

No 7.

1er mai—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Débats du Sénat.—(L'honorable M. Dennis).

No 8.

8 mai—Discussion en comité du bill D, intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 9.

30 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville: Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.—(L'honorable M. Dandurand).

No 10.

12 avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McLennan: Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires".—(L'honorable M. Crosby).

Pour vendredi, 10 mai 1918.**No 1.**

30 avril—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

INTERPELLATIONS.**Pour jeudi, 9 mai 1918.****No 1.**

Par l'honorable M. Murphy:

29 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

- (1) le nom, le grade, les fonctions particulières et le traitement des officiers que le ministère de la Milice a employés à l'Île du Prince-Edouard au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1918;
- (2) combien de ces officiers ont fait du service en France, et combien de temps ils ont été en activité de service au front;
- (3) si le gouvernement a l'intention de remplacer les civils, ou les soldats qui n'ont pas fait de service au front, par des soldats de retour du front et qui possèdent les aptitudes voulues; sinon, quelles raisons a-t-il pour ne pas le faire?
- (4) les noms des officiers employés dans le département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et d'autres départements de la Milice, qui n'ont pas fait de service au front?
- (5) si le gouvernement a l'intention d'employer dans ces divers départements des soldats de retour du front? Si non, les raisons qu'il a de ne pas le faire?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

6 mai—1. Quel est le montant total considéré encaissable d'après les rapports faits au ministre des Finances conformément à la Loi de l'impôt de guerre de 1916 sur les profits du commerce, pour chacune des trois premières périodes que doivent couvrir ces rapports?

2. Quelle partie des contributions dues a été recouvrée jusqu'à date pour chacune de ces périodes?

3. Quel est le montant total considéré encaissable sous l'empire du chapitre 6 des Statuts de 1917, d'après les rapports faits au ministre des Finances dans les cas où les profits ont excédé quinze pour cent et vingt pour cent par année?

4. Quelle partie des contributions dues en ces cas a été recouvrée jusqu'à date?

No 3.

Par l'honorable M. Willoughby :

6 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur l'opportunité de changer le mode actuel d'accorder des divorces par une loi du Parlement, et qu'il posera les questions suivantes :

(1) le gouvernement a-t-il l'intention de demander au Parlement impérial d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de façon à placer le mariage et le divorce sous la juridiction absolue des provinces?

(2) à défaut de pareille intention, le gouvernement ne considère-t-il pas qu'il serait à propos de prescrire des causes statutaires uniformes de divorce, laissant aux cours provinciales le droit d'établir la procédure à suivre et le privilège d'exercer tous les pouvoirs et d'accorder tous les redressements de griefs que possède le tribunal chargé des divorces et de la vérification des testaments dans la Haute Cour de Justice de l'Angleterre?

(3) si le gouvernement ne favorise ni l'un ni l'autre de ces systèmes, ne songe-t-il pas à établir une cour fédérale de divorce?

No 4.

Par l'honorable M. Casgrain :

7 mai—(1) Quel est le montant total des souscriptions au dernier emprunt de guerre?

(2) Combien le gouvernement a-t-il dépensé en publicité dans les journaux?

(3) Quel montant a-t-il payé en commission, etc., en donnant le montant total des dépenses relatives au dit emprunt de guerre? ?

(4) Combien la *Presse* et le *Montreal Star* ont-ils reçu pour la publicité qu'ils ont faite?

MOTIONS.

Pour jeudi, 9 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David :

1er mai—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour que soit produit une copie du résumé de la cause faite par le juge dans le procès intenté à Charles Desjardins et autres, sous l'accusation d'avoir incité certains individus à commettre des actes criminels.

No 2.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

No 3.

Par l'honorable M. Casgrain :

7 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les travaux exécutés sur le chemin de fer de la baie d'Hudson au cours de l'an dernier, et qu'il s'enquerra des progrès accomplis.

No 4.

Par l'honorable M. David:

7 mai—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que ce soit produit un état indiquant le nombre d'exemptions demandées dans chaque province, et le nombre d'appels de la décision des juges que les autorités militaires ont interjetées devant le juge des appels en dernier ressort.

INTERPELLATION.

Pour vendredi, 10 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

8 mai—Combien ont rapporté les impôts prélevés sous l'empire de chacune des parties 1, 2 et 3, de la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915?

MOTION.

Pour vendredi, 10 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Tanner:

8 mai—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant:

(a) le nom de tous les membres de l'armée expéditionnaire canadienne employés (1) aux quartiers généraux de l'armée canadienne à Londres, ou (2) comme officiers d'état-major en Angleterre et en France;

(b) à l'égard de chacun d'entre eux:

- (1) son domicile au Canada;
- (2) le régiment auquel il appartenait au Canada;
- (3) le grade qu'il avait dans ce régiment;
- (4) le régiment de l'armée expéditionnaire dont il faisait partie lors de son départ du Canada;
- (5) le grade qu'il avait à ce moment-là;
- (6) la date de son arrivée en Angleterre;
- (7) le régiment dans lequel il a servi au front, le grade qu'il avait alors, et l'endroit où il a fait du service actif;
- (8) combien de temps il a été ainsi en activité de service;
- (9) les honneurs et les décorations qu'il a mérités pour ses exploits ou pour les services qu'il a rendus au front;
- (10) s'il a été rendu invalide, combien de temps a duré son invalidité;
- (11) la date de sa nomination à ses fonctions actuelles;
- (12) le grade qu'il avait et l'emploi qu'il tenait lors de sa nomination;
- (13) s'il a été promu ou transféré depuis sa nomination, la date et les détails de cette promotion ou de ce changement de position;
- (14) son grade actuel et les fonctions qu'il remplit à l'heure présente.

MOTION.

Pour mardi, 14 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Mulholland:

8 mai—Que les honoraires qu'ont versés les pétitionnaires sollicitant l'adoption du bill I, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*", leur soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Pour lundi, 13 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry :

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

No 28.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mercredi, 8 mai 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 29.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 9 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Edwards,	Michener,	Sharpe,
Béique,	Farrell,	Milne,	Shatford,
Beith,	Fisher,	Mitchell,	Smith,
Belcourt,	Forget,	Montplaisir,	Talbot,
Bennett,	Girroit,	Mulholland,	Tanner,
Blain,	Gordon,	Murphy,	Taylor
Bostock,	Harmer,	Planta,	(Leeds),
Bourque,	King,	Poirier,	Taylor
Boyer,	Laird,	Power,	(New-Westminster),
Bradbury,	Lavergne,	Pringle,	Tessier,
Cloran,	Lougheed	Prowse,	Thompson,
Crosby,	(Sir James),	Richardson,	Thorne,
Curry,	Lynch-Staunton,	Robertson,	Todd,
Dandurand,	Macdonell,	Roche,	Watson,
Daniel,	McCall,	Ross	Webster,
Dennis,	McHugh,	(Middleton),	White,
Dessaullles,	McLaren,	Ross	Willoughby,
De Veber,	McLean,	(Moosejaw),	Yeo.
Douglas,	McMeans,	Schaffner,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: "Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé: "Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé: "Loi confirmant un contrat conclu entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: "Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé: "Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé: "Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Béique, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 28.—Après le mot "valeur" insérer "annuelle".

Page 2, ligne 30.—A "deux cent" substituer "vingt".

Les dits amendements ont été agréés.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle".

Le dit rapport a été lu comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 9 mai 1918.

Le comité permanent des bills privés auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle", a conformément à l'ordre de renvoi du 6 mai 1918, examiné le dit bill et a l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Votre comité recommande de passer le dit bill tel qu'amendé dans la nouvelle copie qui sera imprimée.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUÉ,
Président.

(*Voir le bill O réimprimé.*)

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son quatorzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MARDI, 7 mai 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Relativement à la pétition de David M. Sloss, du canton de Carnarvon, dans le district de Manitoulin, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nellie McCormick, actuellement de Rathwell, dans la province du Manitoba, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération lundi prochain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces a présenté son quinzième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 371,
MARDI, 7 mai 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport. Relativement à la pétition de Lillie May Billing, du village de Fenwick, dans le comté de Welland, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Billing de la cité de Toronto, dans la dite province, commis-marchand, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (H) intitulé: "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (U) intitulé: "Loi concernant la Commission de secours de Halifax", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (V) intitulé: "Loi modifiant la Loi du fonds patriotique canadien, 1914", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (W) intitulé: "Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la cour Suprême, adoptée à la présente session". ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a pris en considération les amendements que le comité permanent des Bills privés a apportés au bill (N) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou frères prêcheurs au Canada".

Les dits amendements ont été adoptés.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent des Débats du Sénat.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (D) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes.

(*En comité.*)

Le titre est lu et la discussion en est remise à plus tard.

Le préambule est lu, et la discussion en est remise à plus tard.

L'article premier est lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 6.—Après "exerce" insérer "sciement".

Page 1, ligne 9.—Après "Autriche" insérer "Hongrie".

Page 1, ligne 22.—Retrancher tous les mots après "loi" jusqu'à la fin du paragraphe.

Les dits amendements sont agréés.

Le dit article, tel qu'amendé, est modifié.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

l'honorable M. Murphy a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville:

Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (galons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable M. McLennan :

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'encouragement au Canada d'une industrie permanente de construction de navires, et qu'il demandera au gouvernement si, avant d'adopter un semblable programme, il s'enquerra des résultats qu'a eus dans d'autres pays l'aide donnée à la construction de navires.

Débat.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 10 mai 1918.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 10 mai 1918.

No 1.

9 mai—Troisième lecture du bill D, intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes".—(L'honorable M. Ross, Middleton).—A.F.

No 2.

9 mai—Discussion en comité du bill Q, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies à certains égards".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

9 mai—Deuxième lecture du bill U, intitulé: "Loi concernant la Commission de secours de Halifax".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

9 mai—Deuxième lecture du bill V, intitulé: "Loi modifiant la Loi du fonds patriotique canadien, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

9 mai—Deuxième lecture du bill W, intitulé: "Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la cour Suprême, adopté à la présente session".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

9 mai—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

9 mai—Prise en considération des amendements que le comité permanent des Bills privés a apportés au bill O, intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle".—(L'honorable M. Béique).

Pour lundi, 13 mai 1918.

No 1.

9 mai—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de David M. Sloss, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

9 mai—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lillie May, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 10 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

6 mai—1. Quel est le montant total considéré encaissable d'après les rapports faits au ministre des Finances conformément à la Loi de l'impôt de guerre de 1916 sur les profits du commerce, pour chacune des trois premières périodes que doivent couvrir ces rapports?

2. Quelle partie des contributions dues a été recouvrée jusqu'à date pour chacune de ces périodes?

3. Quel est le montant total considéré encaissable sous l'empire du chapitre 6 des Statuts de 1917, d'après les rapports faits au ministre des Finances dans les cas où les profits ont excédé quinze pour cent et vingt pour cent par année?

4. Quelle partie des contributions dues en ces cas a été recouvrée jusqu'à date?

No 2.

Par l'honorable M. Willoughby :

6 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur l'opportunité de changer le mode actuel d'accorder des divorces par une loi du Parlement, et qu'il demandera :

(1) le gouvernement a-t-il l'intention de demander au Parlement impérial d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de façon à placer le mariage et le divorce sous la juridiction absolue des provinces?

(2) à défaut de pareille intention, le gouvernement ne considère-t-il pas qu'il serait à propos de prescrire des causes statutaires uniformes de divorce, laissant aux cours provinciales le droit d'établir la procédure à suivre et le privilège d'exercer tous les pouvoirs et d'accorder tous les redressements de griefs que possède le tribunal chargé des divorces et de la vérification des testaments dans la Haute Cour de Justice de l'Angleterre?

(3) si le gouvernement ne favorise ni l'un ni l'autre de ces systèmes, ne songe-t-il pas à établir une cour fédérale de divorce?

No 3.

Par l'honorable M. Casgrain :

7 mai—(1) Quel est le montant total des souscriptions au dernier emprunt de guerre?

(2) Combien le gouvernement a-t-il dépensé en publicité dans les journaux?

(3) Quel montant a-t-il payé en commission, etc., en donnant le montant total des dépenses relatives au dit emprunt de guerre?

(4) Combien la *Presse* et le *Montreal Star* ont-ils reçu pour la publicité qu'ils ont faite?

No 4.

Par l'honorable M. Casgrain :

7 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les travaux exécutés sur le chemin de fer de la baie d'Hudson au cours de l'an dernier, et qu'il s'enquerra des progrès accomplis.

No 5.

Par l'honorable M. Bostock :

8 mai—Combien ont rapporté les impôts prélevés sous l'empire de chacune des parties 1, 2 et 3, de la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915?

MOTIONS.

Pour vendredi, 10 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David :

1er mai—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour que soit produit une copie du résumé de la cause faite par le juge dans le procès intenté à Charles Desjardins et autres, sous l'accusation d'avoir incité certains individus à commettre des actes criminels.

No 2.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

No 3.

Par l'honorable M. David :

7 mai—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que ce soit produit un état indiquant le nombre d'exemptions demandées dans chaque province, et le nombre d'appels de la décision des juges que les autorités militaires ont interjetées devant le juge des appels en dernier ressort.

No 4.

Par l'honorable M. Tanner :

8 mai—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant :

(a) le nom de tous les membres de l'armée expéditionnaire canadienne employés (1) aux quartiers généraux de l'armée canadienne à Londres, ou (2) comme officiers d'état-major en Angleterre et en France;

(b) à l'égard de chacun d'entre eux :

(1) son domicile au Canada;

(2) le régiment auquel il appartenait au Canada;

(3) le grade qu'il avait dans ce régiment;

(4) le régiment de l'armée expéditionnaire dont il faisait partie lors de son départ du Canada;

(5) le grade qu'il avait à ce moment-là;

(6) la date de son arrivée en Angleterre;

- (7) le régiment dans lequel il a servi au front, le grade qu'il avait alors, et l'endroit où il a fait du service actif;
- (8) combien de temps il a été ainsi en activité de service;
- (9) les honneurs et les décorations qu'il a mérités pour ses exploits ou pour les services qu'il a rendus au front;
- (10) s'il a été rendu invalide, combien de temps a duré son invalidité;
- (11) la date de sa nomination à ses fonctions actuelles;
- (12) le grade qu'il avait et l'emploi qu'il tenait lors de sa nomination;
- (13) s'il a été promu ou transféré depuis sa nomination, la date et les détails de cette promotion ou de ce changement de position;
- (14) son grade actuel et les fonctions qu'il remplit à l'heure présente.

No 5.

Par l'honorable M. Béique:

9 mai—Que, lorsque la Chambre discutera en comité le bill Q, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails", il proposera les amendements suivants:

Page 1, ligne 12.—Biffer "ces biens" et insérer après "corporation" ce qui suit: "les biens qui ne proviennent pas de la corporation ou que la corporation n'a pas acquis à même ses propres deniers".

Page 1, ligne 16.—Après "possession" insérer "la gestion" et biffer "à".

Page 1, ligne 17.—Après "succursales" insérer les paragraphes suivants comme paragraphes (9) et (10):

"(9) Une succursale ou des succursales doivent être établies par un règlement donnant à chaque succursale un nom différent qui permette de la distinguer de la corporation et des autres succursales, et stipulant que la dite succursale, à l'égard des biens qu'elle possède ou détient, comme à l'égard de ses obligations, peut poursuivre et être poursuivie en son propre nom, et être considérée sous ce rapport un corps séparé.

"(10) Le règlement qui établit une semblable succursale ne peut avoir d'effet avant le dépôt au secrétariat d'Etat du Canada, et la publication dans la *Gazette du Canada*, d'une copie de ce règlement certifié sous le sceau de la corporation."

No 6.

Par l'honorable M. Belcourt:

9 mai—Que, lors de la discussion en comité du bill Q, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails", il proposera l'amendement suivant:

Page 1, ligne 11.—Remplacer "et à détenir des biens" par "détenir, vendre, louer, hypothéquer ou autrement aliéner des biens meubles et immeubles".

MOTION.

Pour mardi, 14 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Mulholland:

8 mai—Que les honoraires qu'ont versés les pétitionnaires sollicitant l'adoption du bill I, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*", leur soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Pour lundi, 13 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Landry:

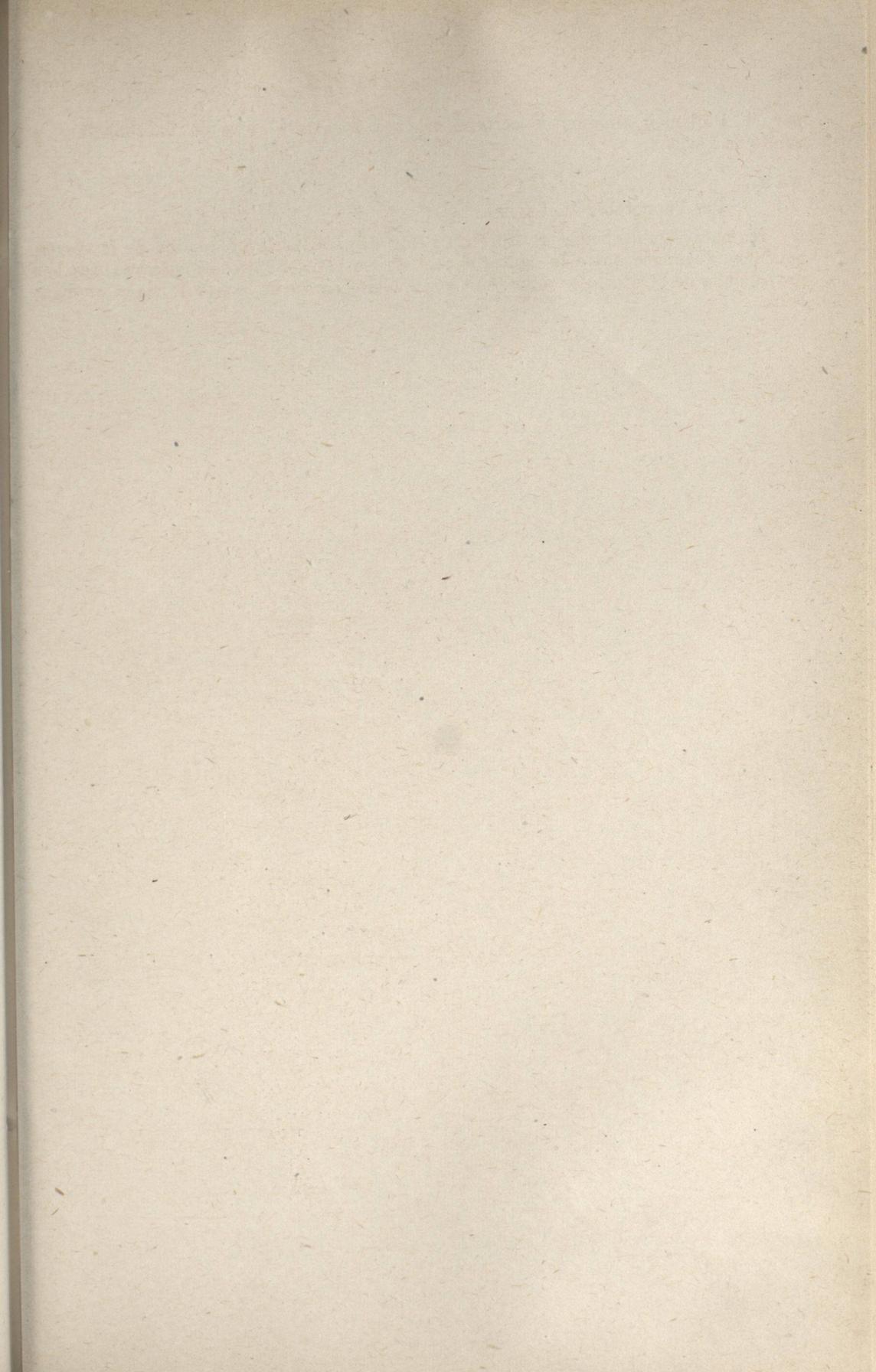
21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite

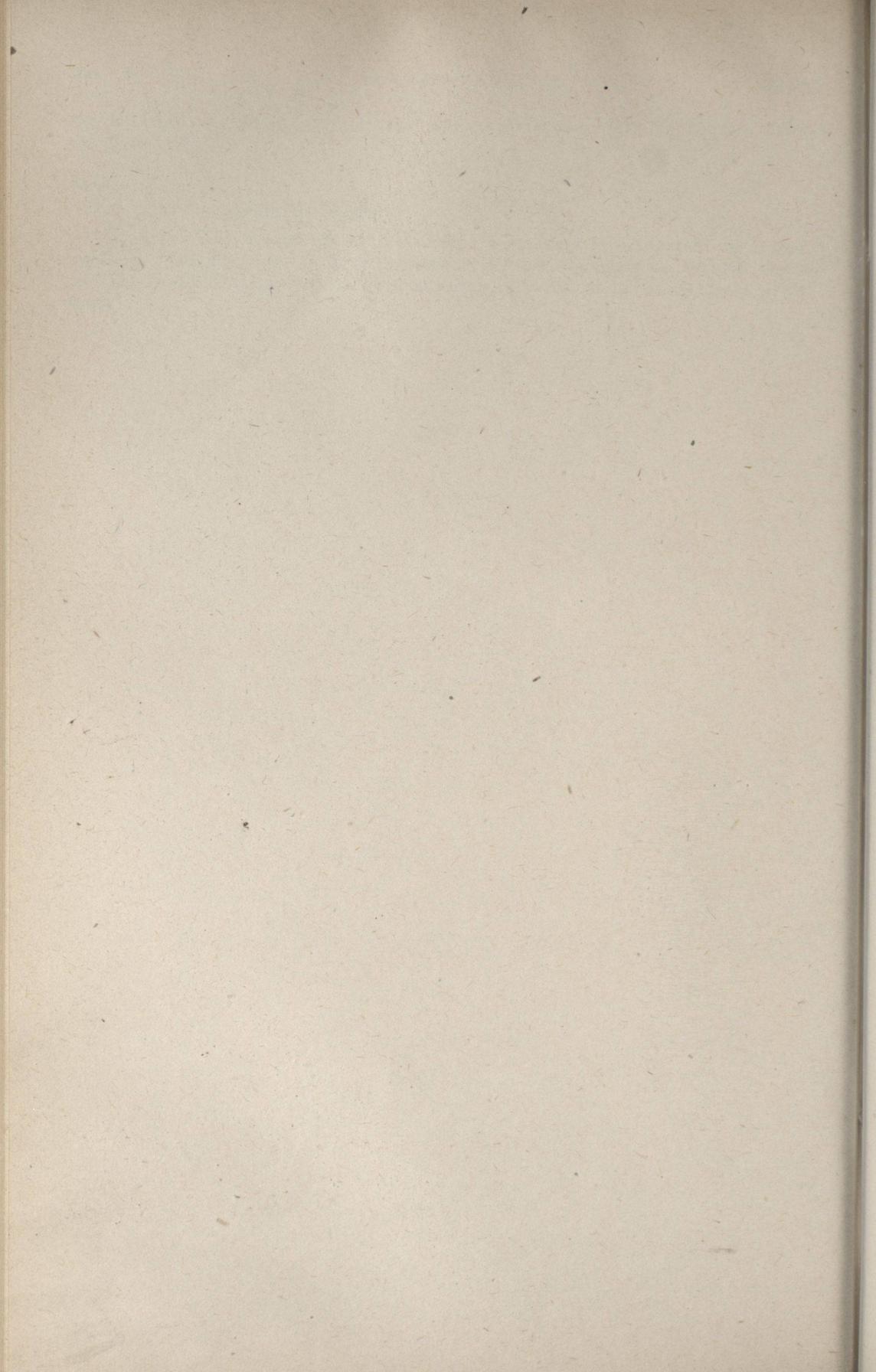
par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

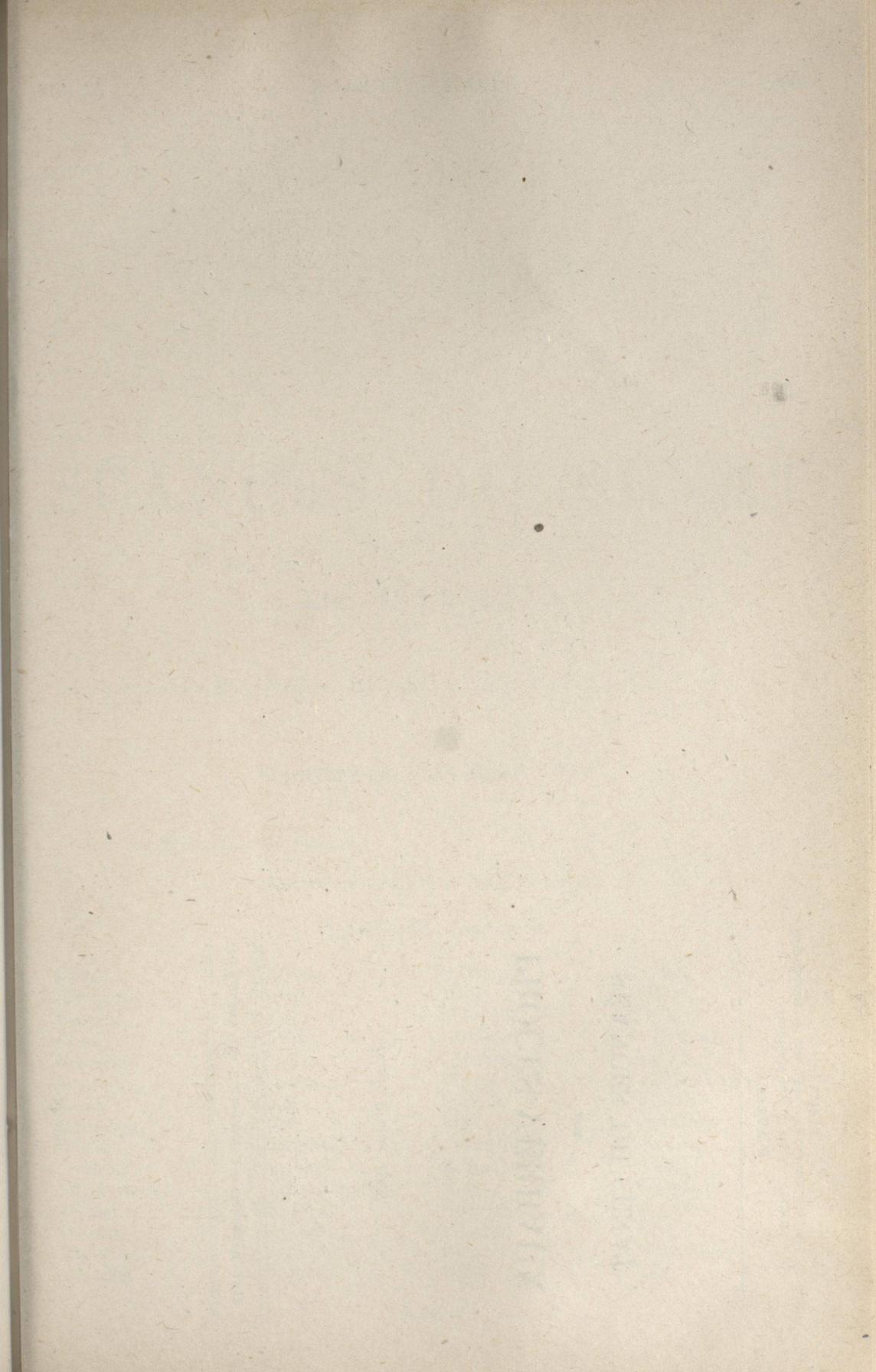
No 2.

Par l'honorable M. Landry :

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.







No 29.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Judi, 9 mai 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 30.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 10 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Edwards,	Michener,	Talbot,
Belcourt,	Farrell,	Milne,	Tanner,
Bennett,	Fisher,	Mitchell,	Taylor
Blain,	Forget,	Montplaisir,	(Leeds),
Bostock,	Girroit,	Murphy,	Taylor
Bourque,	Harmer,	Planta,	(New-Westminster),
Boyer,	King,	Poirier,	Tessier,
Bradbury,	Laird,	Power,	Thompson,
Cloran,	Lavergne,	Prowse,	Thorne,
Crosby,	Lougheed	Robertson,	Todd,
Dandurand,	(Sir James),	Roche,	Watson,
Daniel,	Macdonell,	Schaffner,	Webster,
Dennis,	McHugh,	Sharpe,	White,
De Veber,	McLean,	Shatford,	Willoughby,
Douglas,	McMeans,	Smith,	Yeo.

PRÉLÈVES.

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de l'Economie interne et de la comptabilité du Sénat a présenté son deuxième rapport.

Il a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 9 mai 1918.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a présenté son deuxième rapport.

1. Votre comité recommande que la papeterie, etc., que votre Comité a choisie en tenant compte de la commodité et de l'économie, soit commandée d'après le choix qui a été effectué sur les échantillons soumis par les différents fabricants, conformément à la liste approuvée par votre Comité et déposée chez le commis de la papeterie; et que la distribution soit faite de la même façon qu'à la première session de 1914.

2. Votre Comité recommande en outre que les petites valises ordinaires de papeterie soient fournies aux sénateurs et aux fonctionnaires au cours de la prochaine session du Parlement.

3. Votre Comité recommande de ne plus fournir de papeterie aux sénateurs durant l'ajournement des Chambres.

4. Votre Comité s'est aussi occupé de l'usage de donner aux sénateurs des grandes valises de cuir à la première session de chaque parlement, et il recommande d'abandonner cette coutume.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 24h soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Daniel du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a présenté son troisième rapport.

Il a alors été lu par le greffier comme suit:—

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité à l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les comptes, pièces justificatives et états du greffier du Sénat, pour l'exercice 1916-17, et les a trouvés corrects.

Suit l'état des comptes de l'année:—

Etats des dépenses 1916-1917.

Indemnité du président.		\$ 3,977 77
Indemnités et frais de voyage		186,525 75
Appointements du personnel.	\$64,804 06	
Messagers sessionnels.	2,561 50	
Pages.	731 00	
Femmes de journée.	4,528 00	
Papeterie.	12,106 08	
Journaux et périodiques.	1,877 33	
Poste et transport des malles.	763 03	
Débats.	8,358 78	
Sténographes pour les sénateurs.	1,416 60	
Compte des fournisseurs.	3,392 60	
Dépenses générales	4,169 51	
		<hr/>
		104,708 49
		<hr/>
		\$295,212 01

Etat des recettes, 1916-1917.

Droits payés sur bills privés.	5,440 05
Droits pour copies certifiées.	124 00
	<hr/>
	\$5,564 05
Dépôts au crédit du receveur général.	\$5,564 05
Débours et remboursement d'honoraires sur le revenu.	211 70
	<hr/>
Revenu net 1916-1917.	\$5,352 35

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du 9 août 1917, a examiné les comptes, pièces justificatives et états de l'exercice financier 1917-18 jusqu'à la fin de février 1918, et les a trouvés corrects.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Daniel du comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité du Sénat a présenté son quatrième rapport.

Il a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
JEUDI, 9 mai 1918.

Le comité permanent de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande:—

1. De payer à la veuve de feu Jules Fournier, traducteur temporaire au Sénat, née Thérèse Surveyer, une somme égale à deux mois de salaire.
2. De payer à Edward Batterton, pour transporter la malle entre le bureau de poste du Sénat et celui de la cité d'Ottawa, durant l'ajournement du Parlement, la somme de vingt dollars (\$20.00) par mois.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 24h soient suspendues relativement au dit rapport. Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Divorces a présenté son treizième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MARDI, 7 mai 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport. Relativement à la pétition de Emily Kathleen Cochrane Lackey, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Melville Selkirk Lackey, de la cité d'Ottawa, employé civil.

Et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne de présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: "Loi à l'effet d'établir l'identité des négociants de marchandises allemandes", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: "Loi concernant la Commission de secours de Halifax", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Loi modifiant la Loi du fonds patriotique canadien, 1914", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: "Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la cour Suprême, adoptée à la présente session", a été lu la deuxième fois, et

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a pris en considération les amendements que le comité permanent des Bills privés a apportés au bill O, intitulé: "Loi constituant en corporation la Communauté chrétienne de la Fraternité universelle".

Les dits amendements ont été adoptés.

L'honorable M. Watson a proposé

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion.

L'honorable M. Belcourt a proposé en amendement

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés les premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion: "mais qu'il soit amendé en ajoutant les paragraphes (2) et (3) suivants à l'article 6.

"(2) La Corporation peut régler, acquitter, abandonner ou éteindre tout droit, réclamation, titre ou intérêt, légal ou équitable, de la communauté, ou de l'un de ses membres ou d'un groupe de ses membres, fondé sur la propriété de terres fédérales ou d'autres terres publiques du Canada, ou en découlant, ou provenant de la cession ou du transfert de ce droit, réclamation, titre ou intérêt.

"(3) Tout octroi, transfert, libération, acquittement ou cession de tel droit, réclamation, titre ou intérêt, régulièrement effectué et exécuté par la Corporation, lie la Communauté ou, selon le cas, ses membres individuels ou des groupes de ses membres, à toutes fins de la *Loi des terres fédérales*; et, pour les fins de la dite loi, a le même effet que s'il avait été effectué par la Communauté ou par ses membres ou par des groupes de ses membres".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement,

Elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, telle qu'amendée,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales" et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (32) intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (65) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies" et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

L'honorable M. Willoughby a attiré l'attention du gouvernement sur l'opportunité de changer le mode actuel d'accorder des divorces par une loi du Parlement, et il a demandé

(1) le gouvernement a-t-il l'intention de demander au Parlement impérial d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de façon à placer le mariage et le divorce sous la juridiction absolue des provinces?

(2) à défaut de pareille intention, le gouvernement ne considère-t-il pas qu'il serait à propos de prescrire des causes statutaires uniformes de divorce, laissant aux cours provinciales le droit d'établir la procédure à suivre et le privilège d'exercer tous

les pouvoirs et d'accorder tous les redressements de griefs que possède le tribunal chargé des divorces et de la vérification des testaments dans la Haute Cour de Justice de l'Angleterre?

(3) si le gouvernement ne favorise ni l'un ni l'autre de ces systèmes, ne songe-t-il pas à établir une cour fédérale de divorce?

Débat.

Sur motion de l'honorable M. Tanner, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que soit produit un état indiquant:

(a) le nom de tous les membres de l'armée expéditionnaire canadienne employés (1) aux quartiers généraux de l'armée canadienne à Londres, ou (2) comme officiers d'état-major en Angleterre et en France;

(b) à l'égard de chacun d'entre eux:

- (1) son domicile au Canada;
- (2) le régiment auquel il appartenait au Canada;
- (3) le grade qu'il avait dans ce régiment;
- (4) le régiment de l'armée expéditionnaire dont il faisait partie lors de son départ du Canada;
- (5) le grade qu'il avait à ce moment-là;
- (6) la date de son arrivée en Angleterre;
- (7) le régiment dans lequel il a servi au front, le grade qu'il avait alors, et l'endroit où il a fait du service actif;
- (8) combien de temps il a été ainsi en activité de service;
- (9) les honneurs et les décorations qu'il a mérités pour ses exploits ou pour les services qu'il a rendus au front;
- (10) s'il a été rendu invalide, combien de temps a duré son invalidité;
- (11) la date de sa nomination à ses fonctions actuelles;
- (12) le grade qu'il avait et l'emploi qu'il tenait lors de sa nomination;
- (13) s'il a été promu ou transféré depuis sa nomination, la date et les détails de cette promotion ou de ce changement de position;
- (14) son grade actuel et les fonctions qu'il remplit à l'heure présente.

De consentement unanime,

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 14 mai 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 14 mai 1918.

No 1.

10 mai—Discussion en comité du bill Q, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies à certains égards".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

10 mai—Discussion en comité du bill U, intitulé: "Loi concernant la Commission de secours de Halifax".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

10 mai—Discussion en comité du bill V, intitulé: "Loi modifiant la Loi du fonds patriotique canadien, 1914".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

10 mai—Discussion en comité du bill W, intitulé: "Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la cour Suprême, adopté à la présente session".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

10 mai—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

10 mai—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de David M. Sloss, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 7.

10 mai—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lillie May Billing, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 8.

10 mai—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Emily Kathleen Cochrane Lackey, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 14 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain :

7 mai—(1) Quel est le montant total des souscriptions au dernier emprunt de guerre?

(2) Combien le gouvernement a-t-il dépensé en publicité dans les journaux?

(3) Quel montant a-t-il payé en commission, etc., en donnant le montant total des dépenses relatives au dit emprunt de guerre? ?

(4) Combien la *Presse* et le *Montreal Star* ont-ils reçu pour la publicité qu'ils ont faite?

No 2.

Par l'honorable M. Casgrain :

7 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur les travaux exécutés sur le chemin de fer de la baie d'Hudson au cours de l'an dernier, et qu'il s'enquerra des progrès accomplis.

No 3.

Par l'honorable M. Bostock :

8 mai—Combien ont rapporté les impôts prélevés sous l'empire de chacune des parties 1, 2 et 3, de la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915?

MOTIONS.

Pour mardi, 14 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. David :

1er mai—Qu'il émane un ordre de cette Chambre pour que soit produit une copie du résumé de la cause faite par le juge dans le procès intenté à Charles Desjardins et autres, sous l'accusation d'avoir incité certains individus à commettre des actes criminels.

No 2.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

No 3.

Par l'honorable M. David :

7 mai—Qu'il émane un ordre du Sénat pour que ce soit produit un état indiquant le nombre d'exemptions demandées dans chaque province, et le nombre d'appels de la décision des juges que les autorités militaires ont interjetées devant le juge des appels en dernier ressort.

No 4.

Par l'honorable M. Béique :

9 mai—Que, lorsque la Chambre discutera en comité le bill Q, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails", il proposera les amendements suivants:

Page 1, ligne 12.—Biffer "ces biens" et insérer après "corporation" ce qui suit: "les biens qui ne proviennent pas de la corporation ou que la corporation n'a pas acquis à même ses propres deniers".

Page 1, ligne 16.—Après "possession" insérer "la gestion" et biffer "à".

Page 1, ligne 17.—Après "succursales" insérer les paragraphes suivants comme paragraphes (9) et (10):

"(9) Une succursale ou des succursales doivent être établies par un règlement donnant à chaque succursale un nom différent qui permette de la distinguer de la corporation et des autres succursales, et stipulant que la dite succursale, à l'égard des biens qu'elle possède ou détient, comme à l'égard de ses obligations, peut poursuivre et être poursuivie en son propre nom, et être considérée sous ce rapport un corps séparé.

"(10) Le règlement qui établit une semblable succursale ne peut avoir d'effet avant le dépôt au secrétariat d'Etat du Canada, et la publication dans la *Gazette du Canada*, d'une copie de ce règlement certifié sous le sceau de la corporation."

No 5.

Par l'honorable M. Belcourt:

9 mai—Que, lors de la discussion en comité du bill Q, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails", il proposera l'amendement suivant:

Page 1, ligne 11.—Remplacer "et à détenir des biens" par "détenir, vendre, louer, hypothéquer ou autrement aliéner des biens meubles et immeubles".

No 6.

Par l'honorable M. Mulholland:

8 mai—Que les honoraires qu'ont versés les pétitionnaires sollicitant l'adoption du bill I, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*", leur soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

No 7.

Par l'honorable M. Landry:

21 mars—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour que soit produite une copie du dernier rapport de l'ingénieur du district de Québec au sujet de l'inspection faite par M. Philémon Dionne, de certains travaux à la cale sèche de Lauzon, dans le comté de Lévis.

No 8.

Par l'honorable M. Landry:

20 mars—Qu'il émane un ordre du Sénat demandant la production de la correspondance échangée entre le gouvernement et les pétitionnaires en désaveu des lois provinciales de l'Ontario se rapportant aux écoles séparées de la cité d'Ottawa ou d'ailleurs.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Vendredi, 10 mai 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 31.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 14 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McCall,	Sharpe,
Béique,	Douglas,	McHugh,	Shatford,
Belcourt,	Edwards,	McLean,	Smith,
Blain,	Farrell,	Michener,	Tanner,
Bostock,	Fisher,	Milne,	Taylor
Bourque,	Foster,	Montplaisir,	(Leeds),
Boyer,	Girroir,	Mulholland,	Taylor
Bradbury,	Gordon,	Murphy,	(New-Westminster),
Choquette,	Harmer,	Nicholls,	Tessier,
Cloran,	King,	Planta,	Thibaudeau,
Crosby,	Laird,	Poirier,	Thompson,
Dandurand,	Lavergne,	Pope,	Thorne,
Daniel,	Legris,	Power,	Todd,
David,	Lougheed	Pringle,	Watson,
Dennis,	(Sir James),	Prowse,	Webster,
Dessaullès,	Macdonell,	Robertson,	White,
De Veber,	Mason	Roche,	Willoughby,
	(Brig.-gén.),	Schaffner,	Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat un rapport du greffier dont il recommande l'adoption.

Le dit rapport a été lu par le greffier, comme suit:—

BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, le 14 mai 1918.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de recommander que M. R. A. Benoit, traducteur, soit promu de la classe A de la seconde division, à la classe B de la première division. Le salaire de M. Benoit est de \$2,050. La promotion proposée porterait son salaire à \$2,100. Il a obtenu de la Commission du Service civil le certificat de qualification requis.

Votre tout dévoué,
A. E. BLOUNT.

A l'honorable
Président du Sénat.

Approuvé.

JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Ordonné, que ce rapport soit renvoyé au comité permanent de l'Economie interne et de la comptabilité du Sénat.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat un état supplémentaire final du greffier du Sénat relatif la qualification de propriété des sénateurs.

Le dit état a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 14 mai 1918.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous communiquer, pour l'information du Sénat une liste supplémentaire finale des noms des membres du Sénat qui ont signé et renouvelé leur déclaration de qualification de propriété pendant les troisièmes vingt premiers jours de la présente session du Parlement, en conformité de la règle 105 de cette Chambre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

A l'honorable JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.

Les honorables messieurs

81. Smith,

82. Godbout,

83. Fowler.

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Divorces a présenté son seizième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 371,
VENDREDI, 10 mai 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport. Relativement à la pétition de Margaret Bell Charlesworth, de la ville de Blyth, dans le comté de Huron, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léopold Otto Charlesworth, de la dite cité de Blyth, marchand, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Divorces a présenté son dix-septième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 371,
VENDREDI, 10 mai 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Relativement à la pétition d'Alfred Frank Scott, de la ville de Paris, dans le comté de Brant, dans la province d'Ontario; plombier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lily Mary Scott, de la dite ville de Paris, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

6. Votre comité recommande que les honoraires payés avec la dite pétition soient remboursés au pétitionnaire moins les frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Tanner, du comité permanent des Divorces a présenté son dix-huitième rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 371,

LUNDI, 13 mai 1918.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Relativement à la pétition de Alonzo Jesse Chapman, du village de Scarboro-Junction, dans le comté de York, dans la province d'Ontario, cultivateur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edith Chapman, de la cité de Toronto, dans la dite province, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

CHAS. E. TANNER,

Faisant fonction de président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur les ordres du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Bradbury a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss".

Le dit bill a été lu la première fois.

Et, sur division, lu la deuxième fois et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes".

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (Q) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails".

(*En comité.*)

L'article 2 ayant été lu, il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Remplacer "et à détenir des biens" par "détenir, vendre, louer, hypothéquer ou autrement aliéner des biens meubles et immeubles".

Il est encore proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Biffer "ces biens" et insérer après "corporation" ce qui suit: "les biens qui ne proviennent pas de la corporation ou que la corporation n'a pas acquis à même ses propres deniers".

Page 1, ligne 16.—Après "possession" insérer "la gestion" et biffer "à".

Page 1, ligne 17.—Après "succursales" insérer les paragraphes suivants comme paragraphes (9) et (10):

"(9) Une succursale ou des succursales doivent être établies par un règlement donnant à chaque succursale un nom différent qui permette de la distinguer de la corporation et des autres succursales, et stipulant que la dite succursale, à l'égard des biens qu'elle possède ou détient, comme à l'égard de ses obligations, peut poursuivre et être poursuivie en son propre nom, et être considérée sous ce rapport un corps séparé.

"(10) Le règlement qui établit une semblable succursale ne peut avoir d'effet avant le dépôt au secrétariat d'Etat du Canada, et la publication dans la *Gazette du Canada*, d'une copie de ce règlement certifié sous le sceau de la corporation."

Le dit amendement est retiré.

La motion de retrancher l'article 2 du bill est adoptée.

Les articles 3, 4 et 5 sont adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Poirier a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Le dit amendement a été agréé.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (U) intitulé: "Loi concernant la Commission de secours de Halifax".

(En comité.)

Le titre a été lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les articles 1 et 2 sont lus et adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et il est modifié comme suit:—

Page 1, ligne 3.—Substituer “ Bernard ” à “ Burnett ”.

Le préambule ainsi modifié est adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McHugh a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Le dit amendement a été agréé.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (V) intitulé: “ Loi modifiant la Loi du fonds patriotique canadien, 1914 ”.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Smith a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (W) intitulé: “ Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la cour Suprême, adoptée à la présente session ”.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Todd a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (41) intitulé: “ Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables ”, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de David M. Sloss, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Lillie Mabel Billing, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'honorable M. Nicholls a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing".

Le dit bill a été lu la première fois, et sur division, lu la deuxième fois et troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Emily Kathleen Cockrane Lackey, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'honorable M. Pringle a présenté au Sénat un bill (A2) intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey".

Le dit bill a été lu la première fois, sur division, lu la deuxième fois et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (59) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (60) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et la deuxième fois, et

Référent au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (61) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et la deuxième fois, et

Référent au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (67) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et la deuxième fois, et

Référé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (69) intitulé: "Loi modifiant la Loi 'Criminelle'", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Sur motion de l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il émane un ordre du Sénat pour que ce soit produit un état indiquant le nombre d'exemptions demandées dans chaque province, et le nombre d'appels de la décision des juges que les autorités militaires ont interjetées devant le juge des appels en dernier ressort.

Sur motion de l'honorable M. Mulholland, il a été

Ordonné, que les honoraires qu'ont versés les pétitionnaires sollicitant l'adoption du bill I, intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*", leur soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Le Sénat s'est ajourné.

No 2.

Par l'honorable M. Bostock :

8 mai—Combien ont rapporté les impôts prélevés sous l'empire de chacune des parties 1, 2 et 3, de la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915?

Pour jeudi, 16 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Murphy :

14 mai—(1) Un nommé E. G. Bill, ci-devant professeur dans un collège ou une université des Etats-Unis, a-t-il été appelé ou doit-il être appelé à remplir une position à Ottawa, dans le département des Statistiques du Service militaire, dépendant du ministère de la Justice, et sous l'administration du colonel Machin?

(2) Ce monsieur Bill est-il d'âge militaire?

(3) Le chef de ce département du service militaire considère-t-il la nomination de ce fonctionnaire indispensable et est-ce lui qui l'a suggéré?

(4) Quel sera le traitement du nouvel employé?

No 2.

Par l'honorable M. Nicholls :

14 mai—Qu'il demandera au gouvernement :—

(1) les mesures qu'il a prises au sujet de la production et de la distribution d'engrais aux cultivateurs?

(2) des mesures qu'il a adoptées pour encourager la fabrication du nitrogène atmosphérique qui peut être utilisé comme engrais, et aussi dans la fabrication d'explosifs de guerre?

(3) qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les mesures que le gouvernement des Etats-Unis et d'autres pays ont prises à cet égard pour répondre aux besoins que crée la guerre.

No 3.

Par l'honorable M. Bostock :

14 mai—Le gouvernement sait-il en quel état se trouvait, lors de son déchargement en Angleterre, le blé expédié de Vancouver par le canal de Panama à la fin de 1917, ou au commencement de 1918?

MOTIONS.

Pour mercredi, 15 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

Pour jeudi, 16 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Murphy :

14 mai—Qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer devant le Sénat une copie

de tous documents, lettres, télégrammes, communications ou autres pièces, concernant la nomination ou la nomination projetée d'un certain E.-G. Bill à un emploi au département des statistiques du service militaire, dépendant du ministère de la Justice, et sous l'administration du colonel Machin; et également une copie de toute correspondance échangée, aussi bien qu'une énumération des efforts tentés dans le but de savoir s'il ne se trouverait pas des soldats de retour du front possédant les aptitudes voulues pour remplir la position susdite, en tant qu'il est nécessaire de créer une telle position.

No 2.

Par l'honorable M. Dennis:

14 mai—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur le montant que coûtent le rapport sténographique et la publication des débats du Sénat, et qu'il demandera à l'honorable leader du Sénat s'il n'a pas l'intention de proposer la discontinuation de ce rapport sténographique et de cette publication.

No 3.

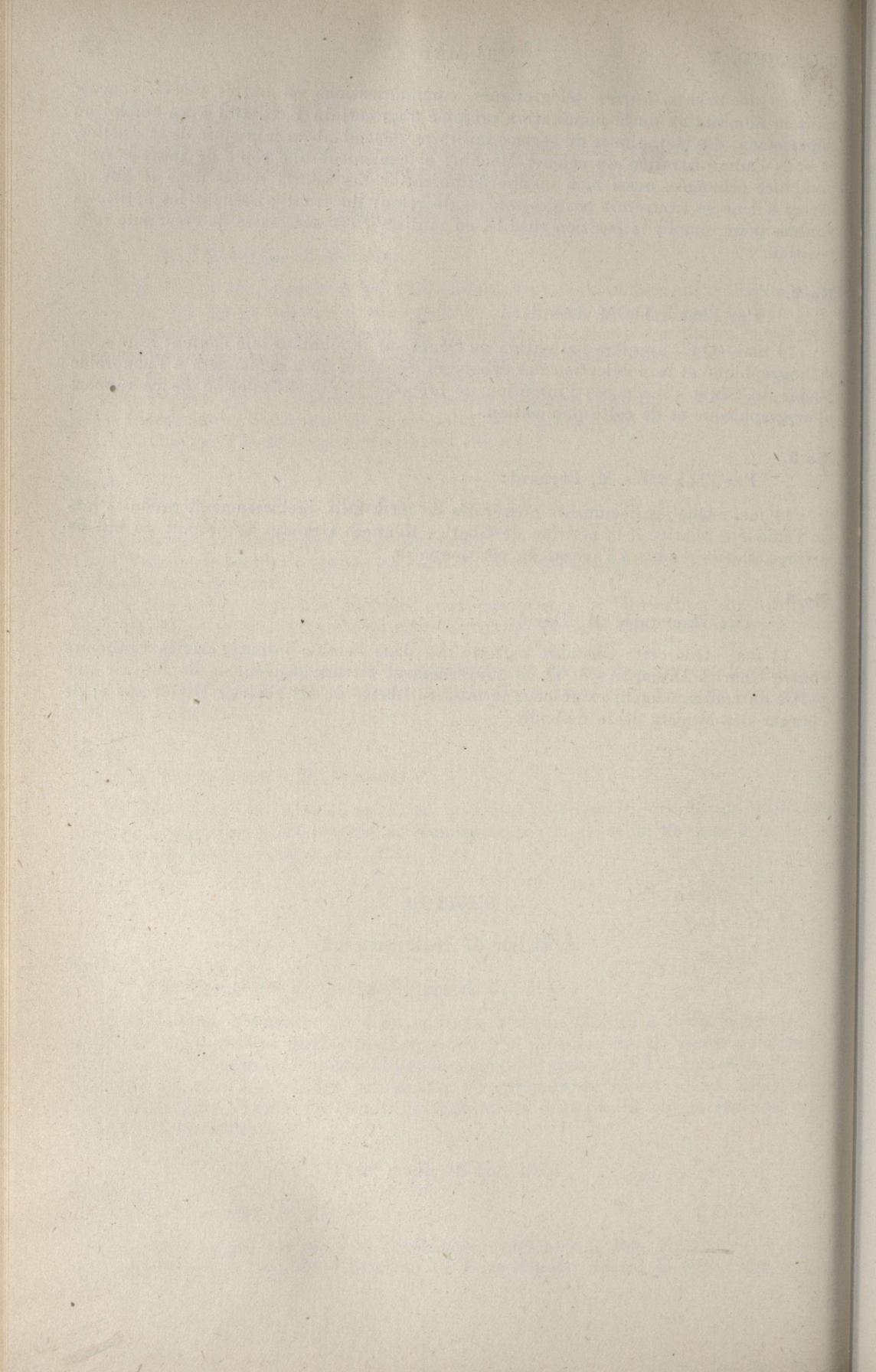
Par l'honorable M. Barnard:

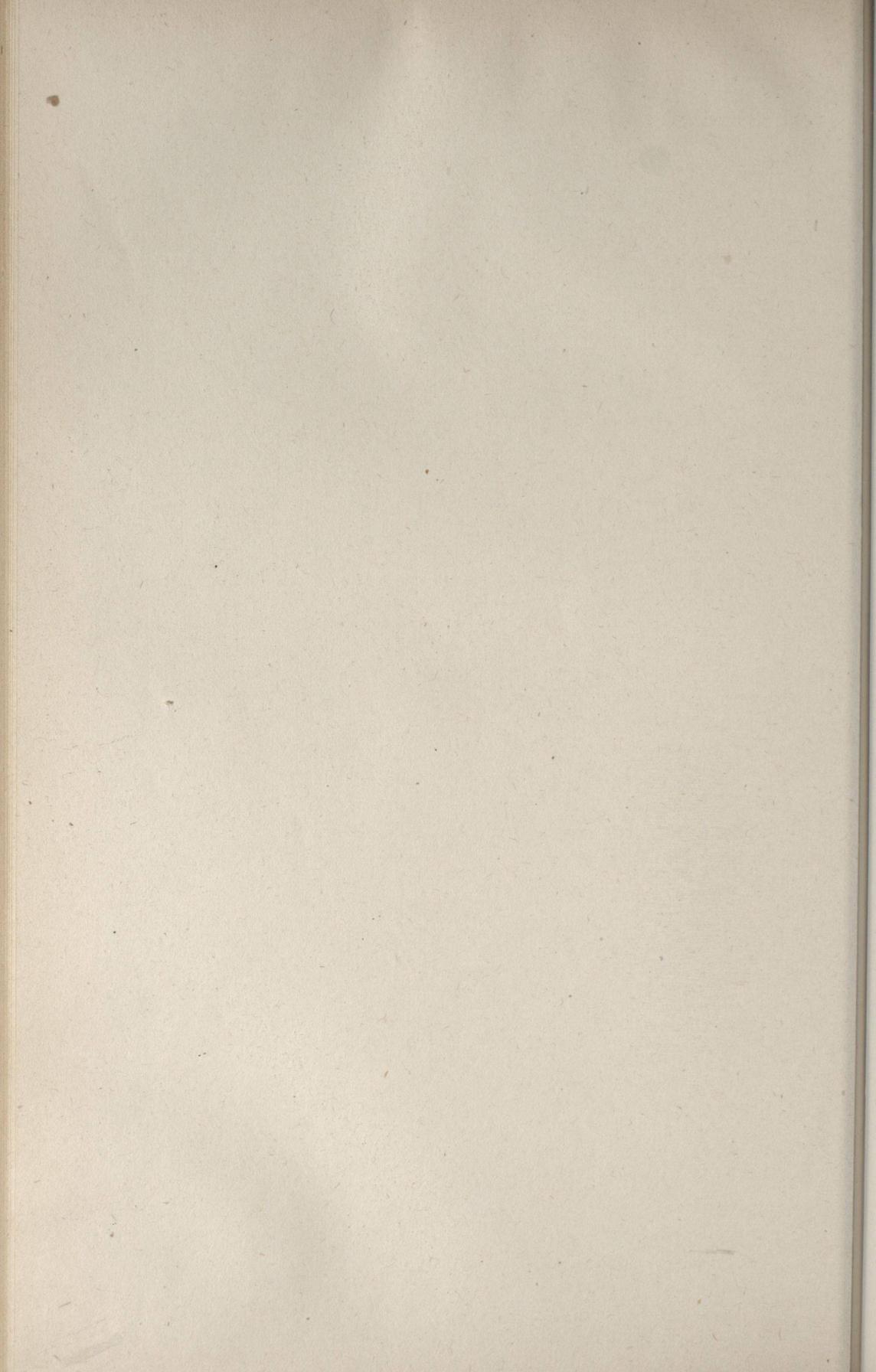
14 mai—Que les documents numérotés de un à huit, inclusivement, produits lors de l'enquête relative à la pétition de Charles Kenneth Graham, sollicitant un bill de divorce, soient rendus à l'avocat du pétitionnaire.

No 4.

Par l'honorable M. David:

14 mai—Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre.





No 31.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mardi, 14 mai 1918.

PROCES-VERBAUX

D²⁵⁸

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 32.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 15 mai 1918.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McHugh,	Sharpe,
Beaubien,	Douglas,	McLean,	Shatford,
Béique,	Edwards,	Michener,	Smith,
Beith,	Farrell,	Milne,	Tanner,
Belcourt,	Fisher,	Mitchell,	Taylor
Blain,	Forget,	Montplaisir,	(Leeds),
Bostock,	Foster,	Mulholland,	Taylor
Bourque,	Girroir,	Murphy,	(New-Westminster),
Boyer,	Gordon,	Nicholls,	Tessier,
Bradbury,	Harmer,	Planta,	Thibaudeau,
Casgrain,	King,	Poirier,	Thorne,
Choquette,	Laird,	Pope,	Todd,
Cloran,	Lavergne,	Power,	Watson,
Crosby,	Legris,	Pringle,	Webster,
Dandurand,	Lougheed	Prowse,	White,
Daniel,	(Sir James),	Robertson,	Willoughby,
David,	Macdonell,	Roche,	Yeo.
Dennis,	Mason	Ross	
Dessaulles,	(Brig.-gén.),	(Middleton),	
De Veber,	McCall,	Schaffner,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Bostock du comité permanent des ordres permanents a présenté son dixième rapport.

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT

CHAMBRE DE COMITÉ No 70.

MERCREDI, 15 mai 1918.

Le comité permanent des ordres permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que les avis n'ont pas été publiés aussi longtemps que l'exige le règle 107 dans les cas suivants :—

De la *Protective Association of Canada*; demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter les montants de l'indemnité fixés par sa charte corporative, dans les cas de décès ou de maladie;

De W. L. Scott, et autres, d'Ottawa, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de *British Canadian Insurance Company*".

Votre comité ayant trouvé suffisantes les raisons données pour expliquer ces retards et la publication des avis devant être continuée dans chaque cas, il recommande de suspendre la règle 107 dans ces deux cas.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK.

Président.

Avec le permission du Sénat.

Les règles 24a et 24h ont été suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a été adopté.

L'honorable M. Dennis du comité mixte des deux Chambre, relatif aux impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit :—

(Référé au Protes-verbal.)

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 24h soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité spécial nommé pour déterminer les droits du Sénat relativement à la législation financière (bills financiers) a présenté son second rapport.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

JEUDI, 9 mai 1918.

Le comité spécial qui a été chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois de finances, et d'étudier la question de savoir si l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, accorde—et dans quelle étendue—ou nie au Sénat le droit de modifier un projet de loi concernant les finances de l'Etat (bill de subsides), a l'honneur de soumettre son deuxième rapport.

A la fin de la dernière session, le Sénat avait institué un comité semblable au comité actuel. Mais il restait trop peu de temps avant la prorogation des Chambres pour que ce comité pût s'acquitter de la tâche qu'on lui avait confiée. A la suite de la prorogation, un des membres de notre comité s'occupa de préparer sur cette ques-

tion un mémorandum, dont nous annexons une copie. Après en avoir fait une étude attentive, notre comité a adopté ce mémorandum. Voici, par ailleurs, les conclusions auxquelles les membres du comité en sont arrivés concernant les droits que possède le Sénat en matière financière:—

(1) Le Sénat possède, et a toujours possédé depuis qu'il existe, le pouvoir de modifier, en réduisant les sommes qui y sont déterminées, les bills qui proviennent des Communes et qui affectent des revenus publics à certains emplois ou établissent des impôts, mais le Sénat n'a pas le droit d'augmenter ces sommes sans le consentement de la Couronne.

(2) La concession de ce pouvoir constitue une partie essentielle du pacte de la Confédération.

(3) La coutume des Chambres impériales du Parlement en ce qui concerne les bills de subsides n'entre pas dans la constitution qui régit le dominion du Canada.

(4) A maintes reprises, le Sénat a dans le passé modifié des bills soi-disant de subsides, sans que les Communes protestent en certains cas, tandis que dans d'autres cas elles ont adopté les modifications en protestant ou en prétendant que le Sénat ne pouvait pas modifier un bill de subsides.

(5) Les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, n'autorise pas le règlement 78 de la Chambre des Communes du Canada qui prétend assimiler les pouvoirs et privilèges de cette Chambre en ce qui concerne les bills de subsides à ceux que possède la Chambre impériale des Communes.

(6) Comme le démontre l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aussi bien que les opinions émises lors de la discussion des Résolutions de Québec dans la Législature du Canada, le Sénat, outre ses pouvoirs et devoirs généraux, est spécialement autorisé à sauvegarder les droits des institutions provinciales.

(7) Outre les problèmes généraux de législation, des questions peuvent surgir à tout moment concernant les subsides aux provinces, les terres publiques des provinces de l'ouest, les droits des provinces par rapport aux privilèges en voie d'être concédés aux compagnies de chemin de fer, la détermination des droits provinciaux à cet égard, et il est important que les pouvoirs que possède le Sénat à cette fin soient clairement définis.

Le comité a contracté une dette de gratitude envers MM. Eugène Lafleur, C.R., Aimé Geoffrion, C.R., et John S. Ewart, C.R., de Montréal et d'Ottawa, qui sont tous des autorités éminentes en droit constitutionnel, et qui ont bien voulu nous communiquer leurs vues sur la question mise à l'étude. Ces opinions sont annexées comme partie intégrante du rapport du comité.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

(Voir Journal.)

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable sir James Loughheed a présenté au Sénat:—

Rapport du Secrétaire d'Etat, Affaires extérieures pour l'exercice expiré le 31 mars 1917.

(Documents de la Session, 1918, No 33.)

Rapport relatif aux subsides accordés pour le transport des malles et les subventions aux transocéaniques par le ministère du Commerce pour l'exercice expiré le 31 mars 1917. Aussi les rapports sur le trafic, etc., jusqu'au 31 décembre 1917.

(Documents de la Session, 1918, No 10.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies à certains égards", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (69) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a pris en considération le seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Bell Charlesworth, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Albert Frank Scott, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'honorable M. Fisher a présenté au Sénat un bill (B2) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Frank Scott".

Le dit bill a été lu la première fois, et sur division, lu la deuxième fois et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alonzo Jesse Chapman, ainsi que les témoignages pris devant le dit comité.

Le dit rapport a été adopté sur division.

L'honorable M. Casgrain a attiré l'attention du gouvernement sur les travaux exécutés sur le chemin de fer de la baie d'Hudson au cours de l'an dernier, et s'est enquis des progrès accomplis.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: "Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (28) intitulé: "Loi concernant la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (75) intitulé: "Loi concernant la *Protective Association of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la deuxième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (86) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la deuxième fois demain.

Avec la permission du Sénat.

L'avis de motion numéro cinq sur l'ordre du jour de jeudi prochain a été pris en considération et

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé:

Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Choquette, il a été.

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. Blain a présenté au Sénat un bill (C2) intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman".

Le dit bill a été lu la première fois, et sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Roche a présenté au Sénat un bill (D2) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth".

Le dit bill a été lu la première fois, et sur division, lu la deuxième fois et troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'honorable M. Barnard a présenté au Sénat un bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The British Canadian Insurance Company*".

Le dit bill a été lu la première fois, et la deuxième fois, et
Référé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Le Sénat s'est ajourné.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 16 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

8 mai—Combien ont rapporté les impôts prélevés sous l'empire de chacune des parties 1, 2 et 3, de la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915?

No 2.

Par l'honorable M. Murphy :

14 mai—(1) Un nommé E. G. Bill, ci-devant professeur dans un collège ou une université des Etats-Unis, a-t-il été appelé ou doit-il être appelé à remplir une position à Ottawa, dans le département des Statistiques du Service militaire, dépendant du ministère de la Justice, et sous l'administration du colonel Machin?

(2) Ce monsieur Bill est-il d'âge militaire?

(3) Le chef de ce département du service militaire considère-t-il la nomination de ce fonctionnaire indispensable et est-ce lui qui l'a suggéré?

(4) Quel sera le traitement du nouvel employé?

No 3.

Par l'honorable M. Nicholls :

14 mai—Qu'il demandera au gouvernement :—

(1) les mesures qu'il a prises au sujet de la production et de la distribution d'engrais aux cultivateurs?

(2) des mesures qu'il a adoptées pour encourager la fabrication du nitrogène atmosphérique qui peut être utilisé comme engrais, et aussi dans la fabrication d'explosifs de guerre?

(3) qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les mesures que le gouvernement des Etats-Unis et d'autres pays ont prises à cet égard pour répondre aux besoins que crée la guerre.

No 4.

Par l'honorable M. Bostock :

14 mai—Le gouvernement sait-il en quel état se trouvait, lors de son déchargement en Angleterre, le blé expédié de Vancouver par le canal de Panama à la fin de 1917, ou au commencement de 1918?

MOTIONS.

Pour jeudi, 16 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable sir James Lougheed, K.C.M.G. :

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

No 2.

Par l'honorable M. Murphy:

14 mai—Qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer devant le Sénat une copie de tous documents, lettres, télégrammes, communications ou autres pièces, concernant la nomination ou la nomination projetée d'un certain E.-G. Bill à un emploi au département des statistiques du service militaire, dépendant du ministère de la Justice, et sous l'administration du colonel Machin; et également une copie de toute correspondance échangée, aussi bien qu'une énumération des efforts tentés dans le but de savoir s'il ne se trouverait pas des soldats de retour du front possédant les aptitudes voulues pour remplir la position susdite, en tant qu'il est nécessaire de créer une telle position.

No 3.

Par l'honorable M. Dennis:

14 mai—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur le montant que coûtent le rapport sténographique et la publication des débats du Sénat, et qu'il demandera à l'honorable leader du Sénat s'il n'a pas l'intention de proposer la discontinuation de ce rapport sténographique et de cette publication.

No 4.

Par l'honorable M. Barnard:

14 mai—Que les documents numérotés de un à huit, inclusivement, produits lors de l'enquête relative à la pétition de Charles Kenneth Graham, sollicitant un bill de divorce, soient rendus à l'avocat du pétitionnaire.

No 32.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mercredi, 15 mai 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 33.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 16 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	De Veber,	McHugh,	Roche,
Beaubien,	Donnelly,	McLaren,	Ross
Beique,	Douglas,	McLean,	(Middleton),
Beith,	Farrell,	Michener,	Schaffner,
Belcourt,	Fisher,	Milne,	Sharpe,
Blain,	Forget,	Mitchell,	Shatford,
Bostock,	Foster,	Montplaisir,	Smith,
Bourque,	Girroir,	Mulholland,	Tanner,
Boyer,	Gordon,	Murphy,	Taylor
Bradbury,	King,	Nicholls,	(Leeds),
Casgrain,	Laird,	Planta,	Tessier,
Choquette,	Lavergne,	Poirier,	Thibaudeau,
Cloran,	Legris,	Pope,	Thorne,
Crosby,	Lougheed	Power,	Todd,
Dandurand,	(Sir James),	Pringle,	Watson,
Daniel,	Macdonell,	Prowse,	Webster,
David,	Mason	Ratz,	White,
Dennis,	(Brig.-gén.),	Robertson,	Willoughby.
Dessaulles,	McCall,		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée:—

Par l'honorable M. Blain:

De Simon John Fraser, de la cité de Toronto dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Erskine Fraser, sa femme.

L'honorable M. Daniel, du Comité permanent de régie interne a présenté son cinquième rapport.

Il a alors été lu par le greffier comme suit:—

SALLE DES COMITÉS, No 70,
JEUDI, 16 mai 1918.

Le Comité permanent de régie interne a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Conformément à l'ordre de référé du 14 du courant, votre comité a pris en considération le rapport du greffier du Sénat, daté du 14 mai, et approuvé par le président du Sénat, recommandant que M. R. A. Benoit, traducteur, soit promu du grade A de la deuxième division au grade B de la première division.

Votre comité recommande l'adoption du dit rapport.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 24h soient suspendues relativement au dit rapport.

Le dit rapport a alors été adopté.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite la *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*", fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 2, ligne 12.—Après "fer" insérer "*The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*".

Page 2, ligne 23.—Après “fer” insérer “dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*”.

Page 2, ligne 28.—Remplacer “Compagnie” par “*Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*”.

Page 2, ligne 31.—Après “fer” insérer “dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*”.

Les dits amendements ont été agréés.

Le dit bill, tel qu'amendé a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Rapport du département des impressions et de la papeterie pour l'exercice expiré le 31 mars 1917.

(*Documents de la Session, 1918, No 32.*)

Réponse à un ordre du Sénat du 9 mai 1918, pour que soit produit un état indiquant les importations d'essence et d'huile de pétrole (gallons, prix d'achat et droits de douane) durant les années fiscales se terminant le 31 mars, de 1909-10-11-12-13-14-15-16-17, et durant chacun des mois de l'exercice courant jusqu'à date.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former en comité général relativement au bill (41) intitulé: “Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables”, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Y) intitulé: “Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes”, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (69) intitulé: “Loi modifiant le Code criminel”, a été lu la deuxième fois, et

Référé à un comité spécial composé des membres suivants: honorables messieurs Power, Casgrain, Watson, Bostock, Daniel, Ross (Middleton), Beaubien, Pringle et Bradbury.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: “Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918”, a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: “Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*”, a été lu la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (75) intitulé: “Loi concernant la *Protective Association of Canada*”, a été lu la deuxième fois, et

Référé au Comité permanent des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité spécial chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois financières, et d'étudier la question de savoir si l'Acte de l'Amérique Britan-

nique du Nord, 1867, accorde—et dans quelle mesure—ou nie au Sénat le droit de modifier une loi financière (bill de subsides).

L'honorable M. Ross (Middleton) a proposé.

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre.—(L'honorable M. Choquette).

Sur motion de l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Barnard, il a été

Ordonné, que les documents numérotés de un à huit, inclusivement, produits lors de l'enquête relative à la pétition de Charles Kenneth Graham, sollicitant un bill de divorce, soient rendus à l'avocat du pétitionnaire.

Des messages de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter les bills suivants:—

Bill K, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole".

Bill L, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop".

Bill M, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner".

Bill P, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell".

Bill R, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill".

Bill F, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang".

Bill G, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright".

Bill S, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman".

Bill T, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (82) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la deuxième fois demain.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 17 mai 1918.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 17 mai 1918.

No 1.

16 mai—Troisième lecture du bill 60, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*".—(L'honorable M. Pope).—A.F.

No 2.

15 mai—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

15 mai—Deuxième lecture du bill Y, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

16 mai—Discussion en comité du bill 86, intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

16 mai—Deuxième lecture du bill 82, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

Pour lundi, 20 mai 1918.

No 1.

16 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois financières, et d'étudier la question de savoir si l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, accorde — et dans quelle mesure — ou nie au Sénat le droit de modifier une loi financière (bill de subsides).—(L'honorable M. Poirier).

No 2.

15 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre.—(L'honorable M. Choquette).

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 17 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

8 mai—Combien ont rapporté les impôts prélevés sous l'empire de chacune des parties 1, 2 et 3, de la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915?

No 2.

Par l'honorable M. Murphy :

14 mai—(1) Un nommé E. G. Bill, ci-devant professeur dans un collège ou une université des Etats-Unis, a-t-il été appelé ou doit-il être appelé à remplir une position à Ottawa, dans le département des Statistiques du Service militaire, dépendant du ministère de la Justice, et sous l'administration du colonel Machin?

(2) Ce monsieur Bill est-il d'âge militaire?

(3) Le chef de ce département du service militaire considère-t-il la nomination de ce fonctionnaire indispensable et est-ce lui qui l'a suggéré?

(4) Quel sera le traitement du nouvel employé?

No 3.

Par l'honorable M. Nicholls :

14 mai—Qu'il demandera au gouvernement:—

(1) les mesures qu'il a prises au sujet de la production et de la distribution d'engrais aux cultivateurs?

(2) des mesures qu'il a adoptées pour encourager la fabrication du nitrogène atmosphérique qui peut être utilisé comme engrais, et aussi dans la fabrication d'explosifs de guerre?

(3) qu'il appellera l'attention du gouvernement sur les mesures que le gouvernement des Etats-Unis et d'autres pays ont prises à cet égard pour répondre aux besoins que crée la guerre.

MOTIONS.

Pour vendredi, 17 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable sir James Loughheed, K.C.M.G. :

2 mai—Que, à compter du 6 du courant, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

No 2.

Par l'honorable M. Murphy :

14 mai—Qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer devant le Sénat une copie de tous documents, lettres, télégrammes, communications ou autres pièces, concernant la nomination ou la nomination projetée d'un certain E.-G. Bill à un emploi au département des statistiques du service militaire, dépendant du ministère de la Justice,

et sous l'administration du colonel Machin; et également une copie de toute correspondance échangée, aussi bien qu'une énumération des efforts tentés dans le but de savoir s'il ne se trouverait pas des soldats de retour du front possédant les aptitudes voulues pour remplir la position susdite, en tant qu'il est nécessaire de créer une telle position.

No 3.

Par l'honorable M. Dennis:

14 mai—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur le montant que coûtent le rapport sténographique et la publication des débats du Sénat, et qu'il demandera à l'honorable leader du Sénat s'il n'a pas l'intention de proposer la discontinuation de ce rapport sténographique et de cette publication.

No 4.

Par l'honorable M. Ross (Middleton):

16 mai—Que, lors de la troisième lecture du bill 60, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*", il proposera que ce bill, avant de subir sa troisième lecture, soit modifié comme suit:—

Page 4, ligne 17.—Après le mot "Canada" insérer "et aux prescriptions de la Loi des chemins de fer".

No 33.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Jouidi, 16 mai 1918.

PROCES-VERBAUX

DMS

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 34.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 17 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McHugh,	Schaffner,
Beith,	Douglas,	McLaren,	Sharpe,
Belcourt,	Edwards,	McLean,	Shattford,
Blain,	Farrell,	Milne,	Smith,
Bostock,	Fisher,	Mitchell,	Tanner,
Bourque,	Foster,	Montplaisir,	Taylor
Boyer,	Fowler,	Murphy,	(Leeds),
Bradbury,	Girroit,	Planta,	Tessier,
Casgrain,	Harmer,	Poirier,	Thibaudeau,
Choquette,	King,	Pope,	Todd,
Cloran,	Laird,	Power,	Watson,
Crosby,	Legris,	Prowse,	Webster,
Dandurand,	Lougheed	Robertson,	White,
Daniel,	(Sir James),	Ross	Willoughby,
Dennis,	Lynch-Staunton,	(Middleton),	Yeo.
De Veber,	Macdonell,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Blain, du Comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 2, ligne 45.—Biffer la clause 4".

Le dit amendement a été agréé.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé: "Loi concernant la *Protective Association of Canada*", fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Foster du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation *The British Canadian Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudra bien les recevoir.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Substituer "United" au mot "British".

Page 1, ligne 16.—A "un million" substituer "cinq cent mille".

Page 1, ligne 17.—Substituer "un" au mot "deux".

Dans le titre.

A "British" substituer le mot "United".

Les dits amendements ont été agréés.

Le dit bill, a alors été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat le rapport de l'officier en charge du bureau des archives de la guerre au ministère de la Milice et de la Défense.

(*Documents de la Session, 1918, No*).

Ordonn, qu'il soit déposé sur la table.

Des messages de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants:—

MERCREDI, 15 mai 1918.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les dépositions, etc., entendues devant le comité des Divorces, du Sénat, à qui furent référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants étaient fondés:—

Bill F (No 73) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang."

Bill G (No 74) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright."

Bill K (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leo Walpole."

Bill L (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop."

Bill M (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Martin Hafner."

Bill P (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell."

Bill R (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward David Hill."

Bill S (No 91) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Newman."

Bill T (No 92) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP.

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (12) intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

1. Page 1, ligne 14.—Retrancher le mot "et" dans la quatorzième ligne et le remplacer par le mot "ou".

Page 2, ligne 17.—Retrancher tous les mots à partir du mot "Toutefois" jusqu'à la fin de l'article.

Page 2, ajouter l'article 4 qui suit:—

4. (1) Tout terrain ou tout intérêt dans pareil terrain acquis en quelque temps que ce soit après l'adoption de la présente loi par la corporation et dont elle n'a pas besoin pour son usage réel ou pour objets se rattachant à ses affaires, ou qui n'est pas détenu en manière de garantie, ne doit pas être détenu par la corporation, ni par aucun syndic en son nom, pour une période plus longue que dix ans après l'acquisition du dit terrain ou après que le terrain n'en existe plus pour son usage réel, ou pour objets se rattachant à ses affaires, mais doit être absolument vendu et aliéné de telle façon que la corporation n'y garde pas plus longtemps un intérêt quelconque, sauf en manière de garantie; mais rien dans les présentes ne doit être considéré comme modifiant en quelque manière que ce soit ou affectant à d'autres égards toute fiducie se rapportant à pareil terrain.

(2) Le conseil de la Trésorerie peut prescrire que le temps alloué pour la vente ou la disposition de tout pareil bien, meuble ou immeuble s'est prolongé pour une autre période ou d'autres périodes ne devant pas excéder cinq ans.

(3) La période entière durant laquelle la corporation peut détenir pareil bien, ne doit pas excéder quinze années à compter de la date de l'acquisition de pareil bien.

(4) Tout bien, meuble ou immeuble suivant que susdit dont la corporation n'a pas besoin pour son propre usage, et détenu par la corporation pour une période plus longue que celle autorisée par les dispositions précédentes du présent article doit être confisqué au profit de Sa Majesté pour l'usage du Dominion du Canada.

Ordonné, que les dits amendements soient placés sur l'ordre du jour, pour être pris en considération lundi prochain.

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (60) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*", ayant été lu.

L'honorable M. Pope a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la motion,

L'honorable M. Ross (Middleton) a proposé en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés le premier avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de la motion mais qu'il soit modifié comme suit:—

Page 4, ligne 17.—Après le mot "Canada" insérer "et aux prescriptions de la Loi des chemins de fer".

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, Elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".

L'article 1 ayant été lu, il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Retrancher "ministre des Travaux publics" et substituer "Gouverneur en conseil".

L'article 2 ayant été lu, il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 1, lignes 21 et 22.—Biffer les mots "sur la recommandation du ministre des Travaux publics".

Page 2, ligne 14.—Ajouter le proviso suivant:—

Toutefois le Gouverneur en conseil peut approuver les ouvrages construits ou en voie de construction au premier jour de juin de l'année 1918, subordonnement aux dispositions de l'article 7 de la présente loi, et cette approbation a le même effet que celle des ouvrages qui doivent être construits.

(*En comité.*)

L'honorable M. Blain a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération par un comité général mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes" ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (86) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Fisher a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: "Loi concernant la *Protective Association of Canada*" a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (83) intitulé: "Loi portant modification de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, il a été

Ordonné, que, à compter de mardi prochain, à moins d'ordre à l'effet contraire, le Sénat ait deux séances distinctes chaque jour, la première de 11 heures de l'avant-midi; jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et la seconde commençant à 3 heures de l'après-midi; et que tous les comités permanents ou spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger durant les séances du Sénat, nonobstant les dispositions que la règle 86 contient à l'effet contraire.

L'honorable M. Dennis a appelé l'attention du Sénat sur le montant que coûtent le rapport sténographique et la publication des débats du Sénat, et qu'il demandera à l'honorable leader du Sénat s'il n'a pas l'intention de proposer la discontinuation de ce rapport sténographique et de cette publication.

Débat.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 20 mai 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 20 mai 1918.

No 1.

17 mai—Deuxième lecture du bill Y, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 2.

17 mai—Discussion en comité du bill 82, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 3.

17 mai—Deuxième lecture du bill 83, intitulé: "Loi portant modification de la Loi Spéciale des Revenus de guerre, 1915".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

No 4.

16 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois financières, et d'étudier la question de savoir si l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, accorde—et dans quelle mesure—ou nie au Sénat le droit de modifier une loi financière (bill de subsides).—(L'honorable M. Poirier).

No 5.

15 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre.—(L'honorable M. Choquette).

Pour mardi, 21 mai 1918.

No 1.

17 mai—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Loughheed).—A.F.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 20 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

8 mai—Combien ont rapporté les impôts prélevés sous l'empire de chacune des parties 1, 2 et 3, de la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915?

No 2.

Par l'honorable M. Dennis:

17 mai—1. Pourquoi le deuxième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement n'a-t-il pas été publié dans les Procès-verbaux No 42 du 15 mai? (Voir page 428).

2. Pourquoi le mémorandum présenté par le comité spécial "chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois de finances" n'a-t-il pas été publié dans les Procès-verbaux No 32 du 15 mai? (Voir page 429).

3. Qui est chargé de conformer l'édition française à l'édition anglaise des procès-verbaux, quant aux matières qui y sont contenues?

No 3.

Par l'honorable M. Dennis:

17 mai—1. Quels montants (a) en traitement; et (b) sous forme d'allocations, le juge de la cour Suprême du Canada, sir Charles Fitzpatrick, a-t-il touchés durant chaque exercice à compter du 31 mars 1912?

2. A l'égard de chacun des montants alloués à sir Charles Fitzpatrick, outre son traitement comme juge en chef, durant les dits exercices:

(a) à quelle fin le paiement d'un tel montant a-t-il été autorisé par le Parlement?

(b) à quel propos et pour quels services un tel montant a-t-il été payé à sir Charles Fitzpatrick?

(c) quels services sir Charles Fitzpatrick a-t-il réellement rendus et quelles fonctions a-t-il remplies durant chacune des dites années (spécifier ces services en détail et mentionner les dates)?

(d) si des montants ont été alloués à sir Charles Fitzpatrick, et qu'il n'ait rempli en retour aucunes fonctions lui donnant droit à ces allocations, a-t-il offert de rembourser cet argent, ou a-t-il été invité à le rembourser?

(e) le gouvernement se propose-t-il d'exiger ce remboursement?

(f) une autre personne que sir Charles Fitzpatrick a-t-elle rempli les fonctions pour lesquelles le paiement de ces allocations avait été autorisé, et dans l'affirmative, quelle est cette personne, quelles sont ces fonctions, et à quelle date ont-elles été remplies?

(g) la personne ou les personnes qui ont rempli de telles fonctions ont-elles touché une partie des allocations autorisées à cette fin, et dans l'affirmative, quelles sont ces personnes, à quelle date et pour quelles fonctions ont-elles touché ces allocations?

(3) Sir Charles Fitzpatrick a-t-il donné sa démission comme juge en chef, et si non, le gouvernement a-t-il l'intention de l'exiger?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Murphy:

14 mai—Qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer devant le Sénat une copie de tous documents, lettres, télégrammes, communications ou autres pièces, concer-

nant la nomination ou la nomination projetée d'un certain E.-G. Bill à un emploi au département des statistiques du service militaire, dépendant du ministère de la Justice, et sous l'administration du colonel Machin; et également une copie de toute correspondance échangée, aussi bien qu'une énumération des efforts tentés dans le but de savoir s'il ne se trouverait pas des soldats de retour du front possédant les aptitudes voulues pour remplir la position susdite, en tant qu'il est nécessaire de créer une telle position.

No 2.

Par l'honorable M. Cloran :

17 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le prier de faire déposer au Sénat copie de tous les documents, lettres, télégrammes, mémoires, requêtes et autres communications ou pièces en la possession du gouvernement ou de Son Honneur le président de la Chambre des Communes et qui sont disponibles, relativement à la récente députation des cultivateurs du Canada chargée de soumettre à l'attention du gouvernement et du Parlement du Canada certaines questions et certains problèmes d'ordre public et national.

No 3.

Par l'honorable M. Dennis :

17 mai—Que, étant donné l'impérieuse nécessité de pratiquer l'économie dans tous les services de l'administration, cette Chambre est d'avis de discontinuer le rapport sténographique et la publication officielle des débats du Sénat.

No 34

 1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Vendredi, 17 mai 1918.

DES
PROCÈS-VERBAUX
 DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
 Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
 1918.

N^o 35.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 20 mai 1918.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	Mason	Schaffner,
Belcourt,	Farrell,	(Brig.-gén.),	Smith,
Blain,	Fisher,	McCall,	Tanner,
Bostock,	Forget,	McLean,	Taylor
Bourque,	Foster,	Poirier,	(Leeds),
Bradbury,	Fowler,	Power,	Todd,
Cloran,	Girroit,	Prowse,	Watson,
Crosby,	Harmer,	Robertson,	Webster.
Daniel,	Laird,	Ross	
David,	Lougheed	(Middleton),	
Dennis,	(Sir James),	Ross	
Dessaulles,	Macdonell,	(Moosejaw),	

PRÛÈRES.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat

Rapport annuel du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'exercice expiré le 31 mars 1917-18 (Publié jusqu'à présent dans la première partie du rapport annuel de ce ministère et qui sera publié à l'avenir sous le titre de rapport annuel du Commerce du Canada).

(Voir *Documents de la Session, 1918, No 10*).

Rapport annuel du Commerce du Canada (Importation pour la consommation et exportations.)

(Voir *Documents de la Session, 1918, No 10*).

Décret du conseil, C.P. 1102 du 10 mai 1918,—Modifications au décret de 1917 relatif à la défense du Canada, article 23c relatif aux armements à fournir aux vaisseaux enregistrés en Canada.

(Voir *Documents de la Session, 1918, No*).

Décret du conseil, C.P. 1129 du 11 mai 1918, modifications au décret de 1918, article 22a relatif à la défense du Canada, lumières sur les vaisseaux.

(Voir *Documents de la Session, 1918, No*).

Réponse à un ordre du Sénat du 12 avril 1918 pour que soient produits :

(1) un état donnant le nom, la condition et les titres de toutes les personnes sur l'avis et la recommandation desquelles ont été fermés les parcs de homards dont le département du Service naval a eu charge jusqu'ici au Canada;

(2) une copie des rapports et recommandations (ou, si ces rapports et recommandations ont été publiés, les renvois aux documents officiels qui les contiennent) qui exposent tous les faits, les motifs et les raisons qui ont amené le département à abandonner les parcs de homards.

(Voir *Documents de la Session, 1918 No*).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (I) intitulé: "Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*".

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (Y) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes", ayant été lu,

L'honorable M. Power a proposé :

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Une question d'ordre a été soulevé par l'honorable M. Cloran, à savoir: que ce bill étant un bill financier, le Sénat ne peut procéder plus loin.

Après débat.

Son Honneur le Président a déclaré la question d'ordre mal motivée.

La question de concours ayant été posée sur la motion

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Cloran a proposé en amendement.

Que le mot "maintenant" soit retranché de la dite motion et remplacé par les suivants: "d'hui en six mois".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement

L'honorable M. Daniel a proposé en amendement à l'amendement proposé :

Que tous les mots après le mot "soit" soient retranchés et remplacés par les suivants: "soit renvoyé à un comité spécial qui sera composé de l'honorable sir James Lougheed et les honorables messieurs Bostock, Power, Ross (Middleton), Belcourt, Blain et du proposant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement à l'amendement,

Avec la permission du Sénat,

Elle a été retirée.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à la motion principale

Avec la permission du Sénat,

Elle a été retirée.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

Avec la permission du Sénat,

La dite motion a été retirée.

Ordonné, que le dit bill soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (82) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur".

(En comité).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et l'honorable M. Crosby a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills

(H) "Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf".

(U) "Loi concernant la Commission de secours d'Halifax".

(W) "Loi à l'effet d'amender la Loi modifiant la Loi de la cour Suprême, adoptée à la présente session".

(X) "Loi pour faire droit à David M. Sloss";

(Z) "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing";

(A2) "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cochrane Lacky";

(B2) "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott";

(C2) "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman";

(D2) "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth"; et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter les bills (20) "Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille);

(28) "Loi concernant la Compagnie dite *The Belleville, Prince Edward Bridge Company*";

(61) "Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à ses amendements aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (N) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

1. Page 2, ligne 13.—Retrancher tous les mots à partir de et y compris les mots “Les dits” à la fin de cette ligne jusqu’à la fin du premier paragraphe de l’article quatre.

2. Page 2, ligne 38.—Retrancher les deux dernières lignes de l’article cinq.

3. Page 3, ligne 32.—Retrancher tous les mots à partir de et y compris les mots “La corporation” à la fin de cette ligne jusqu’à la fin de l’article 8, et insérer comme paragraphes de l’article 8 ce qui suit:—

(2) Tout terrain ou tout intérêt dans pareil terrain acquis en quelque temps que ce soit par la Corporation, dont elle n’a pas besoin pour son usage réel ou pour les objets se rattachant à ses affaires, ou qui n’est pas détenu en manière de garantie, ne doit pas être détenu par la corporation, ni par aucun fiduciaire en son nom, pour une période plus longue que dix ans après l’acquisition du dit terrain, ou après que le besoin n’en existe plus pour son usage réel, ou pour les objets se rattachant à ses affaires, mais doit être vendu et aliéné, de telle façon que la corporation n’y garde pas plus longtemps un intérêt quelconque, sauf en manière de garantie; mais rien dans les présentes ne doit être considéré comme modifiant en quelque manière que ce soit ou affectant à d’autres égards toute fiducie se rapportant à pareil terrain.

(3) Le Secrétaire d’Etat peut prescrire que le temps alloué pour la vente ou la disposition de tout pareil bien meuble ou immeuble soit prolongé pour une autre période ou d’autres périodes ne devant pas excéder cinq ans.

(4) La période entière durant laquelle le corporation peut détenir pareil bien, en vertu des dispositions précédentes du présent article, ne doit pas excéder quinze années à compter de la date d’acquisition de pareil bien.

(5) Tout bien meuble ou immeuble suivant que susdit, dont la corporation n’a pas besoin pour son propre usage, et détenu par la corporation pour une période plus longue que celle autorisée par les dispositions précédentes du présent article doit être confisqué au profit de Sa Majesté pour l’usage du Dominion du Canada.

4. Page 4, ligne 11.—Retrancher les mots “de leurs” et les remplacer par le mot “des”.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquisé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le Bill (V) intitulé: “Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien, 1914”, et pour informer le Sénat qu’elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

1. Ligne 1, page 9.—Ajouter après le mot “parents” les mots “résidents du Canada”.

2. Page 1, ligne 13.—Retrancher tous les mots à partir de et y compris le mot “pourvu” jusqu’à la fin du paragraphe.

Les dits amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquisé aux amendements faits par la Chambre des Communes au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (53) intitulé: “Loi concernant le Service civil du Canada”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et la deuxième fois.

Ordonné, qu’il soit placé sur l’ordre du jour pour être pris en considération en comité général, à la première séance distincte du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (87) intitulé: "Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la première séance distincte du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Loi portant modification de la Loi Spéciale des Revenus de guerre, 1915", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois à la première séance distincte du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion proposant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois financières, et d'étudier la question de savoir si l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, accorde—et dans quelle mesure—ou nie au Sénat le droit de modifier une loi financière (bill de subsides).

Sur motion de l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la première séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la première séance distincte du Sénat demain.

Sur motion de l'honorable M. Taylor (Leeds), pour l'honorable M. Murphy, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire déposer devant le Sénat une copie de tous documents, lettres, télégrammes, communications ou autres pièces, concernant la nomination ou la nomination projetée d'un certain E.-G. Bill à un emploi au département des statistiques du service militaire, dépendant du ministère de la Justice, et sous l'administration du colonel Machin; et également une copie de toute correspondance échangée, aussi bien qu'une énumération des efforts tentés dans le but de savoir s'il ne se trouverait pas des soldats de retour du front possédant les aptitudes voulues pour remplir la position susdite, en tant qu'il est nécessaire de créer une telle position.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 21 mai 1918.

l'réésentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 21 mai 1918.

No 1.

20 mai—Troisième lecture du bill 83, intitulé: "Loi portant modification de la Loi Spéciale des Revenus de guerre, 1915".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

17 mai—Discussion en comité du bill 41, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

20 mai—Discussion en comité du bill 53, intitulé: "Loi concernant le Service civil du Canada".—(L'honorable sir James Lougheed).

No 4.

20 mai—Deuxième lecture du bill, 87, intitulé: "Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*".—(L'honorable sir James Lougheed).

No 5.

16 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois financières, et d'étudier la question de savoir si l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, accorde—et dans quelle mesure—ou nie au Sénat le droit de modifier une loi financière (bill de subsides).—(L'honorable M. Poirier).

No 6.

15 mai—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre.—(L'honorable M. Choquette).

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 21 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Dennis:

17 mai—1. Quels montants (a) en traitement; et (b) sous forme d'allocations, le juge de la cour Suprême du Canada, sir Charles Fitzpatrick, a-t-il touchés durant chaque exercice à compter du 31 mars 1912?

2. A l'égard de chacun des montants alloués à sir Charles Fitzpatrick, outre son traitement comme juge en chef, durant les dits exercices:

(a) à quelle fin le paiement d'un tel montant a-t-il été autorisé par le Parlement?

(b) à quel propos et pour quels services un tel montant a-t-il été payé à sir Charles Fitzpatrick?

(c) quels services sir Charles Fitzpatrick a-t-il réellement rendus et quelles fonctions a-t-il remplies durant chacune des dites années (spécifier ces services en détail et mentionner les dates)?

(d) si des montants ont été alloués à sir Charles Fitzpatrick, et qu'il n'ait rempli en retour aucunes fonctions lui donnant droit à ces allocations, a-t-il offert de rembourser cet argent, ou a-t-il été invité à le rembourser?

(e) le gouvernement se propose-t-il d'exiger ce remboursement?

(f) une autre personne que sir Charles Fitzpatrick a-t-elle rempli les fonctions pour lesquelles le paiement de ces allocations avait été autorisé, et dans l'affirmative, quelle est cette personne, quelles sont ces fonctions, et à quelle date ont-elles été remplies?

(g) la personne ou les personnes qui ont rempli de telles fonctions ont-elles touché une partie des allocations autorisées à cette fin, et dans l'affirmative, quelles sont ces personnes, à quelle date et pour quelles fonctions ont-elles touché ces allocations?

(3) Sir Charles Fitzpatrick a-t-il donné sa démission comme juge en chef, et si non, le gouvernement a-t-il l'intention de l'exiger?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran:

17 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le prier de faire déposer au Sénat copie de tous les documents, lettres, télégrammes, mémoires, requêtes et autres communications ou pièces en la possession du gouvernement ou de Son Honneur le président de la Chambre des Communes et qui sont disponibles, relativement à la récente députation des cultivateurs du Canada chargée de soumettre à l'attention du gouvernement et du Parlement du Canada certaines questions et certains problèmes d'ordre public et national.

No 2.

Par l'honorable M. Dennis:

17 mai—Que, étant donné l'impérieuse nécessité de pratiquer l'économie dans tous les services de l'administration, cette Chambre est d'avis de discontinuer le rapport sténographique et la publication officielle des débats du Sénat.

No 35.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Lundi, 20 mai 1918.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 36.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 21 mai 1918.**PREMIERE SEANCE DISTINCTE.**

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Dessaulles,	Mason	Ross
Beaubien,	Edwards,	(Brig.-gén.),	(Middleton),
Beith,	Farrell,	McCall,	Ross
Blain,	Fisher,	McLaren,	(Moosejaw),
Bostock,	Forget,	Montplaisir,	Schaffner,
Bourque,	Foster,	Mulholland,	Smith,
Bradbury,	Girroi,	Poirier,	Tanner,
Choquette,	Harmer,	Pope,	Taylor
Cloran,	Laird,	Power,	(Leeds),
Crosby,	Lougheed	Pringle,	Todd,
David,	(Sir James),	Prowse,	Watson,
Dennis,	Macdonell,	Richardson,	Webster,
			White.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Loi portant modification de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (41) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables".

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le premier article est lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 12.—Biffer "de l'avis du ministre des Travaux publics".

Le dit article, tel que modifié est adopté.

L'article 2 est lu et modifié comme suit:—

Page 1, lignes 21 et 22.—Biffer les mots "sur la recommandation du ministre des Travaux publics".

Page 2, ligne 14.—Ajouter ce qui suit:—

Toutefois le Gouverneur en conseil peut approuver les ouvrages construits ou en voie de construction au premier jour de juin de l'année 1918, subordonnement aux dispositions de l'article 7 de la présente loi, et cette approbation a le même effet que celle des ouvrages qui doivent être construits.

Le dit article, tel qu'amendé, est adopté.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Blain a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements ont été agréés.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (53) intitulé: "Loi concernant la Loi du Service civil du Canada".

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article premier et les suivants jusqu'à l'article 16 inclusivement sont lus et adoptés.

L'article 17 est lu et le paragraphe (2) est biffé.

Page 9, ligne 17.—Substituer (2) à (3).

Le dit article tel qu'amendé est adopté.

Les articles 18 et les suivants jusqu'à 33 inclusivement sont lus et adoptés.

L'article 34 est lu et modifié comme suit:—

Page 12, lignes 40 et 41.—Après "nomination" insérer "a la permutation".

Le dit article tel que modifié est adopté.

Les dits articles 35 à 38 inclusivement sont lus et adoptés.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Crosby a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance distincte du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (substances alimentaires, bois de chauffage et ciment)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la prochaine séance distincte du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (81) intitulé: "Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la deuxième fois, à la première séance distincte du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (84) intitulé: "Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1915", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la première séance distincte du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (85) intitulé: "Loi portant modification de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture à la première séance distincte du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (108) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente (Fruits, marque des fruits et pommes de terre)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la deuxième fois à la première séance distincte du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Daniel,	Mason	Ross
Beaubien,	David,	(Brig.-gén.),	(Moosejaw),
Béique,	Dennis,	McCall	Schaffner,
Beith,	Dessaulles,	McLaren,	Smith,
Belcourt,	Edwards,	Mitchell,	Tanner,
Blain,	Farrell,	Montplaisir,	Taylor
Bostock,	Fisher,	Mulholland,	(Leeds),
Bourque,	Foster,	Poirier,	Tessier,
Boyer,	Fowler,	Pope,	Todd,
Bradbury,	Girroir,	Power,	Watson,
Choquette,	Harmer,	Pringle,	Webster,
Cloran,	Laird,	Prowse,	White,
Crosby,	Lougheed	Richardson,	Wilson.
Curry,	(Sir James),	Ross	
Dandurand,	Macdonell,	(Middleton),	

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité spécial nommé pour étudier le bill. (69) intitulé: "Loi modifiant la Loi Criminelle", a présenté son rapport.

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 70,
MARDI, 21 mai 1918.

Le comité spécial auquel a été référé le bill (69) intitulé: "Loi modifiant la Loi Criminelle", a conformément à l'ordre de renvoi du 16 mai 1918, pris le dit bill en considération et a l'honneur de rapporter le dit bill avec les amendements suivants:—

1. Page 1, ligne 3.—Biffer l'article 1.
2. Page 1, ligne 17.—Biffer l'article 2.
3. Page 1, ligne 31.—Biffer l'article 3.
4. Page 2, ligne 8.—Dans la clause 4, biffer l'article "220A".
5. Page 2, ligne 18.—Après "quelconque" insérer "là où demeure un enfant".
6. Page 2, ligne 20.—A "un" substituer "cet".
7. Page 2, ligne 22.—A "d'un" substituer "de cet".
8. Page 2, ligne 23.—A "d'un" substituer "de cet".
9. Page 2, lignes 39, 40 et 41.—A "d'une société quelconque pour la protection de l'enfance ou autre association de ce genre" substituer "d'une société protectrice de l'enfance régulièrement établie ou d'un officier d'une cour juvénile".

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Les dits amendements ont été agréés.

Le dit bill, tel qu'amendé a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dennis du comité mixte des deux Chambres, relatif aux impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Le dit rapport a alors été lu par greffier, et il est comme suit:—

Le comité conjoint des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement à l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande.

1. Que les documents suivants soient imprimés:—

58. Rapport annuel du comité éditorial chargé du contrôle des publications du gouvernement, touchant le travail accompli par le comité depuis sa création, le 4 octobre 1917 jusqu'au 20 mars 1918.

91. Réponse à un ordre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de Croix Victoria ont été accordées, jusqu'à la présente date, aux membres de la force expéditionnaire canadienne.

2. Quel est le nom, l'adresse et le grade de chaque décoré ainsi que le nom du bataillon dont il faisait partie.

3. Quel est le rapport officiel respectif se rapportant à chacune de ces décorations.

Votre comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

42b. Copie du décret du conseil. No 863, daté le 12 avril 1918, *re* modifications apportées au "Décret concernant la défense du Canada, 1917", au sujet de l'équipement des navires pour protection contre l'ennemi.

42c. Copie de l'arrêté en conseil C.P. 950, daté le 19 avril 1918,—Etablissement du grade de préposé aux mandats dans la marine royale canadienne.

Aussi,—Copie du décret du conseil C.P. 70/942, daté le 19 avril 1918,—Allocation aux examinateurs en chef aux ports canadiens.

42d. Copie du décret du conseil, 974, du 23 avril 1918,—Ordonnance pour la Défense du Canada, 1917,—Pénétration en Canada de vaisseaux portant des explosifs pour leur propre protection.

Aussi,—Copie du décret du conseil, 957, du 19 avril 1918,—Création du grade de chirurgien stagiaire,—Réserve volontaire de la Marine royale canadienne.

52a. Règlements concernant l'enregistrement édictés par la Commission d'enregistrement du Canada.

56d. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quand et à l'instance de qui le bureau du Contrôleur des vivres en Canada a été autorisé et établi.

2. A quel ministère le Contrôleur des vivres il fait rapport, quel membre du cabinet, s'il en est, est responsable de l'administration du bureau du Contrôleur des vivres.

3. Quel a été le chiffre total de la dépense créée à titre de salaires pour le Contrôleur des vivres et de ses assistants et du personnel à Ottawa et par tout le Canada depuis l'institution de ce bureau à compter jusqu'à la fin de février 1918 inclusivement.

4. Quel a été le chiffre total de la dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, y compris les loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port et toutes autres dépenses du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et de ses succursales par tout le Canada depuis la création de ce bureau jusqu'en février 1918 inclusivement.

5. Quel a été le chiffre total de la dépense pour l'administration du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et pour tout le Canada, comprenant loyers, ameublements, équipements, chauffage, éclairage, salaires, dépenses de voyage, papeterie, impressions, annonces, télégrammes, téléphones, frais de port, etc., y compris toutes et chaque dépense du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et des succursales par tout le Canada pour chacun des mois suivants, viz: décembre 1917 et février 1918.

6. S'il y a quelques réclamations pour salaires ou déboursés par le bureau du Contrôleur des vivres en suspens ou discutées et dans l'affirmative, quel en est le chiffre.

7. De combien d'employés se compose le personnel du bureau du Contrôleur des vivres à Ottawa et dans tout le Canada.

8. Combien parmi ces employés sont des soldats de retour ayant été en service actif depuis 1914. (*M. Lapointe, Saint-Jacques.*)

56c. Réponse à une adresse votée le 20 mars 1918,—Copie du décret du conseil récemment édicté et pourvoyant à la constitution du personnel (nombre de personnes à employer et leurs salaires), du bureau du Contrôleur des vivres, aussi—liste des noms des personnes qui y sont actuellement employées, avec mention de leurs salaires et attributions respectives, de leurs occupations antérieures, des endroits où elles étaient employées et des salaires qu'elles recevaient. (*M. Devlin.*)

64a. Réponse à une adresse à Son Excellence votée par la Chambre le 8 avril 1918,—Copie du décret du Conseil créant une commission d'enquête concernant le papier; aussi, copie des décrets du conseil subséquents se rapportant à la mission confiée à cette commission. (*M. Devlin.*)

64b. Réponse à une ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie de toute correspondance échangée entre les éditeurs de journaux en Canada, plus spécialement ceux de Toronto, et le gouvernement, au sujet des décrets du conseil créant une commission d'enquête touchant le papier, et les décrets du conseil subséquents au même sujet. (*M. Devlin.*)

84. Memorandum No 4,—Concernant le travail accompli par le ministère de la Milice et de la Défense, du 1er janvier 1917 au 31 décembre 1917.

84a. Memorandum No 4, concernant l'œuvre accomplie par le ministère de la Milice et de la Défense, du 1er janvier 1917 au 31 décembre 1917.

85. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1918,—Relevé faisant connaître :

1. Combien d'édifices ont été loués par le gouvernement, dans la cité d'Ottawa, depuis le 1er février 1915.

2. Qui sont les propriétaires de ces édifices.

3. Où ces édifices sont situés.

4. Quel est le prix de location annuelle de chaque édifice ou partie d'édifice.

5. Quelle est la durée de chaque bail. (*M. Papineau.*)

86. Réponse à une adresse votée le 21 mars 1918,—Copie de tous décrets du Conseil concernant la nomination des membres de la Commission du service national et de tous rapports qui ont été faits individuellement ou collectivement par les membres de cette commission. (*sir Wilfrid Laurier.*)

87. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître :

1. Quels sont les officiers qualifiés employés par les autorités militaires de Québec dans les différentes branches du ministère de la Milice et de la Défense qui suivent : service de recrutement; intendance; ingénieurs royaux canadiens; garnison d'artillerie royale canadienne; artillerie royale canadienne.

2. Combien de temps ils ont été employés dans chaque branche.

3. Quelles sont les fonctions de chacun d'eux.

4. Quelle solde chacun d'eux reçoit.

5. Quels sont les noms de ceux qui ont eu du service outre-mer et pendant combien de temps ils ont été au front.

6. Combien de temps dans les tranchées.

7. A quel bataillon ils appartenait alors qu'ils étaient outre-mer.—(*M. Power.*)

88. Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1918,—Relevé faisant connaître :

1. Quelles propriétés, s'il en est, ont été achetées par le ministère de la Milice ou la Commission des hôpitaux militaires dans la cité de Québec, depuis le 1er janvier 1917.

2. De qui elles ont été achetées, et qui en a recommandé l'achat.

3. Quel a été le prix d'achat. (*M. Power.*)

89. Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1918,—Relevé faisant connaître:

1. Combien de personnes, de quelque grade que ce soit, sont employées par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique, et quels en sont les noms, le grade, les traitements.
2. Pour quelle raison elles ont été nommées et où elles sont stationnées.
3. Combien d'entre elles ont servi au front.
4. Quel est l'officier le plus ancien employé par la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique.
5. Quel est le coût total mensuel qu'entraîne l'œuvre de la Commission dans la Colombie-Britannique, et combien d'hommes sont sous ses soins actuellement.
6. Combien d'édifices sont occupés pour les fins et sous le contrôle de la Commission des hôpitaux militaires dans la Colombie-Britannique et où ils sont situés.
7. Combien de fonctionnaires des quartiers généraux à Ottawa ont jugé qu'il fût nécessaire de visiter la côte du Pacifique au cours de l'année dernière, et pour quel objet.
8. Si la Commission des hôpitaux militaires a un agent de publicité régulièrement nommé. Dans l'affirmative, quels sont son nom et ses fonctions.
9. S'il fait du service outre-mer, et quel est son salaire.
10. Quel a été le coût total du service de la publication au cours de 1917.—(*M. Stevens.*)

90. Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître les noms du personnel de la Commission des hôpitaux, le nombre des personnes employées, leurs noms, fonctions, salaires, occupations antérieures et les sommes payées à chaque personne pour frais de voyage.—(*M. Devlin.*)

92. Réponse à l'ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie d'un certain memorandum envoyé au ministre des Travaux publics par le député senior d'Ottawa au sujet de l'abolition du patronage, et de tous les documents, lettres, etc., échangés entre lui et le ministre des Travaux publics à ce sujet depuis le 17 décembre 1917.—(*M. McMaster.*)

93. Rapport sommaire du greffier de la Couronne en Chancellerie touchant les rapports de l'élection générale, 1917.

94. Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Si des mesures ont été prises par le gouvernement pour s'enquérir des conditions du commerce, pendant la présente guerre, dans les Etats-Unis, et dans l'affirmative, quelles sont ces mesures.
2. Si, en dehors des membres du cabinet, quelques personnes ont été envoyées en mission par le gouvernement canadien pour étudier la situation du commerce de guerre dans les Etats-Unis. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes.
3. Si quelques personnes ont été ainsi envoyées, quel a été le coût total de ces missions.—(*M. Devlin.*)

95. Réponse à l'adresse votée le 20 mars 1918,—Copie de tous les décrets du Conseil, rapports et correspondance se rapportant à l'admission en franchise des tracteurs de ferme et autres instruments aratoires.—(*Sir Wilfrid Laurier.*)

96. Copies des décrets du Conseil édictés en ce qui concerne la Loi des Electeurs Militaires, 1917, et la Loi des élections en temps de guerre, savoir:—

C.P. 3,010, 7 novembre 1917.—Instructions à l'usage des électeurs créés par la Loi des Electeurs Militaires, 1917.

C.P. 3,158, 9 novembre 1917.—Scrutateurs: à l'effet d'en nommer six et de stipuler le paiement de leurs services et frais, etc.

C.P. 3,159, 9 novembre 1917.—Officiers présidents: à l'effet d'en nommer un certain nombre et de stipuler le paiement de leurs services, etc.

C.P. 3,276, 24 novembre 1917.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votations à l'effet d'en nommer et de stipuler le paiement des services, etc.

C.P. 3,277, 27 novembre 1917,—Règlement établissant des bureaux de votation pour les électeurs militaires revenus qui sont des Indiens.

C.P. 3,322, 29 novembre 1917.—Disposition relative à la prise du vote des électeurs militaires appartenant à des détachements qui ont ordre de quitter le Canada avant le jour de votation.

C.P. 3,404, 17 décembre 1917.—Officiers présidants: M. le capitaine W. M. Frowd, du Génie, est nommé à la succession de M. le capitaine F. C. C. Pascoe, à Halifax, N.-E.

C.P. 6,405, 17 décembre 1917.—Touchant la prise du vote des détachements qui ont ordre de quitter le Canada. Arrêté ministériel du 29 novembre 1917, modifié.

C.P. 7, 8 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffier de bureaux de votation: à l'effet d'en nommer un nombre additionnel.

C.P. 8, 4 janvier 1918.—Scrutateurs: à l'effet d'en définir les frais de voyage et de subsistance.

C.P. 9, janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation; à l'effet d'en établir la rémunération.

C.P. 10, 4 janvier 1918.—Scrutateurs: nommant (M. le major Thomas Gibson, de Londres, Angleterre, à la succession de M. le général de brigade J. F. L. Embury.

C.P. 11, 4 janvier 1918.—Règlements additionnels pour la mise en vigueur de la Loi des Electeurs Militaires, 1917.

C.P. 12, 8 janvier 1918.—Paiement des services des bureaux d'appel dans l'Ontario et des officiers reviseurs dans la Nouvelle-Ecosse, relativement à la révision des listes électorales.

C.P. 13, 4 janvier 1918.—Election d'Halifax: le quartier No 6 est constitué un seul district de votation.

C.P. 63, 8 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux et greffiers de bureaux de votation: à l'effet d'en établir la rémunération. Arrêté ministériel du 4 janvier 1918 (C.P. No 9), modifié.

C.P. 84, 12 janvier 1918.—Officiers rapporteurs spéciaux: nommant M. le capitaine Harold Baker, F.E.C., Londres, Angleterre, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Nelson Spencer.

C.P. 85, 12 janvier 1918.—Secrétaire d'officiers rapporteurs spéciaux; nommant M. Archibald Dickson, de Harrow, Angleterre, en remplacement de M. le capitaine Rippon, R.A.M.C.

C.P. 98, 15 janvier 1918.—Secrétaire d'officiers rapporteurs spéciaux: nommant M. E. L. Ginns en remplacement de M. Ainslie W. Greene.

C.P. 162, 19 janvier 1918.—Démission de M. R. A. Pringle comme officier rapporteur spécial et nomination de M. John W. P. Ritchie pour lui succéder, et nommant des officiers rapporteurs spéciaux et des greffiers de bureaux de votation.

C.P. 323, 8 février 1918.—Longueur de séance qui constitue une journée de travail.

C.P. 396, 18 février 1918.—M. le lieutenant N. G. Charlton, actuellement en France est nommé à la succession de M. le major Powell comme officier rapporteur spécial.

C.P. 397, 18 février 1918.—M. Edgar E. R. Chevrier remplace M. J. A. Pinard comme officier rapporteur spécial.

C.P. 602, 12 mars 1918.—Proclamation des bulletins d'outre-mer sur réception des informations par télégraphie.

97. Réponse à l'ordre de la Chambre du 3 avril 1918,—Copie de tous jugements rendus à date en vertu de la Loi du Service Militaire, 1917, par le juge d'appel central. (M. Trahan.)

98. Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars 1918,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes employées à Ottawa au service du Conseil du Service Militaire, leurs salaires et occupations antérieurs. (M. Devlin.)

99. Rapport de la Commission royale chargée de s'enquérir et de faire rapport sur la régie et l'administration du service de pilotage dans le port de Halifax, N.-E.

100. Réponse à un ordre du Sénat du 21 mars 1918,—Pour la production d'un rapport donnant le détail de certains états de l'estimation du coût de la construction d'égouts, etc., établie aux tableaux 29 et 30 qui se trouvent entre les pages 96 et 97 du livre intitulé: "*Rural Planning and development*, écrit par Thomas Adams, et qui

constitue un rapport de la Commission de Conservation, daté de 1917. Les états ci-dessus donnent les totaux suivants: \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533. (*Sénat.*)

101.—Réponse à un ordre du Sénat du 22 mars 1918,—Etat indiquant en autant de colonnes distinctes:

1. Les différents camps d'aviation établis par le gouvernement canadien et leur location, avec la date de leur établissement.

2. Le nombre d'aviateurs qui ont passé par iceux depuis leur formation et qui ont obtenu leurs certificats.

3. Le nombre d'aviateurs présentement en formation dans chacun de ces camps.

4. Le nombre d'accidents survenus dans chacun de ces camps distinguant (a) les accidents mortels; (b) les accidents graves; (c) les accidents légers, avec leurs dates respectives.

5. Le nombre d'avions mis hors d'usage comme perte totale ou comme gravement endommagés. (*Sénat.*)

102. Réponse à l'ordre de la Chambre du 10 avril 1918,—Copie de la correspondance se rapportant à la démission de W. F. O'Connor, gentilhomme, C.R., en qualité de commissaire-enquêteur au sujet du coût élevé de la vie.—(*M. Lemieux.*)

103. Copie d'un décret du Conseil, No 758, 26 mars 1918, concernant un contrat conclu avec la *Dominion Steel Corporation, Limited*, pour la manufacture de plaques d'acier requises dans la construction de navires et pour chaudières.

104. Copie de l'arrêté en conseil No 915, du 16 avril 1918, interdisant à la presse de publier toute déclaration, tout rapport ou toute opinion adverses concernant les actes des nations alliées en ce qui concerne la poursuite de la guerre, et aussi, établissant la même interdiction quant à l'expression publique de tout rapport, etc., comme susdite par qui que ce soit.

105. Rapport du Conseil du Service Militaire sur l'administration de la Loi du Service Militaire, 1917.

106. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Sud depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. (*M. Boyer.*)

107.—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Hudson, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. (*M. Boyer.*)

108. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Ile-Perrot-Nord, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles.

3. Quels sont les noms des fournisseurs, et le montant d'argent payé à chacun d'eux. (*M. Boyer.*)

109. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les montants d'argent dépensés pour les réparations au quai de Sainte-Zotique, depuis 1911.

2. Quels sont les noms des personnes qui y ont travaillé, et le montant d'argent qui a été payé à chacune d'elles. (*M. Boyer.*)

110. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 avril 1918,—Copie de la correspondance et des documents en général se rapportant à la fusion de la banque *British North America* avec la banque de Montréal. (*M. Lemieux.*)

111. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. En se référant à l'état publié dans la *Gazette du Canada* du 30 mars faisant connaître les détails au sujet de la circulation et du numéraire, quelles sont les garanties approuvées servant de base à l'émission du papier-monnaie de l'Etat au chiffre de \$92,820,000.

2. A la disposition de quelles banques cette émission a été mise, et quelle a été la garantie respective en chaque cas. (*M. Trahan.*)

112. Réponse à un ordre du Sénat du 16 avril 1918 demandant les renseignements suivants:—

1. Le nombre de pages que comprenaient les Débats du Sénat de la dernière session, en spécifiant le nombre de pages de l'édition non-revisée et celles de l'édition révisée.

2. La traduction française se fait-elle d'après l'édition non-revisée ou d'après l'édition révisée.

3. La traduction française des Débats de la dernière session est-elle terminée? Dans l'affirmative, à quelle date la dernière copie a-t-elle été remise à l'Imprimeur? Si cette traduction n'est pas encore terminée, combien de pages restait-il à traduire au 18 mars dernier.

4. Combien de traducteurs composent le personnel régulier de la traduction des Débats.

5. Quel est le nom et le salaire de chacun d'eux.

6. Ont-ils été occupés à exécuter d'autres travaux pour le Sénat durant ou depuis la dernière session? Dans l'affirmative, quels sont ces travaux.

7. D'autres personnes ont-elles été employées à aider le personnel régulier pour la traduction des Débats de la dernière session? Dans l'affirmative, donner les noms de ces personnes, la durée de leur emploi et la rémunération qu'elles ont touchée.

8. Chaque traducteur est-il tenu de traduire un nombre minimum de pages des Débats par journée? Dans l'affirmative, combien de pages chaque traducteur est-il censé pouvoir convenablement traduire par jour?

9. Les traducteurs réguliers ont-ils traduit en anglais les discours qui ont été prononcés en français au cours de la dernière session? Dans l'affirmative, combien de pages ont-ils traduites de français en anglais? Dans le négative, qui a fait cette traduction, et quelle rémunération supplémentaire a été payée pour ce travail. (*Sénat.*)

113. Relevé émis par le Cabinet de guerre, à la demande de l'Amirauté, faisant connaître pour le Royaume-Uni et pour le Globe, au cours de la période entre août 1914 et décembre 1917;

1. Pertes subies par la marine marchandé par suite d'actes de la part de l'ennemi et des accidents maritimes;

2. Résultats de l'activité en fait de construction de navires marchands;

3. Vaisseaux ennemis capturés et subséquemment réquisitionnés;

Accompagné de diagrammes montrant les pertes de la marine marchandé et le résultat de la construction de navires, pour le Royaume-Uni et le Globe, au cours de la même période.

114. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1918,—Copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et toute autre correspondance et documents se rapportant au service du vapeur *Amelia* entre Pictou et les Iles de la Madeleine. (*M. Lemieux.*)

115. Réponse à un ordre du Sénat du 18 avril 1918,—Etat montrant :

(1) les noms de toutes les personnes employées à la préparation des Procès-Verbaux, de l'Ordre du jour et du Journal du Sénat (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le salaire ou autres rémunérations payés à chacune de ces personnes ;

(2) la quantité de chacun de ces documents imprimée (a) en anglais, et (b) en français, ainsi que le coût de l'impression et de la reliure de ces documents pour l'exercice terminé au 31 mars 1918. (*Sénat.*)

116. Relevé faisant connaître combien de fonctionnaire appartenant au Service extérieur ont été transférés au Service intérieur depuis le 1er octobre 1917, et combien de personnes ont été nommées sous l'empire 21 de la Loi actuelle du Service civil depuis la même date.

117. Réponse à une adresse à Son Excellence votée le 8 avril 1918,—Copie des arrêtés en conseil relatifs à la nomination du colonel Langton à l'emploi de payeur général dans le ministère de la Milice. (*M. Copp.*)

118. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1918,—Relevé faisant connaître :—

1. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les années 1916 et 1917.

2. Quels sont les Livres bleus qui ont été imprimés dans les deux langues pendant les susdites années.

3. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en anglais pendant les susdites années.

4. Quels sont les Livres bleus qui n'ont été imprimés qu'en français pendant les susdites années. (*M. Demers.*)

119. Copie du décret du conseil No 807, du 3 avril 1918, au sujet de la réserve faite de terres fédérales pour les objets de la Loi d'Etablissement de soldats (chapitre 21,—7-8 George V). (*Sénat.*)

120. Relevé des sommes payées aux journaux, etc., en ce qui se rapporte aux annonces relatives à l'emprunt de la Victoire.

121. Copie du rapport soumis par le fonctionnaire qui dirige le bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, adressé au très honorable sir Robert L. Borden, G.C.M.G., M.P., le premier ministre du Canada, concernant le service de ce bureau depuis sa fondation jusqu'au 11 janvier 1917.

122. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Relevé faisant connaître :

1. Combien de personnes comprises dans la classe 1 étaient sujettes à la Loi du Service Militaire, 1917 : (a) dans la province d'Ontario ; (b) dans la province de Québec ; (c) dans la province de la Nouvelle-Ecosse ; (d) dans la province du Nouveau Brunswick ; (e) dans la province de l'Île du Prince-Edouard ; (f) dans la province de la Colombie-Anglaise ; (g) dans la province de la Saskatchewan ; (h) dans la province de l'Alberta ; (i) dans la province du Manitoba ; (j) dans le territoire du Yukon.

2. Combien, pour chacune de ces provinces, se sont rapportées pour le service.

3. Combien, pour chacune des provinces, ont demandé l'exemption du service militaire.

4. Combien, pour chacune des provinces, ont été exemptées par les tribunaux locaux.

5. Combien, dans chacune des provinces, il y a eu d'appels de pris à l'encontre de la décision des tribunaux locaux ; (a) par les conscrits ; (b) par les représentants ou autorités militaires.

6. Combien d'appels ont été décidés dans chacune des provinces. Combien de maintenus dans chacune. Combien de renvoyés dans chacune.

7. Combien il y a causes maintenant pendantes devant le juge d'appel central.

8. Si les autorités militaires ou représentants publics ont l'intention de porter d'autres causes en appel, soit devant le tribunal d'appel, soit devant le juge d'appel central.

9. Dans l'affirmative, combien pour chaque province. (*M. Trahan.*)

123. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 avril 1918,—Copie de toutes lettres, certificats, recommandations et autres documents se rattachant à l'octroi d'une pension de complète invalidité au colonel R. H. Labatt. (*M. Copp.*)

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—Relativement aux dernières élections dans le comté de Joliette:

1. En vertu de quelle recommandation l'officier rapporteur a été nommé.

2. Si des énumérateurs ont été nommés en vertu des dispositions du paragraphe premier de la section 42, de l'acte des élections fédérales, tel qu'amendé par l'Acte des élections en temps de guerre.

3. Dans l'affirmative, quels sont les noms des énumérateurs qui ont été ainsi nommés, la date à laquelle la liste a été transmise et le nom de la ou des personnes à laquelle ou auxquelles elle a été ainsi transmise. (M. Demers.)

125. Copie du décret du conseil No 812, du 5 avril 1918,—Règlements régissant les prêts aux soldats sous l'empire de la Loi d'Établissement de Soldats, 1917 (chap. 21, 7-8 George V).

126. Réponse à une adresse votée par la Chambre le 25 mars 1918,—Copie de toutes lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada et les différents gouvernements provinciaux concernant le décret du conseil du 22 décembre 1917 au sujet de la vente d'obligations par les gouvernements provinciaux, coloniaux ou étrangers, les municipalités ou autres corps publics. (M. Lemieux.)

127. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1918,—Relevé faisant connaître:

1. Si quelques sommes d'argent ont été payées au *Dundalk Herald*, *Flesherton Advance*, *Markable Standard*, *Durham Chronicle*, *Grey Review* ou *Hanover Poste* pour annonces ou toutes autres raisons depuis le 1er octobre 1917.

2. Dans l'affirmative, combien a été payé à chaque journal mentionné. (M. Cahill.)

128. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 avril 1918,—Relevé faisant connaître:

1. Quels sont les officiers employés à Québec sur l'état-major du district militaire No 5.

2. Depuis combien de temps ils sont attachés à ce service.

3. Quels services rend chacun d'eux.

4. Quels sont les salaires et allocations reçus par chacun d'eux.

5. Quels sont ceux qui ont servi outre-mer.

6. Combien de temps ils ont été au front.

7. Combien de temps ils ont passé dans les tranchées.

8. De quel bataillon ils faisaient partie outre-mer. (M. Power.)

129. Rapport des commissaires nommés pour faire une enquête sur les affaires de la *William Davies Co., Ltd.*, et de la *Matthews-Blackwell, Ltd.*, daté le 1er novembre 1917.

130. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1918,—Relevé faisant connaître les détails de certaines sommes totales, étant le coût estimatif pour égouts de rues, etc., ainsi qu'indiqués sur les planchettes 29 et 30, insérées entre les pages 96 et 97 du livre *Rural Planning and Development* écrit par Thomas Adams, étant un rapport publié par la commission de conservation, daté en 1917.

Les dits totaux étant \$35,584; \$26,736; \$20,748 et \$23,533. (M. Lemieux.)

131. Relevé des dépenses du Comité fédéral de publicité en compte avec le gouvernement fédéral, et en ce qui concerne l'emprunt de la Victoire, 1917.

131a. Rapport de M. A. E. Ames, président du comité exécutif fédéral du Canada, touchant l'emprunt de la Victoire, 1917.

132. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1918,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de tribunaux locaux ont été établis dans tout le Canada en vertu de la loi du Service Militaire.

2. Quelle a été la rémunération quotidienne accordée à chacune des personnes composant ces tribunaux.

3. Quel était le salaire quotidien du secrétaire du tribunal, et celui des constables ou du concierge de la salle d'audience.

4. A combien, jusqu'à ce jour s'est élevée la dépense totale de ces tribunaux.

5. S'il y a des comptes non encore soldés. (M. White, Victoria).

134. Réponse à un ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si la construction d'un hôpital pour y recevoir des soldats invalides à Sainte-Anne de Bellevue, est faite sous le contrôle du gouvernement.
2. Dans la négative, quels en sont les intermédiaires: Si c'est par voie de contrat ou sous la direction d'un corps public quelconque.
3. Quel montant le gouvernement a payé pour le terrain où l'on érige cet hôpital.
4. Quel est le montant que coûtera cette construction.
5. Combien de soldats invalides on y pourra loger.
6. A quelle distance cet hôpital se trouve situé du collège Macdonald.
7. Si le gouvernement a bien considéré les inconvénients très sérieux qui peuvent résulter d'un tel établissement dans le voisinage immédiat d'un collège où des centaines de jeunes filles reçoivent leur instruction. (*M. Boyer.*)

135. Réponse à un ordre du Sénat du 23 avril 1918,—Etat donnant les noms de tous les commis et employés du département des Impressions publiques et de la Papeterie, conformément au tableau ci-dessous, ainsi que la date de leur nomination respective et les traitements ou salaires qu'ils touchent:

(a) personnel de l'Imprimeur du Roi, y compris le service des annonces;

(b) département des impressions;

(1) commis;

(2) correcteurs d'épreuves;

(3) employés à la composition—monotype, linotype, travaux de commande et travaux parlementaires;

(4) pressiers—impression à plat et presse à cylindre;

(5) employés à la reliure—livres et brochures;

(6) employés au stéréotypage;

(7) employés à la gravure des cartes;

(8) employés à tous autres travaux;

(c) département des impressions extérieures;

(d) comptables;

(e) département de la papeterie;

(f) département de la distribution;

(g) machinistes;

(h) employés à la *Gazette du Canada*;

(i) gardien;

(j) tout autre département. (*Sénat.*)**136.**—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si des soumissions ont été adressées au ministère de la Milice ou à la Commission des Achats de guerre, pour un approvisionnement de lard fumé, à Toronto, Kingston et London.

2. Si oui, quels sont les soumissionnaires, et quels sont les prix dans chaque cas.

3. A qui a été accordé le contrat dans chaque cas et à quel prix.

3. En prévision de l'adoption du bill (32) intitulé: "Loi concernant le Bureau Fédéral de la Statistique qui ordonne entre autres choses, la compilation de toutes les statistiques de l'industrie et du commerce, votre comité recommande de biffer l'article trois du cinquième rapport du comité des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement présenté le 13 juillet 1900.

Voici cet article:—

Votre comité recommande aussi que trois milles cinq cents exemplaires du relevé mensuel des importations et des exportations du Canada, tirés des rapports officiels par le ministère des Douanes à dater du 1er juillet 1900, soient imprimés et distribués, tel que demandé par le ministère des Douanes.

4. Le très honorable Sir George Foster a soumis à votre comité, comme président du comité sur les impressions du Parlement, le rapport 17 du comité de publication. Ce rapport expose que le comité s'est occupé de la qualité du papier employé pour

l'impression des documents parlementaires dans le but d'arriver à économiser sans nuire toutefois à la durée et à l'apparence des livres bleus ou des rapports. Le papier employé pour les rapports des ministères, les débats et les affaires de routine des deux Chambres, etc., est connu sous le nom de *Printing No 1, Machine Finish*. La quantité consommée l'année dernière a été de 1,511,254 livres pesant 60 livres par rame. De l'espèce No 1 *Book, Supercalendared*, et pesant aussi 60 livres par rame, on a employé 531,658 livres. Après avoir consulté des experts, le comité recommande d'employer pour tous ces documents un papier pesant dix livres de moins par rame. Cette recommandation est appuyée par le sous-comité du conseil. On économiserait ainsi \$20,000 avec le papier employé pour les rapports et \$8,000 avec le papier No 1 *Supercalendared*, si le Parlement approuve ces changements.

Le comité mixte des impressions recommande l'adoption du rapport précédent et ces nouvelles espèces de papier devant être employées aussitôt que la provision de ces deux qualités de papier sera épuisée. Il est opportun de signaler que le comité conjoint du Congrès des Etats-Unis vient d'adopter les mêmes qualités de papier que votre comité recommande. Votre comité recommande que tous les départements du service public donnent leur adhésion à l'imprimeur du Roi et commencent à se servir du papier le moins pesant possible pour l'impression des documents de la Puissance.

5. Votre comité recommande que dans le cas où il n'y aurait pas d'autres réunions du comité, les présidents soient autorisés à décider quels documents présentés à l'une ou l'autre Chambre devront être imprimés, et de régler jusqu'à la fin de la session toutes les questions qui sont de la juridiction du comité.

Le tout respectueusement soumis.

WM. DENNIS,

Président.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 24a et 24h soient suspendues relativement au dit rapport. Le dit rapport a alors été adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (53) intitulé: "Loi concernant le Service civil du Canada".

(*En comité.*)

Les articles 39 et 40 sont lus et adoptés.

L'article 41 est lu et modifié comme suit:—

Page 16, ligne 14.—Substituer "trois années" à "une année".

Le dit article, tel que modifié est adopté.

Les articles 42 et 43 sont lus et adoptés.

L'article 44 est lu et modifié comme suit:—

Page 17, ligne 44.—Après "grade" insérer ce qui suit comme paragraphe (2) de l'article 44:—

"(2) Cette augmentation sera accordée à moins que le sous-chef ne fasse par écrit un rapport, dont le bien-fondé doit être reconnu par la commission, déclarant que tel fonctionnaire, commis ou employé ne mérite pas l'augmentation; et le fonctionnaire, commis ou employé intéressé a le droit de se faire entendre par la commission avant qu'elle se prononce sur le bien-fondé du rapport.

Le dit article, tel que modifié, est adopté.

Les articles 45 à 52 inclusivement ont été lus et adoptés.

L'article 53 est lu et modifié comme suit:—

Page 20, lignes 33 et 34.—Biffer les mots "tout chef de ministère".

Page 20, ligne 34.—Après "loi", insérer "tout Conseil ou toute Commission qui a son siège à Ottawa, avec ou sans l'approbation du Gouverneur en conseil".

Page 20, ligne 36.—Après "nommer", insérer "un sténographe judiciaire et un aide-sténographe judiciaire, et des commis et des serviteurs sous l'autorité des articles 20 et 21 de la *Loi de la Cour suprême*, et de nommer les fonctionnaires et employés mentionnés dans le chapitre 16 des Statuts de 1912, et de nommer".

Le dit article, tel que modifié a été alors adopté.

Les annexes ont été lus et adoptés.

Le préambule a été lu de nouveau et adopté.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Crosby a fait part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été agréés.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par un comité général à la première séance distincte demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (108) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente (fruits, marques des fruits et pommes de terre)", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général plus tard au cours de cette séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (substances alimentaires, bois de chauffage et ciment)", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général à la première séance du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion proposant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois financières, et d'étudier la question de savoir si l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, accorde — et dans quelle mesure — ou nie au Sénat le droit de modifier une loi financière (bill de subsides).

Sur motion de l'honorable M. Choquette, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la seconde séance distincte du Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre, ayant été lu, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance distincte du Sénat demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir

L'honorable M. Dennis, secondé par l'honorable M. McCall a proposé:

Que, étant donné l'impérieuse nécessité de pratiquer l'économie dans tous les services de l'administration, cette Chambre est d'avis de discontinuer le rapport sténographique et la publication officielle des débats du Sénat.

Après débat.

Avec la permission du Sénat,
La dite motion a été retirée.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (108) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente (Fruits, marques des fruits et pommes de terre)".

(*En comité*).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Girroir a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois à la première séance distincte du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être lu la troisième fois à la première séance distincte du Sénat demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917", a été lu la deuxième fois.

Ordonné, qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être discuté en comité général à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 21 mai 1918.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre les dépositions, etc., entendues devant le comité des Divorces, du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill X (No 100) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David M. Sloss".

Bill Z (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing".

Bill A2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey".

Bill B2 (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott".

Bill C2 (No. 104) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman".

Bill D (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth".

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

A. B. NORTHRUP,

Greffier de la Chambre des Communes.

Le Sénat s'est ajourné.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 22 mai 1918.

No 1.

Par l'honorable M. Dennis :

17 mai—1. Quels montants (a) en traitement; et (b) sous forme d'allocations, le juge de la cour Suprême du Canada, sir Charles Fitzpatrick, a-t-il touchés durant chaque exercice à compter du 31 mars 1912?

2. A l'égard de chacun des montants alloués à sir Charles Fitzpatrick, outre son traitement comme juge en chef, durant les dits exercices :

(a) à quelle fin le paiement d'un tel montant a-t-il été autorisé par le Parlement?

(b) à quel propos et pour quels services un tel montant a-t-il été payé à sir Charles Fitzpatrick?

(c) quels services sir Charles Fitzpatrick a-t-il réellement rendus et quelles fonctions a-t-il remplies durant chacune des dites années (spécifier ces services en détail et mentionner les dates)?

(d) si des montants ont été alloués à sir Charles Fitzpatrick, et qu'il n'ait rempli en retour aucunes fonctions lui donnant droit à ces allocations, a-t-il offert de rembourser cet argent, ou a-t-il été invité à le rembourser?

(e) le gouvernement se propose-t-il d'exiger ce remboursement?

(f) une autre personne que sir Charles Fitzpatrick a-t-elle rempli les fonctions pour lesquelles le paiement de ces allocations avait été autorisé, et dans l'affirmative, quelle est cette personne, quelles sont ces fonctions, et à quelle date ont-elles été remplies?

(g) la personne ou les personnes qui ont rempli de telles fonctions ont-elles touché une partie des allocations autorisées à cette fin, et dans l'affirmative, quelles sont ces personnes, à quelle date et pour quelles fonctions ont-elles touché ces allocations?

(3) Sir Charles Fitzpatrick a-t-il donné sa démission comme juge en chef, et si non, le gouvernement a-t-il l'intention de l'exiger?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Cloran :

17 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le prier de faire déposer au Sénat copie de tous les documents, lettres, télégrammes, mémoires, requêtes et autres communications ou pièces en la possession du gouvernement ou de Son Honneur le président de la Chambre des Communes et qui sont disponibles, relativement à la récente députation des cultivateurs du Canada chargée de soumettre à l'attention du gouvernement et du Parlement du Canada certaines questions et certains problèmes d'ordre public et national.

No 2.

Par l'honorable sir James Loughheed :

21 mai—Que soient approuvés les arrêtés ministériels suivants, qui ont été déposés devant le Sénat le 8 avril 1918 :

C.P. 159 daté le 19 janvier 1917.—Limitant les droits de homestead dans la zone des chemins de fer aux personnes qui sont sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujets d'un pays neutre et qui ont continué de l'être.

C.P. 107 daté le 12 février 1917.—A l'effet d'abandonner la nécessité de compléter la naturalisation avant l'émission de patente pour des terres fédérales, dans certains cas où le pétitionnaire est en activité dans la guerre.

C.P. 572 daté le 5 mars 1917.—Règlements relatifs aux richesses naturelles exigés par les conditions de guerre.

C.P. 736 daté le 17 mars 1917.—Qui stipule que tous travaux d'agriculture faits au Canada dans le courant de l'année 1918 seront crédités aux homesteaders à titre de services de résidence.

C.P. 2076 daté le 1er août 1917.—A l'effet d'autoriser certains changements dans les règlements sur les limites de bois.

C.P. 3210 daté le 15 novembre 1917.—A l'effet d'autoriser la coupe du bois sur les terres fédérales pour les fins de la construction maritime.

C.P. 3243 daté le 27 novembre 1917.—Confirmant certains arrêtés ministériels relatifs à l'administration des terres fédérales dans la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique.

C.P. 3247 daté le 27 novembre 1917.—Autorisant un homme en activité de donner sa procuration relative à ses titres dans les terres fédérales de la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique.

C.P. 185 daté le 24 janvier 1918.—Abrogeant l'arrêté C.P. 159 du 19 janvier 1917 et d'y substituer certains règlements.

Et.—Rapport des arrêts ministériels qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918 conformément aux dispositions de la "Loi concernant les parcs et les réserves forestières", article 19 du chapitre 10, 1-2, Georges V, comme suit:—

C.P. 340 daté le 7 février 1917.—Modifiant l'arrêté ministériel du 19 décembre 1916 relatif à l'administration des "Prés projetés" dans les réserves forestières de la zone des Chemins de fer, en Colombie-Britannique.

C.P. 2595 daté le 18 septembre 1917.—A l'effet d'investir le directeur forestier du contrôle de certaines terres dans le parc des Lacs Waterton.

C.P. 159 daté du 19 janvier 1917.—Décrétant qu'une personne demandant une inscription de homestead dans la zone des Chemins de fer de la Colombie-Britannique doit être sujet britannique et a continué depuis d'être un sujet britannique, ou un sujet d'un pays allié de l'empire britannique ou d'un pays neutre.

C.P. 560 daté le 28 février 1917.—Autorisation de compter le temps employé à travailler sur la ferme au Canada en 1917 comme résidence concernant l'inscription des terres fédérales.

C.P. 555 daté le 28 février 1917.—Rendant les dispositions des arrêtés en conseil des 8 mai 1915 (C.P. 1042), 20 septembre 1915 (C.P. 2150), 9 décembre 1915 (C.P. 2888) et 12 janvier 1916 (C.P. 33), applicables aux préemptions et aux achats de homesteads.

C.P. 561 daté le 5 mars 1917.—Autorisant la modification des règlements permettant l'octroi d'un jour de priorité de droit pour faire l'inscription des terres fédérales disponibles.

C.P. 572 daté le 5 mars 1917.—Restreignant la vente de toute ressource naturelle sauf à un sujet britannique, à un sujet de pays allié ou de pays neutre.

C.P. 918 daté le 3 avril 1917.—Modifiant le décret de l'Exécutif du 14 décembre 1916, touchant son application aux troupes expéditionnaires canadiennes.

C.P. 1249 daté le 8 mai 1917.—Touchant l'octroi de patentes à quiconque n'est pas sujet britannique de naissance ou par naturalisation, et qui est en activité de service outre-mer.

C.P. 1268 daté le 8 mai 1917.—Recision de l'arrêté du conseil 572 du 5 mars 1917, appliquant des règlements nouveaux de ce chef.

C.P. 1877 daté le 9 juillet 1917.—Autorisant une personne en service actif à l'étranger à nommer un procureur chargé de demander l'émission de lettres patentes.

C.P. 2076 daté le 1er août 1917.—Autorisant les règlements au sujet du bois de construction.

C.P. 2090 daté le 1er août 1917.—Modifiant les règlements concernant les réserves forestières.

C.P. 2108 daté le 6 août 1917.—Autorisant certains changements dans les règlements des terres fédérales en vue de la protection des ressources hydrauliques.

C.P. 2509, daté le 11 septembre 1917.—Relevant un inscrit pour homestead de l'obligation d'y construire une maison par le fait qu'il est au service dans l'armée canadienne d'outre-mer?

C.P. 3027, daté le 3 novembre 1917.—Touchant le statut national de ceux qui demandent des inscriptions de homestead.

C.P. 459, daté le 7 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant les détenteurs de homesteads employés comme journaliers sur des fermes.

C.P. 538, daté le 7 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant les hommes en service actif qui ont en leurs noms des inscriptions de homesteads.

C.P. 37-563, daté le 8 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant l'affermage de terres accordées sans lettres patentes en vertu d'une inscription de homestead.

No 36.

Ire Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mardi, 21 mai 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 37.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 22 mai 1918.**PREMIERE SEANCE DISTINCTE.**

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président

Les honorables messieurs

Barnard,	Daniel,	Mason	Ross
Beaubien,	Dennis,	(Brig.-gén.),	(Moosejaw),
Béique,	Dessaulles,	McCall,	Smith,
Beith,	Edwards,	McLaren,	Tanner,
Blain,	Farrell,	Mitchell,	Taylor
Bostock,	Fisher,	Montplaisir,	(Leeds),
Bourque,	Forget,	Mulholland,	Tessier,
Boyer,	Foster,	Pope,	Todd,
Bradbury,	Fowler,	Power,	Watson,
Choquette,	Girroir,	Pringle,	Webster,
Cloran,	Laird,	Richardson,	White,
Crosby,	Lougheed	Ross	Willoughby,
Dandurand,	(Sir James),	(Middleton),	Wilson.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (87) intitulé: "Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

Le brigadier-général l'honorable M. Mason a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné, que le dit bill soit placé sur les ordres du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi des inspections et de la vente (contenants de substances alimentaires, bois de chauffage et ciment)".

(*En comité.*)

L'honorable M. Daniel a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait encore examiné le dit bill y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au bill (81) intitulé: "Loi portant modification du Tarif des Douanes, 1907".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Boyer a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (84) intitulé: "Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916".

(*En comité.*)

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Smith a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la discussion en comité du bill 85, intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917", ayant été lu, il a été Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Q) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails", et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les membres présents étaient

Barnard,	David,	Mason	Ross
Beaubien,	Dennis,	(Brig.-gén.),	(Middleton),
Béique,	Dessaulles,	McCall,	Ross
Beith,	Edwards,	McHugh,	(Moosejaw),
Belcourt,	Farrell,	McLaren,	Schaffner,
Blain,	Fisher,	Mitchell,	Shatford,
Bostock,	Forget,	Montplaisir,	Smith,
Bourque,	Foster,	Mulholland,	Tanner,
Boyer,	Fowler,	Nicholls,	Taylor
Bradbury,	Girroit,	Poirier,	(Leeds),
Choquette,	Harmer,	Pope,	Tessier,
Cloran,	Laird,	Power,	Todd,
Crosby,	Lougheed	Pringle,	Watson,
Curry,	(Sir James),	Prowse,	Webster,
Dandurand,	Macdonell,	Richardson,	White,
Daniel,		Robertson,	Wilson.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Pringle, il a été

Ordonné, que le certificat de mariage produit au cours de la dernière session du Parlement, lors de l'enquête relative à la pétition de George W. S. Garrett, soit remis à l'avocat du pétitionnaire.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé: "Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé en comité général relativement au bill (85) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 1 et 2 sont lus et adoptés.

L'article 3 ayant été lu, il est modifié comme suit:—

Page 2, ligne 1.—Après "Canada" insérer "ou tenant un emploi au Canada".

Page 2, lignes 2 et 3.—Biffer les mots "et sur le revenu reçu par toute personne et de toute source quelconque dans les limites du Canada".

Le dit article, tel que modifié est adopté.

Les articles 4, 5 et 6 sont lus séparément et adoptés.
 Le préambule est lu de nouveau et adopté.
 Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et
 L'honorable M. Schaffner a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements ont été agréés.

Le dit bill tel qu'amendé, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, tel qu'amendé, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion proposant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de déterminer les droits que possède le Sénat au sujet des lois financières, et d'étudier la question de savoir si l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, accorde—et dans quelle mesure—ou nie au Sénat le droit de modifier une loi financière (bill de subsides).

Le dit rapport a été adopté.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. David:—Que cette Chambre regrette que dans l'action intentée par la Couronne contre Charles Desjardins et al, le gouvernement ait cru convenable de fournir une partie du cautionnement exigé pour la mise en liberté du dit Charles Desjardins et de charger des avocats de le défendre.

Avec la permission du Sénat.

La dite motion a été retirée.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (E2) intitulé: "Loi constituant en corporation la "United Canadian Insurance Company", et pour informer le Sénat que cette Chambre a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le prier de faire déposer au Sénat copie de tous les documents, lettres télégrammes, mémoires, requêtes et autres communications ou pièces en la possession du gouvernement ou de Son Honneur le président de la Chambre des Communes et qui sont disponibles, relativement à la récente députation des cultivateurs du Canada chargée de soumettre à l'attention du gouvernement et du Parlement du Canada certaines questions et certains problèmes d'ordre public et national.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du conseil privé.

Sur motion de l'honorable sir James Lougheed, il a été

Ordonné, que soient approuvés les arrêtés ministériels suivants, qui ont été déposés devant le Sénat le 8 avril 1918:

C.P. 159 daté le 19 janvier 1917.—Limitant les droits de homestead dans la zone des chemins de fer aux personnes qui sont sujets britanniques ou sujets d'un pays allié à la Grande-Bretagne ou sujets d'un pays neutre et qui ont continué de l'être.

C.P. 107 daté le 12 février 1917.—A l'effet d'abandonner la nécessité de compléter la naturalisation avant l'émission de patente pour des terres fédérales, dans certains cas où le pétitionnaire est en activité dans la guerre.

C.P. 572 daté le 5 mars 1917.—Règlements relatifs aux richesses naturelles exigés par les conditions de guerre.

C.P. 736 daté le 17 mars 1917.—Qui stipule que tous travaux d'agriculture faits au Canada dans le courant de l'année 1918 seront crédités aux homesteaders à titre de services de résidence.

C.P. 2076 daté le 1er août 1917.—A l'effet d'autoriser certains changements dans les règlements sur les limites de bois.

C.P. 3210 daté le 15 novembre 1917.—A l'effet d'autoriser la coupe du bois sur les terres fédérales pour les fins de la construction maritime.

C.P. 3243 daté le 27 novembre 1917.—Confirmant certains arrêtés ministériels relatifs à l'administration des terres fédérales dans la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique.

C.P. 3247 daté le 27 novembre 1917.—Autorisant un homme en activité de donner sa procuration relative à ses titres dans les terres fédérales de la zone des Chemins de fer en Colombie-Britannique.

C.P. 185 daté le 24 janvier 1918.—Abrogeant l'arrêté C.P. 159 du 19 janvier 1917 et d'y substituer certains règlements.

Et,—Rapport des arrêts ministériels qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1917 et le 8 mars 1918 conformément aux dispositions de la "Loi concernant les parcs et les réserves forestières", article 19 du chapitre 10, 1-2, Georges V, comme suit:—

C.P. 340 daté le 7 février 1917.—Modifiant l'arrêté ministériel du 19 décembre 1916 relatif à l'administration des "Prés projetés" dans les réserves forestières de la zone des Chemins de fer, en Colombie-Britannique.

C.P. 2595 daté le 18 septembre 1917.—A l'effet d'investir le directeur forestier du contrôle de certaines terres dans le parc des Lacs Waterton.

C.P. 159 daté du 19 janvier 1917.—Décrétant qu'une personne demandant une inscription de homestead dans la zone des Chemins de fer de la Colombie-Britannique doit être sujet britannique et a continué depuis d'être un sujet britannique, ou un sujet d'un pays allié de l'empire britannique ou d'un pays neutre.

C.P. 560 daté le 28 février 1917.—Autorisation de compter le temps employé à travailler sur la ferme au Canada en 1917 comme résidence concernant l'inscription des terres fédérales.

C.P. 555 daté le 28 février 1917.—Rendant les dispositions des arrêtés en conseil des 8 mai 1915 (C.P. 1042), 20 septembre 1915 (C.P. 2150), 9 décembre 1915 (C.P. 2888) et 12 janvier 1916 (C.P. 33), applicables aux préemptions et aux achats de homesteads.

C.P. 561 daté le 5 mars 1917.—Autorisant la modification des règlements permettant l'octroi d'un jour de priorité de droit pour faire l'inscription des terres fédérales disponibles.

C.P. 572 daté le 5 mars 1917.—Restreignant la vente de toute ressource naturelle sauf à un sujet britannique, à un sujet de pays allié ou de pays neutre.

C.P. 918 daté le 3 avril 1917.—Modifiant le décret de l'Exécutif du 14 décembre 1916, touchant son application aux troupes expéditionnaires canadiennes.

C.P. 1249 daté le 8 mai 1917.—Touchant l'octroi de patentes à quiconque n'est pas sujet britannique de naissance ou par naturalisation, et qui est en activité de service outre-mer.

C.P. 1268 daté le 8 mai 1917.—Recision de l'arrêté du conseil 572 du 5 mars 1917, appliquant des règlements nouveaux de ce chef.

C.P. 1877 daté le 9 juillet 1917.—Autorisant une personne en service actif à l'étranger à nommer un procureur chargé de demander l'émission de lettres patentes.

C.P. 2076 daté le 1er août 1917.—Autorisant les règlements au sujet du bois de construction.

C.P. 2090 daté le 1er août 1917.—Modifiant les règlements concernant les réserves forestières.

C.P. 2108 daté le 6 août 1917.—Autorisant certains changements dans les règlements des terres fédérales en vue de la protection des ressources hydrauliques.

C.P. 2509, daté le 11 septembre 1917.—Relevant un inscrit pour homestead de l'obligation d'y construire une maison par le fait qu'il est au service dans l'armée canadienne d'outre-mer?

C.P. 3027, daté le 3 novembre 1917.—Touchant le statut national de ceux qui demandent des inscriptions de homestead.

C.P. 459, daté le 7 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant les détenteurs de homesteads employés comme journaliers sur des fermes.

C.P. 538, daté le 7 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant les hommes en service actif qui ont en leurs noms des inscriptions de homesteads.

C.P. 37-563, daté le 8 mars 1918.—Etablissant des règlements concernant l'affermage de terres accordées sans lettres patentes en vertu d'une inscription de homestead.

Le Sénat s'est ajourné.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 23 mai 1918.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 23 mai 1918.

PREMIERE SEANCE.

INTERPELLATIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Dennis :

17 mai—1. Quels montants (*a*) en traitement; et (*b*) sous forme d'allocations, le juge de la cour Suprême du Canada, sir Charles Fitzpatrick, a-t-il touchés durant chaque exercice à compter du 31 mars 1912?

2. A l'égard de chacun des montants alloués à sir Charles Fitzpatrick, outre son traitement comme juge en chef, durant les dits exercices :

(*a*) à quelle fin le paiement d'un tel montant a-t-il été autorisé par le Parlement?

(*b*) à quel propos et pour quels services un tel montant a-t-il été payé à sir Charles Fitzpatrick?

(*c*) quels services sir Charles Fitzpatrick a-t-il réellement rendus et quelles fonctions a-t-il remplies durant chacune des dites années (spécifier ces services en détail et mentionner les dates)?

(*d*) si des montants ont été alloués à sir Charles Fitzpatrick, et qu'il n'ait rempli en retour aucunes fonctions lui donnant droit à ces allocations, a-t-il offert de rembourser cet argent, ou a-t-il été invité à le rembourser?

(*e*) le gouvernement se propose-t-il d'exiger ce remboursement?

(*f*) une autre personne que sir Charles Fitzpatrick a-t-elle rempli les fonctions pour lesquelles le paiement de ces allocations avait été autorisé, et dans l'affirmative, quelle est cette personne, quelles sont ces fonctions, et à quelle date ont-elles été remplies?

(*g*) la personne ou les personnes qui ont rempli de telles fonctions ont-elles touché une partie des allocations autorisées à cette fin, et dans l'affirmative, quelles sont ces personnes, à quelle date et pour quelles fonctions ont-elles touché ces allocations?

(3) Sir Charles Fitzpatrick a-t-il donné sa démission comme juge en chef, et si non, le gouvernement a-t-il l'intention de l'exiger?

ALPHABETIC INDEX

1840

1841

1842

1843

1844

1845

1846

1847

1848

1849

1850

1851

1852

No 37.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

Mercredi, 22 mai, 1918.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA

Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.

N^o 38.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 23 mai 1918.**PREMIERE SEANCE DISTINCTE.**

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	David,	Lougheed	Ross
Beaubien,	Dennis,	(Sir James),	(Middleton),
Béique,	Dessaulles,	McCall,	Schaffner,
Beith,	Edwards,	McLaren,	Shatford,
Belcourt,	Farrell,	Montplaisir,	Smith,
Bostock,	Fisher,	Mulholland,	Tanner,
Boyer,	Forget,	Poirier,	Thibaudeau,
Bradbury,	Foster,	Pope,	Watson,
Choquette,	Fowler,	Power,	Webster,
Crosby,	Girroir,	Pringle,	White.
Dandurand,	Harmer,	Prowse,	
Daniel,	Laird,	Richardson,	

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter les bills (63) "Loi concernant le Service civil du Canada" et (41) "Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à ses amendements faits par le Sénat, aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (113) intitulé: "Loi modifiant la Loi des lettres de change", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, et la deuxième fois, et il a été Ordonné, qu'il soit discuté en comité général présentement.

Conformément à l'ordre le Sénat s'est ajourné à loisir et s'est formé de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(En comité).

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Le dit bill a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Le Sénat s'est ajourné.

SECONDE SEANCE DISTINCTE.

Les membres présents étaient:—

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	David,	Macdonell,	Ross
Beaubien,	Dennis,	McCall,	(Middleton),
Béique,	Dessaulles,	McLaren,	Ross
Beith,	Edwards,	Mitchell,	(Moosejaw),
Belcourt,	Farrell,	Montplaisir,	Schaffner,
Blain,	Fisher,	Mulholland,	Shatford,
Bostock,	Forget,	Murphy,	Smith,
Boyer,	Foster,	Poirier,	Tanner,
Bradbury,	Fowler,	Pope,	Thibaudeau,
Choquette,	Girroit,	Power,	Watson,
Crosby,	Harmer,	Pringle,	Webster,
Curry,	Laird,	Prowse,	White,
Dandurand,	Lougheed	Richardson,	Wilson.
Daniel,	(Sir James),		

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. David pour l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que les ordres suivants du Sénat du 21 mars 1918, pour que soit produit un état donnant le nombre approximatif des soldats et des personnes qui ont voté aux dernières élections sans avoir jamais résidé au Canada, ou sans avoir leur domicile au Canada au moment des élections et pour que soit produit un état indiquant le nombre de femmes qui ont voté aux dernières élections générales, et les divisant comme suit:—

- (a) les mères, femmes ou sœurs de soldats domiciliés au Canada;
- (b) les mères, femmes ou sœurs de soldats ne résidant pas au Canada;
- (c) les femmes employées comme infirmières ou remplissant d'autres fonctions dans les hôpitaux et autres institutions de secours en Angleterre et en France.

soient retirés, et qu'il émane un ordre du Sénat au greffier de la couronne en chancellerie pour que soit produit un état donnant le nombre des noms de femmes qui sont sur les listes électorales faites par les énumérateurs,

- (a) par subdivisions électorales;
- (b) par districts électoraux, et
- (c) par province;

et indiquant aussi le nombre de femmes qui ont voté dans chaque subdivision électorale et dans chaque district électoral.

La question de concours ayant été posée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec les bills (69) intitulé: "Loi modifiant la Loi criminelle"; (85) "Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917", et pour informer le Sénat que cette Chambre a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 22 mai 1918.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, le jeudi, 23 mai courant à dix heures du soir, pour proroger la session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. G. HENDERSON, Lieut.-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A Son Honneur
Le Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (72) intitulé: "Loi ayant pour objet de modifier le chapitre trente-neuf des Statuts de 1917" auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, la deuxième fois et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (109) intitulé: "Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement de primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada" auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, la deuxième fois et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (112) intitulé: "Loi concernant l'élection tenue dans le district électoral du Yukon" auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois, la deuxième fois et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir James Lougheed a présenté au Sénat:—

Décret du conseil, C.P. No 1208, 17 mai 1918—Allocation aux officiers de la marine nommés à des emplois sur les navires canadiens de Sa Majesté.

(Voir Documents de la Session, 1918, No).

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après le Sénat a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (111) intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1918 et le 31 mars 1919" auquel il demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les règles 23f, 24a et 63 soient suspendues relativement au dit bill.

Le dit bill a alors été lu la deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

VENDREDI, 24 mai 1918.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le trône,

L'honorable le Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi confirmant un contrat intervenu entre Sa Majesté le Roi et la *Van Buren Bridge Company*. (14)

Loi portant modification de la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux. (42)

Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile. (12)

Loi concernant la Société Canadienne des Ingénieurs civils et ayant pour objet de changer son nom en celui de *The Engineering Institute of Canada*. (22)

Loi concernant un brevet de O. G. C. L. J. Overbeck. (29)

Loi concernant la Compagnie de filatures Cosmos. (8)

Loi portant modification de la Loi des épizooties. (56)

Loi modifiant la Loi du Yukon. (39)

Loi portant modification de la Loi des Enquêtes en matières de différends industriels, 1907. (48)

Loi concernant la Loi dite *Naval Discipline (Dominion Naval Forces) Act*, 1911. (49)

Loi ayant pour objet d'accorder une indemnité lorsque des employés de Sa Majesté sont tués ou blessés dans l'exécution de leurs devoirs. (51)

Loi modifiant la Loi de la zone des Chemins de fer. (54)

Loi modifiant la Loi des Travaux publics. (40)

Loi modifiant la Loi du ministère des Chemins de fer et Canaux. (52)

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale. (38)

Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913. (50)

Loi tendant à aider et encourager l'organisation et la coordination des Bureaux de placement. (57)

- Loi modifiant la Loi des Sauvages. (64)
- Loi modifiant la Loi des Pêcheries. (63)
- Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires. (55)
- Loi concernant la *Canadian Indemnity Company*. (7)
- Loi constituant en corporation la *Merchants Casualty Company*. (23)
- Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*. (6)
- Loi concernant la *Canadian Northern Ontario Railway Company*. (34)
- Loi pour permettre à la *Western Power Company of Canada, Limited*, de posséder et exploiter le chemin de fer de la *Western Canada Power Company, Limited*. (10)
- Loi concernant la compagnie dite *Fraser Lumber Company, Limited*, et les compagnies Fraser, Limitées. (9)
- Loi portant modification de la Loi des Traitements et des dispositions établies pour conserver l'indépendance du Parlement. (13)
- Loi ayant pour objet de corriger une erreur d'écriture dans la version française de la Loi concernant la Naturalisation, 1914. (66)
- Loi modifiant la Loi des pénitenciers. (21)
- Loi concernant la *United Grain Growers', Limited* ci-devant *The Grain Growers' Grain Company, Limited*. (46)
- Loi ayant pour objet de conférer le droit de suffrage aux femmes. (3)
- Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne. (24)
- Loi concernant l'*Ottawa and Montreal Transmission Company, Limited*. (36)
- Loi concernant la *Toronto, Niagara and Western Railway Company*. (37)
- Loi constituant en corporation *The Canadian Niagara Bridge Company*. (43)
- Loi concernant *The Kettle Valley Railway Company*. (44)
- Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company*. (45)
- Loi confirmant un contrat conclut entre la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et la *Northern Pacific Railway Company*. (47)
- Loi concernant certains brevets de la *Dynamic Balancing Machine Company*. (58)
- Loi modifiant la Loi des terres fédérales. (5)
- Loi modifiant la Loi des compagnies. (65)
- Loi modifiant le Bureau Fédéral de la Statistique. (32)
- Loi constituant en corporation *The Gospel Workers Church in Canada*. (59)
- Loi concernant *The Fire Insurance Company of Canada*. (E)
- Loi pour faire droit à Frederick Ernest Zang. (F)
- Loi pour faire droit à Thomas Bailey Wainwright. (G)
- Loi pour faire droit à William Leo Walpole. (K)
- Loi pour faire droit à Mary Claire Dawson Hislop. (L)
- Loi pour faire droit à Martin Hafner. (M)
- Loi pour faire droit à Ida Sophia Wardell. (P)
- Loi pour faire droit à Edward David Hill. (R)
- Loi pour faire droit à Francis Newman. (S)
- Loi pour faire droit à Henry Ernest Saxby. (T)
- Loi concernant la compagnie dite *The International Bridge and Terminal Company*. (67)
- Loi constituant en corporation la *Montreal, Joliette and Transcontinental Junction Railway Company*. (60)
- Loi modifiant la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour, 1918. (86)
- Loi concernant un brevet de Jacob David Wolf. (H)
- Loi constituant en corporation l'Ordre des Dominicains ou Frères prêcheurs du Canada. (N)
- Loi concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*. (61)
- Loi concernant la Commission de secours d'Halifax. (U)
- Loi portant modification de la Loi des inspections et de la vente (inspection du foin et de la paille). (20)

Loi à l'effet d'amender la *Loi modifiant la Loi de la cour Suprême*, adoptée à la présente session. (W)

Loi pour faire droit à David M. Sloss. (X)

Loi pour faire droit à Lillie Mabel Billing. (Z)

Loi pour faire droit à Emily Kathleen Cockrane Lackey. (A2)

Loi pour faire droit à Alonzo Jesse Chapman. (C2)

Loi pour faire droit à Margaret Bell Charlesworth. (D2)

Loi pour faire droit à Alfred Frank Scott. (B2)

Loi modifiant la Loi du Revenu de l'Intérieur. (82)

Loi concernant *The Church and Manse Board of the Presbyterian Church in Canada*. (I)

Loi concernant la Compagnie dite *The Belleville Prince Edward Bridge Company*. (28)

Loi portant modification de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915. (83)

Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien, 1914. (Y)

Loi concernant la *Protective Association of Canada*. (75)

Loi modifiant la Loi des Inspections et de la Vente (Fruits, marques des fruits et pommes de terre. (108)

Loi modifiant la Loi des compagnies dans certains détails. (Q)

Loi portant modification du tarif des Douanes. (81)

Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916. (84)

Loi supplémentaire au chapitre vingt-quatre des Statuts de 1917, concernant le réseau du chemin de fer *Canadian Northern*. (87)

Loi constituant en corporation la *United Canadian Insurance Company*. (E2)

Loi portant modification de la Loi de la protection des eaux navigables. (41)

Loi concernant le Service civil du Canada. (53)

Loi modifiant la Loi des lettres de change. (113)

Loi portant modification de la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917. (85)

Loi concernant l'élection tenue dans le district électoral du Yukon. (112)

Loi modifiant le chapitre trente-neuf des Statuts de 1917. (72)

Loi modifiant la Loi criminelle. (69)

Loi ayant pour objet de pourvoir au paiement des primes sur le zinc provenant des minerais de zinc tirés des mines du Canada. (109)

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:

“QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face aux dépenses du service public.”

“Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices expirant respectivement le 31 mars 1918 et le 31 mars 1919, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill,

A ce bill la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill”.

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la PREMIÈRE SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT de la Puissance du Canada par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En mettant fin à vos travaux pour la présente session, je ne puis passer sous silence le soin avec lequel vous vous êtes acquittés des devoirs importants qui vous incombent durant ces jour critiques.

Une nouvelle campagne s'étant déchaînée depuis que vous avez commencé vos travaux, l'ennemi maintenant à l'abri des attaques qui le menaçaient en Orient, s'est rué avec la force de bataillons fortement augmentés, sur le front occidental, d'abord dans le but final de détruire les armées britanniques et ensuite avec l'objectif de gagner une victoire décisive avant l'arrivée de renforts. En présence de difficultés énormes, les soldats de notre empire, vaillamment supportés par nos alliés, ont résisté à l'assaut avec un courage et une tenacité qui méritent au plus haut degré notre admiration et notre reconnaissance. On prévoit que l'offensive sera renouvelée avec encore plus de force et d'intensité durant l'été et l'automne prochains.

Certaines parties des troupes canadiennes, déjà engagées à faire face à cette attaque, ont rendu des services remarquables.

Les modifications que vous avez autorisées relativement à la Loi du Service militaire donneront les renforts et les réserves si impérieusement nécessaires pour supporter et maintenir toutes les armes du service dans leur pleine efficacité sans nuire aux exigences de la production indispensable.

Pendant le même temps, les préparatifs pour l'inscription nationale se poursuivent afin que la force humaine du Dominion, surtout celle qui est impropre au service militaire, puisse être organisée d'une façon plus efficace pour maintenir la capacité de production du pays qui n'est dépassée en importance que par les besoins militaires. Dans le même but, il a été décidé, comme mesure de guerre, d'obliger et de forcer tout le monde à s'employer activement par devoir à des travaux utiles. L'aide que vous avez donnée pour encourager et coordonner les bureaux de travail provinciaux contribuera beaucoup à résoudre les importants problèmes de l'emploi et de la distribution du travail. Les mesures que vous avez adoptées pour augmenter le revenu, au moyen de nouvelles et de plus fortes taxes, produiront sans doute une distribution plus équitable des fardeaux financiers sur le peuple.

Vous avez donné votre assentiment aux arrêtés en conseil concernant le service public, ce qui augmentera sans doute son efficacité et au siège du gouvernement et par tout le Canada.

En créant un ministère de l'Immigration et de la Colonisation, et un ministère pour rétablir les soldats dans la vie civile, vous avez fourni les moyens de résoudre efficacement les problèmes vitaux qui surgiront inévitablement durant et après la démobilisation.

L'extension de la franchise électorale aux femmes va élargir considérablement la base du gouvernement et fortifier sa stabilité, et nous pouvons justement prévoir que cette mesure produira une influence importante et bienfaisante sur plusieurs problèmes de la vie sociale, intéressant la nation.

La loi concernant l'utilisation de la lumière du jour a déjà justifié votre attente au sujet des avantages qu'elle comporte,

Le commerce du pays a maintenu son développement déjà remarquable, et mes conseillers prévoient que des arrangements financiers nécessaires pour faciliter l'exportation continue du surplus de notre production seront prochainement terminés.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie au nom de Sa Majesté des généreux subsides que vous avez votés pour les fins du Service public et pour la poursuite de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les sinistres desseins de l'ennemi ont été plus clairement révélés par des événements récents, et surtout par la domination militaire qu'il établie à la suite de ses succès sur le théâtre oriental. La menace sur laquelle il n'y a pas à s'y méprendre, dirigée contre nos libertés nationales et notre sécurité ainsi mise au jour et accentuée, ne saurait manquer de fortifier la détermination de notre peuple, qui attend le dénouement de cette grande cause avec une foi inébranlable, consacrée par le sacrifice de ceux qui sont morts pour que la liberté, la foi et la justice subsistent. Je prie Dieu tout-puissant de soutenir leurs efforts.

Son Honneur le Président du Sénat a alors dit :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence que ce Parlement soit prorogé jusqu'à jeudi le 4 juillet prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le 4 juillet prochain.

No 38.

1re Session, 13e Parlement, 8-9 George V, 1918

J *eu* *di*, 23 *ma*i, 1918.

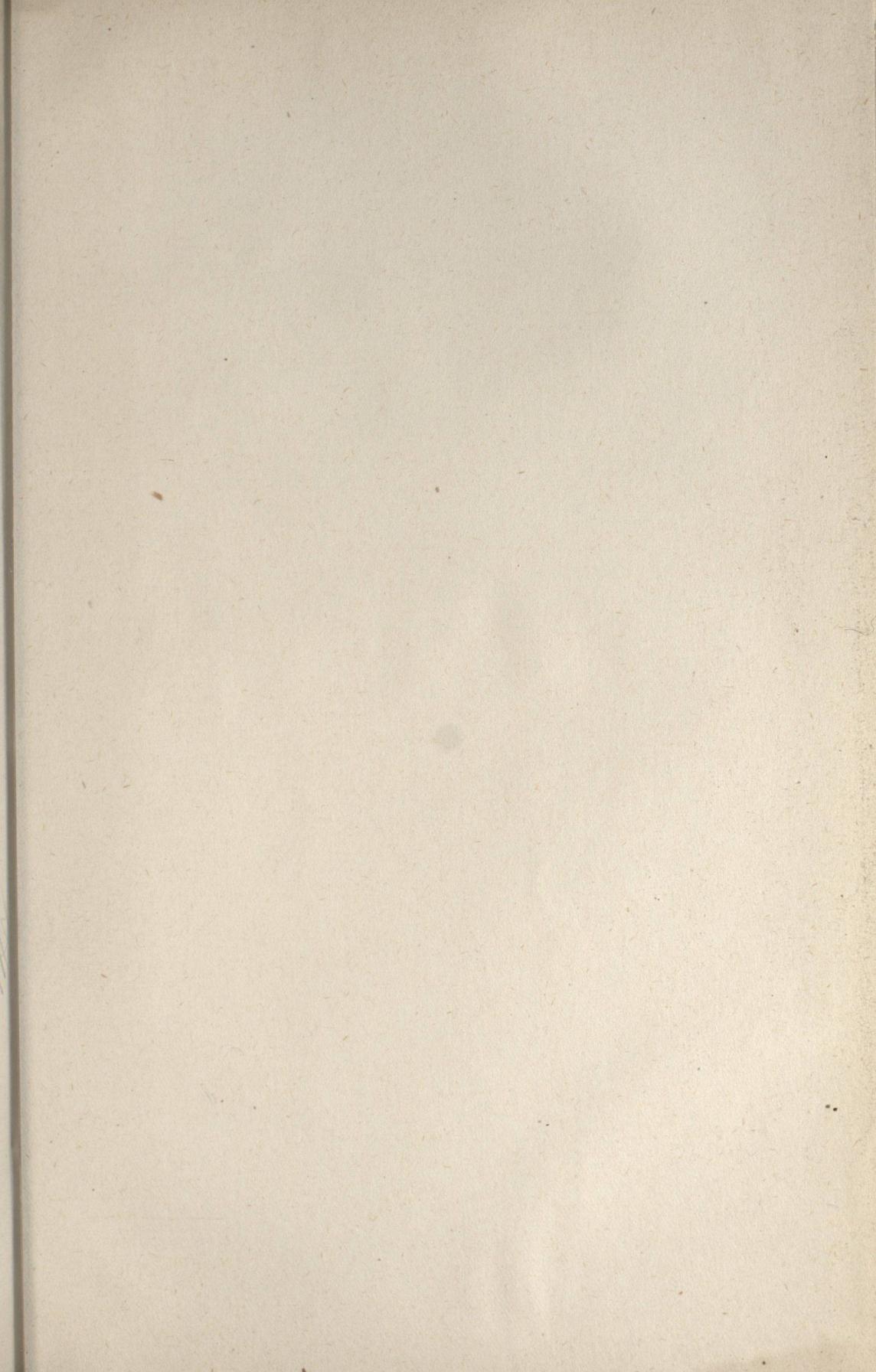
PROCÈS-VERBAUX

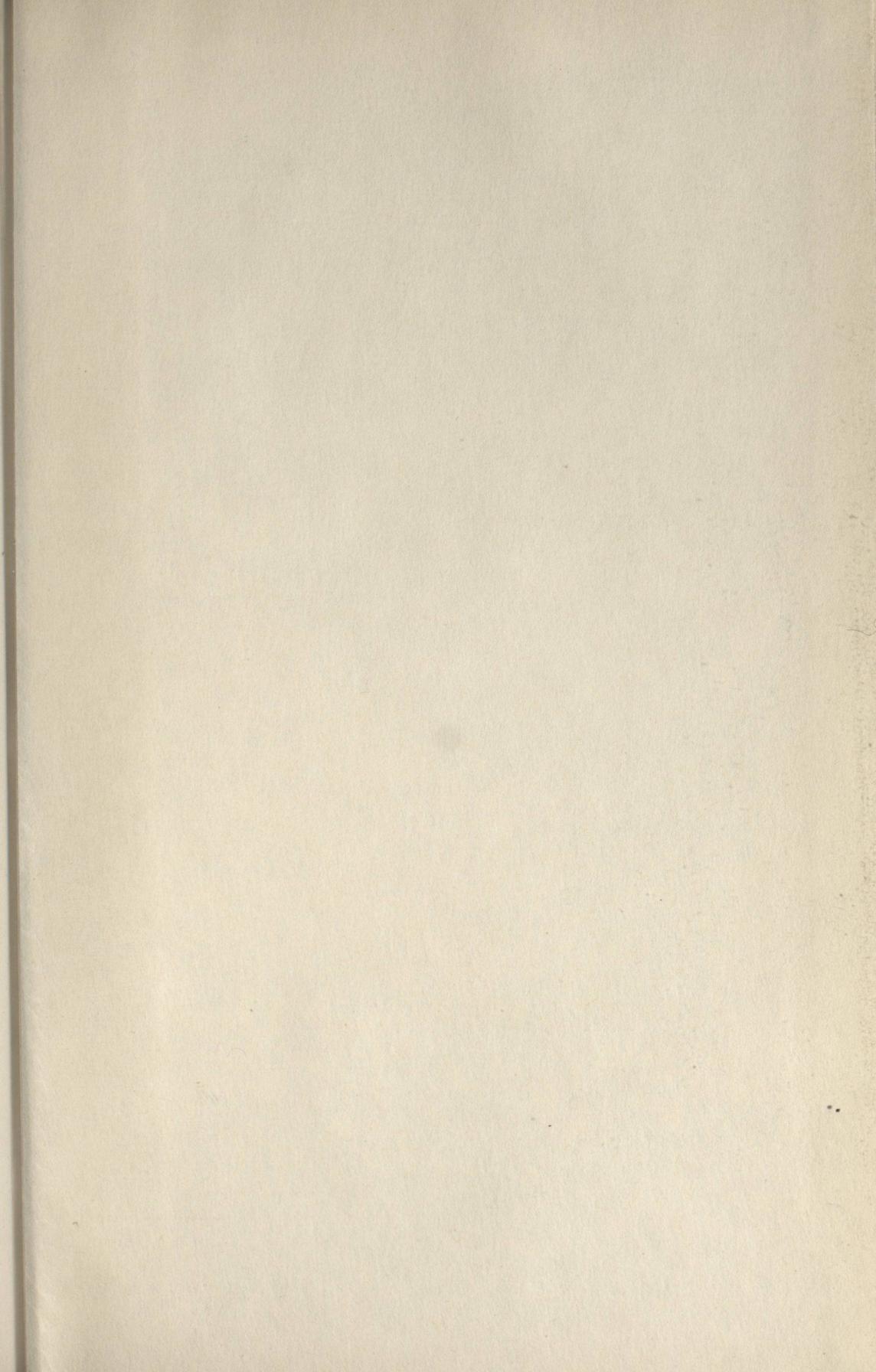
DES

SÉANCES DU SÉNAT

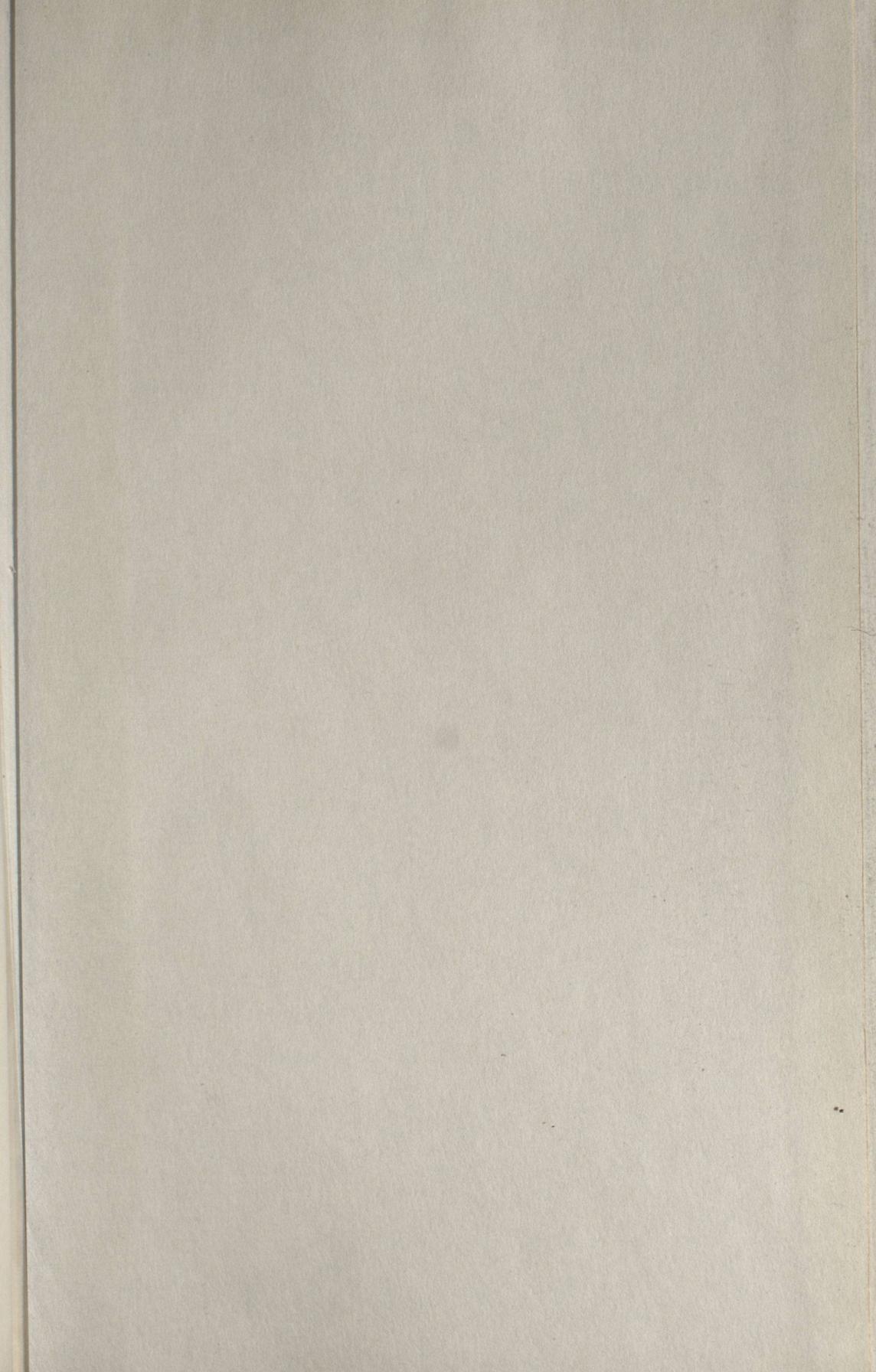
OTTAWA

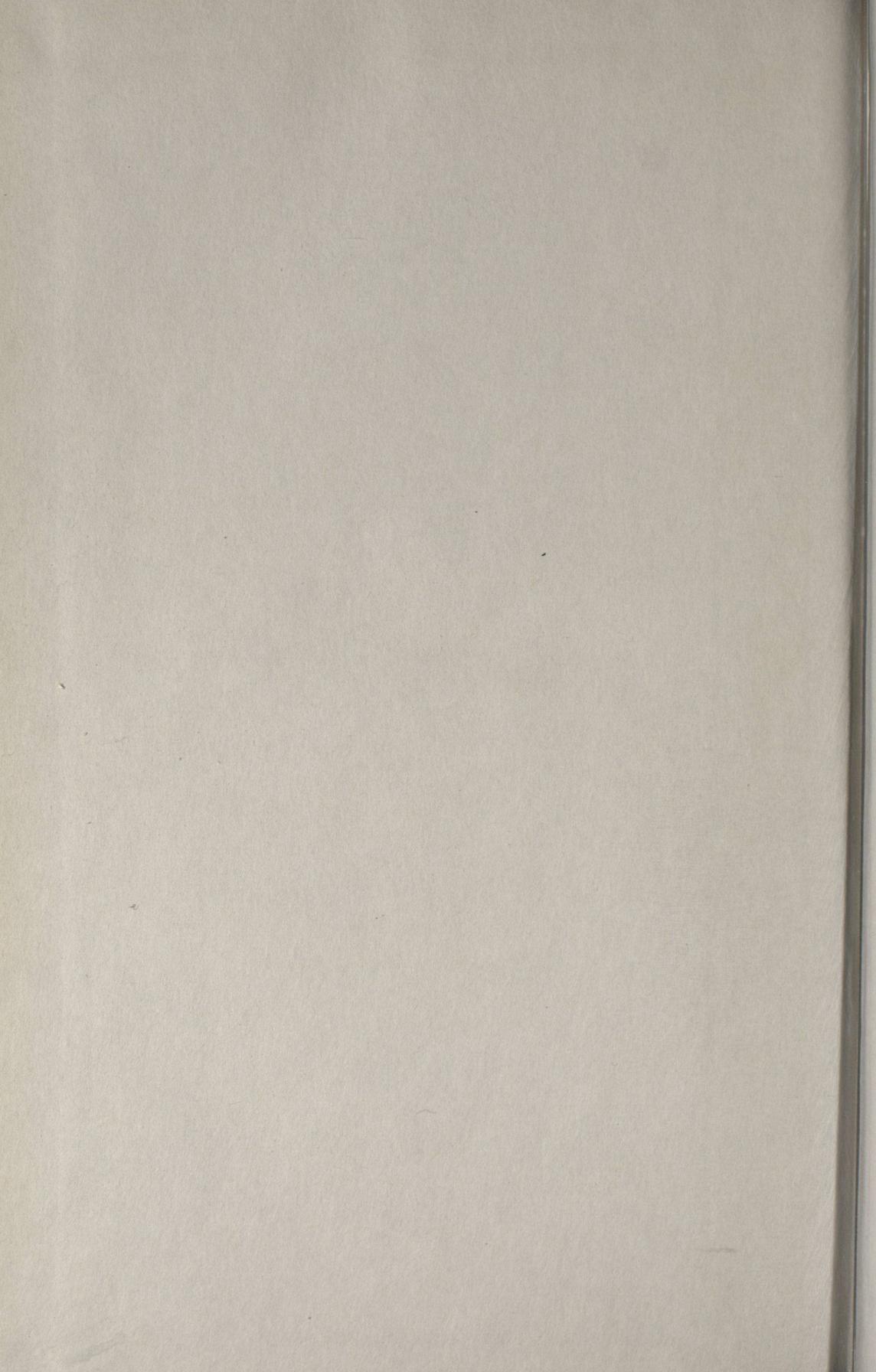
Imprimé par J. DE L. TACHÉ
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1918.





9)





Folle per
Marpolfa Press Co-operative
Gardonele

